

LA
SAINTE BIBLE

(TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE)

COMMENTÉE

D'APRÈS LA VULGATE

ET LES TEXTES ORIGINAUX

A L'USAGE DES SÉMINAIRES ET DU CLERGÉ

PAR

L.-CL. FILLION

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

HUITIÈME ÉDITION

TOME VII

Ursulines de Rimouski

7711

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

87, BOUL. RASPAIL, RUE DE VAUGIRARD, 82

—
1924

Tous droits réservés.

IMPRIMATUR.

Parisiis, die 11^a maii 1901.

† FRANCISCUS, Card. RICHARD,
ARCHIEPISC. PARIENSIS.

LETTRE
DE
SON ÉM. LE CARDINAL RICHARD
A M. FILLION

Paris, le 25 mars 1899.

Cher Monsieur le Directeur,

Votre commentaire de l'Ancien Testament est maintenant achevé. Je tiens à vous en féliciter publiquement et à vous dire combien je suis heureux de bénir votre œuvre.

J'aime à remarquer avant tout que ce travail d'un de nos professeurs de l'Institut catholique de Paris ne se distingue pas moins par la pureté de la doctrine que par la solidité. Vous vous attachez fermement aux enseignements de l'Église; vous ne vous laissez pas éblouir par l'éclat trompeur d'une fausse science, et vous prenez pour guides, non ces hommes téméraires qui, privés des lumières de la foi, se laissent aller, dans l'explication des saintes Écritures, à tous les égarements de leur imagination, mais les Pères et les docteurs que Jésus-Christ a suscités depuis les Apôtres pour interpréter sa parole.

Vous avez soin, en même temps, de ne rien négliger de ce qu'il y a de bon et d'utile dans les travaux exégétiques de notre

siècle. Vous en faites part tout votre profit, dans un commentaire sobre, concis et néanmoins aussi complet que le permettent les limites de votre plan.

Vous avez su, du reste, abréger le commentaire proprement dit et rendre une foule d'explications inutiles, en faisant du texte sacré une analyse suivie, qui est la partie la plus remarquable de votre travail. Par l'indication des divisions et subdivisions de chaque livre sacré et par l'exposé clair et précis de l'enchaînement logique des pensées, beaucoup de développements qu'on rencontre dans les anciens commentaires et qui parfois les encombrement n'ont plus leur raison d'être; et grâce à ce fil conducteur que vous mettez entre nos mains, nous pouvons, pour me servir de votre expression, « nous promener à l'aise dans le beau jardin des Écritures. » Le sens littéral se dégage, de la sorte, avec netteté, éclairé de plus, quand il le faut, de notes historiques, géographiques et archéologiques.

Il me reste à exprimer le vœu que vous puissiez mener à bonne fin, avec l'aide de Notre-Seigneur, le commentaire du Nouveau Testament. Vous aurez ainsi travaillé efficacement, en vrai fils de M. Olier, à la sanctification et à l'instruction des séminaristes et du clergé de France.

Veillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† FRANÇOIS, Card. RICHARD,

Archevêque de Paris.

NOUVEAU TESTAMENT ¹

I. *Livres qui composent le Nouveau Testament.* — Comptés un à un, ils sont au nombre de vingt-sept : 1^o l'évangile selon saint Matthieu, 2^o l'évangile selon saint Marc, 3^o l'évangile selon saint Luc, 4^o l'évangile selon saint Jean, 5^o les Actes des apôtres, 6^o l'épître de saint Paul aux Romains, 7^o et 8^o les deux épîtres aux Corinthiens, 9^o l'épître aux Galates, 10^o l'épître aux Éphésiens, 11^o l'épître aux Philippiens, 12^o l'épître aux Colossiens, 13^o et 14^o les deux épîtres aux Thessaloniciens, 15^o et 16^o les deux épîtres à Timothée, 17^o l'épître à Tite, 18^o l'épître à Philémon, 19^o l'épître aux Hébreux, 20^o l'épître catholique de saint Jacques, 21^o et 22^o les deux épîtres de saint Pierre, 23^o, 24^o et 25^o les trois épîtres de saint Jean, 26^o l'épître de saint Jude, 27^o l'Apocalypse de saint Jean.

Ce nombre n'a jamais varié depuis la fixation définitive du canon. Toutefois, ces livres n'ont pas toujours occupé identiquement la même place dans les recueils qui les renfermaient. Les évangiles ont presque toujours été placés au premier rang; mais les Actes des apôtres, quoique le plus souvent rangés à leur suite, ne venaient parfois qu'après les épîtres de saint Paul. Celles-ci passaient habituellement avant les épîtres dites catholiques; mais cet ordre était quelquefois interverti. Quant à l'Apocalypse, elle était le plus ordinairement à la fin du volume.

II. *La classification de ces livres.* — Dans l'ancienne Église, on aimait à diviser le Nouveau Testament en deux parties, qu'on nommait τὸ εὐαγγέλιον καὶ ὁ ἀπόστολος ², « l'évangile et l'apôtre, » ou bien, au pluriel, τὰ εὐαγγέλια καὶ οἱ ἀπόστολοι ³, « les évangiles et les apôtres. » L'apôtre, ou les apôtres, ou les livres apostoliques, c'est tout ce qui reste du Nouveau Testament lorsqu'on en a retiré les évangiles. Tertullien distingue de même ⁴ « l'instrument évangélique et l'instrument apostolique ».

Aujourd'hui, on adopte d'une manière assez générale le groupement suivant, basé sur le contenu des livres du Nouveau Testament : la partie historique, la partie didactique et la partie prophétique. La première comprend les quatre évangiles et les Actes des apôtres : deux sections très unies entre elles et pourtant

¹ Sur ce mot, appliqué à la Bib'e, voyez le t. I, p. 11.

² Clément d'Alex., *Strom.*, viii, 3, 16.

³ Saint Irénée, c. *Her.*, i, 3, 6. On trouve aussi la variante : τὰ εὐαγγέλια καὶ τὰ ἀποσ-

τόλιχα, « les (livres) évangéliques et les (livres) apostoliques. »

⁴ *Adv. Marc.*, iv, 2 : « instrumentum evangelicum et instrumentum apostolicum. »

très distinctes, dont l'une raconte la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Verbe incarné, le Messie-Dieu, fondateur et législateur de l'Église, tandis que l'autre expose comment l'Église du Christ, qui n'existait qu'en germe au temps de l'ascension du Sauveur, fut établie et développée par les apôtres, spécialement par saint Pierre et saint Paul. La seconde partie, qui forme également deux sections, se compose des quatorze épîtres de saint Paul et des sept épîtres catholiques, écrites par saint Pierre, saint Jean, saint Jacques et saint Jude. La troisième ne consiste qu'en un seul livre, l'Apocalypse; car il y a cette grande différence entre la nouvelle Alliance et l'ancienne, que, tandis que celle-ci tendait constamment vers l'avenir, vers la réalisation des figures par la réalité, celle-là est au contraire « la religion de l'accomplissement » et non de l'espérance. De là vient que le volume de l'Ancien Testament contient un nombre si considérable de livres prophétiques, tandis que celui du Nouveau Testament n'en possède qu'un seul¹.

¹ Sur la formation du canon du Nouveau Testament, voyez le *Man. bibl.*, t. I, nn. 39-48.

LES ÉVANGILES

1^o *Signification: du mot Évangile.* — Il est grec d'origine, et dérive de l'adverbe εὖ, « bien, » et du verbe ἀγγέλλω, « j'annonce. » Il a donc d'une manière générale le sens de « bonne nouvelle ». Sous la plume des écrivains du Nouveau Testament, il désigne la bonne nouvelle par excellence, celle de la rédemption apportée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'humanité coupable¹; puis, par extension, la doctrine évangélique, l'enseignement du Sauveur². Dans le langage ecclésiastique, il fut appliqué de très bonne heure aux livres mêmes dans lesquels cette bonne nouvelle et cette doctrine ont été consignées³. Les Latins suivirent les Grecs, et c'est ainsi que le mot Évangile et les expressions qui en dérivent ont passé dans plusieurs de nos idiomes modernes⁴.

2^o *L'authenticité et la canonicité des quatre évangiles*⁵. — Il est tout à fait certain, d'après des témoignages aussi évidents que nombreux, que vers la fin du second siècle, moins de cent ans après la mort de l'apôtre saint Jean, l'Église admettait en tous lieux nos quatre évangiles comme authentiques et canoniques. — « neque plura... neque pauciora, » suivant l'expression de saint Irénée⁶, — et qu'on traitait d'hérétique quiconque s'arrogeait le droit d'ajouter ou d'enlever quelque chose à ce nombre. Qu'il suffise de citer les paroles de quelques témoins particulièrement célèbres vivant à cette époque.

1. Dans l'Église d'Afrique, Tertullien⁷ affirme catégoriquement que « l'instrument évangélique », c.-à-d., la collection des évangiles, a pour auteurs des apôtres, saint Jean et saint Matthieu, et des hommes apostoliques, saint Marc et saint Luc, et il ajoute que ce fait était attesté par l'autorité des Églises fondées par les apôtres.

¹ Cf. Matth. iv, 23 et ix, 35; Marc. i, 1 et xiii, 10; 1 Tim. i, 11, etc.

² Cf. Matth. xxvi, 13; Rom. i, 1; x, 16, etc.

³ Voyez saint Ignace Martyr, *Ep. ad Philad.* 5; *ad Smyrn.*, 7; saint Justin Martyr, *Dial. cum Tryph.*, 10; *Apol.* 1, 66, etc.

⁴ Voyez notre *Introduct. générale aux Évangiles*, Paris, 1879, p. 1-3.

⁵ Il n'entre pas dans notre plan de traiter ici cette question d'une façon complète, détaillée. Nous renvoyons pour cela au *Man. bibl.*, t. III,

mn. 22-24, 43-44; à Cornely, *Introduct. spéciale in singulos libros N. T.*, passim; aux Introductions placées en tête de chacun des volumes de notre grand commentaire; à l'intéressant ouvrage de M. Gondal, *la Provenance des Évangiles*, Paris, 1898; à F. Vigouroux, *les Livres Saints et la critique rationaliste*, 2^e édit., Paris, 1899, p. 371-445, etc. Nous nous contenterons ici d'un aperçu général.

⁶ *Adv. hær.*, III, 11.

⁷ *Contra Marc.*, IV, 2, 4.

2. Dans l'Église d'Alexandrie, Origène¹ dit expressément qu'il connaît par la tradition (ἐν παραδόσει μαθών) « les quatre évangiles qui sont seuls reçus sans controverse dans l'Église de Dieu. » Il développe ainsi cette même pensée : « Beaucoup se sont efforcés d'écrire des évangiles, mais tous n'ont pas été reçus... De nombreux évangiles ont été composés, et, parmi eux, ceux que nous avons ont été choisis et donnés aux églises par la tradition... L'Église a quatre évangiles, l'hérésie en possède beaucoup... Quatre évangiles seulement ont été approuvés. »

3. Dans l'Église d'Occident, indépendamment du célèbre fragment de Muratori², qui contient la liste, identique à la nôtre, des livres alors admis comme canoniques, avec nos quatre évangiles en tête, nous avons les assertions réitérées de saint Irénée. Or le témoignage de ce savant docteur a une importance particulière, puisque, par son maître saint Polycarpe, il se rattachait directement à l'époque des apôtres, et qu'il ne connaissait pas moins bien les traditions de l'Orient que celles de l'Occident. Il montre comment les hérétiques de son temps rendaient eux-mêmes témoignage à nos quatre évangiles, en appuyant sur eux leurs doctrines perverses³; d'où il conclut à l'authenticité et à la canonicité indiscutables de ces quatre évangiles, et d'eux seulement⁴.

Il importe de remarquer l'insistance avec laquelle ces divers écrivains affirment qu'ils parlent, sur le point en question, non pas en leur nom personnel, mais au nom de la tradition. Leur langage ne suppose pas seulement qu'à leur époque on connaissait nos quatre évangiles comme authentiques et canoniques, mais aussi que les générations précédentes, en remontant jusqu'à la composition de ces livres sacrés, avaient eu la même croyance. Et aujourd'hui même, avec les documents pourtant assez rares qui datent des deux premiers siècles, nous pouvons reconstituer une chaîne ininterrompue de témoins, allant de la période apostolique jusqu'à celle de Tertullien, d'Origène, de saint Irénée, et affirmant tous, les hérétiques aussi bien que les orthodoxes, en termes directs et indirects, que nos quatre évangiles sont authentiques. Tels l'auteur de la *Διδαχὴ*, celui de l'épître dite de Barnabé (iv, 14; v, 9, 11, etc.), le pape saint Clément (*I Cor.*, xiii, 2, etc.), saint Polycarpe (*ad Philad.*, ii, 3 et vii, 2), saint Ignace d'Antioche (*ad Smyrn.*, i, 1-2; iii, 2; *ad Philad.*, ii, 1, etc.), l'auteur de l'épître à Diognète (viii, 9; x, 3; xii, 1, etc.), l'auteur du Pasteur d'Herma, Papias⁵, le philosophe athénien Aristide dans son Apologie, le martyr saint Justin (*Dial.*, lxxvii, 195; *Apol.*, i, 33-35, 66, etc.), les hérétiques Basilides, Valentin, Héralcléon, Tatien et Marcion, etc.⁶. Notons encore que nos saints et savants docteurs de la fin du second siècle affirment positivement qu'il existait alors d'autres évangiles que ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, mais qu'ils établissent entre ces livres et les écrits canoniques une différence essentielle : les uns sont purement humains, apocryphes; les autres sont inspirés de Dieu et seuls reçus par l'Église⁷.

Il est inutile de citer des témoignages plus récents, car les adversaires les plus ardents de l'authenticité des évangiles reconnaissent eux-mêmes qu'à partir

¹ In *Matth.*, t. I; in *Luc.*, hom. 1, etc.

² Voyez le *Man. bibl.*, t. I, n. 41, 5^e.

³ C'est ainsi, dit-il, que les Ébionites s'autorisaient de saint Matthieu; les Docètes, de saint Marc; les Valentiniens, de saint Jean, etc.

⁴ Cf. *Adv. hér.*, iii, 9, 1-3; *Frug.*, 29, etc.

⁵ Ap. Euseb., *Hist. eccl.*, iii, 35, etc. Sur la fausse interprétation donnée de nos jours à certains passages de Papias, voyez notre grand comment. sur S. Matth., p. 8, note 3, et sur S. Marc, p. 6.

⁶ Voyez A. Schæfer, *Einleitung in das N. T.*, Paderborn, 1898, p. 175-188.

⁷ Sur les évangiles apocryphes, voyez notre *Introd. générale aux Évang.*, p. 107-123; le *Man. bibl.*, t. I, n. 66-69; J. Brunet, *les Evang. apocryphes traduits et annotés*, Paris, 1863; J. Varlot, *les Évangiles apocryphes : histoire littéraire, forme primitive*, etc., Paris, 1878; les grands recueils de Fabricius (Hambourg, 1703), Thilo (Leipzig, 1832) et Tischendorf (Leipzig, 1853).

du commencement du troisième siècle l'Église entière admettait nos quatre évangiles sous leur forme actuelle, et seulement ces quatre. Laissons maintenant, à plus de dix-huit cent ans de distance, les soi-disant « critiques » affirmer au nom de la science que les évangiles datent seulement du second siècle.

3^o *Les deux formes très distinctes de la narration évangélique.* — « Par un prodige non moins admirable que (l'évangile) lui-même, quatre hommes l'ont écrit sous l'inspiration de Celui qui l'avait parlé, et, malgré la différence personnelle de leur caractère et de leur génie, on retrouve en tous quatre le même naturel sublime et simple, le même accent, la même vérité, le même amour et le même Dieu. C'est toujours l'évangile, parce que c'est toujours Jésus-Christ¹. »

Cependant, bien qu'ils exposent une seule et même biographie, et qu'ils contiennent, par suite, beaucoup de matériaux communs, les quatre récits évangéliques, étudiés de plus près, peuvent se ramener à deux types distincts. Le premier type est celui des évangiles selon saint Matthieu, selon saint Marc et selon saint Luc; le second, celui de la narration de saint Jean. Ainsi donc, il existe, soit pour le fond, soit pour la forme, une ressemblance remarquable entre les trois premiers évangiles, et, d'autre part, une différence non moins accentuée entre eux et le quatrième. Ce dernier raconte surtout le ministère de Jésus-Christ en Judée et à Jérusalem; il cite peu de faits, mais beaucoup de discours, et ces faits comme ces discours ont généralement un caractère plus relevé, plus spirituel. Au contraire, dans les trois autres récits, Jésus prêche et agit presque toujours dans les provinces de Galilée et de Judée; son ministère a en outre une forme plus simple, plus populaire².

4^o *Le problème synoptique*³. — Comme on eut, au XVIII^e siècle, l'heureuse idée d'imprimer les trois premiers évangiles en *synopse*⁴, c.-à-d. en face les uns des autres sur des colonnes parallèles, afin de pouvoir les comparer plus facilement entre eux, on leur a donné par abréviation le nom de *synoptiques*, qui signifie : « susceptibles d'être mis en regard les uns des autres⁵. »

Le problème synoptique consiste, d'un côté, à se rendre compte des relations réciproques, vraiment extraordinaires, qui existent entre les trois premiers récits évangéliques; d'un autre côté, à chercher la manière dont on peut expliquer ces relations.

A. Les faits dont on doit se rendre compte consistent, en premier lieu, dans la ressemblance remarquable que présentent, comme nous le disions il n'y a qu'un instant, les évangiles selon saint Matthieu, selon saint Marc et selon saint Luc, et, en second lieu, dans les divergences non moins extraordinaires qui accompagnent cette ressemblance. Ces deux circonstances se reproduiront, non seulement çà et là, par occasions, mais tout le long du récit des synoptiques. Que l'on prenne une *synopsis*, de préférence une *synopsis* grecque, et l'on sera surpris de ce phénomène perpétuel, qui est unique dans l'histoire de la littérature.

I. Sous le rapport du sujet traité, « les synoptiques ont en général le même

¹ Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, p. 184 de la 3^e édit. Comparez le mot célèbre de saint Irénée, *adv. Hér.*, III, II, 8, ἐὶς τὸ ἕν ἐὶς τὰ τετραεὶς, « l'évangile aux quatre formes, » et la parole de saint Augustin (*Tract. in Joan.*, 36), si souvent citée : « Quatuor evangelia, seu potius quatuor libri unius evangelii. »

² Sur les relations du quatrième évangile avec les trois premiers, voyez notre *Introd. générale aux Évang.*, p. 53-62.

³ Voyez les détails assez complets sur cette ques-

tion dans notre *Introd. générale aux Évang.*, p. 27-57.

⁴ Du grec σύνοπτις, ce qu'on voit d'un seul coup d'œil.

⁵ Voyez notre *Synopsis evangelica, sive quatuor sancta Jesu Christi evangelia secundum Vulgatam editionem ordine chronologico et harmoniam combinata*, Paris, 1882. Il y a aussi les *Synopses latines* de M^{sr} Fleck, évêque de Metz (Rixheim, 1881), de M. Ransau (Paris, 1871) et de M. Azibert (Aibl, 1897), et les *Synopses grecques* de Tischendorf (Leipzig, 1854) et de Friedlieb (Ratisbonne, 1892).

tend historique et dogmatique; ils exposent, et généralement dans le même ordre, la même série de faits et de discours. » D'autre part, chacun d'eux omet, ou « introduit dans sa narration, des fragments plus ou moins considérables », parfois des épisodes entiers. C'est ainsi que saint Marc omet complètement ce qui concerne l'enfance et la vie cachée de Jésus, le discours sur la montagne, etc.; que saint Matthieu passe sous silence le mystère de l'Ascension; que saint Luc est seul à raconter en détail le dernier voyage du Sauveur à Jérusalem¹; que chaque synoptique a sa liste plus ou moins considérable de miracles, de paraboles, d'épisodes, de traits spéciaux, qui lui appartiennent en propre². Mais les coïncidences et les divergences sont encore plus saisissantes, si, du plan général, nous passons à l'arrangement particulier, détaillé, des faits et des discours. Comparez entre elles, par exemple, les rédactions de nos trois évangélistes relatives à la guérison de la belle-mère de saint Pierre³, à la guérison du paralytique⁴, à la vocation de saint Matthieu⁵, et cette partie du problème se présentera dans toute sa force, bien que nous ayons pris ces exemples au hasard.

2. Mais c'est surtout à propos des ressemblances et des différences du style qu'il éclate d'une manière tout à fait frappante. Tantôt, sous ce rapport, les coïncidences vont jusqu'à l'identité complète, ou presque complète, dans les expressions⁶; tantôt, sans raison apparente, nos trois narrateurs, qui s'étaient servi pendant quelque temps des mêmes termes, varient tout à coup dans leur diction, soit en employant des mots synonymes, soit en mettant les verbes à des temps divers, etc. Rien de plus intéressant que ces faits, lorsqu'on les étudie dans le détail⁷. Et « le problème se complique d'autant plus que ces différences (de toute sorte), réelles, claires et saillantes, se rencontrent dans les passages les plus ressemblants, qu'elles se mêlent, s'enchevêtrent, non pas partiellement, mais constamment, avec des ressemblances profondes et évidentes. »

B. On a beaucoup travaillé, depuis un siècle, à élucider ce problème, mais souvent en pure perte, parce que les solutions proposées ne reposent pas toujours sur une base historique, vraiment critique, et qu'elles s'appuient au contraire sur des idées préconçues. Les nombreuses hypothèses qui ont été présentées tour à tour se ramènent à trois principales : celle de l'usage réciproque ou de la dépendance mutuelle, celle d'une source commune écrite, celle d'une source commune orale. — 1. D'après le premier système, celui des synoptiques qui composa le premier son évangile l'écrivit d'une manière plus ou moins indépendante, « avec ses souvenirs personnels ou les souvenirs d'autrui; » le second l'eut sous les yeux et l'utilisa; le troisième se servit des deux narrations précédentes. Lorsqu'il s'est agi de déterminer quel fut le premier, le second, le troisième, toutes les suppositions possibles ont été faites, et chacun des synoptiques a occupé tour à tour les trois rangs; cependant saint Marc, dont le récit, quoique le plus court, contient en abrégé presque tous les matériaux renfermés dans les narrations de saint Matthieu et de saint Luc, a eu le plus fréquemment l'honneur d'être regardé comme l'auteur de l'évangile-type. — D'après le second système, qui, lui aussi, « a passé par des

¹ Cf. ix, 51-xviii, 14.

² Le commentateur les notera fidèlement.

³ Matth. viii, 14-15; Marc. i, 29-30; Luc. iv, 38-39.

⁴ Matth. ix, 1-8; Marc. ii, 1-11; Luc. v, 17-26.

⁵ Matth. ix, 9-17; Marc. ii, 13-22; Luc. v, 27-39.

⁶ Cf. Matth. iii, 3; Marc. i, 3, et Luc. iii, 4; Matth. ix, 5-6; Marc. ii, 9-10, et Luc. v, 23-24; Matth. viii, 2-3; Marc. i, 40-41, et Luc. v, 12-13; Matth. xxi, 23 et ss.; Marc. xi, 28 et ss., et Luc. xx, 2 et ss., etc.

⁷ Comparez en particulier Matth. xviii, 2-3; Marc. ix, 36; Luc. ix, 47-48. Et surtout : Matth. xxvi, 26-29; Marc. xiv, 22-25; Luc. xxii, 15-20.

phases bien diverses, » les ressemblances et les différences que nous avons signalées sont attribuables à l'usage de documents écrits, tantôt communs, tantôt spéciaux. Les trois narrateurs se ressemblent naturellement lorsqu'ils puisent à la même source, et ils diffèrent les uns des autres lorsqu'ils abandonnent cette source identique, pour utiliser des documents particuliers. Le document commun serait un évangile primitif araméen, traduit d'abord en grec, puis remanié et remanié encore, auquel se seraient ajoutés d'autres écrits (collections de discours, de miracles, etc.), dont les critiques contemporains sont assez habiles, après dix-huit siècles et au delà, pour déterminer les traces diverses, « superposées dans nos évangiles comme les couches d'un terrain d'alluvion¹. » — Les partisans du troisième système de solution supposent qu'il se forma de très bonne heure, sur la vie de Jésus-Christ, une tradition orale qui, tout en étant au fond la même dans les différentes parties de la chrétienté naissante, aurait cependant présenté en divers lieux des variantes plus ou moins considérables. Cette tradition, suivant la forme qu'elle présentait dans les lieux où ils habitaient, servit de base principale aux synoptiques pour la composition de leurs récits. Il n'est donc pas surprenant qu'ils possèdent un fond et même une forme identique soit pour les faits, soit pour les discours, ni qu'il y ait entre eux de si nombreuses divergences.

On a dit à bon droit, au sujet du premier et du second de ces systèmes, envisagés dans leurs subdivisions et nuances multiples : « La meilleure réfutation de toutes ces théories, présentées avec une confiance démesurée en leur valeur, c'est qu'aucune d'elles n'a été admise d'une manière générale, mais qu'elles s'attaquent toutes mutuellement². » L'arbitraire y apparaît, en effet, à chaque instant. De plus, cette manière compliquée de composer un livre n'était nullement dans le genre des anciens; sans compter que les évangiles résultant de ces remaniements sans fin auraient eu, dans la primitive Église, beaucoup moins d'autorité que les sources mêmes qui auraient servi à les composer. Comment se fait-il, d'ailleurs, que ces sources aient complètement disparu?

Au contraire, la tradition seule rend compte de la plupart des phénomènes qui ont été indiqués plus haut, et ce système s'accorde fort bien, dans son ensemble, avec les données du Nouveau Testament³ et de l'histoire⁴ sur les débuts de la prédication évangélique. Elle variait évidemment selon les temps, les lieux, les personnes; le cadre se dilatait ou se resserrait suivant les circonstances, les détails étaient plus ou moins mobiles: le fond demeurerait à peu près le même, et souvent les expressions aussi, particulièrement lorsqu'il s'agissait des paroles de Notre-Seigneur, qu'on s'était habitué à traiter avec un grand respect, et qui s'étaient comme stéréotypées dans les esprits. Néanmoins, tout en donnant la meilleure explication du problème synoptique, la tradition

¹ L'hypothèse la plus en vogue de nos jours sous ce rapport, dans l'école dite critique, est celle qu'on nomme « la théorie des deux sources », d'après laquelle les documents qui auraient servi de base aux synoptiques se ramèneraient à deux principaux: 1° un premier document, qui aurait contenu surtout des faits (ce serait, suivant les uns, notre second évangile actuel; suivant d'autres, le plus grand nombre, un « Marc primitif » quelconque); 2° un second document, renfermant surtout des discours.

² Kaulen, *Kirchentzikon*, 2^e édit., t. IV, p. 1045.

³ Saint Luc, I, 1-3, affirme en termes exprès qu'il se servit, comme avaient fait ceux qui

avaient écrit avant lui la vie de Jésus-Christ, de la tradition léguée par les témoins oculaires. Cf. Act. I, 21-22; IV, 10, 33; V, 21; X, 34 et ss.; Gal. III, 1, etc.

⁴ Les anciens auteurs ecclésiastiques affirment expressément que saint Marc et saint Luc reproduisent dans leurs évangiles, le premier la prédication de saint Pierre, le second la prédication de saint Paul. Voyez ce qui sera dit sur ce point à l'occasion des sources propres au second et au troisième de nos évangélistes. Suivant Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24, saint Matthieu, avant de quitter la Palestine, mit par écrit, pour le laisser aux Hébreux sous une forme durable, l'évangile qu'il leur avait d'abord prêché de vive voix.

orale ne fournit pas absolument, à elle seule, l'explication de toutes les divergences qui existent entre les trois premiers évangiles; aussi est-il parfaitement loisible d'admettre, en même temps, que les synoptiques utilisèrent réciproquement leurs écrits, suivant l'ordre de leur apparition historique, et qu'ils purent avoir sous les yeux, surtout saint Matthieu et saint Luc, quelques documents spéciaux. Ce système, ainsi mitigé, a de nombreux adhérents, non seulement parmi les catholiques, mais aussi parmi les protestants orthodoxes. Du reste, comme le dit l'un de ces derniers, « sans le concours de la tradition orale, chacune des deux autres hypothèses est entièrement incapable de résoudre le problème. » Voilà pourquoi, en fin de compte, nos adversaires eux-mêmes sont obligés de lui donner une large part dans la composition de nos évangiles¹.

5^o *Ouvrages catholiques à consulter sur les Évangiles.* — Nous ne signalerons que ceux qui nous paraissent capables de rendre le plus de services pratiques à nos lecteurs. 1^o Pour les questions d'introduction : Patrizi, *de Evangeliiis libri III*, Fribourg-en-Brisgau, 1852-1853; Reithmayr, *Introd. aux livres du N. T.*, trad. par le P. de Valroger, Paris, 1861; Mgr Meignan, *les Évangiles et la critique*, Paris, 1864; Wallon, *de la Croyance due à l'Évangile*, Paris, 1866; Danko, *Historia revelationis Novi Test.*, Vienne, 1867; J. Grimm, *die Einheit der vier Evangelien*, Ratisbonne, 1868; Cornely, *Introd. specialis in singulos Novi Test. libros*, Paris, 1886; Mémain, *la Connaissance des temps évangéliques*, Sens, 1886. 2^o Commentaires portant sur les quatre évangiles : les excellents ouvrages grecs de Théophylacte et d'Euthymius Zigabène (vers 1100); la *Catena aurea* de saint Thomas d'Aquin; Jansenius de Gand, *Concordia evangelica*, Louvain, 1549, et *Comment. in concordiam et totam historiam evangelicam*, Louvain, 1572; Salmeron, *Commentarius in Evangelia et Acta*, Madrid, 1598-1602; Maldonat, *Commentarii in quatuor Evangelia*, 1576, 1597; Luc de Bruges, *Comment. in Evangelia*, Anvers, 1616; Cornelius a Lapide et Calmet dans leurs grands commentaires²; Dehaut, *l'Évangile médité, expliqué, défendu*, Paris, 1834 et ss.; nos quatre volumes publiés dans la Bible de M. Drach (*Comm. sur l'Évang. de S. Matth.*, 1878; *de S. Marc*, 1879; *de S. Luc*, 1882; *de S. Jean*, 1887); les commentaires allemands de Bisping (1867 et ss.), de Schegg (Munich, 1856-1880) et surtout de Schanz (1877 et ss.); Liagre, *Comment. in libros historic. N. T.*, Tournai, 1883 et ss.; P. Knabenhauer, *Comment. in quatuor sancta Evang. D. N. Jesu Christi*, Paris, 1892 et ss.³ 3^o Les meilleures Vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ publiées de nos jours sont, en France, celles de MM. Fouard et Le Camus, du P. Didon et de Mgr Bougaud; en Allemagne, celles des docteurs Schegg et Grimm; en Angleterre, celle du P. Coleridge. On ne se lasse jamais de relire les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les Mystères* de Bossuet.

¹ Notons, en terminant, que cette question est beaucoup plus théorique que pratique, car elle n'est d'aucune utilité pour expliquer le texte des évangiles. On lui attache, dans le monde protestant et surtout dans le monde rationaliste, une importance exagérée.

² M. le professeur Padovani vient de rééditer la partie du commentaire de Cornelius qui concerne les évangiles, en y ajoutant d'excellentes notes qui le rajeunissent.

³ Nous signalerons ailleurs les commentaires ne portant que sur un seul évangéliste.

ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU³

INTRODUCTION

1^o *La personne de l'auteur.* — L'apôtre auquel la tradition attribue d'une voix unanime la composition du premier de nos quatre évangiles² se nommait primitivement Lévi, comme nous l'apprennent saint Marc, II, 14, et saint Luc, V, 27. C'est peut-être à l'occasion de son appel à l'apostolat qu'il reçut le surnom de Matthieu, qui ne tarda pas à devenir sa dénomination définitive. Ce surnom est hébreu d'origine; mais on ne saurait dire avec certitude si sa forme primitive était *Matthai*, « donné » (par Dieu)³, ou *Matthiah*, « don de Jehovah ». La première opinion est la plus probable, comme le prouve la transcription grecque *Mατθαῖος*⁴, de laquelle dérivent le latin « Matthæus » et le français « Matthieu ».

Nous savons par les trois synoptiques que notre évangéliste exerçait, sur les bords du lac de Tibériade, les fonctions de publicain, c.-à-d. de percepteur des impôts, si odieuses aux Juifs, et que, sur un mot de Jésus, il abandonna tout pour le suivre⁵. Après la Pentecôte, il prêcha pendant quelque temps la bonne nouvelle en Palestine, comme les autres apôtres⁶. Le reste de sa vie est peu connu: les anciens auteurs mentionnent l'Éthiopie, l'Arabie, la Perse, la Médie, la Macédoine, comme ayant été évangélisées par lui. On croit qu'il termina sa vie par le martyre⁷.

2^o *Le plan et la division.* — Il est aisé de constater, surtout par les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc, que saint Matthieu, dans la biographie qu'il nous a laissée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a pas voulu s'astreindre à suivre rigoureusement l'ordre chronologique⁸, mais qu'il y suit assez souvent

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez l'Introd., p. 16. signalons, comme œuvres spéciales, les Homélies si remarquables de saint Jean Chrysostome, les commentaires de saint Hilaire et de saint Jérôme: Arnoldi, *Commentar zum Evang. des h. Matth.*, Trèves, 1856; van Steenkiste, *Commentarios in Evang. sec. Matth.*, Bruges, 1876.

² Voyez l'Introd., p. 11-12; notre grand comment., p. 7-13.

³ Cf. Esdr. x, 33, 37; Neh. xii, 19.

⁴ *Matthiah* serait devenu en grec: *Ματθίας* (cf. Act. 1, 23) ou *Ματθαῖος* (cf. I Par. ix, 31).

⁵ Cf. Matth. ix, 9 (voyez le commentaire); Marc. II, 13-14; Luc. v, 27-28.

⁶ Cf. Clém. d'Alex., *Strom.*, 6; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24.

⁷ Voyez le *Brev. rom.*, au 21 septembre.

⁸ Voyez notre *Synopsis evangelica*, passim.

un ordre logique, systématique¹. Il emploie fréquemment, il est vrai, des formules de transition qui sembleraient, à première vue, marquer un enchaînement chronologique; mais elles sont en réalité fort vagues habituellement: τότε, alors (environ quatre-vingt-dix fois); ἰδοὺ, voici (plus de soixante fois); en ce temps-là, en ces jours-là; or il arriva que...; etc.

L'œuvre de saint Matthieu se divise d'elle-même en trois parties: 1° L'histoire préliminaire de Jésus, I, 1-11, 23 (la généalogie, I, 1-17; l'enfance et la vie cachée, I, 18-11, 23); 2° la vie publique, III, 1-XX, 34 (quatre sections: la préparation du ministère de Notre-Seigneur, III, 1-IV, 11; série de faits et de discours, destinés à démontrer que Jésus est le Messie promis, IV, 12-XI, 30; l'opposition et l'incrédulité d'une partie du peuple, spécialement des pharisiens, XII, 1-XIII, 52; Jésus achève de former et d'instruire ses apôtres, XIII, 53-XX, 34); 3° les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection, XXI, 1-XXVIII, 20 (trois sections: l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem et son ministère dans cette ville immédiatement avant sa passion, XXI, 1-XXV, 46; la passion et la mort du Sauveur, XXVI, 1-XXVII, 66; la résurrection, XXVIII, 1-20)².

2° *Les destinataires et le but du premier évangile.* — Plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques, entre autres Origène³, Eusèbe⁴, saint Jean Chrysostome⁵, saint Jérôme⁶, affirment que saint Matthieu a écrit directement pour les Juifs convertis au christianisme, afin de les maintenir dans la foi⁷. Les preuves internes corroborent singulièrement cette tradition, car tout a un coloris très judaïque dans les récits de notre évangéliste. Des allusions fréquentes sont faites aux usages civils et religieux des Juifs⁸. L'auteur suppose que ses lecteurs connaissent ces coutumes, ainsi que la géographie de la Palestine; aussi ne leur donne-t-il pas d'explications, comme le font saint Marc et saint Luc dans des cas analogues⁹. Le Messie est appelé « roi des Juifs » (II, 2); le Seigneur est nommé « Dieu d'Israël » (XV, 31). Saint Matthieu cite tout au long la partie du discours sur la montagne où Jésus établit les relations du christianisme avec le judaïsme¹⁰, et les passages où le divin Maître ordonne à ses apôtres d'évangéliser tout d'abord les Juifs (X, 5), et où il recommande au peuple de respecter les scribes en tant qu'ils sont les successeurs de Moïse (XXIII, 2 et ss.); etc.

Le but de saint Matthieu est marqué aussi nettement que possible à travers ses pages: il consistait à démontrer, soit par le témoignage des saints Livres, soit par les faits, que Jésus était le Messie promis aux Juifs, et alors attendu par eux avec tant d'impatience. Le premier évangile est tout imprégné de cette idée. A tout instant, il cite l'Ancien Testament, et surtout les prophètes, afin de prouver que Jésus-Christ a réalisé les oracles relatifs au libérateur d'Israël. Rien de plus significatif et rien de plus saisissant que cette démonstration, qui est souvent accentuée par les formules: *Ut adimpleretur...*, *Sic adimpletum est...*¹¹. Dès le début (I, 1-16), nous trouvons la généalogie officielle qui rat-

¹ Voyez en particulier les chap. VIII-IX, où il groupe divers miracles qui, de fait, ne se succèdent pas immédiatement. Comp. aussi V, 13 et ss., et X, 1 et ss.: le premier de ces passages suppose que le choix des apôtres a déjà eu lieu, et ce choix n'est raconté que plus loin. Etc.

² Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, pp. 1097-1129.

³ *In Matth.*, t. I, et *In Joan.*, t. II.

⁴ *Hist. eccl.*, III, 24, 6.

⁵ *In Matth.*, Hom. 1, 4.

⁶ *In Matth.*, Proem.

⁷ Rien n'empêche cependant, comme paraît le supposer saint Irénée, *Fragm.*, 29, que l'écrivain sacré n'ait eu aussi en vue les Juifs non convertis, afin de les amener à la vraie foi.

⁸ Cf. IV, 23; VIII, 16; XII, 11-12; XIII, 34; XV, 1-2; XIX, 15; XXIV, 20-21. Etc.

⁹ Comp. *Matth.* XV, 1 et ss., avec *Marc.* VII, 2-6; *Matth.* XXVII, 6, avec *Marc.* VII, 11; *Matth.* XXVII, 62, avec *Marc.* XV, 42. Etc.

¹⁰ Cf. V, 17-48.

¹¹ Cf. I, 22; II, 4 et ss., 15; III, 3; IV, 14-16; VIII, 17; XI, 4-5; XII, 17 et ss.; XIII, 14, 34-35; XV, 7; XVI, 21; XVII, 12; XXI, 4, 42 et ss.;

tache Jésus à David et à Abraham, les ancêtres du Messie. La mission directe de Notre-Seigneur est de sauver « les brebis perdues de la maison d'Israël » (XV, 24, etc.). C'est lui qui est venu fonder ici-bas, et tout d'abord chez les Juifs, qui y avaient droit les premiers, le royaume de Dieu annoncé par les prophètes. Aucun autre des synoptiques n'a un but si bien déterminé.

4^e *Son caractère spécial.* — Ce qui caractérise avant tout l'évangile selon saint Matthieu, c'est d'une part la simplicité, de l'autre la majesté et la grandeur : choses qui s'accordent d'ailleurs fort bien ensemble. Le récit est donc présenté sous une forme très simple; les faits sont tout bonnement juxtaposés les uns aux autres. La manière est calme et populaire; et pourtant elle est très nette aussi, d'une majesté vraiment royale. Les grands discours de Jésus¹, dont saint Matthieu a pour ainsi dire la spécialité, donnent aussi à son œuvre un cachet à part, très intéressant.

5^e *La langue originale et le style.* — Les anciens écrivains sont unanimes pour attester que saint Matthieu a composé son évangile en hébreu²; ce qui était d'ailleurs très naturel, puisqu'il s'adressait, comme nous l'avons vu, aux Juifs de Palestine. Mais par « hébreu » il faut probablement entendre, d'après le sentiment le plus commun, l'idiome araméen, ou syro-chaldaïque, qui était parlé en Palestine depuis la fin de la captivité de Babylone³.

Le texte primitif s'est perdu d'assez bonne heure, lorsqu'il fut devenu inutile par la disparition ou la fusion de la chrétienté d'origine juive. Saint Jérôme crut l'avoir retrouvé dans l'évangile selon les Hébreux⁴; mais ce n'était là qu'un livre apocryphe, bien qu'il eût très vraisemblablement pour base l'écrit de saint Matthieu⁵, dans lequel les ébionites et les nazaréens avaient infusé leurs erreurs. Quant à la traduction grecque, qui est excellente sous tous rapports, elle remonte à une très haute antiquité, puisqu'on l'a attribuée autrefois à saint Jacques le Mineur, ou à l'apôtre saint Jean, ou à saint Barnabé; mais il est mieux de dire, avec saint Jérôme⁶, que l'on n'en connaît pas l'auteur. Plusieurs Pères apostoliques, tels que saint Clément de Rome, saint Polycarpe et saint Ignace, l'ont connue et citée.

6^e *Le temps et le lieu de la composition.* — Quelques anciens docteurs⁷ font remonter la composition du premier évangile à l'époque où saint Matthieu quitta la Palestine pour aller convertir le monde païen; ce qui aurait eu lieu, croit-on, entre les années 41 à 48 de notre ère. D'assez nombreux commentateurs catholiques admettent cette date générale, qu'il n'est pas possible de préciser davantage avec certitude. Il est vrai que, d'après saint Irénée⁸, saint Matthieu n'aurait écrit que lorsque saint Pierre et saint Paul prêchaient ensemble à Rome; dans ce cas, la composition serait reculée jusqu'à l'an 61 au moins, date du premier voyage de l'apôtre des Gentils en Italie. Divers critiques contemporains préfèrent

xxvi, 24; xxvii, 9 et ss. Saint Matthieu fait allusion à l'Ancien Testament plus de soixante-dix fois, et il a quarante-deux citations proprement dites. Saint Marc n'a que dix-huit citations, saint Luc dix-neuf, et saint Jean douze seulement.

¹ Cf. v-vii; x; xii, 25-45; xiii; xviii; xxiii; xxiv-xxv.

² Ἑβραϊστὴ ἐκτέλεστος, dit Papias, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 16. Comp. Origène, *In Matth.*, t. I; saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 1; saint Cyrille de Jérôme, *Catéch.*, XIV, 16; saint Épiph., *Hær.*, XXX, 3; saint Jérôme, *de Viris Illustr.*, 3. Etc. Voyez notre grand commentaire, p. 18 et ss.

³ Quelques critiques, fort peu nombreux,

croient cependant que saint Matthieu se servit de l'hébreu proprement dit. L'opinion de divers auteurs modernes (Erasme, Cajetan, etc.), d'après lesquels le grec aurait été la langue primitive du premier évangile, n'est pas soutenable.

⁴ *De Vir. Illustr.*, 3; *adv. Pelag.*, III, 2, etc.

⁵ Voyez Comansy, *Introd. spec. in libros N. T.*, p. 47 et ss.; notre grand commentaire, p. 21.

⁶ *De Vir. Ill.*, 2.

⁷ Cf. Clém. d'Alex., *Strom.*, VI, 5, 43; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24, 6; VI, 14, 13; saint Épiph., *Hær.*, II, 6; saint Jérôme, *In Matth.*, Prologus, etc.

⁸ *Adv. Hær.*, III, 1.

se ranger à cette opinion. Toutefois le témoignage des autres Pères est tellement formel et unanime, qu'on est parfaitement en droit de le préférer sur ce point à celui de l'évêque de Lyon ¹.

« Ce qui est certain, c'est que l'évangile selon saint Matthieu parut avant la prise de Jérusalem par les Romains, par conséquent avant l'an 70, puisque les chapitres XXIV et XXV contiennent la prophétie de cet événement. » L'ordre qu'il occupe dans le canon biblique montre que, d'après la tradition, on le regardait comme le plus ancien des quatre ².

¹ Voyez Cornely, *Introd.*, p. 77-78.

² Plusieurs Pères, entre autres Origène, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 25; saint Irénée, *adv.*

Hær., III, 1, et saint Jérôme, *in Matth.*, Proœm., disent formellement qu'il parut avant les trois autres.

ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU

CHAPITRE I

1. Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

2. Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob; Jacob engendra Juda et ses frères;

3. Juda engendra Pharis et Zara, de Thamar; Pharis engendra Esron; Esron engendra Aram;

1. Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham.

2. Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus.

3. Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Aram.

PREMIÈRE PARTIE

L'enfance et la vie cachée de Jésus.

I, 1 — II, 23.

§ 1. — *Préface : la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* I, 1-17.

On a dit très justement que cette généalogie forme comme un trait d'union entre l'Ancien Testament et le Nouveau. « Acte nobiliaire incomparable; » document absolument authentique, puisé aux sources officielles, mais dans lequel saint Matthieu a inséré çà et là des réflexions personnelles très intéressantes.

1^o Le titre, I, 1.

CHAP. I. — 1. Les mots *liber generationis* doivent être pris ici dans le sens strict de Livre de l'origine, et non dans celui de Livre de l'histoire. C'est un hébraïsme (*sefer toledot*) qui signifie : Liste généalogique. Comp. Gen. ii, 4 et v, 1, ou la locution βιβλίον γενεαλογίας à cette signification. Le titre contenu dans ce vers. 1 ne domine donc pas l'évangile entier de saint Matthieu, ni les chap. 1 et 2, mais seulement les vers. 2-17.

— *Jesu Christi.* Le premier de ces deux noms sacrés est la dénomination personnelle du Sauveur. Sa signification sera indiquée plus bas par l'évangéliste (cf. vers. 21). Le second, qui est celui de la divinité, de la fonction, est calqué sur le grec *χριστός*, lequel est la traduction littérale du mot hébreu *messiah*, Messie, c.-à-d. oint, dont les prophètes s'étaient depuis longtemps servis pour désigner le futur libérateur d'Israël, en tant qu'il devait exercer les rôles de roi et de prêtre, qui exigent une onction préalable. Cf. Ps. ii, 2; Is. ii, 1 et lxi, 1; Dan. ix, 25, etc. —

Fili David... Abraham. Dans ce court résumé, les deux principaux ancêtres de Jésus sont mentionnés, non seulement parce que leur « gloire primait celle de tous les autres » personnages de l'histoire juive, mais parce que, d'après les antiques promesses divines, le Messie devait avoir Abraham et David pour aïeux. Cf. Gen. xxii, 18; II Reg. vii, 14; Ps. lxxxviii, 30, etc. Voyez aussi Matth. ix, 27; xii, 23; xxii, 42; Joan. vii, 42, etc., où le nom populaire de « fils de David » est synonyme de Messie. Conformément à son but (voyez l'Introd., p. 18), saint Matthieu démontre donc, dès les premières lignes de son récit, que Jésus était le Sauveur promis au peuple de Dieu, et il prouve d'une manière officielle et légale qu'il descendait vraiment de David.

2^o Jésus fils d'Abraham et de David, I, 2-16. C'est le développement complet du titre.

2-5. Les ancêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ depuis Abraham jusqu'à David. Cf. Gen. xxi, 2 et ss.; xxv, 25; xlvi, 7 et ss.; Ruth. iv, 18-22; I Par. ii, 4-10, etc. — *Abraham...*, *Isaac...*, *Jacob.* Les trois patriarches les plus illustres. — *Judam et fratres...* Parmi les douze fils de Jacob, Juda devait seul hériter de la promesse messianique. Cf. Gen. xlix, 10; Hebr. vii, 14; Apo. v, 5. Ses frères reçoivent une mention spéciale, parce qu'ils furent les fondateurs des douze tribus, qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire du peuple théocratique, du peuple du Messie. — *Zaram* (vers. 3). S'il est nommé, lui aussi, quoiqu'il ne compte pas en réalité dans la généalogie du Christ, c'est à cause de la circonstance providentielle qui lui donna le droit d'attnesse à son frère Pharis. Cf. Gen. xxxviii,

4. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon.

5. Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David regem.

6. David autem rex genuit Salomonem ex ea que fuit Uriæ.

7. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa.

8. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.

9. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam.

10. Ezechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam.

11. Josias autem genuit Jechoniam et

4. Aram engendra Aminadab; Aminadab engendra Naasson; Naasson engendra Salmon;

5. Salmon engendra Booz, de Rahab; Booz engendra Obed, de Ruth; Obed engendra Jessé; Jessé engendra David, qui fut roi.

6. Le roi David engendra Salomon, de celle qui avait été femme d'Urie;

7. Salomon engendra Roboam; Roboam engendra Abias; Abias engendra Asa;

8. Asa engendra Josaphat; Josaphat engendra Joram; Joram engendra Ozias;

9. Ozias engendra Joatham; Joatham engendra Achaz; Achaz engendra Ezéchias;

10. Ezéchias engendra Manassès; Manassès engendra Amon; Amon engendra Josias;

11. Josias engendra Jéchonias et ses

27 et ss. — *Thamar*. Cf. Gen. xxxviii, 14 et ss. Comme l'ont fait remarquer les Pères (entre autres saint Jérôme, in Matth. h. l.), l'évangéliste la cite de même que, plus bas, une autre femme coupable (Bethsabée : *ex ea que...*, vers. 6) et deux païennes (la Chananéenne *Rahab* et la Moabite *Ruth*, vers. 5), pour mettre en relief la conduite extraordinaire et miséricordieuse du Seigneur dans le choix des aïeux de son Christ. Cf. Jos. ii, 1 et ss., et vi, 25; Ruth, iv, 18 et ss.; I Reg. xi, 2 et ss. Le fait est d'autant plus remarquable, que les femmes n'étaient pas habituellement inscrites dans les généalogies des Juifs. — *Erion* naquit dans le pays de Chanaan, avant que Jacob vint se fixer en Égypte avec sa famille (cf. Gen. xlvii, 12 et ss.). D'autre part, *Naasson* (vers. 4) était le chef de la tribu de Juda au moment de la sortie d'Égypte (cf. Num. i, 1 et I Par. ii, 10). Il suit de là que la liste compte seulement trois générations pour les quatre cents ans et plus que dura le séjour des Hébreux en Égypte (cf. Ex. xii, 40; Act. vii, 6, etc.). Quelques anneaux intermédiaires auront donc été volontairement omis ici. De même dans le livre de Ruth et I Par. S'il en est ainsi, le verbe *genuit* serait employé dans le sens large qu'il a souvent en hébreu. Cf. Gen. xlvii, 15, etc. — *Booz* (vers. 5). Le mariage de Salmon avec Rahab n'est pas mentionné ailleurs dans la Bible; mais la tradition juive en parle d'une façon très expresse. Il eut lieu sans doute peu après la prise de Jéricho par Josué. Or il s'écoula plus de trois cent cinquante années entre cet événement et la naissance de David, période évidemment bien considérable pour quatre générations. Il est donc vraisemblable qu'en cet endroit encore la liste a passé plusieurs noms sous silence. — *Jesse*. Son vrai nom était *Isai*, et c'est à peu près sous cette forme (« Isai ») que saint Jérôme le cite parfois dans la Vulgate. Cf. Ruth, iv,

17, 22; I Reg. xvi, 1, etc. « Jesse » vient de *Ἰεσσαί* des LXX. — *David regem*. Ici et au vers. 6, le titre de roi est ajouté d'une manière solennelle au nom de David, afin de relever une circonstance glorieuse qui se produisit alors pour la race du Messie; avec ce prince elle devint une race royale.

6-11. De David à la captivité de Babylone. Cf. I Par. iii, 10 et ss. — *Asa*. Quelques manuscrits et versions lisent *Ἀσάφ*, faute évidente pour *Ἀσά*. — *Joram... Ozias* (vers. 8). En réalité Joram ne fut pas le père, mais le trisaïeul d'Ozias; car trois noms, ceux des rois Ochozias, Joas et Amasias, ont été omis ici dans la table généalogique. Cf. IV Reg. viii, 24 et xii, 21; I Par. iii, 11-12. Cette omission n'est nullement due à une inadvertance; elle a été volontaire de la part de l'évangéliste, ou de l'auteur du document primitif, qui désirait réduire à quatorze le nombre des générations entre David et l'exil (voyez le vers. 17 et les notes). Si ces trois rois ont été mis de côté, de préférence à d'autres, c'est parce qu'ils étaient les descendants immédiats de l'infâme Athalie, femme de Joram, et fille de l'impie Achab, dont les fils avaient été maudits jusqu'à la quatrième génération. Cf. III Reg. xxi, 21. — *Amon* (vers. 10). Le grec dit à tort, deux fois de suite : *Ἀμών*. Quelques manuscrits ont cependant *Ἀμών*. — *Jechoniam et fratres...* (vers. 11). D'après I Par. iii, 15-16, Jéchonias était en réalité fils de Joakim et petit-fils de Josias. De plus, il n'a pas eu de frère. Le verbe *genuit* est donc pris dans le sens large, comme dans plusieurs des versets qui précèdent. Il en est de même du mot « fratres », qui désigne ici les frères de Josias, les oncles de Jéchonias. Ceux-ci sont mentionnés, comme plus haut ceux de Juda, pour un motif spécial : la royauté juive prit fin avec les descendants immédiats de Josias, qui furent emmenés en exil. — *In* (dans

frères, au temps de la déportation à Babylone.

12. Et après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel; Salathiel engendra Zorobabel;

13. Zorobabel engendra Abiud; Abiud engendra Éliacim; Éliacim engendra Azor;

14. Azor engendra Sadoc; Sadoc engendra Achim; Achim engendra Éliud;

15. Éliud engendra Éléazar; Éléazar engendra Mathan; Mathan engendra Jacob;

16. Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.

fratres ejus in transmigratione Babylo-
nis.

12. Et post transmigrationem Baby-
lonis, Jechonias genuit Salathiel. Sath-
thiel autem genuit Zorobabel.

13. Zorobabel autem genuit Abiud.
Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim
autem genuit Azor.

14. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc
autem genuit Achim. Achim autem ge-
nuit Eliud.

15. Eliud autem genuit Eleazar. Elea-
zar autem genuit Mathan. Mathan autem
genuit Jacob.

16. Jacob autem genuit Joseph, virum
Marie, de qua natus est Jesus, qui vo-
catur Christus.

le grec : ἐπί, au temps de) *transmigratione*. Locution à prendre également dans le sens large, car Josias mourut en 610, et la déportation des Juifs en Chaldée, commencée en 606 ou 605, ne se termina guère qu'en 585. Jéchonias est le premier des rois Juifs qui fut emmené en exil par les Chaldéens. Cf. IV Reg. xxiv, 15. Il demeura en prison pendant trente-sept ans; Évilnéradach l'en fit sortir et le combla d'honneurs, tout en le gardant à Babylone. Cf. IV Reg. xxv, 27 et ss. Un peu d'espoir fut ainsi rendu à Israël.

12-16. Les ancêtres de Jésus depuis la fin de la captivité. — *Post transmigrationem*. Non pas quand l'exil eut pris fin, car il est certain que Zorobabel naquit pendant la captivité de Babylone. Le sens est donc : après le fait de la déportation, pendant l'exil. — *Zorobabel* s'illustra en ramenant en Judée une première troupe de Juifs, qui habitèrent la Chaldée peu après la promulgation du décret de Cyrus mettant fin à la captivité. Esdr. 8, 2 et Agg. 1, 1, il est aussi nommé fils de Salathiel. Cependant, d'après I Par. iii, 17-19, il avait Phadaïa pour père, et il n'était que le neveu de Salathiel. C'est que, vraisemblablement, un mariage dit de lévirat avait eu lieu entre Phadaïa et la veuve de Salathiel morte sans enfants : de la sorte, Zorobabel était vraiment le fils légal de Salathiel. Voyez Deut. xxv, 6-10, et le commentaire. — *Abiud* (vers. 13). A partir de ce nom jusqu'à celui de saint Joseph, nous ne trouvons plus que des personnages inconnus, qui ne sont pas cités dans l'Ancien Testament. La race du Christ devint alors humble et pauvre, comme le montre la situation si modeste de saint Joseph. Le glorieux arbre de Jessé n'est plus qu'un « tronc inutile » ; mais il va reverdir et prendre une nouvelle vigueur avec le Messie. Cf. Is. liii, 2. I Par. iii, 19 et ss., plusieurs fils de Zorobabel sont mentionnés, mais aucun du nom d'Abiud. Saint Matthieu a puisé son renseignement dans la tradition juive. — *Jacob genuit Joseph* (vers. 16). D'après la table généalogique du troisième évangile, Joseph aurait été fils d'Héli. Pour la solution de cette difficulté, voyez la note de Luc. iii, 23. — *Maria*. Dans la traduction

grecque du premier évangile, la forme habituelle de ce nom béni est Μαρία; mais on lit parfois Μαριάμ, qui se rapproche davantage de l'hébreu *Miriam* (cf. Ex. xv, 20; I Par. iv, 17). Sa signification est incertaine, quoiqu'on en ait donné de nombreuses étymologies depuis les temps anciens jusqu'à nous. Voyez notre grand commentaire, h. l. — *De qua natus est*. Remarquez le changement de la formule, au lieu de « genuit ». Dans cet endroit, l'évangéliste insiste sur le fait de la naissance virginale de Jésus. Comp. les vers. 18 et 20. La mère du Sauveur était l'épouse de Joseph, mais celui-ci ne fut pas le père du Messie. Ce trait nous amène à signaler une autre



Maria et l'enfant Jésus.
(144; res une ressus. an. 144).

difficulté importante. La généalogie citée par saint Matthieu est celle de saint Joseph; comment peut-elle être celle de Jésus? On peut donner plusieurs réponses : 1° Chez les Juifs, c'était un principe que les femmes ne comptaient pas dans les listes de ce genre. 2° Selon saint Paul (cf. Rom. 1, 3, etc.), comme suivant la tradition, la sainte Vierge appartenait aussi à la race de David et était la proche parente de Joseph; les ancêtres de son chaste époux étaient donc pareillement les siens. 3° Saint Joseph, en sa qua-

17. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim; et a David usque ad transmigracionem Babylonis, generationes quatuordecim; et a transmigracione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.

18. Christi autem generatio sic erat. Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.

19. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.

17. En tout donc, depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations; et depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, quatorze générations; et depuis la déportation à Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

18. Or la naissance du Christ eut lieu ainsi. Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils habitassent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit saint.

19. Mais Joseph, son époux, étant un homme juste, et ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

lité d'époux de Marie, était le père légal de Notre-Seigneur Jésus-Christ; dans un document généalogique, il était donc traité comme le père proprement dit. Ce qui est certain, c'est que saint Matthieu, pour démontrer que Jésus était le Messie, devait prouver qu'il était l'héritier légal de David; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'intermédiaire de saint Joseph. Voyez notre grand commentaire, p. 40.

3° Récapitulation. I, 17.

17. Division de la table généalogique en trois groupes de quatorze ancêtres. — *Omnes itaque...* Non pas toutes les générations absolument, mais celles qui ont été signalées dans la liste. Les Juifs aimaient à faire des groupements de ce genre dans leurs tables généalogiques, quitte à sacrifier quelques noms, comme l'a fait plus haut notre évangéliste ou son document, pour rendre la symétrie parfaite. Saint Matthieu prend pour base du sien trois grandes époques de l'histoire juive: d'Abraham au règne de David (période des patriarches et des juges); de David à l'exil (période des rois); de l'exil à Jésus-Christ (période des simples descendants royaux). — *Quatuordecim*. C.-à-d. 2×7 , ou deux fois le nombre sacré. — *A transmigracione... quatuordecim*. Cette fois, le calcul paraît inexact; car à première vue nous ne trouvons que treize générations, et déjà Porphyre faisait cette objection aux premiers chrétiens. Voyez saint Jérôme, *in Dan*. Il existe trois solutions principales de cette difficulté: 1° Au vers. 11, ce serait par suite d'une erreur que nous lisons aujourd'hui le nom de Jechonias; il faudrait celui de son père Joakim (voyez la note du vers. 10). Quelques manuscrits et versions ont, en effet, la variante $\tau\omicron\upsilon$ Ioxakim . Cette hypothèse est inadmissible, puisque Joakim ne fut pas emmené en captivité. Peut-être son nom a-t-il été omis parce qu'il tenait son titre de roi du pharaon égyptien, et que le pays demeura sous le joug étranger durant son règne. Cf. IV Reg. xviv, 1 et ss. 2° Un nom aurait été oublié par la faute d'un copiste. La chose serait possible en soi, les personnages de la troisième série étant pour la plupart inconnus à l'histoire; mais les manuscrits sont unanimes contre ce sentiment. 3° Jechonias doit être

compté deux fois: une fois dans la seconde catégorie, parce qu'il termine la période des rois, et une fois dans la troisième, parce qu'il ouvre celle des simples descendants royaux. Cette opinion est certainement la meilleure de toutes.

§ II. — *Quelques récits relatifs à l'enfance et à la vie cachée du Sauveur*. I, 18 — II, 24.

1° L'origine divine du Messie. I, 18-25.

18. Marie conçoit le Christ d'une manière toute virginale. L'évangéliste va développer les mots « *de qua natus est Jesus* » du vers. 16. — *Christi autem...* Transition et introduction. Le nom du Christ est mis en avant d'une manière emphatique. — *Sic*: ainsi qu'il va être raconté. — *Desponsata*. Le verbe $\mu\upsilon\eta\sigma\tau\epsilon\lambda\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$ peut désigner aussi bien le mariage que les simples fiançailles. Le contexte montre (voyez les vers. 20^b et 24) qu'on doit lui donner ici le second sens, comme l'a fait la Vulgate. Comp. Luc. I, 27. — *Antequam convenirent*. C.-à-d.: avant qu'ils habitassent ensemble dans une même maison, à la manière des époux; par conséquent, avant leur mariage. — *Inventa est...* Sa grossesse devint manifeste à saint Joseph. Le narrateur se hâte de dire que cette conception était l'œuvre virginale et divine de l'Esprit-Saint: *de Spiritu sancto*. Cf. Luc. I, 26-38.

19-24. Angoisses de saint Joseph; il est rassuré par un ange et épouse Marie. — *Vir ejus*. En réalité, son fiancé, d'après ce qui vient d'être dit. Mais l'écrivain sacré se place au point de vue de l'avenir (Celui qui devait être bientôt l'époux de Marie); ou bien, il parle selon la coutume des Juifs, qui, à part la cohabitation, regardaient les fiancés comme de vrais époux. En effet, chez les Israélites, les fiançailles ayant un caractère juridique, il fallait un acte officiel de répudiation pour les rompre. — *Justus*. C.-à-d. saint, spécialement en ce qui concernait l'obéissance rigoureuse à la loi. Cf. Luc. I, 6. En qualité de juste, Joseph ne pouvait pas épouser sa fiancée, dont il était en droit, d'après les apparences, de soupçonner la vertu; mais il était tenu de la répudier (*dimittere*). Toutefois il se proposait d'agir avec la plus grande délicatesse: *et nollet...* — *Traducere*. $\Pi\alpha\rho\alpha\delta\epsilon\iota\gamma\mu\alpha\tau\iota\sigma\alpha\iota$:

20. Et comme il y pensait, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton épouse; car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; car il sauvera son peuple de ses péchés.

22. Or tout cela arriva pour que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes :

23. Voici, la vierge concevra, et elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel; ce qui signifie : Dieu avec nous.

24. Joseph, réveillé de son sommeil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit son épouse avec lui.

25. Et il ne l'avait point connue quand

20. Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam; quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

21. Pariet autem filium, et vocabitur nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

22. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam, dicentem :

23. Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel; quod est interpretatum : Nobiscum Deus.

24. Exsurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.

25. Et non cognoscebat eam donec

couvrir Marie de honte, en dévoilant devant les tribunaux sa faute supposée. Cf. Deut. xxii, 23. — *Occulte*. Sans jugement, d'une manière toute privée. Moins bien, selon d'autres : avec une lettre de divorce qui ne mentionnerait pas le motif de la séparation. Marie, cependant, demeurerait silencieuse; mais son secret était celui de Dieu, et elle attendait qu'il le révélât lui-même. Quelle preuve, en dehors de la sainteté de sa vie, pouvait-elle d'ailleurs apporter du miracle qui s'était accompli en elle? Mais voici que le Seigneur daigne se charger de rassurer le juste Joseph : *hæc autem...* (vers. 20). — *Ecce* (עֵינֶיךָ). Particule aimée de saint Matthieu, qui l'emploie plus de soixante fois, d'ordinaire pour mettre en relief des faits matériels et extraordinaires. Elle correspond à l'hébreu *hinneh*. — *Angelus*. Sans article dans le grec : un ange du Seigneur. — *In somnis*. D'après le grec : « secundum somnium, » en songe; durant son sommeil. Dieu avait eu plusieurs fois recours à ce mode de révélation sous l'Ancien Testament. Cf. Gen. xx, 3; xxviii, 12; xxxi, 24, etc. — *Fili David*. Joseph était alors l'héritier principal de David. Voyez le vers. 16. — *Accipere*. C.-à-d., prendre chez lui, dans le sens d'épouser. — *Quod enim...* Parole qui suffisait pour calmer tous les doutes de Joseph. Sur l'emploi du neutre, voyez Luc. i, 35^b et le commentaire. — *Pariet...* (vers. 21). Ce verset et les deux suivants développent les mots « quod enim... ». — *Vocabitur Jesum*. En hébreu, *Yhōshua'* d'après la forme complète du nom (cf. Ex. xxiv, 13), ou *Yhōshua'*; d'après la forme abrégée (cf. Neh. vii, 7). C.-à-d. : salut de Jéhovah. — *Ipsæ* (pron. très accentué : car c'est lui qui...) *enim...* Motif pour lequel le Fils de Dieu et de Marie devait recevoir cette appellation significative. — *Salvum faciet...* Non toutefois, selon les espérances grossières trop répandues alors, en déliant les Juifs du joug de Rome; mais en les libérant de l'esclavage du péché : *a peccatis...* (grec au pluriel, parce que « populus » est un

nom collectif). — *Populum suum* : Israël, prédestiné depuis longtemps à être le peuple du Messie. Cf. Rom. i, 16, etc. — *Hoc autem...* (verset 22). Cette réflexion ne fait point partie de l'allocution de l'ange; elle provient de l'évangéliste lui-même, qui a coutume, ainsi qu'il a été dit dans l'Introd. (p. 18), d'insister sur le parfait accomplissement des oracles messianiques de l'Ancien Testament par Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Totum* : tout ce qui a été raconté dans les vers. 18-21. — *Ut adimpleretur*. La conjonction *ut* doit se traduire par « afin que », et non par « de sorte que ». Saint Matthieu ne se propose pas de signaler une simple coïncidence plus ou moins frappante entre les événements et la prophétie qu'il va citer, mais une réalisation directe, divinement voulue, de l'oracle par les faits, « un rapport de causalité » très réel. En inspirant à son prophète le magnifique oracle de l'*Almah*, Dieu avait immédiatement en vue la naissance virginale de son Christ. — *Per prophetam*. Comp. Is. vii, 14 et le commentaire. Voyez aussi nos *Essais d'exégèse*, p. 1-99. Saint Matthieu fait la citation d'une manière exacte, mais un peu libre; il ne suit littéralement ni le texte hébreu ni les LXX, quoiqu'il se rapproche davantage de ces derniers. — *Virgo* (vers. 23). Η παρθένος; avec l'article, comme dans l'hébreu (*hā-'almah*) : la vierge par excellence, placée par Dieu devant le regard intérieur du prophète. — *Vocabunt*. D'après l'hébr. elle appellera. — *Emmanuel*. Hébr. : *'Immānu-'El*. Nom symbolique, destiné à montrer que le fils de la vierge devait être le gage d'une protection toute divine. — Les mots *quod enim...* ont été évidemment ajoutés par le narrateur. — *Exsurgens...* (vers. 24). Prompte obéissance de saint Joseph. — *Accipit conjugem...* C.-à-d. qu'il épousa. Comp. le verset 20 et la note. C'est donc seulement alors, d'après l'opinion la plus probable, qu'eut lieu le mariage proprement dit de Marie et de Joseph.

25. Noces du Messie. — *Non cognoscebat...*

peperit filium suum primogenitum; et vocavit nomen ejus Jesum.

elle enfanta son fils premier-né, auquel il donna le nom de Jésus.

CHAPITRE II

1. Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehém Juda, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam.

2. dicentes : Ubi est qui natus est rex

1. Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des Mages d'Orient vinrent à Jérusalem,

2. disant : Où est le roi des Juifs, qui

L'auteur inspiré ne manque aucune occasion d'affirmer que Marie enfanta le Messie sans cesser d'être vierge. Ici il y avait quelque nécessité de le faire, puisque son mariage vient d'être mentionné. — L'emploi de la formule *donec...* n'indique nullement que Marie devint une épouse ordinaire après la naissance de Jésus. Comme le disait déjà saint Jérôme, cette formule marque simplement ce qui se passa jusqu'à la date énoncée, sans exprimer qu'il y eut ensuite un changement. C'est une manière de parler tout hébraïque. Cf. xxii, 29; xxviii, 20; Gen. viii, 7; Num. xx, 17; I Tim. iv, 13, etc. — L'adjectif *primogenitum* n'a pas été mis moins à profit que la conjonction « donec » par les adversaires de la virginité perpétuelle de Marie; mais c'est aussi une locution hébraïque, synonyme de « l'aîné des enfants », qui désigne le premier-né, même lorsqu'il n'y a pas d'autres enfants après lui. Cf. Ex. xiii, 2; xxxiv, 19-20; Num. xviii, 15. Nous verrons plus loin (cf. xiii, 55 et le commentaire) que les « frères » et les « sœurs » de Jésus n'étaient que des cousins et des cousines.

2° L'adoration des Mages. II, 1-12.

Chose remarquable : c'est saint Matthieu, écrivant plus spécialement pour les Juifs, qui nous montre ces païens auprès de la crèche, et c'est saint Luc, écrivant surtout pour les Grecs convertis, qui raconte la visite des bergers de Bethléem à l'étable. Les Mages furent « les prémisses de la gentilité » (saint Augustin), de même que les bergers avaient été les prémisses du judaïsme.

CHAP. II. — 1-2. Les Mages viennent à Jérusalem et s'informent du lieu où était né le roi des Juifs. — *Natus esset*. Le premier évangéliste se borne à signaler brièvement ce fait, qui sera développé par le troisième. Cf. Luc. ii, 1-20. — *Bethlehém* (hébr. : *Beth-éhem*, maison du pain) était une bourgade située à environ deux heures au sud de Jérusalem (*Atlas géogr.*, pl. X, XVI). David l'avait renoncée célèbre. Cf. I Reg. xvi, 1 et ss., etc. Le Messie devait l'illustrer davantage encore. Voyez les vers. 5 et 6. Le mot *Judæ* est ajouté par le narrateur, pour la distinguer du village de même nom situé dans la tribu de Zabulon. Cf. Jos. xix, 15. Elle faisait donc partie de la tribu de Juda. Cf. Jud. xvii, 7 et ss. — *In diebus* (hébraïsme : *sous le règne*) *Herodis*. Il s'agit d'Hérode le Grand, qui régna sur la

plus grande partie de la Palestine, entre les années 714-750 de Rome (40-4 av. J.-C.). C'est tout à fait vers la fin du gouvernement de ce prince que Jésus naquit à Bethléem. — *Ecce... venerunt*. Peu de temps après Noël, ainsi qu'il résulte du texte même, du contexte et de la tradition la plus autorisée. Voyez, dans le commentaire du troisième évangile, la note qui précède II, 22. — *Magi*. Dans le grec : *μάγοι*; en hébreu, *mágin*. Mot d'origine indo-germanique, de la racine *mag*, grand. Au début, les mages furent des prêtres astrologues, chez les Chaldéens, les Perses et les Medes (cf. Jer. xxxix, 3; Dan. i, 20; ii, 2, etc.); puis le nom se généralisa pour désigner les savants, spécialement ceux qui s'occupaient de sciences occultes, d'astrologie, etc. Et tel est ici le sens. — *Ab oriente*. *Ἄπο ἀνατολῶν*, au pluriel : des régions situées à l'est. Locution très générale, qui peut désigner l'Arabie, la Babylonie, la Perse, etc. La tradition est aussi très incertaine sur ce point. Clément d'Alex., saint Ephrem, saint Jean Chrys., saint Cyrille d'Alex., sont pour la Perse; saint Jérôme, saint Augustin, etc., pour la Chaldée; saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, pour l'Arabie. C'est peut-être à cause de leur triple présent qu'on a pensé, de très bonne heure, que les mages étaient au nombre de trois, comme les représentent les monuments figurés. Le sentiment d'après lequel ils auraient été rois ne paraît avoir d'autre fondement que l'application mystique qu'on leur fit des passages Ps. lxxvii, 30, 32 et lxxxi, 10; Is. xl, 7 et lx, 3, 10. — *Ubi est... rex...* (vers. 2). Question qui suppose visiblement qu'ils étaient païens et non pas Juifs; elle est remarquable par sa clarté. Ils n'ont pas le moindre doute sur l'existence du roi nouveau-né, et c'est pour lui qu'ils viennent de si loin. La suite de leur langage et l'interprétation officielle du sanhédrin (cf. vers. 4 et ss.) montrent qu'ils ne pensaient pas à un monarque ordinaire, mais au roi idéal, depuis longtemps promis et attendu, qui devait sauver son peuple et toute l'humanité. De quelle manière ils ont appris sa naissance : *vistimus enim...* — *Stellam ejus*. Avec emphase dans le grec : *ἀστὴρ τοῦ ἄστέρου*, « l'étoile qui avait d'étroites relations avec lui, qui le désignait et l'annonçait spécialement, et non une conjonction de planètes, comme on l'a souvent supposé à la suite de Képler. Il est probable

vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3. Or le roi Hérode, l'apprenant, fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

4. Et rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ.

5. Et ils lui dirent : A Bethléem de Juda; car il a été ainsi écrit par le prophète :

6. Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certainement pas le plus petit

Judæorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.

3. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illis.

4. Et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, seiscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

5. At illi dixerunt ei : In Bethleem Judæ; sic enim scriptum est per prophetam :

6. Et tu Bethleem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda;

que cet astre avait été créé tout exprès pour la circonstance, et qu'il consistait en un météore miraculeux, qui flottait dans notre atmosphère, apparaissait et disparaissait selon les intentions divines. C'est l'hypothèse qui cadre le mieux avec le récit; on la trouve déjà dans les écrits de saint Ignace martyr (*Ep. ad Eph.*), qui, il est vrai, ajoute quelques détails assez légers. Admirez la sagesse de Dieu, qui avertit des astronomes au moyen d'un phénomène céleste. — *In Oriente*. Cette fois, le grec emploie aussi le singulier (ἐν τῇ ἀνατολῇ). — *Et venimus*... En même temps qu'il manifestait l'étoile aux Mages,



Les Mages devant Hérode.
(L'adoration des Mages.)

Dieu leur en avait révélé la signification particulière. D'ailleurs, comme le disent Surtone, *Voyg.*, 4, et Taclé, *Hist.*, v. 13 (comp. Josèphe, *Bel. jud.*, vi, 5, 4), tout l'Orient connaissait alors l'attente, on était les Juifs, d'un roi qui leur soumettrait le monde entier. Les Mages virent naturellement chercher dans la capitale juive ce roi, ou du moins des informations à son sujet. — *Adorare eum*. Le grec προσκυνεῖν désigne la prostration par laquelle les Orientaux rendent hommage soit à la divinité, soit aux grands personnages. Cf. vers. 11; Gen. xxiii, 7; xlii, 6, etc. (*Atl. archéol.*, pl. lxxix, fig. 4, 9; pl. xcvi, fig. 7.)

3-6. Hérode réunit les prêtres et les docteurs, pour savoir en quel lieu devait naître le Messie. — *Turbatus est*. Le vieux roi, d'un caractère extrêmement jaloux, ainsi qu'il arrive souvent

aux parvenus, tremble en apprenant l'existence d'un rival. — *Et omnis Jerosolyma*... Les habitants de Jerusalem connaissent la crainte d'Hérode, qui avait déjà versé des flots de sang pour monter et se maintenir sur le trône; ils se mirent donc, eux aussi, à redouter les conséquences probables de cette nouvelle. De plus, beaucoup d'entre eux étaient amis du nouvel ordre de choses; ils s'effrayèrent avec le roi, et comme lui. D'autres, pleins de foi, s'emurèrent dans l'espoir que le Messie venait de faire vraiment son apparition. — *Congregans*... (vers. 4). Il s'agit de naissance et peu au courant des idées religieuses de ses sujets, Hérode convoqua aux côtés les hommes les plus capables par tout de l'éclaircir dans cette circonstance. — *Principes sacerdotum*. C'étaient, croit-on, les chefs des anciennes familles sacerdotales. — *Scribas populi*. Soit les hommes habituellement docteurs de la loi; ils étaient chargés d'interpréter sa législation mosaïque, et remplissaient tout à la fois les fonctions de théologiens et de jurisconsultes. Cf. *Luc.*, *Aut.*, xvii, 6, 2; xviii, 3, 5, etc. Le collège sacerdotal, ou grand tribunal religieux, civil et criminel des Juifs à cette époque, se composait précisément de ces deux classes, auxquelles s'adjoignait celle des anciens ou notables. Or, si n'étant pas mentionnés ici, il n'est pas absolument sûr que l'assemblée ait été convoquée tout entière. — *Ubi Christus*... Détail à noter : les Mages demandent où est né le roi des Juifs; Hérode, ou est né le Messie. Le roi demandait ainsi son vrai sens à la question des savants scribes. — *In Bethleem*... (vers. 5). La réponse était facile, les saints Livres contenant une évaluation formelle sur le point indiqué. — *Per prophetam* : Michée, v, 2 (voyez le commentaire). La citation est faite assez librement d'après l'hébreu et s'écarte des LXX. L'événement dit que Bethléem est trop petite pour compter parmi les villes principales de Juda, mais qu'elle donnera néanmoins le jour au libérateur d'Israël. D'après l'évangéliste, Bethléem n'est pas insignifiante parmi les villes de Juda, puisque celle-ci naîtra le Messie. La pensée est évidemment la même au fond. — *Les parts d'Israël*, c.-à-d. territoire appartenant à Juda, remplissent « Ephrata » du texte original, qui donne le nom primitif de Bethléem. Cf. Gen. xxxv, 16-17. — *Nequaquam minima*... Latote petit non

ex te enim exiet dux, qui regat populum
meum Israel.

7. Tunc Herodes, clam vocatis Magis,
diligenter didicit ab eis tempus stelle
que apparuit eis.

8. Et mittens illos in Bethlehem, dixit :
Ite, et interrogate diligenter de puero ;
et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut
et ego veniens adorem eum.

9. Qui cum audissent regem, abierunt.
Et ecce stella quam viderant in Oriente,
antecebat eos, usque dum veniens sta-
ret supra, ubi erat puer.

10. Videntes autem stellam, gavisi
sunt gaudio magno valde.

11. Et intrantes domum, invenerunt
puerum cum Maria matre ejus, et pro-
cidentes adoraverunt eum ; et apertis
thesauris suis, obtulerunt ei munera,
aurum, thus et myrrham.

12. Et responso accepto in somnis ne

des chefs-lieux de Juda, car c'est de toi
que sortira le chef qui régira Israël mon
peuple.

7. Alors Hérode, ayant appelé secrète-
ment les Mages, s'informa d'eux avec
soin du temps où l'étoile leur était ap-
parue.

8. Puis, les envoyant à Bethléem, il
dit : Allez, informez-vous avec soin
de l'enfant ; et lorsque vous l'aurez trou-
vé, faites-le-moi savoir, afin que moi
aussi j'aie l'adorer.

9. Lorsqu'ils eurent entendu le roi, ils
partirent. Et voici que l'étoile qu'ils
avaient vue en Orient allait devant eux,
jusqu'à ce que, arrivée au-dessus du
lieu où était l'enfant, elle s'arrêta.

10. Or, en voyant l'étoile, ils se ré-
joindrent d'une très grande joie.

11. Et, entrant dans la maison, ils
trouvèrent l'enfant, avec Marie sa mère,
et, se prosternant, ils l'adorèrent ; puis,
ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent
pour présents de l'or, de l'encens et de
la myrrhe.

12. Et ayant reçu en songe l'avertisse-

Ta es très importante. — *In principibus* (ἡγε-
πέται)... Hébr. : parmi les mille de Juda. On
nommait ainsi les subdivisions des tribus ayant
chacune leur chef. Ici encore le sens est donc
le même des deux parts. — *Dux*. Dans le grec :
ἡγεμόνος. C'est à cause de ce mot que saint
Matthieu a transformé les « mille » de l'hébreu
en « princes ». — *Qui regat*. D'après le grec :
Il fera paître. Métaphore très fréquente dans
l'Ancien Testament, pour exprimer l'idée de
gouvernement, surtout de gouvernement pater-
nel et pacifique. Cf. II Reg. v, 2 ; VII, 7, etc.

7-8. Hérode envoie les Mages à Bethléem. —
Tunc : en grec τότε. C'est là encore une des
transitions favorites de saint Matthieu (environ
vingt fois). — *Clam vocatis*... : en secret,
pour dissimuler ses desseins perfides et n'exciter
aucun soupçon. Voilà bien, dans tout le récit,
Hérode tel que nous le connaissons par Josèphe
et les écrivains classiques de l'époque. — *Dili-
genter didicit*. Le prince fourbe et rusé voulait
aussî déterminer approximativement l'âge de
l'enfant, car il pensait que l'étoile s'était mise
à bruler dès le moment de sa naissance. — *In-
terrogate*... Il espérait faire ainsi des Mages ses
propres espions. — *Ut et ego*... C'était le comble
de l'hypercente, pour mieux arriver à ses fins.

9-12. Les Mages auprès de Jésus. — *Abierunt*.
D'après le contexte, il semble qu'ils aient at-
tendu la nuit pour se mettre en chemin. —
Ecce stella... Elle avait disparu avant qu'ils n'ar-
rivassent à Jérusalem. — *Antecebat*... Voyez
les notes du vers. 2^e. — *Gaudio magno* (vers. 10).
Dans la réapparition de l'étoile, les Mages virent
une confirmation toute divine du renseignement

qu'ils venaient de recevoir. — *Domum* (vers. 11).
Ce mot peut fort bien désigner, dans un sens
large, l'étable où était né Jésus d'après saint
Luc. II, 7. C'est le sentiment de saint Justin,
c. *Tryph.*, 78 ; de saint Jean Chrys., de saint
Aug., etc. Mais il est mieux peut-être de l'in-
terpréter au propre, et de supposer que, quelques
jours après le recensement, la sainte Famille
trouva aisément une maison pour se loger. —
Invenerunt. On lit εἶδον, « viderunt, » dans la
plupart des manuscrits et versions. — *Proci-
dentes*... La vue de l'humble enfant et de sa
mère si pauvre ne troubla pas leur foi. — *The-
sauris* : les réceptacles dans lesquels leurs objets
précieux étaient renfermés. — *Obtulerunt*... :
pour rendre hommage au roi des Juifs. En
Orient, on ne se présente jamais devant un
grand personnage sans lui offrir quelques ca-
deaux. Cf. Gen. XLIII, 11 ; I Reg. x, 27 ; III Reg.
x, 2, etc. — *Munera*. Présents symboliques,
qui comptaient parmi les meilleures productions
de l'Orient. L'encens et la myrrhe sont des
gommés parfumées, qu'exsudent deux arbres de
la famille des Burséracées. Voyez Ex. xxx, 23 ;
Ps. XLIV, 9 ; Cant. v, 5 ; Is. LX, 6, etc. ; l'*Atl.
d'hist. nat.*, pl. xxxii, fig. 7 ; pl. xxxiv, fig. 4, etc.
D'après l'opinion la plus communément admise
par les anciens auteurs, c'est au Dieu que les
Mages auraient offert l'encens, l'or au roi, la
myrrhe à l'homme. — *Responso accepto* (vers. 12).
Ἐρηματισθέντες : avertis par un divin oracle.
Cf. vers. 22 ; Luc. II, 26, etc., d'après le texte
grec. — *In somnis*. Voyez I, 20^a et les notes.
— *Ne redirent ad*... Il ne fallait pas qu'ils ser-
vissent d'instruments inconscients aux projets

ment de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils revinrent par un autre chemin dans leur pays.

13. Lorsqu'ils furent partis, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte, et restes-y jusqu'à ce que je te parle; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Égypte.

15. Et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : J'ai rappelé mon fils d'Égypte.

16. Alors Hérode, voyant qu'il avait

redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum; et esto ibi usque dum dicam tibi; futurum est enim ut Herodes querat puerum ad perdendum eum.

14. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.

15. Et erat ibi usque ad obitum Herodis, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.

16. Tunc Herodes, videns quoniam il-

sanguinaires d'Hérode. — *Reversi sunt.* Dans le grec : ἀναχωρεῖν, s'éloigner. Saint Matthieu emploie assez souvent ce verbe pour marquer qu'on fuit un danger. Cf. vers. 14, 22; iv, 12; xii, 15; xiv, 13, etc.

3° La fuite en Égypte. II, 13-15.

13. Avertissement donné à saint Joseph. — *Cum recessissent, ecce...* Cette locution indique qu'il n'y eut pas d'intervalle entre le départ des Mages et la fuite en Égypte. — *In Ægyptum.* C'est cette contrée qui était la plus rapprochée du sud de la Judée. Là Hérode ne pourrait absolument rien contre Jésus, et des Juifs nombreux y avaient déjà trouvé un refuge contre sa tyrannie. — L'ordre donné par l'ange est motivé : *futurum est...* Dans le grec : Car Hérode est sur le point de chercher...

14-15. La sainte Famille se réfugie en Égypte. — *Qui consurgens.* Nouvel exemple de la parfaite obéissance de Joseph. Cf. vers. 21; i, 24. — *Puerum et matrem...* Ici, comme au vers. 13, cette formule indique clairement que saint Joseph n'était que le père adoptif de l'enfant Jésus. — *Secessit...* : sans doute en suivant le chemin qui longeait la Méditerranée (*Att. géogr.*, pl. iv, xvii). Il fallait environ dix jours de marche pour aller de Bethléem à la frontière égyptienne. — *Ad obitum...* (vers. 15). Hérode mourut en d'atroces souffrances, au commencement d'avril de l'année 750 de Rome, âgé de soixante-dix ans. Cf. *Jos., Ant.*, xvii, 6, 5; *Bell. jud.*, i, 33, 1. D'après l'opinion la plus probable, Jésus était né quelques mois seulement avant cette date. Le séjour de la sainte Famille en Égypte dut

être d'assez courte durée; c'est sans raison suffisante qu'on l'a parfois prolongé de plusieurs années. — *Ut adimpleretur...* Comme plus haut, i, 22 (voyez les notes). — *Dicentem.* Cette fois, saint Matthieu cite exactement l'oracle d'après l'hébreu. Osée, xi, 1, auquel cette prédiction est empruntée, voulait parler directement des Hébreux et de la sortie d'Égypte. C'est Israël qui est appelé « fils de Dieu » d'une manière figurée, parce qu'il était l'enfant de prédilection du Seigneur (cf. Ex. iv, 22; Is. i, 2; Jer. xxxi, 20, etc.). Mais la nation théocratique était un type du Messie, et ce qui s'était passé pour le fils improprement dit de Jehovah devait avoir lieu aussi pour son vrai Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° Le massacre des Innocents. II, 16-18.

16-18. Colère et cruauté d'Hérode. — *Mittens esset.* C'est ainsi que le vieux roi, trompé dans son attente, traduisit le départ précipité des



Massacre des saints Innocents. (D'après un ivoire du 7^e siècle.)

Mages : il pensa qu'ils avaient voulu se mesurer de lui. — *Mittens occidit* (hébraïsme). Totaux barbares, mais en parfaite conformité avec la vue d'Hérode, ce prince n'ayant épargné ni sa propre femme, ni ses fils, ni ses amis, et même ses ennemis. Cf. *Jos., Ant.*, xviii, 15. — *Quosdam pueros.* On a calculé que les enfants ainsi épargnés ne devaient être qu'en petit nombre, la ville

Jesus esset a Magis, iratus est valde; et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethlehém, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis.

17. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem :

18. Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

19. Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto.

20. dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel; defuncti sunt enim qui querebant animam pueri.

21. Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus, et venit in terram Israel.

22. Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo,

été joué par les Mages, entra dans une grande colère; et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans tous ses environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis auprès des Mages.

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie, en ces termes :

18. Une voix a été entendue à Rama, des pleurs et de grandes lamentations; c'est Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19. Mais Hérode étant mort, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte,

20. et dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et va dans le pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts.

21. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et vint dans le pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archélaüs régnaient en Judée, à la place d'Hérode

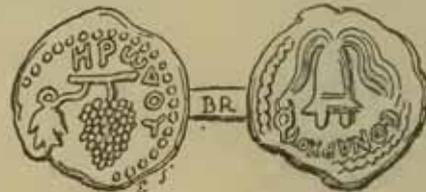
étant si petite. Le silence de Joseph sur ce fait n'a donc rien de surprenant. — *A bimatu*. Le tyran dépassa de beaucoup le temps fixé par les Mages (cf. vers. 7^b), pour être plus sûr d'arriver à ses fins. L'emploi du mot « bimatus » ne signifie donc pas que Jésus était alors âgé d'environ deux ans, comme l'ont pensé quelques interprètes. On ne comprendrait guère que les Mages eussent attendu si longtemps pour venir l'adorer. — *Tunc adimpletum...* (vers. 17). Formule identique pour le fond à celles du vers. 15 et de I, 22. — *Per Jeremiam*. Cf. Jer. xxxi, 15, et le commentaire. Précédemment, saint Matthieu n'avait pas nommé les auteurs des oracles cités. — *Vox...* (vers. 18). La citation est faite librement d'après l'hébreu. Jérémie décrit la douleur d'une mère à laquelle on avait ravi ses enfants. Vouluant peindre sous de vives couleurs le malheur qui avait frappé les Juifs au moment de la prise de Jérusalem par les Chaldéens et de la déportation des habitants de Babylone, il suppose, par une figure saisissante, que Rachel, mère de Benjamin, était sortie de sa tombe des environs de Bethléem, et était venue pousser des cris de douleur pour marquer sa compassion. Saint Matthieu, divinement inspiré, voit dans cet incident no autre type, réalisé durant l'enfance du Messie. — *Rama*. Au nord d'Her-Ram, à deux heures au nord de Jérusalem, sur l'ancien territoire de Benjamin. Les Juifs qui devaient être déportés de Chaldée y avaient été rassemblés. Cf. Jer. xl, 1. — Les mots *ploratus et ululatus...* sont une apposition au substantif *vox* ?, qu'ils déterminent. — *Rachel...* : seconde apposition, encore plus précise.

6° La sainte Famille quitte l'Égypte et revient

à Nazareth, où elle se fixe définitivement. II, 19-23.

19-21. Départ d'Égypte, sur un nouvel avertissement divin. — *Defuncto...* Voyez la note du vers. 15^a. — *Apparuit...* : pour la troisième fois. Comp. le vers. 13 et I, 20. — *In terram Israel* (vers. 20). Expression très générale : le territoire de la nation sainte, par opposition à l'Égypte. — *Defuncti sunt...* Cf. Ex. iv, 19, dont ce passage est un écho. Pluriel de catégorie, pour dire d'une manière plus expressive qu'en même temps qu'Hérode avaient disparu tous ceux qui pouvaient persécuter le divin Enfant.

22-23. Joseph et Marie s'établissent à Nazareth. — *Archelaus*. C'était un des fils d'Hérode le Grand. Il gouverna la Judée, la Samarie et l'Idumée pendant environ neuf ans (de 750 à 759 de Rome), avec le titre d'ethnarque (cf. I Mach.



Monnaie d'Hérode Archélaüs.

xiv, 47, et les notes). Voyez Jos., *Ant.*, xvii, 8, 1, etc. — *Timuit...* En effet, ce prince était, lui aussi, dur et cruel, à tel point que l'empereur Auguste dut le destituer pour le bannir à Vienne, dans les Gaules, où il mourut. Son territoire fut alors incorporé à l'empire romain. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 3, 2. — *Admonitus...* : pour



Nazareth. (D'après une photographie.)

timuit illo ire; et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.

23. Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetas: Quoniam Nazaræus vocabitur.

son père, il craignit d'y aller; et, averti en songe, il se retira dans la province de Galilée.

23. Et il vint habiter dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par les prophètes: Il sera appelé Nazaréen.

CHAPITRE III

1. In diebus autem illis, venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ,

2. et dicens: Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

3. Hic est enim qui dictus est per

1. En ces jours-là, Jean-Baptiste vint, prêchant dans le désert de Judée,

2. et disant: Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.

3. C'est lui qui a été désigné par le

la quatrième fois. — *In partes Galilææ.* C'est Hérode Antipas, autre fils d'Hérode le Grand, prince au caractère assez doux, qui administrait cette province depuis la mort de son père. — *Nazareth* (vers. 23). Sur cette petite ville, voyez Luc. 1, 26, et le commentaire. — *Per prophetas.* Le pluriel indique que l'évangéliste n'avait pas cette fois à la pensée un texte spécial, mais tout un ensemble de prédictions relatives au Messie. De fait, le Sauveur est à plusieurs reprises désigné par les prophètes comme un *nésér* ou rejeton: appellation qui joue avec celle de Nazareth. Cf. Is. xi, 1; LIII, 2. Ailleurs (Is. iv, 2; Jer. xxiii, 5, et xxxiii, 15; Zach. iii, 8, et vi, 12) il est nommé *šemah*, germe. Dans l'installation de l'enfant Jésus à Nazareth, saint Matthieu voit l'accomplissement de ces oracles: *Quoniam Nazaræus* (Ναζωραῖος)... Ce nom forme un jeu de mots tout à la fois avec *nésér* et Nazareth. Dans les récits évangéliques, Nazareth est regardée comme la patrie de Notre-Seigneur (cf. xiii, 54, 57, etc.), et il est appelé lui-même Jésus de Nazareth (cf. xxi, 11; Joan. 1, 46 et xix, 19, etc.).

SECONDE PARTIE

La vie publique de N.-S. Jésus-Christ.

III, 1 — XX, 34.

PASSANT sous silence toute la vie cachée de Jésus à Nazareth, saint Matthieu conduit directement ses lecteurs au seuil de la vie publique, sur laquelle il s'étendra assez longuement, de concert avec les trois autres évangélistes.

SECTION I. — APPARITION DU PRÉCURSEUR, BAPTÊME ET TÊTIATION DE JÉSUS. III, 1 — IV, 11.

Ce sont là les préliminaires du ministère public du Sauveur.

1° Jean-Baptiste prépare les voies à Jésus. III, 1-12. Comp. Marc. 1, 2-8; Luc. III, 1-18.

CHAP. III. — 1-3. Sommaire de la prédication du précurseur. — *In diebus...* Date très vague,

qui nous reporte au fait antérieur le plus récent: tandis que Jésus était encore à Nazareth. Cf. II, 23. Saint Luc, III, 1-2, la déterminera en termes très précis. — *Joannes.* Voyez Luc. 1, 13 et les notes. — *Baptista.* Surnom donné à Jean par le peuple, à cause du baptême symbolique qu'il administrait. Cf. vers. 6; Jos., *Ant.*, XVIII, 5, 2. — *Prædicans* (κηρύσσων). Locution technique dans le Nouveau Testament, puis dans le langage de l'Église, pour désigner la prédication évangélique. — *In deserto Judææ.* Ce désert formait la partie orientale de la Judée, et s'étendait jusqu'à la mer Morte. Région aride et inhabitée, si ce n'est au printemps, où les nomades font paître leurs troupeaux dans ses maigres herbages (*Att. géogr.*, pl. x). — *Dicens* (vers. 2). Le narrateur indique brièvement le thème général de la prédication de Jean-Baptiste. C'était une exhortation à la pénitence, fortement motivée par l'approche du royaume de Dieu: *Pœnitentiam...* Le mot grec μετανοεῖτε marque une transformation opérée dans l'être le plus intime de l'homme (νοῦς) et se manifestant par des actes. — *Regnum cœlorum.* Expression propre à saint Matthieu sous cette forme (à moins que la leçon βασιλεία τοῦ οὐρανοῦ, Joan. III, 5, ne soit authentique; ce qu'on regarde comme douteux). Les deux autres synoptiques ont à sa place: « regnum Dei » (quatre fois seulement dans saint Matth.). Elle désigne le royaume que devait fonder le Messie, et ce royaume est ainsi nommé, par opposition au royaume de la terre, à cause de sa nature toute céleste et spirituelle. Elle n'est pas employée dans l'Ancien Testament, quoique l'idée qu'elle émet y soit souvent marquée. Voyez Is. xlii, 1 et xlix, 8; Jer. III, 13 et ss.; xxiii, 2 et ss.; Ez. xi, 16 et ss.; xxxiv, 12 et ss.; Os. II, 12 et ss.; Am. ix, 1 et ss.; Mich. II, 12-13; III, 12 et ss., etc.; surtout, Dan. II, 44; VII, 13-14. Ce royaume se nomme aujourd'hui l'Église; à la fin des temps ce sera le royaume des cieux dans le sens strict, durant toute l'éternité. — *Hic est...* (vers. 3). Réflexion par laquelle l'évangéliste légitime l'apparition de



prophète Isaïe, lorsqu'il dit : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

4. Or Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5. Alors Jérusalem, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui;

6. et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés.

7. Mais voyant beaucoup de pharisiens

Isaiam prophetam, dicentem: Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus.

4. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre.

5. Tunc exhibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem;

6. et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

7. Videns autem multos pharisæorum

Jean-Baptiste et sa prédication : déjà l'Ancien Testament avait prédit qu'il serait le précurseur du Messie. — *Per Isaiam...* Voyez Is. XL, 3 et le commentaire. La citation est faite d'après les LXX. — *Vox clamantis...* Directement, ce texte prédit, en termes poétiques et dramatiques, la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Le Seigneur est censé ramener lui-même les déportés, et son héraut ordonne de mettre les routes en état sur son passage (*in deserto*, le vaste désert qui séparait la Chaldée de la Judée; *Atl. géogr.*, pl. VIII). Saint Matthieu et les autres évangélistes (cf. Marc. I, 2; Luc. III, 4-6; Joan. I, 23) appliquent ce texte au précurseur dans un sens typique, mais très réel : en prêchant la pénitence, Jean faisait disparaître les obstacles qui empêchaient la venue du Messie dans les âmes.

4. Sa vie mortifiée. — *Ipse autem...* Du rôle et de la mission de Jean, l'écrivain sacré passe à la description de sa personne. — *Habebat...* Son vêtement consistait en une grossière tunique, dont le tissu était en poils de chameau (*Atl. archéol.*, pl. XLIV, fig. 7), et qu'il relevait à l'aide d'une ceinture de peau : *et zonam...* (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 6, 19, 12). — *Esca autem...* Sa nourriture n'était pas moins sévère. — *Locustæ* : la grosse sauterelle d'Orient, qui forme aujourd'hui encore, cuite à l'eau ou au four, la nourriture des pauvres. Cf. Lev. XI, 22; Pline, *Hist. nat.*, VI, 35; l'*Atlas d'hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 2-6, 8, 9. — *Mel silvestre*. C.-à-d., du miel produit par les abeilles sauvages, dans les creux des arbres et des rochers. Il abonde dans le désert de Juda.

5-6. On accourt de toutes les régions voisines auprès de saint Jean, afin de se faire baptiser par lui. — *Tunc...* Effet merveilleux produit par sa prédication et sa vie mortifiée. — *Exibat...* Saint Matthieu mentionne trois groupes de Juifs qui allaient trouver saint Jean au désert : les habitants de la capitale, ceux de la Judée et ceux des environs du Jourdain. Il est probable que saint Marc, I, 5, indique plus exactement l'ordre dans lequel eut lieu ce concours de peuple : on vint d'abord des environs, puis du reste de la Judée, puis de la capitale, au fur et à mesure que la renommée du précurseur s'étendait davantage. — *Baptizabantur...* (vers. 6). Rite symbolique associé par saint Jean à sa prédication. En plongeant

l'homme tout entier dans l'eau, il figurait la nécessité d'une purification qui devait s'étendre à tout l'être, à l'âme aussi bien qu'aux sens extérieurs. Les Juifs se livraient depuis longtemps à des ablutions et à des lustrations religieuses de ce genre (cf. Lev. XIV, 8; XV, 5, 6, 22, etc.); mais le baptême de Jean s'en distinguait par la confession explicite des péchés dont il était accompagné : *confitebantur...*

7-10. Sévères reproches adressés par saint Jean aux pharisiens et aux sadducéens. Nous avons dans ces lignes un des fragments trop peu nombreux qui nous sont restés de la prédication du précurseur. — *Videns...* Il fallait que l'impression produite par Jean fût bien grande, puisque les pharisiens et les sadducéens eux-mêmes accouraient en foule auprès de lui. C'étaient deux sectes juives alors célèbres, dont l'origine remontait jusqu'à l'époque où les mœurs du paganisme grec tendaient à s'infiltrer dans le judaïsme pour le corrompre. Cf. I Mach. I, 12-16 et le commentaire; II Mach. IV, 7, 9, etc. Les pharisiens, dont le nom signifie « séparés » (*pharisaïm*), s'étaient déclarés les partisans à outrance de la loi mosaïque et de l'observation fidèle, non seulement de ses prescriptions, mais aussi des ordonnances que la tradition y avait ajoutées; ils évitaient avec soin tout ce qui était légalement impur, et plus ou moins imprégné de paganisme. Tout était bien jusque-là; mais peu à peu leur religion était devenue purement extérieure, et comme ils jouissaient précisément à cause de ces pratiques d'une grande influence auprès du peuple, un orgueil démesuré remplissait leurs cœurs. Les récits évangéliques nous permettent de reconstituer très exactement leur caractère. Les sadducéens, grands rivaux des pharisiens, rejetaient les « traditions des anciens » (cf. XV, 2, etc.) et n'admirent que la loi écrite. Ils appartenaient surtout aux classes riches de la nation, et plus spécialement à la classe sacerdotale. A demi sceptiques et athées, sous le rapport dogmatique, jusqu'à nier l'existence des anges et la résurrection (cf. Act. XXIII, 8), ils subordonnaient sans hésiter les choses de la religion aux intérêts politiques et mondains; aussi étaient-ils presque toujours du côté du pouvoir, le gouvernement fût-il entre les mains d'un Hérode ou de Rome. Leur non-renaît, d'après

et sadducæorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira ?

8. Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ.

9. Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

10. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

11. Ego quidem baptizo vos in aqua in pœnitentiam ; qui autem post me venturus est fortior me est, cujus non sum

et de sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence.

9. Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham.

10. Car déjà la cognée est mise à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

11. Moi, je vous baptise dans l'eau, pour la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que

les uns, de *saddiq*, juste ; mieux peut-être, d'après d'autres, du grand prêtre Sadoc, qui vivait au temps de David. Cf. II Reg. VIII, 17 ; XV, 24. Nous trouverons plus tard ces deux partis unis dans leur opposition contre Jésus. Cf. XVI, 1 ; VI, 11-12 ; XXII, 15, 23, etc. — *Ad baptismum*. Vraisemblablement, pour se faire baptiser par saint Jean. Saint Luc, il est vrai, affirme (VII, 30) que les pharisiens ne reçurent pas le baptême de Jean ; mais cette assertion générale n'empêche pas que de nombreuses exceptions purent se produire. Le précurseur adressa une allocution menaçante à ces auditeurs inattendus. — *Progenies...* Apostrophe indignée. Cette locution figurée était aussi usitée dans l'Ancien Testament, pour désigner des hommes méchants et dangereux. Cf. Ps. LVII, 5 ; I, XIV, 29, etc. — *A ventura ira* : la colère qui doit éclater dans le jugement terrible que le Messie portera contre les impies. Cf. Rom. II, 5 ; I Thess. I, 10. La plupart des Juifs se croyaient à l'abri de cette colère, qui ne devait, pensaient-ils, atteindre que les païens ; mais ils se trompèrent grossièrement en cela. En effet, la question *quis demonstravit...* suppose une réponse négative très catégorique : Personne n'a pu vous apprendre à fuir la vengeance divine, et vous la subirez certainement, à moins d'une conversion sincère. — *Facite...* (vers. 8). Du reproche brûlant, Jean passe à l'exhortation. — *Fructum... pœnitentiæ*. Le précurseur nomme ainsi toutes les marques extérieures d'un repentir sincère, spécialement les bonnes œuvres. — *Ne velitis...* (vers. 9). Grec : μή, εἰδέσθε, ne vous imaginez pas que vous puissiez dire. Autre illusion étrange à laquelle s'abandonnaient les Juifs d'alors, et que Jean réfute avec énergie. — *Intra vos*. Ἐν ἑαυτοῖς : en vous-mêmes, au fond de vos cœurs. — *Patrem... Abraham*. Avoir Abraham pour père, c'était appartenir au peuple théocratique, dont ce saint patriarche était le fondateur. Les compatriotes de Jean-Baptiste supposaient donc qu'il suffisait d'être Juif pour être sauvé, le salut ayant été promis à Abraham et à sa race. Cf. Gen. XII, 3, etc. — *Dico... vobis*. Réfutation

solennelle de cette erreur. — *Quoniam potens...* C.-à-d. que Dieu peut, d'un côté, condamner et rejeter les enfants d'Abraham selon la chair, s'ils se montrent indignes de ses grâces, et de l'autre, en vertu de sa toute-puissance créatrice, former de la matière la plus vile (*de lapidibus...*) les pierres si nombreuses à l'endroit où se tenait saint Jean, *istis*) au père des croyants des descendants spirituels qui auront part à la rédemption messianique. Il y a dans cette parole, en même temps qu'une grave menace pour les Juifs, une belle promesse pour les païens, auxquels elle ouvre, à la suite d'oracles multiples de l'Ancien Testament, la porte du royaume des cieux. — *Jam enim...* (vers. 10). Motif pressant de conversion, présenté sous une image saisissante : *securis ad...* Le châtement est imminent. — *Omnis ergo...* Conclusion, qui continue l'image : « il ne suffit pas de faire des démonstrations (plus ou moins sincères) ; il faut des actes, des preuves, des faits. » — *Excidetur... mittetur*. Dans le grec ces verbes sont au temps présent, pour marquer la proximité et la certitude des faits annoncés.

11-12. Témoignage rendu au Messie par le précurseur. — *Ego quidem...* Comparé au futur rédempteur, saint Jean ne joue qu'un rôle secondaire ; cela est manifesté par leur baptême respectif, et aussi par leur situation à l'égard l'un de l'autre. — *In pœnitentiam*. Le baptême du précurseur ne remettait pas les péchés ; il excitait simplement l'esprit de pénitence en ceux qui le recevaient : c'était un rite préparatoire. Le baptême du Christ accordait le pardon (cf. Act. II, 38). — *Qui... post me...* : sous le rapport du temps. Au lieu du futur *venturus*, le grec emploie de nouveau le temps présent, ἐρχόμενος ; le Messie devait se manifester bientôt. — *Cujus non sum...* Détail destiné à mieux faire ressortir la petitesse du précurseur en face du Messie. C'étaient les plus humbles serviteurs qui portaient les chaussures de leurs maîtres. — *In Spiritu... et igne*. Tel est en quelque sorte le double élément du baptême du Messie, par opposition à

moi, et je ne suis pas digne de porter ses sandales. Lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

12. Il a son van dans sa main, et il nettoiera son aire; et il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra pas.

13. Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain, auprès de Jean, pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean l'écartait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi!

15. Mais Jésus, répondant, lui dit : Laisse faire maintenant; car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice. Alors Jean le laissa faire.

16. Or Jésus, ayant été baptisé, sortit

dignus calceamenta portare; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

12. Cujus ventilabrum in manu sua, et permundabit aream suam; et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

13. Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo.

14. Joannes autem prohibebat eum, dicens: Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me!

15. Respondens autem Jesus, dixit ei: Sine modo; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

16. Baptizatus autem Jesus, confestim

ceful du précurseur. L'Esprit-Saint, c'est ici le principe divin et vivifiant qui est communiqué par le baptême chrétien, et la manière dont ce principe agit pour purifier jusqu'au plus intime de l'être humain est comparée à l'action du feu, qui consume les impuretés des métaux eux-mêmes. — *Cujus ventilabrum...* (vers. 12). Figure empruntée aux usages agricoles de l'Orient; elle



Épave de vanneau du blé.
(Aucune peinture.)

représente fort bien la puissance judiciaire du Messie. L'application en est facile. L'humanité est divisée en deux catégories par rapport au jugement final qu'opérera le Christ. Le froment symbolise les bons, que Dieu placera dans le ciel; la paille figure les méchants, qui seront jetés dans les flammes éternelles de l'enfer. Cf. xxv, 46; Is. lxxvi, 24; Marc. ix, 43, 48, etc.

2° Le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. III, 13-17.

C'est le second des trois actes préparatoires à la vie publique de Jésus. Comp. Marc. 1, 2-11; Luc. iii, 21-22. Le récit de saint Matthieu est le plus complet.

13-15. Jésus est baptisé par saint Jean. — *Tunc venit* (παρῆγενετο), au temps présent). Le Messie apparaît à son tour sur la scène: l'heure solennelle dans l'histoire de sa vie et dans l'his-

toire du monde. — *In Jordanem*. Grec: auprès du Jourdain. — *Joannes autem...* (vers. 14). Les importants détails de ce verset et du suivant sont propres à notre évangéliste; saint Marc et saint Luc se bornent à noter brièvement le fait du baptême. — *Prohibebat...* L'imparfait dénote des efforts réitérés, prolongés, pour dissuader Jésus. — *Les mots ego a te... et tu... ad me* (les quatre pronoms sont très accentués) renferment le motif du refus de Jean. Il sentait vivement, d'une part son indignité, de l'autre la sainteté parfaite de Jésus, et il ne pouvait concilier cette dernière avec l'idée d'une cérémonie qui symbolisait la purification morale et la rémission des péchés. — *Et tu venis...* Parole semblable à celle que la mère de Jean avait autrefois adressée à Marie. Cf. Luc. 1, 43. C'est par une révélation spéciale que le précurseur reconnut immédiatement en Jésus le Messie auquel il préparait les voies; puis, au moment même où il le baptisait, l'apparition de la colombe symbolique confirma cette révélation. Cf. Joan. 1, 31, 33. — *Respondens...* (vers. 15). « Réponse aimable, humble, simple et en même temps profonde. » — *Sine modo*, C.-à-d.: Permettez actuellement, pour cette fois. L'adverbe est accentué et oppose l'instant présent à l'avenir: ce n'est qu'en passant que le Christ s'humiliera devant le précurseur, en se faisant baptiser par lui; il reprendra ensuite son vrai rôle. — *A son tour*, Jésus même se demande: *Sic enim...* — *Omnem justitiam*: tout ce qui est juste et saint, tout ce qui répond à la volonté de Dieu. Or il entrera dans le plan divin que le Messie fut baptisé. Ce rite le marquait extérieurement par les péchés, et montrait qu'il devait satisfaire pour eux tous. Accomplir toute justice, ce fut l'œuvre de Jésus depuis son incarnation jusqu'à sa mort. — *Tunc dimisit*. Plutôt, d'après le grec: « *dimisit eum*. » Jean, cessant d'opposer de la résistance, accéda à la demande de Jésus.

16-17. Manifestations surnaturelles qui accompagnèrent le baptême du Christ. Il y en eut deux: l'apparition de la colombe et la voix céleste. —

ascendit de aqua. Et ecce aperti sunt ei caeli; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se.

17. Et ecce vox de caelis, dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

aussitôt hors de l'eau. Et voici que les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendait comme une colombe, et qui vint sur lui.

17. Et voici qu'une voix du ciel disait: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu.

CHAPITRE IV

1. Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.

2. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurivit.

3. Et accedens tentator, dixit ei: Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

1. Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour être tenté par le diable.

2. Et lorsqu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3. Et le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.

Aperti caeli... C.-à-d., semblèrent s'ouvrir. On vit dans le ciel comme une ouverture, par laquelle sortit la divine colombe. Le pronom *et* est à remarquer: c'est spécialement pour Jésus qu'eut lieu ce phénomène. — *Descendentem...* « Pour le Messie, le baptême de l'Esprit-Saint fut associé immédiatement au baptême d'eau. » — *Sicut columbam.* Symbole expressif, qui représentait la paix apportée au monde par Jésus-Christ, comme aimant à le dire les Pères. — *Et ecce...* (vers. 17). Introduction au second phénomène. — *Hic est...* Dans le récit de saint Matthieu, la voix s'adresse au précurseur qui, d'après Joan. 1, 31 et ss., fut témoin de cette manifestation divine; d'après les deux autres synoptiques, elle s'adressa directement à Jésus. — *Filius.* Fils de Dieu dans le sens strict. Cf. 1, 20; Luc. 1, 35; Ps. 11, 7, etc. Les articles du texte grec (*ὁ υἱὸς μου ὁ ἀγαπητός*) soulignent la pensée. — *Mihi complacuit.* Le prétérit désigne un fait permanent. Toute cette parole divine est comme l'écho du célèbre passage d'Isaïe, XLII, 1. Elle proclamait officiellement que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu, et lui promettait l'assistance de son Père pour son ministère public, qui allait commencer.

3. La tentation de Jésus. IV, 1-11.

Cf. Marc. 1, 12-13; Luc. iv, 1-13. Fait vraiment réel et objectif, encore plus extraordinaire et mystérieux que le précédent. Mais il convenait que le Messie, consacré par le rite du baptême, passât par l'épreuve de la tentation; que le second Adam triomphât de Satan, et vengeât ainsi les défaites du premier et de ses descendants. Les trois tentations successives par lesquelles Jésus passa sont comme un abrégé de toutes les nôtres; sa triple victoire est donc pour nous un admirable modèle (cf. Hebr. II, 18; iv, 15).

CHAP. IV. — 1-2. Introduction: conduit au

désert par l'Esprit-Saint, Jésus jeûne pendant quarante jours. — *Ductus est.* Ἀνέχθη, il fut conduit en haut; c.-à-d., dans un district plus élevé que la profonde vallée du Jourdain. — *In desertum.* Voyez III, 1 et les notes. D'après une ancienne tradition, sur la montagne dite actuellement de la Quarantaine, au nord-ouest de Jéricho (*Atl. géogr.*, pl. x, et XII). — *Tentaretur.* Le sens de cette expression (*πειρασθῆναι*) est spécifié dans la suite du récit par les trois tentations particulières que Jésus eut à subir: être porté à accomplir des actes en désaccord avec la volonté de Dieu, être porté au mal. — *Diabolo.* Le prince des démons, Satan. Les LXX traduisent habituellement le nom hébreu *śātān* par ce substantif, qui signifie étymologiquement: le calomniateur. Notez le contraste: par l'Esprit-Saint, par le diable. — *Jejunasset.* Ce jeûne fut absolu, comme le dit formellement saint Luc, iv, 2, et comme il ressort du détail *et noctibus*, propre au premier évangile. — *Esurivit.* Faim d'une extrême violence, la nature reprenant tous ses droits; et telle fut l'occasion de la première tentation.

3-4. Première tentation. — *Accedens.* Détail spécial. Satan se présenta donc visiblement, sous une forme corporelle. — *Tentator.* Le tentateur par excellence, le démon, qui est en effet l'auteur d'un grand nombre des tentations qui assaillent les hommes. Cf. vers. 5, 8, 10, 11; I Par. XI, 1; Job, 1, 9 et ss., etc. — *Si Filius Dei...* Cette formule prouve que le démon connaissait jusqu'à un certain point la nature des relations de Jésus avec Dieu. Il veut en savoir davantage. Par le ton de doute avec lequel il prononça ces mots, il désirait exciter Jésus à manifester par des actes extraordinaires la réalité de son titre de Fils de Dieu. — *Lapides... panes.* Le démon suggérait donc à Notre-Se-

4. Jésus répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

5. Alors le diable le transporta dans la cité sainte, et le plaça sur le haut du temple;

6. et il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : Il a donné des ordres à ses anges à ton sujet, et ils te porteront dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre une pierre.

7. Jésus lui dit : Il est aussi écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.

8. Le diable le transporta encore sur une montagne tout à fait élevée, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

4. Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.

5. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi ;

6. et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum ; scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

7. Ait illi Jesus : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

8. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde ; et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum ;

gnent d'accomplir un miracle pour sa satisfaction personnelle, sans attendre le secours providentiel dont il avait besoin. — *Respondens* (verset 4). Chacun des vigoureux refus de Jésus est présenté sous la forme d'un texte emprunté à la sainte Écriture. Comp. les vers. 7, 10. — *Scriptum est*. Voyez Deut. viii, 3 et le commentaire. La citation a lieu littéralement d'après les LXX. — *Non in solo...*, *sed...* Cette parole fut d'abord adressée aux Hébreux par Moïse, en vue de leur rappeler la manière merveilleuse dont Dieu les avait longtemps nourris, en leur donnant la manne, dans un désert où il n'y avait pas d'aliments suffisants pour tout un peuple. Elle signifie donc tel que la préservation de la vie humaine ne dépend pas uniquement du pain, mais de Dieu et de sa volonté, puisque le Créateur peut conserver l'existence à ses créatures par toutes sortes de moyens. Faire un miracle pour se procurer de la nourriture, c'eût été se délier de lui.

4-7. Seconde tentation. Jésus est poussé à user de son pouvoir d'opérer des miracles pour éblouir le peuple et se faire reconnaître ainsi comme le Messie. — *Assumpsit*. Le grec emploie le présent : *παραλαμβάνει*. De même au vers. 8. Ce verbe, dont la signification littérale est « prendre avec soi » (cf. xvii, 1 ; xxvii, 27), ne dit point par lui-même de quelle manière le démon conduisit Jésus à Jérusalem. D'après quelques interprètes, qui s'appuient sur la variante de saint Luc, « duxit illum », le démon aurait simplement emmené le Sauveur à pied dans la capitale. Mais c'eût été là, ce semble, comme on l'a dit énergiquement, « une comédie incroyable ». Il faut donc admettre, à la suite de la plupart des commentateurs anciens et modernes, que Satan, mettant le comble à son audace, emporta réellement Jésus-Christ à travers les airs, et le déposa au sommet du temple. — *Sanctam civitatem*. On donnait ce nom à Jérusalem, parce qu'elle était le centre de la théocratie et du culte juif. Cf. v, 35 ; xxvii, 53 ; Is. xlviii, 2, etc. —

Pinnaculum (*πτερόγιον*). A la lettre : petite aile. En architecture : pignon, fronton. Il n'est pas possible de déterminer au juste la partie du temple qui était ainsi désignée ; on voit du moins, par le récit, qu'elle était très élevée. — *Scriptum est...* (vers. 6). Imitant Jésus, Satan cite la sainte Écriture pour légitimer sa proposition insensée. La citation est empruntée au Ps. xc, 11-12, qui décrit en termes figures, poétiques, la protection accordée aux justes par le Seigneur, dans les entreprises périlleuses auxquelles les exposent parfois leurs devoirs d'état. Le tentateur en fait usage, en prétendant que Dieu secourrait miraculeusement ses ailes, même s'ils s'exposaient au danger d'une manière présomptueuse et téméraire. Elle a lieu d'après les LXX, à part l'omission de quelques mots, qui n'étaient pas nécessaires pour le raisonnement. — *Rursum scriptum est...* (vers. 7). C.-à-d. : Il est également écrit. Jésus oppose un autre texte à celui de Satan. — *Non tentabis...* Cf. Deut. vi, 16. Jésus cite encore littéralement d'après les LXX. Cette parole avait été un avertissement donné par Moïse aux Israélites, qui, manquant d'eau dans le désert, murmurèrent contre Jehovah, et exigèrent qu'il leur vint en aide d'une façon miraculeuse. En agissant ainsi, ils l'avaient tenté ; c.-à-d. qu'ils l'avaient mis à l'épreuve.

8-10. Troisième tentation. Le démon porte le Messie à entrer en possession de son royaume par un compromis avec le mal. — *In montem...* C'est surtout en s'appuyant sur ce détail, qu'un certain nombre d'interprètes ont rejeté le caractère objectif de la tentation de Jésus. « Il n'existe pas de pareille montagne dans le monde », affirment-ils. Mais saint Luc concilie tout, en montrant qu'il y eut quelque chose de magique dans le phénomène ici raconté, Satan ayant dérivé à Jésus le spectacle en question « in momentis temporis ». En outre, il faut remarquer que les deux personnages qui agissent dans ce récit ne sont pas des hommes ordinaires ; pour l'un comme pour l'autre, on conçoit la possibilité de mainte-

9. et dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.

10. Tunc dicit ei Jesus : Vade, Satana; scriptum est enim : Dominum tuum adorabis, et illi soli servies.

11. Tunc reliquit eum diabolus, et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.

12. Cum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset, secessit in Galilæam :

13. et relicta civitate Nazareth, venit et habitavit in Capharnaum maritima, in finibus Zabulon et Nephtholim,

14. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam :

15. Terra Zabulon, et terra Nephthali-

9. et il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez.

10. Alors Jésus lui dit : Retire-toi, Satan; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.

11. Alors le diable le laissa, et voici que les anges s'approchèrent, et ils le servaient.

12. Or, quand Jésus eut appris que Jean avait été mis en prison, il se retira en Galilée;

13. et ayant quitté la ville de Nazareth, il vint habiter à Capharnaüm, ville maritime, sur les confins de Zabulon et de Nephthali,

14. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe :

15. Le pays de Zabulon et le pays de

festations dont nous ne pouvons avoir une parfaite idée. — *Gloriam eorum*. Satan espérait éblouir Jésus par la vue de cette splendeur extérieure, de ces richesses, etc. — *Hæc omnia...* (vers. 9). Il ose prétendre qu'il est assez puissant pour donner ce royaume universel. Cf. Luc. IV, 6. — Condition vraiment diabolique à laquelle il accordera ses faveurs : *si cadens...* Il fallait lui rendre hommage comme à un supérieur. — *Vade* (vers. 10). Jésus repousse avec indignation l'auteur de cette suggestion infâme. Lui obéir, c'eût été être l'Antéchrist et non le Christ, fonder sur la terre le royaume du démon et non le royaume de Dieu. — *Satana*. C.-à-d., adversaire. Voyez Job, I, 6 et les notes. — *Scriptum est...* Cf. Deut. VI, 13. Ce passage est encore cité presque littéralement d'après les LXX. — *Dominum... adorabis*. Dans le texte primitif, on lit : Tu craindras (LXX : φοβηθήσῃ) le Seigneur. Jésus le modifie légèrement, pour mieux adapter sa réponse à la demande de Satan.

11. Conclusion. — *Angeli* (il n'y a pas d'article dans le grec : des anges) *accesserunt*. Dieu récompensa ainsi la fidélité de son Christ. — *Ministrabant...* : d'après l'ensemble du récit, on lui apportait la nourriture dont il avait un si grand besoin.

SECTION II. — SÉRIE DE FAITS ET DE DISCOURS DESTINÉS À DÉMONTRER QUE JÉSUS ÉTAIT LE MESSIE PROMIS. IV, 12 — XI, 39.

§ I. — *Les débuts du ministère de Jésus*. IV, 12-25.

1^o Jésus quitte Nazareth, se fixe à Capharnaüm et commence à prêcher. IV, 12-17. Comp. Marc. I, 14-15; Luc. IV, 14-15.

12-16. Il établit son domicile sur les bords du lac, conformément à un ancien oracle. Tout ce passage est propre à saint Matthieu, excepté le vers. 12, qui est commun aux trois évangélistes. —

Joannes traditus... : livré aux mains d'Hérode Antipas. Cf. Luc. III, 19-20. Les développements de ce fait ne viendront qu'au chap. XIV, 3-4. — *Secessit...* De la province de Judée, Jésus revint en Galilée, à Nazareth. Mais il ne demeura que peu de temps dans cette ville (*et relicta...*, verset 13). Elle convenait parfaitement pour sa vie cachée, à cause de sa situation retirée; non toutefois pour sa vie publique. Sur le point de prêcher et de se manifester publiquement, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'installa donc dans une localité plus centrale, plus populeuse, plus fréquentée : *et habitavit...* — La ville de *Capharnaüm* n'est pas plus mentionnée que Nazareth dans les écrits de l'Ancien Testament. On ne peut aujourd'hui fixer son emplacement avec certitude. Les uns la placent à Tell-Hoüm, les autres à Khân-Minyeh, sur la rive nord-ouest du lac (*Atl. géogr.*, pl. X, XI, XII). C'est à cause de sa situation qu'elle est appelée *maritima*. — *In finibus...* Les territoires des deux tribus mentionnées se rejoignaient autrefois dans ces parages. Cf. Jos. XIX, 10 et ss.; *l'Atl. géogr.*, pl. VII. Le narrateur signale ce trait en vue de la citation qu'il va faire. — *Per Isaiam...* (vers. 14). Voyez Is. IX, 1-2 et le commentaire. L'oracle est cité assez librement d'après l'hébreu, et saint Matthieu en omet quelques mots. Ce passage est certainement messianique; il annonce aux provinces du nord de la Palestine, pour les consoler des épreuves causées par les invasions assyriennes, que le futur libérateur les comblera de grâces particulières. — *Via maris* (vers. 15). Le grec signifie : Dans la direction de la mer; expression qui détermine d'une manière générale la situation géographique des territoires de Zabulon et de Nephthali. — Les mots *trans Jordanem* doivent être pris isolément, pour représenter la province de Pérée, dans laquelle Jésus prêcha aussi à plusieurs reprises. — *Galilæa gentium*. D'après l'hébreu : le cercle (*g'lit*) ou le district des païens. On nommait ainsi la partie la plus septentrionale

Nephthali, la voie de la mer, *le pays qui est au delà du Jourdain*, la Galilée des nations :

16. ce peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort la lumière s'est levée.

17. Dès lors Jésus commença à prêcher, et à dire : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche.

18. Or Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

19. Et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'homme.

20. Et eux aussitôt, laissant leurs filets, le suivirent.

21. Et de là, s'avancant plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de

lim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium :

16. populus qui sedebat in tenebris vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbre mortis, lux orta est eis.

17. Exinde cepit Jesus prædicare, et dicere : Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

18. Ambulans autem Jesus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem, qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare : erant enim piscatores.

19. Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.

20. At illi continuo, relictis retibus, secuti sunt eum.

21. Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, et Joannem

ains de la Galilée, voisine de la Syrie et de la Phénicie, qui avait toujours compte beaucoup de païens parmi ses habitants. — *Populus qui...* (vers. 16). Apposition aux quatre noms de districts qui précèdent. — *Tenebris* : les ténèbres de la souffrance. — *Lucem magnam*. C.-n.-d. le Messie. Cf. Luc. 1, 78-79 ; Jean. 1, 19 et VIII, 12 ; Is. XLII, 6, etc. — La pensée est répétée d'une manière solennelle : *sedentibus... lucem...* — *Umbre mortis* : des ténèbres particulièrement épaisse, comme celles du séjour des morts. Cf. Ps. XXII, 4, 5, 6.

17. Restant de la prédication de Jésus. — *Cepit prædicare...* Sur la langue araméenne ou syriaque, parlée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et les apôtres, voyez F. Vigant, *le N. T. et les découvertes archéol.*, p. 3-36 de la 2^e éd. — *Pœnitentiam agite* (927225017). C'était d'abord le même message général que celui du précurseur : une exhortation à la pénitence, motivée par l'approche du royaume des cieux. Cf. III, 2. Mais ces paroles avaient une force autrement grande sur les lèvres du Messie.

18. Il appelle à lui ses premiers disciples. IV, 16-22.

Comp. Marc. 1, 16-20 ; Luc. VII, 1-11. Voici que déjà Jésus songe à s'associer des auxiliaires pour son œuvre.

18-20. Vocation de Pierre et d'André. — *Mare Galilææ*. On l'appelait aussi, à l'époque de Notre-Seigneur, mer de Tibériade (Jean. VI, 1 et XXI, 1) et lac de Genesareth (Luc. 5, 1, etc.). Lac d'une grande beauté, alors surtout que ses rives étaient si peuplées. Il a environ 20 kil. de long sur 10 de large (Att. géogr., 14 x et xv). — *Qui...* Petrus. Trait propre à saint Matthieu. « Pierre » est la traduction du nom de Kêfê, ou Cêphas, que Jésus avait donné à son futur vicaire la première

fois qu'ils s'étaient rencontrés. Cf. Jean. 1, 43. — *Erant enim...* Les pêcheurs étaient nombreux à Capharnaüm et sur les bords du lac, car cette petite mer tropicale, située à 212^m au-dessous du niveau de la Méditerranée, est très riche en poissons. — *Venite...* (vers. 19). Très énergiquement dans le grec : *Est, derrière moi*. C.-n.-d. : Suivez-moi désormais d'une main ferme, comme votre maître. — A sa suite, il ne devait pas changer de profession : *faciam vos...* Figure très expressive : Jésus les mettra en état de prendre les hommes, pour les sauver. — *Est continuo...* (vers. 20). Admirable



Pêcheur du lac de Tibériade jetant son filet. (Après une photographie.)

résultat ; mais il s'explique soit par l'impression très vive que produisait habituellement Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. vers. 22 ; Marc. 1, 27, etc.), soit par un rapprochement établi entre ce passage et Jean. 1, 35 et ss. (Pierre et André connaissent Jésus depuis quelque temps.)

21-22. Vocation de Jacques et de Jean. — *Zebedæi*. Ce nom est ajouté, pour distinguer saint Jacques le Major de saint Jacques le

fratrem ejus, in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua; et vocavit eos.

22. Illi autem statim, relictis retibus et patre, secuti sunt eum.

23. Et circumibat Jesus totam Galilæam, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.

24. Et abiit opinio ejus in totam Syriam; et obtulerunt ei omnes male habentes, variis languoribus et tormentis comprehensos, et qui dæmonia habebant, et lunaticos, et paralyticos, et curavit eos.

25. Et secutæ sunt eum turbæ multæ de Galilæa, et Decapoli, et de Jerosolymis, et de Judæa, et de trans Jordannem.

Zébédée, et Jean son frère, dans une barque avec Zébédée leur père, réparant leurs filets; et il les appela.

22. Et eux aussitôt, laissant leurs filets et leur père, le suivirent.

23. Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple.

24. Et sa renommée se répandit dans toute la Syrie; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades, atteints de langueurs et de diverses souffrances, et les possédés du démon, et les lunatiques, et les paralytiques; et il les guérit.

25. Et des foules nombreuses le suivirent de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée, et d'au delà du Jourdain.

Mineur, fils d'Alphée. Cf. x, 3. — *Reficientes*. Pierre et André jetaient le filet à la mer, Jacques et Jean réparaient les leurs. — *Et patre* (vers. 22). Détail qui met en relief la généreuse obéissance des fils de Zébédée.

3^o Abrégé du ministère de Jésus en Galilée. IV, 23-25.

23. Le Sauveur parcourt cette province, en prêchant et en guérissant les malades. — *Docens...*, *prædicans*, et *sanans*. Les trois principaux traits de l'activité de Jésus. Les deux premiers sont à peu près synonymes. — *Synagogis*. Les synagogues (« lieux où l'on se rassemble ») étaient, comme nos églises, des édifices destinés au culte public, à la prière, à la prédication. Leur origine est postérieure à l'exil. Depuis lors, il y en eut dans presque toutes les villes habitées par des Juifs, soit en Palestine, soit ailleurs. Voyez F. Vigouroux, *le N. T. et les découvertes archéol.*, p. 143 et ss. Avec la permission du chef de la synagogue, chacun des assistants pouvait y prendre la parole (cf. Luc. iv, 16; vi, 6; Act. xiii, 15, etc.). Jésus y trouvait des auditeurs tout préparés. — *Evangelium regni*. Belle expression : la bonne nouvelle relative au royaume de Dieu. — *Sanans...* Par ses miracles, Jésus appuyait sa prédication et affirmait sa divine autorité.

24-25. La renommée de Jésus se répand au loin; on lui amène des malades de toute la contrée, et de grandes multitudes se mettent à sa suite. — *Syriam*. La province romaine de ce nom, dont la Palestine dépendait administrativement. — *Tormentis* : des maladies d'une nature spécialement pénible et douloureuse. — *Qui dæmonia...* (δαιμονιζομένους) : les démoniaques ou possédés du démon. Leurs souffrances physiques étaient d'ordinaire le résultat de cette possession, de sorte que l'expulsion du démon faisait cesser le mal. Cf. viii, 28 et ss.; ix, 32; xii, 22, etc. Voyez F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. IV, p. 473-457 de la 2^e édit.

— *Lunaticos* (σεληνιαζομένους) : des épileptiques dont on attribuait les crises à l'influence de la lune. Cf. Marc. ix, 17 et ss. — *Secutæ sunt...* (vers. 25). De toutes les directions, d'après l'énumération qui suit : la Galilée au nord et à l'ouest, la Décapole et la Pérée (*trans Jordanem*; cf. vers. 15) à l'est, Jérusalem et la Judée au sud. La Décapole était, comme l'indique son nom, une confédération de dix villes, dont les principales étaient Scythopolis, Gadara, Philadelphie et Pella. Il n'est pas possible de les désigner toutes avec certitude; elles étaient situées les unes sur la rive droite (c'était le petit nombre), les autres sur la rive gauche du Jourdain.

§ II. — *Le sermon sur la montagne*. V, 1 — VII, 29.

Ce grand discours, le plus considérable de ceux du divin Maître qui soit parvenu jusqu'à nous, apparaît tout à coup, dans la narration de saint Matth., comme une admirable surprise à laquelle nous n'étions pas préparés. L'évangéliste n'a cité jusqu'ici que quelques paroles isolées de Jésus, et voici qu'il nous communique soudain une longue instruction, dans laquelle sont énumérés les principaux devoirs des citoyens du royaume des cieux. C'est qu'il se proposait de montrer sans retard à ses lecteurs de quelle manière son divin héros enseignait et prêchait (cf. iv, 23); il a donc placé ce discours dès le début de la vie publique du Sauveur, comme un magnifique modèle. Pour cela il a dû l'introduire assez notablement, puisque l'introduction suppose (comp. v, 1) que Jésus avait déjà un grand nombre de disciples lorsqu'il le prononça. Comp. Luc. vi, 12 et ss. On y trouve un résumé parfait de la vie chrétienne (« summa evangelii et perfectio legis novæ », Cornélius à Lap.). « Il contient, dit un rationaliste contemporain, un trésor incomparable de sagesse et de morale religieuse. Il n'y a pas une ligne, pas un mot, qui ne porte le cachet de l'originalité, de l'ab-

CHAPITRE V

1. Or Jésus, voyant les foules, monta sur une montagne, et, lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

2. Et, ouvrant sa bouche, il les enseignait, en disant :

3. Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux.

1. Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem; et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus.

2. Et aperiens os suum, docebat eos, dicens :

3. Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est enim regnum caelorum.

solue vérité, de la conception la plus sublime, du sentiment le plus admirable. » Toutefois, Jésus a-t-il vraiment donné tout d'un trait ce grand discours, dans une seule et même circonstance? ou bien, n'avons-nous dans ces trois chapitres qu'« une habile combinaison de leçons distinctes à l'origine », organisée par l'évangéliste? Ces deux sentiments ont trouvé des adhérents parmi les exégètes. Les partisans du second allèguent que saint Matth. fait parfois des groupements de ce genre d'après l'ordre logique (par ex., aux chap. viii et ix, pour un certain nombre de miracles). En outre, nous trouvons dans ce discours des passages que saint Marc et saint Luc rattachent à d'autres occasions (comp. v, 13 avec Marc. ix, 49 et Luc. xiv, 34; v, 13 avec Marc. iv, 21 et Luc. viii, 16; v, 29 avec Marc. ix, 45, etc., etc.) Mais il est certain, et saint Matth. est le premier à nous l'apprendre (comp. v, 29 et xviii, 9; v, 32 et xix, 9; vi, 14 et xviii, 25, etc.), que Jésus a dû revoir plusieurs fois sur les mêmes doctrines, citer les mêmes proverbes et les mêmes comparaisons. Cette dernière preuve ne démontre donc rien. En ce qui concerne la première, ce serait exagérer grandement que d'attribuer à l'auteur du premier évangile l'habitude de grouper constamment à sa manière les actes et les paroles de Jésus. D'ailleurs, il était naturel que le Sauveur, après avoir réuni d'assez nombreux disciples et attiré l'attention de tout le peuple, exposât en détail ses vues, son but et la substance de son enseignement. Voyez notre grand commentaire, h. l. — Saint Marc omet entièrement le sermon sur la montagne; saint Luc le cite, vi, 20-49, mais d'une façon très abrégée.

1° Introduction, V, 1-2.

CHAP. V. — 1-2. Les circonstances préliminaires. Comp. Luc. vi, 20°. — *Turbas*: les foules nombreuses qui suivaient Jésus d'après iv, 25. Il voulait précisément les éviter, pour prononcer au milieu d'un plus grand calme extérieur son instruction si importante. — *Ascendit in montem*. Le grec dit, avec l'article: sur la montagne; c.-à-d., suivant beaucoup d'interprètes, sur la cime spéciale, bien connue, où Jésus fit entendre ce discours (ce serait, d'après une tradition assez ancienne, celle du Kourofn Hattin, située au nord-ouest de Tibériade, non loin du lac; voyez V. Guérin, *la Galilée*, t. I, p. 193). Selon d'autres, d'une

manière générale: sur le massif montagneux qui domine la rive occidentale du lac. — *Cum sedisset*. C'était dans cette position que les docteurs



Jésus docteur. (Ancien bas-relief.)

enseignaient d'ordinaire. Cf. Marc. iv, 1, etc. — *Accesserunt... discipuli*. Non que les autres fussent exclus (les deux narrateurs disent en propres termes que le peuple formait une partie de l'auditoire; cf. vii, 28 et Luc. vii, 1); mais c'est surtout à ses disciples que Jésus adressait directement la parole. — *Aperiens...* (vers. 2). Expression solennelle qui s'harmonise fort bien avec la circonstance. Cf. Job, iii, 1; Dan. x, 16, etc.

2° Les béatitudes, V, 3-12.

3-12. Comp. Luc. vi, 20°-26. Exorde digne du discours; vraies « paroles d'or », aussi célèbres dans la nouvelle Alliance que le Décalogue l'était dans l'ancienne. Elles marquent les qualités morales nécessaires aux citoyens du royaume des cieux. A chacune d'elles est associée une promesse de récompense, qui comporte toujours, sous une forme ou sous une autre, dans la possession du royaume messianique. C'est légal à tort qu'on a discuté à propos de leur nombre; le mot « beati » est répété neuf fois; mais, au vers. 11, il ne fait que reprendre en sous-œuvre et compléter la huitième et dernière béatitude.



La montagne des Déatitudes. (D'après une photographie.)

4. Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.

5. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

6. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

7. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.

8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

9. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.

10. Bienheureux ceux qui souffrent

4. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.

5. Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.

6. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur.

7. Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.

8. Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

9. Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.

10. Beati qui persecutionem patiuntur

— Première béatitude, vers. 3. Toutes les béatitudes commencent par le mot caractéristique *beati* (μακκαριων), duquel est tirée leur belle dénomination. C'est donc vraiment « une théorie du bonheur » que Jésus-Christ va nous donner.

— Le mot *pauperes* doit être pris dans son sens habituel; il représente la pauvreté proprement dite, par opposition à la richesse, et non pas l'humilité, si ce n'est d'une manière indirecte.

« Expression toujours employée en mauvaise part, jusqu'à ce que le christianisme eût appris au pauvre à lever la tête, avec espoir et plein de respect pour lui-même. » — *Spiritu* (τῷ πνεύματι). Ce substantif ne désigne pas tel l'Esprit-Saint (comme si la pensée du Sauveur avait été : Bienheureux ceux qui aiment et recherchent la pauvreté sous l'influence de l'Esprit de Dieu), mais l'esprit de l'homme, la partie la plus relevée de son être (Bienheureux ceux qui sont détachés des richesses). Il existe, en effet, des pauvres qui ne sont nullement pauvres en esprit, tandis qu'il y a des riches qui pratiquent ce détachement. Il est absurde de dire, comme on l'a fait parfois, que Jésus a voulu parler du « manque de capacités intellectuelles ».

— *Ipsum est...* Notez l'emploi du temps présent : déjà le royaume des cieux leur appartient. Sur le royaume, voyez III, 2 et le commentaire. La location doit être prise tel dans son sens le plus étendu : le royaume du Messie, soit en ce monde, soit en l'autre. — Seconde béatitude, vers. 4. Elle est la troisième dans la plupart des manuscrits grecs et des versions anciennes, et telle fut probablement sa place primitive. *Mites* : ceux qui sont doux envers Dieu, acceptant patiemment leurs adversités providentielles, et envers les hommes, pardonnant les injures, manifestant envers tous une grande bonté, etc.

— *Possidebunt* (d'après le grec : ils recevront en héritage) *terram*. Emprunt au Ps. xxxvi, 11. Rien de plus paradoxal en apparence, et pourtant les doux sont réellement des conquérants à leur façon. « La terre », sous l'Ancien Testament, c'était la Palestine, dont chaque Israélite possédait une petite portion; mais, ici, elle représente le royaume du Messie. — Troisième béatitude (la seconde dans le grec et de nombreuses versions), vers. 5. Elle concerne tous ceux qui sont dans l'affliction (*qui lugent*), et elle leur promet de vraies et riches consolations,

non seulement dans l'autre vie, où il n'y aura plus de tristesses ni de larmes, mais dès ici-bas, puisque, d'après les prophètes comme d'après les évangélistes, le Christ doit consoler les affligés. Cf. Is. lxi, 2; Luc. II, 25; IV, 16, etc. —

Quatrième béatitude, vers. 6. Les verbes *esuriunt* et *sitiunt* figurent de très vifs desirs. — *Justitiam* : la vraie norme, qui consiste dans l'harmonie de notre volonté avec celle de Dieu; par conséquent, le bien moral, la sainteté. — *Saturabuntur* continue la métaphore : leur faim de justice sera rassasiée. — Cinquième béatitude, vers. 7. *Misericordes* : ceux qui ressentent de la pitié pour les souffrances physiques et morales du prochain, et qui travaillent à les soulager. L'homme a mille manières de témoigner de la sympathie à ceux qui souffrent; il le peut, « non seulement au moyen de l'argent, mais aussi par ses paroles, et, s'il n'a rien, par ses larmes » (Lutherus). — La récompense : *misericordiam*... Dieu lui-même aura pitié des miséricordieux, en les faisant participer au salut messianique, en ce monde et dans l'autre. — Sixième béatitude, vers. 8. Les mots *mundo corde* doivent garder leur signification générale; ils ne désignent pas exclusivement la chasteté, mais l'éloignement du péché, l'exemption de toute souillure morale. Le cœur est regardé ici, à la façon hébraïque, comme le centre de la vie morale. — La récompense promise est plus étonnante que jamais : *Deum videbunt*. C'est, sur cette terre, un commencement de vision, une connaissance plus parfaite du Dieu qui se révèle aux âmes pures; puis, dans le ciel, la vision béatifique à tout jamais. — Septième béatitude, vers. 9. *Pacifici*, ἡ εἰρηνοποιοί : c. à d., non seulement ceux qui concourent la paix dans leur propre cœur (εἰρηνοιοί; cf. Jas. III, 17), mais encore ceux qui se font « les promoteurs actifs de la paix dans un monde plein d'antipathies, de passions de parti et de querelles ». — *Filii*... *vocabuntur* : puisque le Seigneur est lui-même un Dieu de paix. Cf. II Cor. XIII, 11. C'est Jésus-Christ qui nous a mérité cette précieuse grâce d'adoption. Cf. Rom. VIII, 20; Col. III, 2-4, etc. —

Huitième béatitude, vers. 10-12. Elle est d'abord simplement énoncée, comme les précédentes (vers. 10); elle reçoit ensuite quelques développements (vers. 11-12); à cause de son importance particulière pour les disciples du

— Huitième béatitude, vers. 10-12. Elle est d'abord simplement énoncée, comme les précédentes (vers. 10); elle reçoit ensuite quelques développements (vers. 11-12); à cause de son importance particulière pour les disciples du

propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

11. Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me.

12. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis : sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos.

13. Vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus.

14. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita ;

15. neque accendunt lacernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.

16. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et

persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.

11. Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira, et qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi.

12. Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

13. Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes.

14. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15. et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le candélabre, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes

Messie. — *Persecutionem*. Non pas une persécution quelconque, mais *propter justitiam*, dans le sens indiqué plus haut (note du vers. 6^a). — *Quoniam*... Même récompense que pour la première béatitude. Cf. vers. 3. — *Beati estis*... (vers. 11). Le Sauveur, s'adressant directement à ses disciples, leur applique les paroles qui précèdent, et leur annonce nettement, pour les y préparer, le sort qui les attend à sa suite. On les persécutera en paroles et en actes, et cela sans raison, de la manière la plus injuste (*mentientes*), uniquement parce qu'ils seront ses disciples (*propter me*). — Ils devront tout supporter avec une sainte joie (*gaudete*... vers. 12), puisque chaque mauvais traitement reçu tel-bas recevra sa compensation dans le ciel (*quoniam merces*...). Espérance qui a encouragé des milliers de confesseurs et de martyrs. — *Sic enim*... Autre motif d'encouragement : ceux qui sont persécutés pour le Christ sont placés par là même en une excellente compagnie, celle des prophètes, et ils jouiront de la même récompense que ces anciens héros de la foi.

3^e Les fonctions des disciples, en tant que ministres du Christ. V, 13-16.

Jésus va leur décrire en termes figurés leur beau rôle à l'égard des hommes, et les engager à le remplir dignement.

13. Le sel de la terre. — *Sal terræ*. L'Image est empruntée à la vertu bien connue que possède le sel de garantir contre la corruption, et aussi d'assaisonner les mets. Les disciples du Christ exerceront sur le monde corrompu et corrompé une influence analogue, par leur prédication, leurs exemples, les grâces dont ils seront les canaux. — *Quod si sal*... Le sel n'est utile à rien lorsqu'il a perdu sa vertu (*evanuerit* ;

d'après le grec : s'il s'est affadi) ; de même les disciples de Jésus. — *Nisi ut*... En Orient, la rue est le réceptacle de toutes les immondices. Menace à l'égard des prédicateurs de l'évangile, s'ils venaient eux-mêmes à s'affadir.

14-16. La lumière du monde. — *Vos estis lux*. Comparaison non moins expressive, et non moins honorable pour les disciples. Jésus y ajoute deux développements, afin de leur montrer qu'ils



Lampe sur un candélabre.
(Orient moderne.)

ne sauraient se soustraire à cette obligation d'éclairer moralement le monde : *Non potest*... ; *neque*... — *Modio* : un muid à mesurer le blé (*Att. archéol.*, pl. LXVI, fig. 12, 14). — *Candelabrum*. Support en bois, en bronze, etc., sur lequel on plaçait la lampe, pour qu'elle éclairât

œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

17. Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir.

18. Car en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul trait ne disparaîtra pas de la loi, que tout ne soit accompli.

19. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera les hommes à le faire, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.

20. Car je vous dis que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

21. Vous avez appris qu'il a été dit

glorificent Patrem vestrum qui in caelis est.

17. Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere.

18. Amen quippe dico vobis, donec transeat caelum et terra, iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant.

19. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno caelorum; qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno caelorum.

20. Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum caelorum.

21. Audistis quia dictum est antiquis :

mieux la maison (*Att. archéol.*, pl. xviii, fig. 5, 10, 11). — *Opera vestra...* (vers. 16) : tout l'ensemble du ministère apostolique des disciples. — *Et glorificent...* Les prédicateurs de l'évangile tenant de Dieu seul leur rôle et les grâces nécessaires pour s'en bien acquitter, c'est à lui seul que revient la gloire de leur fidélité. L'expression « votre Père qui est dans les cieux » est souvent répétée dans ce discours.

4^e La nouvelle loi dans ses relations avec l'ancienne. V, 17-45.

Passage très important. Jésus y explique son attitude personnelle et celle de ses disciples à l'égard de l'Ancien Testament.

17-20. Principe général, et conséquences qui en découlent pour le prédicateur chrétien. — *Nolite putare...* Jésus veut prévenir une grave erreur dans laquelle auraient pu tomber les siens. — *Legem aut prophetas* : les deux parties principales de l'Ancien Testament, pour le représenter tout entier. — *Solvere* (*καταλύσαι*) : dissoudre, abroger. *Adimplere* (*πληρῶσαι*) : accomplir, réaliser; puis compléter, perfectionner; amener à son développement parfait. « Jésus accomplit les institutions et les révélations de l'Ancien Testament, en réalisant tout à la fois en théorie et en pratique l'idéal supérieur auquel elles tendaient, mais qu'elles n'exprimaient pas d'une manière adéquate. » Il n'a pas même abrogé ce qui a été mis de côté, comme les rites cérémoniels; mais toujours il a remplacé la figure par la réalité : c'est ainsi que le culte lévitique a trouvé son accomplissement dans la passion du Sauveur. — *Amen* (vers. 18). Mot hébreu qui signifie : en vérité. Jésus le cite assez souvent dans les évangiles en guise d'asser-tion solennelle (près de trente fois dans le premier évangile, un aux mots « Je vous dis »; treize fois dans le second, seulement sept fois dans le troisième). — *Donec transeat...* C.-à-d., jusqu'à la fin du monde actuel. C'est une ma-

nière vigoureuse de dire : Jamais. Cf. xxiv, 35; Luc. xxi, 23, etc. — *Iota*. Plutôt l'yoδ (C), la plus petite consonne de l'alphabet hébreu. *Apex* (*κεραία*, petite corne) : trait léger qu'on plaçait au-dessus de certaines lettres hébraïques, pour les différencier les unes des autres (*Att. archéol.*, pl. lxxvii, fig. 3). Les deux expressions réunies représentent métaphoriquement les moindres prescriptions de la loi mosaïque. — *Non præteribit*. C.-à-d., ne perdra pas sa valeur, ne demeurera pas sans accomplissement. — *Conséquences des affirmations qui précèdent* (verset 19) : *qui ergo...* — *Solverit...* : par sa conduite, ou, comme il est aussitôt ajouté, par ses paroles, par son enseignement (*docuerit*). — *Minimus in regno...* Le royaume des cieux dans le sens large, en ce monde et dans l'autre. — *Qui autem...* C'est l'idée contraire. — *Dico...* (vers. 20). Comme l'indique la particule *enim*, Jésus se propose d'affirmer ici encore la nécessité d'une obéissance complète à la loi. « Les pharisiens pouvaient croire qu'ils avaient épuisé le sens des commandements... en ne versant pas le sang, en ne commettant pas d'adultère, en ne faisant pas de faux serments, etc. Ils étaient en règle avec le texte et avec Dieu, d'après leur point de vue. » Mais Jésus ne veut pas que ses disciples s'arrêtent là; c'est un tout autre genre d'accomplissement qu'il leur demande. — *Justitia vestra*. Dans le sens indiqué plus haut (cf. vers. 6 et 10) : votre sainteté. Six fois de suite, le divin orateur élève la loi mosaïque, pour montrer, au moyen d'exemples concrets, comment il est venu la perfectionner.

21-26. Premier exemple à l'appui du principe : comment Jésus a perfectionné le cinquième précepte du Décalogue. — *Audistis quia...* Chaque exemple sera introduit par cette formule (cf. vers. 27, 33, 38, 43). Les auditeurs avaient fréquemment entendu lire la Bible dans les synagogues. Cf. Joan. xii, 34; Act. xv, 21, 30. —

Non occides; qui autem occiderit, reus erit iudicio.

22. Ego autem dico vobis, quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. Qui autem dixerit fratri suo: Raca, reus erit concilio. Qui autem dixerit: Fatue, reus erit gehennæ ignis.

23. Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te,

24. relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum.

25. Esto consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo; ne forte tradat te adversarius iudici, et iudex tradat te ministro, et in carcerem mittaris.

26. Amen dico tibi, non exies inde,

aux anciens: Tu ne tueras point; et celui qui tuera méritera d'être condamné en jugement.

22. Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné en jugement; et celui qui dira à son frère: Raca, méritera d'être condamné par le conseil; et celui qui lui dira: Fou, méritera d'être condamné au feu de la géhenne.

23. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi,

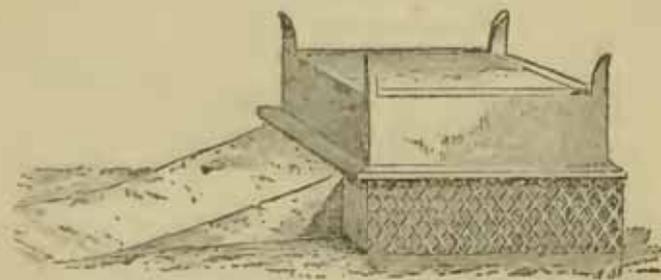
24. laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite tu reviendras présenter ton offrande.

25. Accorde-toi au plus tôt avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au ministre de la justice, et que tu ne sois mis en prison.

26. En vérité, je te le dis, tu ne sor-

Non occides. Cf. Ex. xx, 13. Les mots qui *autem*... ne se trouvent pas en propres termes dans le Pentateuque; du moins, on en lit l'équivalent en divers passages (cf. Ex. xxi, 12; Lev. xxiv, 17; Num. xxxv, 12). — *Iudicio*: le tribunal local qui existait dans toutes les villes de la Palestine. Cf. Dent. xvi, 18. — *Ego autem* (vers. 22). Autre formule majestueuse qui reviendra six fois de suite (comp. les vers. 28, 32, 34, 39, 44), et par laquelle Jésus oppose à la loi ancienne la loi nouvelle, beaucoup plus parfaite, qu'il apportait lui-même au monde. Celle-là concernait surtout les faits extérieurs; celle-ci donne des ordres aux facultés les plus intimes de l'âme. — *Qui irascitur*. Non content de condamner le

suprême, qui siégeait à Jérusalem et auquel étaient réservés les cas les plus graves. — *Fatue*. Épithète à prendre au figuré, dans le sens d'impie; ce qui la rend extrêmement injurieuse. Cf. Ps. xiii, 1, etc. — *Gehennæ*. Le nom grec γέεννα a été calqué sur l'hébreu *gê hinnôm*, vallée d'Hinnom (cf. Jer. vii, 31, etc.), et désigne une vallée étroite située au sud de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. xiv, xv). Ce lieu avait été souillé par le culte de l'infâme Moloch (cf. IV Reg. xvi, 3; xxiii, 10), et c'est pour cela que, chez les Juifs, son nom était devenu synonyme d'enfer. — *Ignis*. La géhenne de feu, puisqu'il y a du feu dans l'enfer pour châtier éternellement les damnés. — *Si ergo*... (vers. 23 et 24). Conclusion pratique des assertions qui précèdent. Puisque, dans le royaume messianique, la simple colère offense Dieu et attire sa vengeance, on doit se réconcilier au plus tôt avec ceux qu'on a offensés. — *Altare*: l'autel des holocaustes, situé dans la cour la plus intérieure du temple. — *Relinque ibi*... On devra interrompre l'acte religieux commencé, pour aller demander pardon, tant la loi de la charité est pressante. — *Esto*... Autre exemple (vers. 25-26), tiré des coutumes judiciaires en matière de dettes.



L'autel des holocaustes. (Essai de reconstitution.)

meurtre, le nouveau législateur s'oppose à tout ce qui y conduit, et même à un simple mouvement de colère. — *Fratri suo*. Hébraïsme, pour désigner le prochain en général. — *Raca*. C'est l'araméen *rabâ*, l'hébreu *raq*, vide (cette vide). Après avoir interdit les sentiments de colère, Jésus condamne à plus forte raison les paroles injurieuses. — *Concilio*: le sanhédrin, tribunal

Il fait ressortir les conséquences fâcheuses auxquelles on s'expose, en différant de se réconcilier au plus vite avec ceux que l'on a offensés. — *Consentiens*: prêt à donner satisfaction et à arranger les choses à l'amiable. — *Adversario*... Celui qui cite en jugement; d'après le contexte, le créancier. — *In via*: en route pour aller trouver le juge. — *Ministro*: l'exécuteur de la

tiras pas de ta que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point d'adultère.

28. Mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

29. Si ton œil droit te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

30. Et si ta main droite te scandalise, coupe-la, et jette-la loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps allait dans la géhenne.

31. Il a été dit encore : Que quiconque renverra sa femme lui donne un acte de répudiation.

32. Mais moi je vous dis que quiconque renverra sa femme, si ce n'est en cas d'infidélité, la fait devenir adultère; et celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère.

donec reddas novissimum quadranteum.

27. Audistis quia dictum est antiquis : Non moechaberis.

28. Ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam moechatus est eam in corde suo.

29. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam.

30. Et si dextra manus tua scandalizat te, abseide eam, et projice abs te; expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam.

31. Dictum est autem : Qui nupue dimiserit uxorem suam, det ei libellum repudii.

32. Ego autem dico vobis, quia omnis qui dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causa, facit eam moechari; et qui dimissam duxerit, adulterat.

sentence. — *Quadranteum*. On nommait ainsi la plus petite monnaie de cuivre des Romains; elle équivalait au quart d'un as, c.-à-d., à un centime et demi.

27-30. Le sixième précepte du Décalogue et son perfectionnement sous la loi nouvelle. Nous avons ici « une grande loi morale, en style concis, lapidaire, pour préserver les relations conjugales et la salubrité du foyer ». — *Non moechaberis*. Cf. Ex. xx, 14. Sur ce point encore, la loi mosaïque, comme tous les codes publics, s'attaque surtout à l'acte extérieur; mais le Décalogue condamne expressément aussi les desirs mauvais (10^e commandement). Jésus mettra en avant ce qui, sous l'ancienne Alliance, demeurait à l'arrière-plan. — *Valeat... ad...* (vers. 28). Il s'agit donc d'un regard volontairement coupable, de ce qui est nommé ailleurs (1^{er} Jean. ii, 16) « la concupiscence des yeux ». — *Quod si oculus...* (vers. 29-30). De nouveau, Jésus tire les conséquences pratiques de la loi, telle qu'il vient de la compléter, et il exige des siens un grand esprit de renoncement, de sacrifice. Il fait savoir « renoncer aux biens non seulement les plus agréables, mais encore les plus nécessaires, plutôt que de mettre notre salut en péril » (Bouquet). Voilà ce que représente cet œil droit, cette main droite, que l'on doit arracher ou couper sans pitié.

31-32. Du divorce. En interdisant aux époux divorcés de contracter une nouvelle union conjugale, Jésus perfectionne aussi la loi mosaïque sous ce rapport, et ramène le mariage à son unité

primitive. Cf. xix, 8. — *Dictum est*. Cf. Marc. xxiv, 1-4. Cette fois, Jésus ne cite pas littéralement le texte biblique; mais il l'abrège et le condense. — *Libellum...* Pièce juridique, qui attestait que la femme était libre de se remarquer. La loi, en exigeant ce document, avait pour but de mitiger un mal déjà existant et de protéger les intérêts de la femme; mais les scribes, par leurs interprétations révéchées, avaient ouvert la porte à cent abus criminels. — *Qui dimiserit... facit...* (vers. 32). Si la femme divorcée se remarie, elle devient adultère, parce que les liens de son premier mariage ne sont pas rompus sous la nouvelle Alliance; le mari qui la renvoie est donc solidaire du crime qu'elle commet, puisque il lui en a fourni l'occasion. — Les mots *repudii... causa* ont donné lieu, comme l'on sait, à une vive controverse entre catholiques et protestants, ces derniers prétendant y voir une anticipation formelle de divorce, même sous la loi chrétienne. Voyez notre grand commentaire, h. l., et les théologiens au traité de *Matrim.* Mais cette parenthèse ne signifie nullement qu'une femme renvoyée par son mari pour cause d'infidélité a le droit de contracter une nouvelle union. Ce serait « une prime à l'adultère »; le sens est que, dans ce cas, le mari n'est pas coupable de la faute qu'elle commet en se remarquant. Cette explication coupe par la base l'objection des protestants. Comp. xix, 8, où Jésus reproche aux interdiction. Voyez aussi les passages parallèles, Marc. x, 11 et Luc. xvi, 18, où l'exception qu'on lit dans saint Matthieu n'est pas citée, et où

33. Iterum audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis, reddes autem Domino juramenta tua.

34. Ego autem dico vobis, non jurare omnino : neque per caelum, quia thronus Dei est;

35. neque per terram, quia scabellum est pedum ejus; neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis.

36. Neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum.

37. Sit autem sermo vester : Est, est; Non, non; quod autem his abundantius est, a malo est.

38. Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, et dentem pro dente.

39. Ego autem dico vobis, non resistere malo; sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram.

40. Et ei qui vult tecum iudicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments.

34. Mais moi je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu;

35. ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi.

36. Tu ne jureras pas non plus par ta tête, parce que tu ne peux rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir.

37. Mais que votre langage soit : Oui, oui; Non, non; car ce qu'on y ajoute vient du mal.

38. Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent.

39. Mais moi je vous dis de ne point résister au méchant; mais si quelqu'un t'a frappé sur ta joue droite, présente-lui encore l'autre.

40. Et si quelqu'un veut t'appeler en jugement pour te prendre ta tunique, abandonne-lui encore ton manteau.

preuve que la parole du Sauveur avait un caractère absolu. Le mariage chrétien est donc entièrement indissoluble.

33-37. Du serment dans le royaume messianique. Les chrétiens devront être si sincères dans leurs rapports mutuels, que leur simple affirmation devra suffire pour attester la vérité. — *Non perjurabis...* Cf. Lev. xix, 12; voyez aussi Ex. xx, 7, 16, et Deut. xxiii, 21. Ici encore, la citation est faite librement. — *Non jurare omnino* (vers. 34). Parmi les interprètes, les uns prennent ces mots à la lettre, comme si Jésus voulait supprimer tout à fait le serment; les autres, à meilleur titre, prennent l'adverbe *omnino* dans un sens relatif. Ce qui est interdit, c'est de jurer à la légère, sans raison grave. — *Neque... neque* (vers. 34^b-36). Notre-Seigneur cite, par manière d'exemples, quatre formules de serment alors en usage chez les Juifs. — *Per caelum... per terram*. Les rabbins prétendaient que, lorsqu'on n'avait pas juré directement par Dieu, le serment n'était point obligatoire; Jésus montre que jurer par le ciel, par la terre, par Jérusalem, c'est jurer par Jéhovah lui-même, auquel toutes ces choses appartiennent. — *Thronus... scabellum...* Isaïe, lxi, 1, appelle aussi le ciel le trône de Dieu, et la terre son escabeau. — *Per caput...* (vers. 36). Jurer par sa propre tête, c'est la vouer à tous les maux, si l'on ne dit pas la vérité. — *Album... aut...* Manière de dire que l'homme est impuissant même en ce qui concerne les parties les plus insignifiantes de son être, qui toutes appartiennent à Dieu. — *Est, est; Non, non* (vers. 37). C.-à-d., une simple affirmation ou une simple négation. — *Malo est*

probablement au neutre, et désigne le mal moral, le péché. Quelques interprètes le regardent comme un nom masculin et lui font représenter le démon. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que Jésus ne dit pas : « *Malum est,* » comme si le serment était toujours et par lui-même un péché; mais *a malo est*. En effet, tant que ce monde demeurera pervers, il y aura des circonstances qui exigeront le serment, parce qu'on n'aura pas, en des cas nombreux, d'autres moyens de s'assurer de la véracité des hommes.

38-42. La nouvelle loi du talion, ou l'amour des ennemis. — *Oculum pro...* Cf. Ex. xxi, 24; Lev. xiv, 20, etc. Principe dont l'application était faite par l'autorité judiciaire, et qui servait à régler l'étendue du châtiement. Il ne faut évidemment pas l'interpréter à la lettre. — *Ego autem...* (vers. 39). Parfaitement apporté par Jésus à la loi du talion. Il recommande, lui, le pardon complet des injures. — *Non resistere*. C.-à-d., de ne pas rendre le mal pour le mal. — *Sed si quis...* Le Sauveur va citer encore quelques exemples concrets, dramatiques, vers. 39^b-41. Il ne demande nullement à être pris à la lettre; ce qu'il prescrit, c'est l'esprit de douceur et de longanimité, la fuite de la vengeance. — *Percussert...* Premier exemple : la patience dans les mauvais traitements. — *Et ei qui...* (vers. 40). Second exemple : être prêt à sacrifier ses biens matériels, pour maintenir la charité. *Tunicam, pallium* : le vêtement intérieur et le vêtement extérieur des Orientaux. Le premier est une robe très ample, le second consiste en un large morceau d'étoffe dans lequel on se drapé (*Atl. archéol.*, pl. 1, fig. 13-16; pl. II,

41. Et si quelqu'un veut te contraindre de faire mille pas, va avec lui pendant deux autres mille.

42. Donne à celui qui te demande, et si quelqu'un veut emprunter de toi, ne te détourne pas.

43. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.

44. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient ;

45. afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

46. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ?

47. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens ne le font-ils pas aussi ?

48. Soyez donc parfaits, vous, comme votre Père céleste est parfait.

41. Et quicumque te angariaverit mille passus, vade cum illo et alia duo.

42. Qui petit a te, da ei; et volenti mutuari a te, ne avertaris.

43. Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum.

44. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos;

45. ut sitis filii Patris vestri qui in caelis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.

46. Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? Nonne et publicani hoc faciunt?

47. Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis? Nonne et ethnici hoc faciunt?

48. Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester celestis perfectus est.

fig 1, 2). — Et quicumque... (vers. 41). Troisième exemple : la charité est toujours prête à rendre service, même lorsqu'on exige des choses indues. — *Angariaverit*. Le grec ἀγγαρεύειν vient du peisan et signifie, au propre, envoyer



Arabe vêtu de la tunique et du turban.

en qualité de messager royal; puis, au dérivé, contraindre, ce messager ayant le droit de réquisitionner hommes, bêtes et choses sur son passage. Comp. Hérodote, VIII, 26. — *Qui petit...*

(vers. 42). Quatrième exemple : la charité générale, qui ne sait rien refuser.

43-48. L'amour des ennemis. Cf. Luc. vi, 27-28. — *Dilige...* Cf. Lev. xix, 18; mais les mots et *odio...* *inimicum...* ne sont pas dans le texte primitif; ils avaient été ajoutés par une interprétation toute pharisaïque. — *Diligite inimicos...* (vers. 44). Le législateur de la loi nouvelle ne craint pas d'influer cet ordre difficile. Bien plus, il veut qu'on manifeste par des actes la sincérité du sentiment : *benefacite...* et *orate*. — *Ut sitis...* (vers. 45). Grand encouragement à pratiquer cette vertu, presque inouïe jusqu' alors. Evidemment, les fils de Dieu doivent imiter leur Père. — *Qui solem... et pluit*. Deux faits qui démontrent clairement que l'amour de Dieu pour les hommes ne souffre pas d'exception. — *Si enim...* (vers. 46). Autre motif de pratiquer la charité envers les ennemis : par là, les chrétiens se distingueront des pécheurs et des païens, et pourront mériter une récompense éternelle. — *Publicani*. C'étaient des employés chargés de percevoir les impôts dans les contrées soumises à Rome. Ils étaient l'objet d'un profond mépris, à cause de leurs exorbitantes injustices. Les Juifs les abhorraient davantage encore, parce qu'ils prélevaient, au nom d'un empereur païen, une taxe sur le peuple de Dieu. — *Estote ergo...* (vers. 48). Admirable règle de perfection, mentionnée ici comme une conséquence des vers. 45 et 46. — *Perfecti sicut...* Dieu est le suprême modèle de la perfection, lui qui « n'est jamais au-dessous de l'idéal ».

CHAPITRE VI

1. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui in cælis est.

2. Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

3. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua,

4. ut sit eleemosyna tua in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

5. Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.

1. Gardez-vous de faire vos œuvres de justice devant les hommes pour en être vus; autrement, vous n'aurez pas de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux.

2. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

3. Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache point ce que fait ta main droite,

4. afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

5. Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux coins des places publiques, pour être vus des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

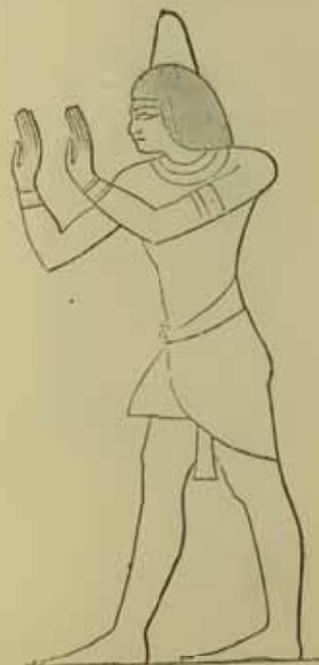
5^e La vraie et la fausse vertu. VI, 1-18.

Après avoir démontré que la justice, c.-à-d., l'observation de la loi, telle que la définissaient et la décrivaient les scribes, ne correspondait pas à la volonté divine, Jésus proclame que la justice telle que la pratiquaient les pharisiens n'était pas la véritable, parce qu'elle était tout entachée d'amour-propre.

CHAP. VI. — 1. Principe général : « la pratique de la sainteté ne doit pas être un acte d'ostentation. » — *Ut videamini* : dans l'intention d'être vus et admirés, car telle est la signification complète du verbe *θεωρεῖται*. — *Mercedem...* Cf. v, 46. Dieu ne saurait récompenser des œuvres dont le but principal serait la vaine gloire, la vanité.

2-4. Première application du principe : l'aumône qui plaît à Dieu. — *Cum ergo...* Conduite à éviter, vers. 2; les vers. 3 et 4 décrivent la manière dont les chrétiens doivent faire l'aumône. — *Canere*. Au figuré : faire du bruit pour attirer l'attention. — *Hypocritæ*. Ce sont les pharisiens que Jésus désigne, dans tout ce passage, par ce nom infamant; et à bon droit, puisqu'ils agissaient comme s'ils eussent uniquement voulu pratiquer la volonté de Dieu, alors qu'en réalité c'est aux hommes surtout qu'ils cherchaient à plaire (*ut honorificentur...*) Ils étaient donc, suivant toute la force du mot, des comédiens. — *Nesciat sinistra...* (vers. 3). Locution proverbiale, pour marquer à quel point on doit fuir l'ostentation dans l'aumône.

5-15. Seconde application du principe : la prière qui plaît à Dieu. — *Non eritis...* Un premier



Égyptien priant debout. (Peinture de tombeau.)

exemple à éviter, vers. 5 : celui des hypocrites, qui font parade de leur dévotion. — *In angulis...* Dans les carrefours où se croisent les rues;

6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, et, après avoir fermé la porte, prie ton Père dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

7. Quand vous priez, ne multipliez pas les paroles, comme les païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude de leurs paroles qu'ils seront exaucés.

8. Ne leur ressemblez donc pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

9. C'est donc ainsi que vous prierez : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié;

10. que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui le pain qui nous est nécessaire,

12. et remettez-nous nos dettes, comme

6. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora Patrem tuum in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

7. Orantes autem nolite multum loqui, sicut ethnici; putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur.

8. Nolite ergo assimilari eis; scit enim Pater vester quid opus sit vobis, antequam petatis eum.

9. Sic ergo vos orabitis: Pater noster, qui es in cælis, sanctificetur nomen tuum.

10. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, sicut in cælo et in terra.

11. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie;

12. et dimitte nobis debita nostra, sic-

c.-à-d., aux endroits les plus fréquentés des villes. — *Stantes*. Telle était l'attitude habituelle des Juifs pendant leurs prières, mais ils priaient aussi à genoux ou prosternés à terre (*Atl. arch.*, p. xi, fig. 3; pl. xcvi, fig. 7, etc.). — *Tu autem...* (vers. 6). Jésus recommande à ses disciples une conduite entièrement opposée à celle des pharisiens. — *Cubiculum* (κουβητόν) : un appartement intérieur, où l'on ne sera pas vu des hommes. « Naturellement Jésus ne rejette pas la prière publique; mais il trace tel le caractère d'une prière qui ne se propose pas d'attirer l'attention. » — *Orantes... nolite...* Autre exemple à éviter (vers. 7-8) : celui des Gentils, qui multiplient les paroles dans leurs prières. — *Multum loqui*. Dans le grec, ἄνωγειν : onomatopée, qui désigne une sorte de bavaglement ridicule, la répétition perpétuelle et rapide des mêmes formules plus ou moins vides de sens. Cf. III Reg. xviii, 26. — *Sicut ethnici*. Cet abus était fréquent chez eux; aussi leurs écrivains leur reprochaient-ils de « fatiguer les dieux ». — *Scit enim...* (vers. 8). Pourquoi il ne faut pas imiter ces pratiques païennes. — *Sic... vos...* Par opposition aux prières interminables des Gentils, Jésus donne aux chrétiens, comme modèle de leurs supplications, une formule très brève et admirablement substantielle (vers. 9-13). « L'expérience des siècles, dit un commentateur rationaliste, en a constaté l'indépuisable richesse. » Saint Luc, xi, 1-4, la cite dans une autre circonstance et sous une forme abrégée, vraisemblablement parce que le divin Maître l'a répétée deux fois. Elle se compose d'une courte invocation (*Pater... in cælis*), et de sept demandes, dont les trois premières contiennent des souhaits relatifs à Dieu, et les quatre dernières, des souhaits relatifs à nous-mêmes. — *Pater...* Exorde plein de suavité. Le nom de père, rarement appliqué à Dieu dans l'Ancien Testament (cf. Dent. xxxii, 6; Tob. xiii, 4; Eccl. xxiii, 1; Sap. ii, 16; La. lxi, 16, etc.), est « caractéristique pour la

religion de l'évangile. » — *Noster* : à cause de la solidarité qui règne entre tous les chrétiens. — *Qui... in cælis*. Dieu est présent partout; mais c'est au ciel qu'il est censé résider plus spécialement et qu'il daigne se manifester davantage. Cf. v, 34, etc. — *Sanctificetur...* Le nom de Dieu représente son essence infinie, en tant qu'il nous l'a révélée; demander que ce nom sacré soit sanctifié, c'est désirer que le Seigneur soit honoré en tous lieux et de toutes manières. — *Adveniat...* (vers. 10). Cette seconde demande exprime le vœu de la réalisation du royaume de Dieu des ciel-bas; elle en souhaite l'extension universelle, de telle sorte que l'Église du Christ devienne vraiment catholique. — *Fiat voluntas...* Troisième demande : que les ordres divins soient exécutés fidèlement par les hommes, comme ils le sont par les anges. Cf. Ps. cii, 21; Hebr. i, 14, etc. Par conséquent, que notre obéissance soit idéale, parfaite. — *Panem nostrum...* (vers. 11). Des grands intérêts de Dieu, la prière passe aux besoins des hommes, et elle mentionne d'abord ses besoins temporels, dont le pain est l'emblème. — *Supersubstantialem*. L'adjectif grec correspondant, ὑπερσυστατον, n'est employé qu'en cet endroit et Luc. xi, 3^e. On le fait habituellement dériver, à la suite des anciens commentateurs grecs (Origène, saint Chrys., etc.), du substantif ὑστία, pris dans le sens de substance, et on traduit : le pain nécessaire à notre vie. Cette nous paraît être la meilleure interprétation de ce mot difficile. D'autres le rattachent aux verbes ἐπιβιβαι ou ἐπιβιβαι; ce qui donne les significations suivantes : le pain qui nous est destiné ; ou bien, notre pain de demain. Voyez notre grand commentaire, h. l. Au passage parallèle de saint Luc, la Vulgate le traduit par « quotidianum ». — *Da... hodie*. La requête est des plus modestes, puisqu'elle se borne à demander le pain nécessaire pour la journée présente. — *Dimitte... debita...* (vers. 12). Cinquième demande. Nos dettes

ut et nos dimittimus debitoribus nostris;

13. et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo. Amen.

14. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester caelestis delicta vestra.

15. Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra.

16. Cum autem jejunatis, nolite fieri sicut hypocritae, tristes; exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem suam.

17. Tu autem cum jejunas, ungue caput tuum, et faciem tuam lava,

18. ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo qui est in abscondito; et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.

nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent;

13. et ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

14. Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés.

15. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés.

16. Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites; car ils exténuent leur visage, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

17. Mais toi, lorsque tu jeûnes, parfume ta tête, et lave ton visage,

18. afin de ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père, qui est présent dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

envers Dieu, ce sont nos péchés. — *Sicut et nos...* Motif délicat que le chrétien allègue à Dieu pour toucher son cœur paternel. — *Et ne nos...* (verset 13). Sixième demande. Après le pardon de nos fautes passées, Jésus nous fait implorer de Dieu la grâce de n'en plus commettre de nouvelles. — *Inducas* fait image, la tentation étant comparée à un lieu dangereux, où nous prions le Seigneur de nous aider à ne pas pénétrer. Le sens de cette demande est donc : Ne permettez pas que nous succombions..., et non pas : Éloignez de nous toutes les occasions de péché. En effet, la tentation sous ses différentes formes est une des nécessités de la vie chrétienne. — *Sed libera...* Ces mots sont généralement, et à bon droit, regardés comme formant une demande distincte. Origène, saint Jean Chrysostome, etc., les regardent comme une partie intégrante de celle qui précède; pour cela ils traduisent le substantif *malo* comme s'il était au masculin et désignait le démon, tandis qu'il est beaucoup mieux de le traduire par le neutre : le mal en général, « tous les maux passés, présents et à venir, » comme le dit l'Église en commentant cette prière. — *Si enim...* Les vers. 14 et 15 se rapportent au vers. 12, et développent, en termes soit positifs, soit négatifs, la condition importante que contient la cinquième demande. Plus nous mettrons d'empressement à nous réconcilier avec nos frères, lorsqu'ils nous auront offensés, plus nous serons en droit de compter sur le pardon de Dieu pour nos propres péchés.

16-18. Troisième application du principe : le jeûne qui plaît à Dieu. Même marche que pour les deux premières applications : le défaut à éviter, vers. 16; la vraie manière de faire, vers. 17-18. — *Cum... jejunatis*. Il s'agit des jeûnes de dévotion, alors assez en usage. Voyez IX, 14;

Luc. II, 37 et les notes. — *Exterminant*. Le verbe grec ἀφανίζουσι (littéral. : ils rendent invisibles) forme un jeu de mot avec φανῶσι, « appareant. » En prenant un air triste, en laissant leur barbe et leurs cheveux en désordre, etc., les pharisiens se rendaient jusqu'à un certain point méconnaissables; du moins ils montraient ainsi



Esclave égyptien parfumant la tête de son maître. (Peinture de tombeau.)

qu'ils jeûnaient. — *Unge... lava* (vers. 17) : comme l'on faisait pour aller à un joyeux festin. Cf. Ps. xxii, 5; Luc. vii, 46. Manière figurée de dire que le chrétien doit cacher ses pratiques de pénitence, et ne pas en faire parade à la façon des pharisiens.

6° Les chrétiens et les biens de ce monde. VI, 19-34.

Comp. Luc. xii, 22-34, où nous retrouvons ce passage, à part les vers. 22-24, mais dans un autre enchaînement.

19. Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers détruisent, et où les voleurs percent et dérobent.

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne détruisent, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent.

21. Car là où est ton trésor, là est aussi ton cœur.

22. La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux;

23. mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes!

24. Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

19. Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur.

20. Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur.

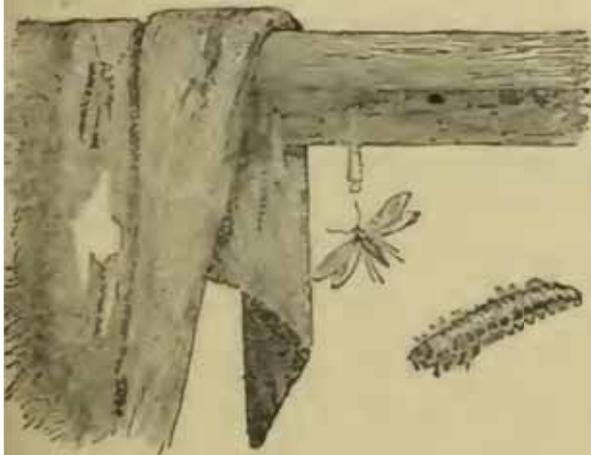
21. Ubi enim est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.

22. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit;

23. si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosam erit. Si ergo lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt!

24. Nemo potest duobus dominis servire; aut enim unum odio habebit et alterum diriget, aut unum sustinebit et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

19-21. En quel lieu le chrétien doit placer son trésor. — D'abord un précepte négatif, vers. 19 : *Nolite... thesauros...* Les Orientaux ont toujours aimé à accumuler des trésors, formés d'or et d'argent monnayés, de pierres précieuses, de riches vêtements, etc. — *Ubi... ubi...* Motifs pour lesquels on ne doit pas imiter cette conduite : les trésors rencontrent toutes sortes d'en-



La teigne des étoffes, à l'état de larve et de papillon. (À droite, la larve grossie.)

neux dangereux et sont fatalement périssables. — *Tinea*. Les petites larves, de différentes espèces, qui s'introduisent dans les vêtements et les fourrures, et qui les détruisent promptement en les rongant. — *In cælo* (vers. 20). On amasse des trésors dans le ciel, lorsqu'on accomplit beaucoup d'ouvrages de saluteté, qui s'accumulent là-haut sous forme de mérites. (I. v, 12, 16, etc. Et ces trésors, tout spirituels, sont impérissables par leur nature même. — *Ubi enim...* (vers. 21). Autre raison profonde pour

laquelle le disciple de Jésus ne doit pas s'attacher aux biens matériels. Notre cœur accompagne partout notre trésor; si celui-ci est dans le ciel, toutes nos tendances font là-haut, et c'est là précisément le devoir du chrétien.

22-23. L'œil simple et l'œil mauvais. Saint Luc, xi, 24-35, cite également cette pensée, à une autre occasion. Ici, elle montre comment les inclinations terrestres du cœur privent la vie du chrétien de toute lumière, et le laissent dans les ténèbres morales. — *Lucerna*... Constatation préliminaire, dont l'application est faite aussitôt après de deux manières, au propre et au figuré. — *Simplex* : sain, dans un état normal. *Nequam* : en mauvais état. Dans ce dernier cas, *totum... tenebrosam...*; toute l'activité physique de l'homme est nécessairement arrêtée. — *Si ergo...* (vers. 23^b). C'est l'application figurée. Le mot *lumen* représente l'esprit, d'après les uns; d'après les autres, le cœur, qui a été mentionné au vers. 21. Cela revient au même. Cet esprit ou ce cœur deviendra ténébreux, s'il est inensible aux choses du ciel et entièrement tourné vers celles de la terre. — *Ipsæ... quantæ...* « La maladie de cet œil spirituel produira une obscurité plus déplorable et plus dangereuse que celle de l'organe physique. »

24. Incompatibilité entre le service de Dieu et celui de Mammon. Cf. Luc, xvi, 13. — *Nemo potest...* Il s'agit d'un esclave, qui, en vertu même de l'esclavage, appartient tout entier à son maître, et qui n'a pas le droit de consacrer son temps et ses services à un autre. — *Ubi enim...* Dilemme dont la vérité est évidente : « Le serviteur, nûs en demeure d'obéir à deux maîtres, fera nécessairement son choix, il aura des préférences. » — Application de cette petite parabole : *Non potestis...* — *Mammonæ*. C'est le mot chaldéen *māmēnā'*, richesse.

25-34. Ne pas se faire de vains soucis relatifs

25. Ideo dico vobis : Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestri quid induamini. Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum ?

26. Respicite volatilia cæli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea ; et Pater vester cælestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis ?

27. Quis autem vestrum cogitans potest adjicere ad staturam suam cubitum unum ?

28. Et de vestimento quid solliciti estis ? Considerate lilia agrî quomodo crescent : non laborant, neque neunt.

29. Dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.

30. Si autem fœnum agrî, quod hodie est et cras in elibanum mittitur, Deus sic vestit, quanto magis vos, modicæ fidei !

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas, pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de ce dont vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?

26. Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amaissent pas dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

27. Qui de vous, en se tourmentant, peut ajouter une coudée à sa taille ?

28. Et au sujet du vêtement, pourquoi vous inquiéter ? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent ni ne filent.

29. Cependant je vous dis que Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux.

30. Mais si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui existe aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien plus vous-mêmes, hommes de peu de foi !

vement aux nécessités de la vie quotidienne. — *Ideo* : parce qu'il n'est pas possible de servir deux maîtres à la fois. — *Ne solliciti*. Jésus ne condamne pas les préoccupations légitimes de l'individu, du père de famille, etc., touchant les besoins de la vie, mais une anxiété exagérée, qui proviendrait de trop d'attachement aux choses de ce monde ou d'un manque de confiance en Dieu. — *Animæ... C.-à-d.*, pour la vie physique, dont l'âme est le principe. — *Quid manducetis, ... induamini*. Les deux principales nécessités temporelles de l'homme, citées par manière d'exemple. — *Nonne anima... ?* Par conséquent, celui qui a donné le plus, la vie, saura bien donner aussi le moindre, les aliments, les vêtements. — *Respicite...* (vers. 26). Démonstration touchante de cette même vérité. Les animaux les plus insignifiants sont généreusement nourris par Dieu, sans avoir à faire d'efforts pour se procurer leur nourriture ; à plus forte raison le Père qui est aux cieux prendra-t-il soin de l'homme, sa créature de préférence : *nonne vos... ?* — *Quis autem...* (vers. 27). Inutilité de ces soucis exagérés. — *Cogitans*. Dans le grec : *μεριμνῶν*, le mot que la Vulgate a traduit au vers. 25 par « solliciti estis ». — *Staturam*. Le substantif *στάσις* peut désigner la taille ou la durée de la vie. Le second sens est exigé par le contexte ; car, ajouter une coudée (0^m525) à la taille d'un homme serait quelque chose d'énorme, qui ne cadrerait point avec la pensée. — *Et de vestimento*. Jésus va faire, vers. 28-30, à propos des vêtements, un raisonnement analogue à celui qu'il a fait au sujet de la nourriture. — *Considerate...* Cette fois, c'est le monde végétal, le lis des champs,

qui lui fournira l'exemple à imiter par l'homme. — *In omni gloria...* Salomon était revêtu des ornements les plus somptueux. Cf. II Par. ix,



Filuse. (D'après un vase grec.)

15 et ss. — *Fœnum agrî* (vers. 30). Jésus donne ce nom aux fleurs qu'il vient de décrire si magnifiquement, parce qu'il veut maintenant insister sur leur peu de valeur. En réalité, elles ne sont que de l'herbe, qui, une fois coupée, se dessèche rapidement, et dont on se sert en Orient pour chauffer le petit four portatif de la famille (*Att. archéol.*, pl. XLII, fig. 9-11, 15). — *Modicæ fidei*.

31. Ne vous inquiétez donc pas, en disant : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous couvrirons-nous ?

32. Car ce sont les païens qui se préoccupent de toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous avez besoin de tout cela.

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

34. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. À chaque jour suffit son mal.

31. Nolite ergo solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ?

32. Hæc enim omnia gentes inquirunt ; scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.

33. Querite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.

34. Nolite ergo solliciti esse in crastinum ; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. Sufficit diei malitia sua.

CHAPITRE VII

1. Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés.

2. Car vous serez jugés selon que vous aurez jugé, et on se servira envers vous de la mesure dont vous vous serez servis.

3. Pourquoi vois-tu le fétu dans l'œil de ton frère, et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ?

4. Ou comment dis-tu à ton frère : Laisse-moi ôter le fétu de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ?

5. Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et ensuite tu verras comment ôter le fétu de l'œil de ton frère.

1. Nolite judicare, ut non judicemini.

2. In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini ; et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.

3. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ?

4. Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine, ejiciam festucam de oculo tuo ; et ecce trabs est in oculo tuo ?

5. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.

Rapporte bien mérité, puisque c'est par suite d'un manque de foi en la providence qu'un chrétien se laisserait aller aux inquiétudes vaines, contre lesquelles proteste le Sauveur. — *Nolite ergo...* (vers. 1). Conclusion pratique de cette petite argumentation. Comp. le vers. 25. — *Hæc enim...* (vers. 2). Une telle conduite serait digne des païens, qui n'ont pas conscience, comme les disciples du Christ, d'avoir dans le ciel un père qui s'occupe de leurs besoins. — *Querite ergo...* (vers. 3). Ce qu'il faut faire au lieu de se livrer à des soucis excessifs. — *Justitiam ejus* : la sainteté qui convient aux sujets du royaume messianique. Comp. v, 6 et 20. — *Et hæc omnia...* L'accès au surnaturel suivra le principal. — *Nolite ergo...* (vers. 4). Notre-Seigneur insiste sur sa recommandation et la présente encore sous une autre forme. « Occupez-vous aujourd'hui de ce qui regarde le présent, le besoin immédiat ; remettez à Dieu le soin du lendemain. » — *Malitia sua* :

son propre mal, ses propres peines. En s'inquiétant outre mesure au sujet du lendemain, on se réussait qu'à rendre le jour actuel plus douloureux.

7^e Quelques relations réciproques des chrétiens. VII, 1-6.

CHAP. VII. — 1-5. On ne doit pas, sans raison suffisante, se constituer juge sévère des défauts du prochain. Cf. Luc. vi, 37-42. — *Et non...* : afin de mériter la miséricorde et le pardon, à l'heure terrible du jugement de Dieu. — Développement de ce motif : *in quo enim...* (vers. 2). C'est le talon divin. Cf. v, 7. — *Quid autem...* Les vers. 3-5 sont dirigés contre ceux qui se croiraient permis de juger le prochain, sous le prétexte fallacieux de pouvoir à ses intérêts spirituels, mais qui ne le font qu'au profit que par orgueil ou par méchanceté. — *Festucam, trabem*. Métaphores qui font ressortir d'une manière saisissante la contradiction qu'il y aurait

6. Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos; ne forte conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.

7. Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.

8. Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperietur.

9. Aut quis est ex vobis homo, quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei?

10. Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?

11. Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester qui in cælis est dabit bona petentibus se!

12. Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis; hæc est enim lex et prophetæ.

13. Intrate per angustam portam; quia lata porta, et spatiosa via est, quæ ducit

6. Ne donnez pas la chose sainte aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les porcs, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent.

7. Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira.

8. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe.

9. Quel est parmi vous l'homme qui, si son fils lui demande du pain, lui présentera une pierre?

10. Ou s'il lui demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent?

11. Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent!

12. Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux; car c'est là la loi et les prophètes.

13. Entrez par la porte étroite; car large est la porte, et spacieuse la voie

à attaquer sévèrement les petits défauts du prochain, alors qu'on ne songerait pas à corriger en soi-même des défauts énormes.

6. Il est parfois nécessaire de juger, afin de ne pas livrer les choses saintes à la légère. Cette pensée aussi est très fortement exprimée. — *Sanctum*: la vérité évangélique, les sacrements, etc., qui sont encore désignés par la figure *margaritas*.



Huitre à perle.

tas. — *Canibus, porcos...* Animaux légalement impurs chez les Juifs, pour symboliser ici des hommes tout à fait indignes. Cf. Phil. III, 2; II Petr. II, 22. — *Ne forte...* Non seulement il y aurait inconvenance à leur livrer les choses saintes, mais on exposerait celles-ci à la profanation. Bien plus, les prélateurs de l'évangile

s'exposeraient eux-mêmes à un traitement brutal.

8° Force irrésistible de la prière. VII, 7-12.

7-11. Saint Luc cite également ces importantes et consolantes paroles, mais en les rattachant à une autre circonstance. Cf. Luc. XI, 9-13. — *Petite, et...* C'est l'idée principale. Elle est répétée deux fois de suite sous une forme imagée: *quærite... pulsate...* La prière est toujours finalement exaucée, d'une manière ou de l'autre: *omnis enim...* (vers. 8). — *Aut quis...* Autre beau développement de la même pensée: les pères terrestres exaucent les prières de leurs enfants, à plus forte raison le Père céleste (vers. 9-11).

12. Règle de perfection qui doit diriger les disciples de Jésus dans leurs relations mutuelles. Cf. Luc. VI, 31. — *Et vos facite.* « Le judaïsme ne s'était élevé que jusqu'à ce principe: Ne fais point aux autres ce que tu ne veux pas qu'ils te fassent (cf. Tob. IV, 15); Jésus va plus loin, en nous recommandant de prendre l'initiative dans le bien à faire. » — *Hæc est enim...* C.-à-d.: tel est le résumé de la loi et des prophètes, de la loi morale prêchée aux Juifs par les envoyés de Dieu.

9° Quelques obstacles qui s'opposent à la pratique de la vertu. VII, 13-23.

13-14. Le chemin qui conduit à la vraie vie est étroit. Cf. Luc. XIII, 24. — *Intrate*: à savoir, dans le royaume des cieux, symbolisé par une citadelle où l'on n'entre pas sans difficulté. — *Per angustam...* Cette porte et cette voie étroites représentent évidemment la sainteté nécessaire aux chrétiens, sainteté qui ne s'acquiert pas sans peine. — *Lata porta, et...* *via...* Emblèmes

qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle.

14. Qu'étriquée est la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il y en a peu qui la trouvent !

15. Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, et qui au dedans sont des loups ravisseurs.

16. Vous les connaîtrez par leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces ?

17. Ainsi, tout bon arbre produit de bons fruits; mais le mauvais arbre produit de mauvais fruits.

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre produire de bons fruits.

19. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

20. Vous les reconnaîtrez donc à leurs fruits.

21. Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.

22. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et chassé les démons en votre nom, et fait de nombreux miracles en votre nom ?

ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam.

14. Quam angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam! et pauci sunt qui inveniunt eam.

15. Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

16. A fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?

17. Sic omnis arbor bona fructus bonos facit; mala autem arbor malos fructus facit.

18. Non potest arbor bona malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere.

19. Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

20. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos.

21. Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum.

22. Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo demonia eiecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ?

de la vie facile des mondains, qui n'exige aucun effort. Il est vrai que, d'un côté, l'on arrive à la damnation éternelle (*perditionem*); de l'autre, à la vie bienheureuse de l'éternité (*vitam*).

15-20. Les faux prophètes. Cf. Luc. vi, 43-45. — *Falsis*... Comme autrefois chez les Hébreux (cf. Jer. vi, 13; xxvi, 7, etc.), il devait y avoir dans l'Église chrétienne de faux prophètes, qui se feraient un jeu de dénaturer l'enseignement du Maître et d'égarer leurs frères. Jésus trace d'eux un portrait dramatique, pour aider ses disciples à les reconnaître : *qui... in vestimentis...* — *A fructibus...* (vers. 16). C.-à-d., par leurs paroles et par leurs actes, qui n'affesteront leurs sentiments intimes. Cf. iii, 8. — *Numquid...* Développement de la pensée et de la comparaison, vers. 16-20. Chaque plante porte son fruit spécial, qui révèle immédiatement sa nature; il en est de même des hommes. — *Omnis arbor...* (vers. 19). Sort réservé aux mauvais arbres et à ceux qu'ils symbolisent. Cf. iii, 10.

21-22. La vaine confiance. Cf. Luc. vi, 46. Notre-Seigneur signale encore un autre péril, lequel consisterait à croire qu'il suffit d'être chrétien d'une manière nominale, extérieure, tandis qu'il veut avant tout qu'on pratique sa

doctrine. — *Patris mei*. L'expression est à noter : Jésus se proclame ouvertement Fils de Dieu, et annonce qu'il est venu ici-bas pour faire



La hache au pied de l'arbre.
(Peinture égyptienne)

connaître aux hommes la volonté de son Père. — *In illa die* (vers. 22). D'après le *concordance*, au grand jour du jugement général. — *Prophetavimus...* *eiecimus...* Ces faux disciples rappelleraient alors, comme preuve irrécusable de sa

23. Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos ; discedite a me, qui operamini iniquitatem.

24. Omnis ergo qui audit verba mea hæc et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram.

25. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit ; fundata enim erat super petram.

26. Et omnis qui audit verba mea hæc et non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum suam super arenam.

27. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et cecidit, et fuit ruina illius magna.

28. Et factum est, cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus.

29. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi.

23. Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité.

24. Ainsi donc, quiconque entend ces paroles que je dis et les met en pratique, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre.

25. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle ne s'est point écroulée ; car elle était fondée sur la pierre.

26. Et quiconque entend ces paroles que je dis et ne les met pas en pratique, sera semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable.

27. Et la pluie est tombée, et les torrents sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle s'est écroulée, et sa ruine a été grande.

28. Or il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ses paroles, les foules étaient dans l'admiration de sa doctrine ;

29. car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme leurs scribes et les pharisiens.

CHAPITRE VIII

1. Cum autem descendi-set de monte, secute sunt eum turbæ multæ.

2. Et ecce leprosus veniens, adorabat

1. Lorsqu'il fut descendu de la montagne, des foules nombreuses le suivirent.

2. Et voici qu'un lépreux vint à lui

1-1) qu'ils avaient en Jésus, les miracles qu'il leur aura été donné d'accomplir en son nom ; mais il les rejettera sans pitié, comme des malfaiteurs : *discedite...* (vers. 23).

10^e Épilogue du discours. VII, 24-27.

Parabole saisissante, que saint Luc, VI, 47-49, nous a conservée presque dans les mêmes termes.

24-25. La maison construite sur le roc. — *Qui audit... et facit...* Le contraire du triste portrait qui vient d'être tracé dans les vers. 21-23. — *Supra petram*. Sur un fondement très solide. — *Et descendit...* (vers. 25). Description tout à fait vivante des principaux dangers que les éléments déchaînés peuvent faire courir à un édifice. Le résultat final est indiqué avec une simplicité qui en relève la grandeur : *et non cecidit...*

25-27. La maison bâtie sur le sable. Contraste frappant avec ce qui précède.

11^e Conclusion historique du discours sur la montagne. VII, 28-29.

28-29. Impression produite sur les auditeurs.

Comp. saint Marc, I, 22 (voyez les notes), et saint Luc, IV, 32. — *Factum est, cum...* Expressions très solennelles, qui correspondent à celles par lesquelles le narrateur avait introduit ce discours. Cf. V, 1 et 2. — *Admirabantur*. Plus fortement dans le grec : Les foules étaient frappées. — *Sicut... habens* : comme un homme visiblement muni d'une autorité divine.

§ III. — Divers miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en Galilée. VIII, 1-IX, 34.

Le discours sur la montagne a donné une idée de l'enseignement de Jésus ; saint Matthieu cite maintenant toute une série de miracles de guérison, pour montrer ce qu'était le Sauveur comme thaumaturge.

1^o Guérison d'un lépreux. VIII, 1-4.

CHAP. VIII. — 1. Transition. — *Secute sunt...* Les foules qui avaient formé l'auditoire de Jésus étaient de plus en plus avides de l'entendre.

2-4. Le miracle. Saint Marc, I, 40-45, et

et l'adora, en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me purifier.

3. Jésus, étendant la main, le toucha, en disant : Je le veux, sois purifié. Et aussitôt sa lèpre fut guérie.

4. Et Jésus lui dit : Garde-toi d'en parler à personne; mais va, montre-toi au prêtre, et offre le don que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage.

5. Lorsque Jésus fut entré dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui, le priant,

6. et disant : Seigneur, mon serviteur est couché dans ma maison, atteint de paralysie, et il souffre extrêmement.

7. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai.

8. Mais le centurion répondit : Sei-

eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.

3. Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim mundata est lepra ejus.

4. Et ait illi Jesus : Vide, nemini dixeris; sed vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moyses, in testimonium illis.

5. Cum autem introisset Capharnaüm, accessit ad eum centurio, rogans eum,

6. et dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur.

7. Et ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum.

8. Et respondens centurio, ait : Domi-

saint Luc, v, 12-16, le racontent avec plus de détails, et lui attribuent sa place probable (avant la vocation des apôtres et le discours sur la montagne); notre évangéliste se contente des traits essentiels. — *Eccè*. La partie si pittoresque de saint Matthieu; saint Luc l'a aussi au passage parallèle. — *Leprosus*. La lèpre était une maladie horrible, alors endémique en Égypte et



Lepreux de Jéricho.
(D'après une photographie.)

dans l'Asie occidentale. Après avoir atteint seulement la surface du corps, elle pénétrait peu à peu dans les chairs, qu'elle rongea et décomposait. Voyez Lev. xiii, 1 et ss., et aussi notre grand commentaire, h. l. — *Adorabat*. Il se prosterna devant Jésus et demeura quelque temps dans cette humble position. — *Si vis, potes...* Belle et délicate prière, qui exprime une pleine et entière confiance en la puissance de Jésus. — *Mundare*: dans le sens de guérir. C'était le terme technique chez les Juifs pour marquer la guérison des lépreux, que leur mal rendait impurs selon la loi. — *Extendens...* (vers. 3). Geste plein de sympathie, comme les paroles *Volo, mundare*, qui sont un écho divin à la prière du malade. — *Et ait...* (vers. 4). Recommandation pressante

du Sauveur. Elle est presque identiquement la même dans les trois récits. Elle est précédée d'une défense très rigoureuse : *Vide, nemini...* Pourquoi cette défense? On en a donné des raisons très diverses. La plus simple consiste à dire que Jésus voulait éviter, autant qu'il dépendait de lui, l'enthousiasme trop ardent et trop peu surnaturel du peuple à son égard. Cf. Marc. i, 25, 34; Luc. iv, 35, etc. — *Vade, ostende...* Cf. Lev. xiv, 2 et ss. D'après la loi mosaïque, un lépreux n'était censé guéri qu'après la constatation officielle des prêtres. — *Offer munus...* Sur cette offrande, voyez Lev. xiv, 10, 21. — *In testimonium*. Le pronom *illis* est appliqué par les exégètes tantôt aux prêtres Juifs (en témoignage des pouvoirs tout divins de Jésus), tantôt au public en général (en témoignage de la guérison du lépreux). Le second sentiment nous paraît préférable. Cf. Lev. xiv, 37.

2^e Guérison du serviteur d'un centurion. VIII, 5-13.

Comp. Luc. vii, 1-10. Saint Marc n'a pas cet épisode. Dans le troisième évangile il est placé immédiatement après le discours sur la montagne, ce qui est probablement plus conforme à l'ordre réel des faits.

5-9. L'admirable foi du centurion. — *Centurio* (ἐξατόνταρχος): un officier qui commandait à cent soldats. Ce centurion était païen d'après le vers. 10; il était sans doute au service du tétrarque Hérode. — *Rogans*. D'après saint Luc, le centurion ne vint pas en personne, mais envoya quelques-uns de ses amis proposer sa demande à Jésus; notre auteur, qui abrège, parle comme si le héros de l'épisode avait lui-même adressé sa requête. Nous sommes censés faire personnellement ce que d'autres accomplissent en notre nom. Pour saint Matthieu, les paroles sont le point essentiel, et le centurion les préféra en toute hypothèse. — *Puer* (παῖς, vers. 6). Dans le sens de serviteur. Comp. les vers 8 et 9 dans le grec. — *Jacet...* Le centurion n'aurait pu conduire le malade à Jésus. — *Alto-*

ne, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.

9. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites; et dico huic: Vade, et vadit; et alii: Veni, et venit; et servo meo: Fac hoc, et facit.

10. Audiens autem Jesus miratus est, et sequentibus se dixit: Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel.

11. Dico autem vobis, quod multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob, in regno cælorum;

12. filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

13. Et dixit Jesus centurioni: Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.

14. Et cum venisset Jesus in domum

gneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

9. Car moi, qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, ayant sous moi des soldats, je dis à l'un: Va, et il va; et à l'autre: Viens, et il vient; et à mon serviteur: Fais cela, et il le fait.

10. En l'entendant, Jésus fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient: En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël.

11. Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux;

12. mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

13. Alors Jésus dit au centurion: Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. Et le serviteur fut guéri à l'heure même.

14. Jésus, étant venu ensuite dans la

réponse de Notre-Seigneur: *Ego veniam...* (verset 7). — *Non sum dignus...* (vers. 8). Parole pleine de foi, devenue proverbiale. Ce païen se sent indigne de recevoir sous son toit le saint thaumaturge. D'ailleurs, il sait que Jésus est assez puissant pour guérir à distance, d'un seul mot: *dic verbo* (le datif de l'instrument; de même dans le grec)... Il indique, par une petite argumentation saisissante, tirée de ses fonctions individuelles, pourquoi il suppose qu'une parole suffit à Jésus pour opérer un prodige. — *Nam et ego...* (vers. 9). D'une part, n'étant qu'un officier inférieur, il connaît l'impression produite par les ordres d'un chef; d'autre part, son rôle de commandant lui montre chaque jour les effets de sa propre parole sur ses soldats et sur son serviteur (*puero*; le grec a ici: *δουλόφ*): la maladie obéira de même à Jésus. La description est très vivante.

10-13. L'admiration du Sauveur et le miracle. — *Miratus est*. En tant qu'homme, Jésus pouvait éprouver ce sentiment. — *Non inveni...* Dans Israël même, c.-à-d. chez ses compatriotes, Notre-Seigneur avait trouvé des hommes remplis de foi (cf. vers. 2; Marc. 1, 32-33, 37, etc.); mais il n'avait encore rencontré rien de semblable. — *Dico autem...* (vers. 11). Ce verset et le suivant sont propres à saint Matthieu. Jésus y annonce que des païens nombreux seront admis dans le royaume des cieux, tandis que beaucoup de Juifs, auxquels ce royaume était tout d'abord destiné, en seront imployablement exclus. — *Ab oriente et...*: de toutes les directions, de toutes les contrées. Cf. Is. xlv, 6; Mal. 1, 11, etc. — *Recumbent*. Les Juifs avaient adopté la coutume

grecque et romaine de s'étendre sur des divans pour prendre leurs repas (*Att. archéol.*, pl. xxii, fig. 6; pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). Jésus, comme autrefois Isaïe, xxv, 6-8, compare le bonheur du ciel aux joies d'un festin somptueux. — *Cum Abraham...*: avec les saints et célèbres ancêtres du peuple juif. — *Filii autem...* (vers. 12). « Fils du royaume » est un hébraïsme pour désigner les Juifs, qui avaient droit les premiers à la possession du royaume des cieux. — *In tenebras...* Ce royaume étant par excellence le lieu de la lumière, les ténèbres extérieures sont celles qui remplissent l'espace situé en dehors de lui. Elles sont ici l'emblème de l'enfer. — *Ibi... fletus et...* Images de violentes souffrances et du désespoir. — *Et dixit...* (vers. 13). La guérison fut opérée d'un seul mot, comme le centurion l'avait souhaité.

3° Jésus guérit la belle-mère de saint Pierre et d'autres nombreux malades. VIII, 14-17.

Notre auteur ne raconte ces faits que d'une manière sommaire; les deux autres narrations sont plus complètes. En outre, il ne leur a pas donné leur vraie place, car ils eurent lieu dès le début de la vie publique. Voyez notre *Synopsis*, p. 20.

14-15. La belle-mère de Simon est guérie de la fièvre. Cf. Marc. 1, 29-31; Luc. iv, 38-39. — *Cum venisset*. Jésus venait alors de la synagogue de Capharnaüm, où il avait prêché, puis guéri un démoniaque. Voyez les récits parallèles. — *In domum...* Pierre était originaire de Bethsaïda (cf. Joan. 1, 44); il avait donc loué ou acheté une maison à Capharnaüm dans l'intérêt de son commerce, et sa belle-mère demeurait avec lui.

maison de Pierre, vit sa belle-mère, qui était couchée, et qui avait la fièvre.

15. Il lui toucha la main, et la fièvre la quitta; et elle se leva, et elle les servait.

16. Quand le soir fut venu, on lui présenta de nombreux possédés, et il chassait les esprits par sa parole, et il guérit tous ceux qui étaient malades;

17. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Il a pris lui-même nos infirmités, et s'est chargé de nos maladies.

18. Or Jésus, voyant des foules nombreuses autour de lui, ordonna de passer à l'autre bord du lac.

19. Alors un scribe, s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai partout où vous irez.

20. Jésus lui dit : Les renards ont des

Petri, vidit socrum ejus jacentem, et febricitantem.

15. Et tetigit manum ejus, et dimisit eam febris; et surrexit, et ministrabat eis.

16. Vespere autem facto, obtulerunt ei multos diemonia habentes; et ejectionibus spiritus verbo, et omnes male habentes curavit;

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem : Ipse infirmitates nostras accepit, et aegrotationes nostras portavit.

18. Videns autem Jesus turbas multas circum se, jussit ire trans fretum.

19. Et accedens unus scriba, ait illi : Magister, sequar te quocumque ieris.

20. Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas

Les deux autres narrateurs lui donnent son vrai nom de Simon; saint Matthieu emploie par anticipation celui qui ne devint usuel que plus tard. — *Jacentem* : retenue au lit par un violent accès de fièvre. Cf. Luc. iv, 38. — *Tetigit...* (vers. 15). C'est souvent par son divin contact que Jésus guérissait les malades. Cf. vers. 3, etc. — *Surrexit et ministrabat...* La fièvre avait donc complètement disparu, sans laisser aucune trace.

16-17. Autres guérisons nombreuses. Comp. Marc. i, 32-34; Luc. iv, 40-41. — *Vespere... facto*. Après que le repos du sabbat eut pris fin; car c'était alors un samedi, comme on le voit par les autres récits. — *Diemonia...* Jésus avait guéri un possédé le matin de ce même jour; de là cet empressement des habitants à lui en apporter d'autres. — *Ejectionibus*. Le trait *terbo* est propre à saint Matthieu; d'un mot, sans employer des moyens extérieurs, des exorcismes, etc. — *Et... male habentes*. Ceux-ci étaient des malades ordinaires. Les autres récits renversent l'ordre et mentionnent les démoniaques en second lieu. — *Ut adimpleretur...* (vers. 17). Cette citation, qui est tout à fait dans le genre de notre évangéliste, lui appartient en propre. Elle fait très bien ressortir la sympathie manifestée aux hommes par Jésus dans ses miracles de guérison. — *Per Isaiam*. Voyez Is. LIII, 4, et le commentaire. L'oracle est cité d'après l'hébreu. — *Infirmitates...*, *aegrotationes...* Hebr. : nos maladies, nos douleurs. — *Accepit*. C.-à-d. : il a pris sur lui, il a porté, comme dit le verbe suivant. L'application de l'oracle est faite dans un sens large, car, d'après sa signification directe, il désigne plutôt nos infirmités et misères morales, nos péchés, que le Messie a portés, c.-à-d., expiés, par sa douloureuse passion. Cf. Jean. i, 29; I Petr. ii, 24. Mais il y a une étroite connexion entre le péché et les misères, celles-ci ayant été à l'origine la conséquence de celui-là. Saint Matthieu applique donc à l'effet ce qui avait été tout d'abord prédit de la cause. Jésus

a enlevé tout à la fois les misères morales et les misères physiques de l'humanité.

19. Il faut renoncer à tout pour suivre Jésus. VIII, 18-22.

Saint Luc, ix, 57-62, raconte aussi cet épisode, en le complétant; mais il le place beaucoup plus tard dans la vie de Jésus. Peut-être a-t-il raison.

18. Occasion de l'incident. Cf. Marc. iv, 25; Luc. viii, 22. — *Videns... turbas...* Vouloir échapper pour un temps à ces foules, dont il craignait d'exalter l'enthousiasme trop humain, Jésus donna l'ordre à ses disciples de le conduire sur la rive gauche du lac (*Trans factus*). Ce a eu lieu, d'après les récits parallèles, à la suite des paraboles du royaume des cieux, que notre auteur ne cite qu'au chap. XIII.

19-22. Détachement nécessaire aux vrais disciples du Christ. Cette importante leçon fut donnée deux fois coup sur coup, deux hommes s'étant présentés tour à tour au Sauveur pour lui demander de faire partie de son entourage immédiat. Les vers. 19-20 relatent le premier cas; les versets 21-22, le second. — *Scriba*. Même dans la classe des scribes, si généralement hostiles à sa personne et à son enseignement, Jésus avait donc des adhérents, tant son influence avait grandi.

— *Magister*. Notre auteur est seul à employer ce titre respectueux. — *Sequar te...* Ce scribe se dit prêt à accompagner Jésus en tous lieux, à devenir son disciple proprement dit, quel qu'il puisse lui en coûter. — *Dicit ei...* (vers. 20). Notre-Seigneur ne rejette pas sa demande, mais il ne l'agrée pas non plus; il se contente de lui déclarer, « sous de sombres couleurs, » la situation qui l'attend s'il persévère dans son dessein. C'était peut-être pour des motifs intéressés que cet homme voulait se mettre à la suite de Jésus.

— *Vulpes foveas...* Parole remarquable, qui dépouille complètement la pauvreté, le dénuement, acceptés volontairement par le Sauveur. Les disciples d'un tel maître devaient donc compter sur

habent, et volucres cæli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

21. Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primum ire, et sepelire patrem meum.

22. Jesus autem ait illi : Sequere me, et dimitte mortuos sepelire mortuos suos.

23. Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus.

24. Et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus; ipse vero dormiebat.

25. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus.

tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

21. Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père.

22. Mais Jésus lui dit : Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts.

23. Puis il monta dans une barque, et ses disciples le suivirent.

24. Et voici qu'il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque était couverte par les flots; et lui, il dormait.

25. Ses disciples s'approchèrent de lui, et l'éveillèrent, en disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.

de grandes privations, être prêts à tous les sacrifices. — *Nidos*. Le mot grec *κατασκηνώσεις* a le sens général d'habitation. — *Filius... hominis*. C'est pour la première fois que nous rencontrons cette appellation, par laquelle Jésus-Christ se désigne si souvent lui-même dans les évangiles (près de quatre-vingts fois; environ cinquante fois si l'on tient compte de sa répétition dans les passages parallèles). Il est remarquable qu'il est seul à se l'appliquer, car ni les écrivains sacrés, ni le peuple ne l'appellent ainsi. On admet généralement qu'elle a pour base le célèbre passage de Daniel, VII, 13, où le Messie est contemplé par le prophète sous les traits



Barque de pêcheurs. (Antique peinture romaine.)

d'un « fils de l'homme » (*bar 'énoš*), se présentant devant Dieu, qui lui accorde la domination sur le monde entier. Elle désigne donc le Messie en tant qu'homme, et Jésus, en se l'appropriant, déclare qu'il est le libérateur manifesté à Daniel. Cf. xxvi, 64. — *Non habet ubi...* Il n'avait pas, lui par qui toutes choses ont été faites (Jean. 1, 3), un seul endroit qu'il pût appeler sien en tant que Fils de l'homme. D'ailleurs, à cette époque, sa vie était celle d'un missionnaire toujours en mouvement, qui n'est jamais sûr d'un logis. — *Caput reclinet* : comme l'on fait pour dormir. — *Alius autem* (vers. 21). Ce disciple était tout différent du premier. En lui, pas d'enthousiasme qui eût besoin d'être calmé : quelque vaillant au fond, il hésitait; aussi Jésus

le pressera-t-il d'agir. — *Permitte me...* Il venait d'apprendre la mort de son père, et il demande au divin Maître la permission d'aller s'occuper des funérailles; devoir partout et toujours sacré pour un fils. Jésus la lui refuse, et d'une manière en apparence assez dure : *Dimitte...* Le substantif *mortuos* est pris successivement en deux sens différents : il désigne d'abord la mort spirituelle, dans laquelle tant de gens du monde sont plongés, puis la mort naturelle et proprement dite. C'est un jeu de mots à l'orientale : Laisse ceux qui sont morts moralement rendre les derniers devoirs à ceux que la mort physique a frappés. La signification générale est donc que le service de Jésus et les intérêts du royaume des cieux l'emportent sur toutes les obligations terrestres. Cf. x, 37.

5° La tempête miraculeusement apaisée. VIII, 23-27.

Comp. Marc. iv, 35-40; Luc. viii, 22, 25. Malgré leur ressemblance très frappante de fond et de forme, les trois récits sont assez indépendants les uns des autres.

23-24. L'ouragan sur le lac. — *Et ascendente...* Transition. Le narrateur reprend le fil de son récit, interrompu par l'épisode des deux disciples imparfaits. Cf. vers. 18. — *Naviculam*. Le

grec emploie l'article : la barque préparée par les apôtres, d'après l'ordre antérieur de Jésus. — La particule *ecce* (vers. 24) marque que la tempête éclata soudain, ainsi qu'il arrive dans toutes les mers intérieures entourées de montagnes, et spécialement sur le lac de Tibériade. — *Motus*. Le grec *σεισμός* désigne d'ordinaire un tremblement de terre. Le lac était donc violemment agité, démonté. — *Ipsse vero...* « Contraste dramatique. » Jésus, fatigué par ses travaux de la journée (cf. Marc. iv, 35), s'était endormi au moment du départ.

25-27. Le prodige. — *Accesserunt... discipuli* : effrayés par cette tempête d'une extrême violence, eux qui étaient cependant habitués aux ouragans du lac. — *Domine, salva..., perimus*.

26. Et Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous effrayés, hommes de peu de foi ? Alors se levant, il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

27. Ces hommes furent dans l'admiration, et ils disaient : Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent ?

28. Lorsqu'ils furent arrivés à l'autre bord, au pays des Geraséniens, deux possédés vinrent au-devant de lui, sortant des sépulcres, si furieux que personne ne pouvait passer par ce chemin.

29. Et voici qu'ils se mirent à crier, en disant : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus, Fils de Dieu ? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30. Or, il y avait non loin d'eux un grand troupeau de porcs qui paissaient.

31. Et les démons le priaient, en di-

26. Et dicit eis Jesus : Quid timidi estis, modicæ fidei ? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.

27. Porro homines mirati sunt, dicentes : Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei ?

28. Et cum venisset trans fretum in regionem Gerasenorum, occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de montimentis exeuntes, sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam.

29. Et ecce clamaverunt, dicentes : Quid nobis et tibi, Jesu, Fili Dei ? Venisti huc ante tempus torquere nos ?

30. Erat autem non longe ab illis grex multorum porcorum pascens.

31. Dæmones autem rogabant eum, di-

Paroles entrecoupées, haletantes. C'est bien là le langage d'hommes saisis d'épouvante. — *Quid timidi...* (vers. 26). Reproche aimable, pour ranimer leur courage. — *Modicæ fidei*. Leur foi, si elle avait été plus grande, leur aurait rappelé ce que Jésus était, ce qu'il pouvait. — *Surgens* : dans l'attitude du commandement. L'équivalent grec du verbe *imperavit* signifie plutôt : il gronda. — *Tranquillitas magna* : par opposition au « motus magnus » du vers. 24. — Impression produite par le miracle, vers. 27 : *porro homines...* Saint Marc et saint Luc mentionnent spécialement les disciples; l'expression de notre évangéliste est plus générale, et désigne tous ceux qui furent témoins du prodige. — *Quia ventis et mari...* : ces créatures si puissantes et si innocentes.

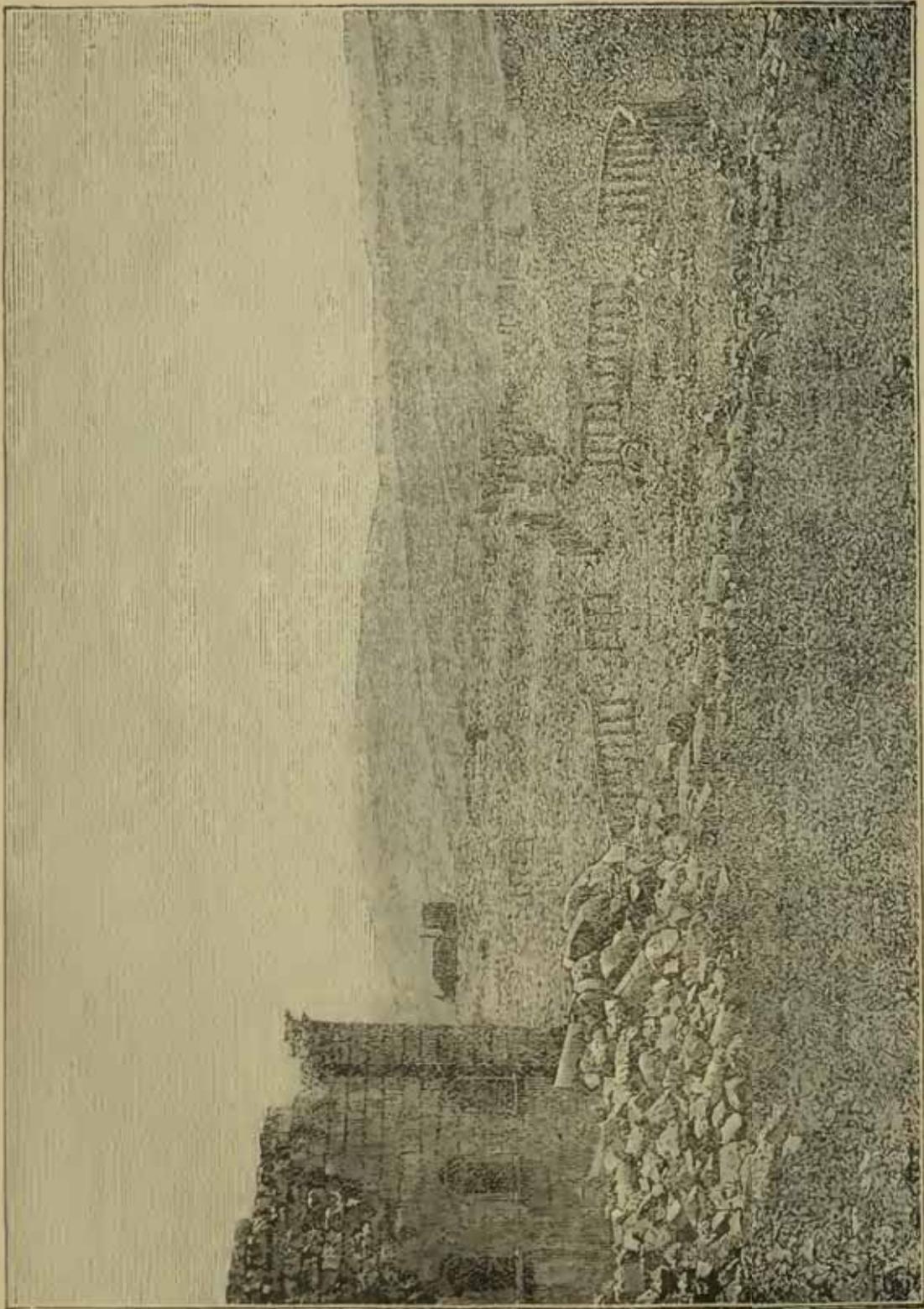
6° Les deux démoniaques de Gêrasa. VIII, 26-31.

Comp. Marc. v, 1-20; Luc. viii, 26-33. Notre auteur ne raconte que les faits principaux et glisse sur les détails; les deux autres narrations sont plus complètes, plus dramatiques.

28-29. Les possédés. — *Trans fretum* : dans la province de Pérée (note du vers. 18). — *Gerasenorum*. Les manuscrits grecs se partagent, dans les trois récits, entre les lectures Γερασσηνῶν, Γεργεσηνῶν, et Γερασσηνῶν. C'est cette dernière lecture qu'a suivie partout la Vulgate, et il est probable qu'elle est en réalité la meilleure. Il ne s'agit ni de Gadara, alors capitale de la Pérée, située au sud-est du lac; ni de Gêrasa, aujourd'hui Djérasch, autre ville importante de la Décapole, bâtie très loin du lac; ni de Gergésa, cité problématique qu'Origène paraît avoir inventée pour les besoins de la cause; mais plutôt de Gêrsa, petite localité récemment retrouvée sur la rive orientale du lac. (*Att. géogr.*, pl. x, xi, xii.) — *Occurrerunt... duo*. Saint Marc et saint Luc ne mentionnent qu'un seul démoniaque; il y en eut

deux en vérité : les autres narrateurs ne signalent donc que le principal d'entre eux, spécialement remarquable par sa violence, celui qui désira devenir le disciple de Jésus après sa guérison. — *Montiments* : les anciens tombeaux, taillés dans le roc et assez spacieux pour servir au besoin d'habitation (*Att. archéol.*, pl. xxix, fig. 6; pl. xxx, fig. 2, 3, 5, etc.). Ils ne manquent pas dans la région indiquée. — Les détails *sævi... ita ut...* ont pour but de faire ressortir la grandeur du miracle. — *Clamaverunt...* (vers. 29). Ces possédés, qui étaient pour tous un objet d'effroi, sont terrifiés eux-mêmes à l'aspect de Jésus. — Sur l'expression *quid nobis et...*, voyez Marc. i, 24, et les notes. Ce même passage de saint Marc (cf. Luc. iv, 41) montre aussi que les démons connaissaient jusqu'à un certain point la nature et le rôle de Notre-Seigneur Jésus-Christ; de là le titre de *Fili Dei* qu'ils lui donnent ici, au moins dans le sens large de Messie. — *Ante tempus* : avant l'époque du jugement dernier. Jusqu'alors, Dieu laisse aux démons une certaine liberté pour tenter les hommes et pour essayer de leur nuire. C'est là un adoucissement à leurs souffrances; aussi disent-ils à Jésus qu'il les torturerait (*Torquere nos*) en les conduisant dans les régions infernales. Cf. Luc. viii, 31.

30-31. L'expulsion des démons. — *Erat autem...* Transition à la circonstance principale de cette expulsion. — *Non longe*. Le grec porte au contraire : *μακρὸν*, loin. Dans les passages parallèles, nous lisons : *ἐκεῖ*, là. Les deux expressions sont assez élastiques et ne se contredisent nullement. — *Porcorum* (vers. 30). Ces animaux étaient légalement impurs chez les Juifs; mais de nombreux païens résidaient dans ces parages et c'est à eux sans doute qu'appartenait le troupeau. — *Dæmones autem* (vers. 31). Dans les récits de ce genre, les paroles et les actes sont



Gérasa. (D'après une photographie.)

sant : Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de porcs.

32. Il leur dit : Allez. Et étant sortis, ils entrèrent dans les pourceaux ; et voici que tout le troupeau alla se précipiter avec impétuosité dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

33. Alors les gardiens s'enfuirent ; et venant dans la ville, ils racontèrent tout cela, et ce qui était arrivé aux possédés.

34. Et voici que toute la ville sortit au-devant de Jésus, et, l'ayant vu, ils le priaient de s'éloigner de leur territoire.

centes : Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.

32. Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos ; et ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare, et mortui sunt in aquis.

33. Pastores autem fugerunt, et venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, et de eis qui dæmonia habuerant.

34. Et ecce tota civitas exiit obviam Jesu ; et viso eo, rogabant ut transiret a finibus eorum.

CHAPITRE IX

1. Montant alors dans une barque, il repassa le lac, et vint dans sa ville.

2. Et voici qu'on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Et Jésus,

1. Et ascendens in naviculam, transfretavit, et venit in civitatem suam.

2. Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem

attribués tantôt aux possédés, tantôt aux démons. Ceux-ci étaient une vraie « légion » dans le cas présent, comme il ressort des deux autres récits. — *Si ejicis...* Ils comprennent que Jésus va bientôt en venir là ; du moins, ils font une ten-



Troupeau de porcs. (Pelure égyptienne.)

tative pour obtenir de demeurer dans la région. — *Mitte... in porcos.* Singulière requête en apparence ; mais plutôt là que dans l'enfer. De plus, les démons pensaient peut-être nuire à Jésus, en le rendant odieux au propriétaire du troupeau qu'ils allaient détruire. — *Exeuntes..., et ecce...* (vers. 32). La description est dramatique. Les précipices ouverts sur le lac ne manquent pas à Gêsa. Quelques incrédules se sont plu à parler de la responsabilité de Jésus à propos de la catastrophe ; la meilleure réponse à leurs objections consiste à dire que « celui qui avait le pouvoir d'agir ainsi en avait pareillement le droit ». Il est d'ailleurs à remarquer que les intéressés ne formulèrent aucune plainte.

COMMENT. — VII.

33-34. Ce qui suivit le miracle. — *Pastores... fugerunt* : remplis d'effroi à la vue de cette manifestation surnaturelle. — *Nuntiaverunt...* soit à leurs maîtres, soit à ceux des habitants qu'ils rencontrèrent. Bientôt toute la ville accourut au-devant du thaumaturge, également sous l'impression de la terreur. — *Rogabant...* C'était la première fois qu'on traitait ainsi Notre-Seigneur. Ces hommes grossiers craignaient que sa présence ne fût encore nuisible de quelque autre manière à leurs intérêts.

7° Guérison d'un paralytique, IX, 1-8.

Prodige remarquable par les circonstances qui l'accompagnèrent. Comp. Marc. II, 1-12 ; Luc. V, 17-26. La narration de saint Matthieu est la moins développée. Elle omet, surtout au début, plusieurs détails intéressants ; mais ceux qu'elle renferme sont exposés presque dans les mêmes termes que par les deux autres évangélistes. Voyez ces derniers (*Synopsis*, p. 21) pour la place chronologique de l'incident. Ce miracle fut l'occasion du premier conflit de Notre-Seigneur avec les scribes et les pharisiens.

CHAP. IX. — 1. Introduction : Jésus revient à Capharnaüm. — *Transfretavit* : obéissant à la demande insensée des habitants de Gêsa. Cf. VIII, 34. — *Civitatem suam.* C'est Capharnaüm qui est ainsi désignée (cf. Marc. II, 1), parce que Jésus y avait établi son séjour en commençant sa vie publique. Cf. IV, 13.

2. On apporte au Sauveur un paralytique pour qu'il le guérisse. — *Offerebant ei.* Voyez le commentaire dramatique de cette expression dans les deux autres récits. — *Lecto* : un portatif. — *Fidem illorum.* Cette foi ne paraît pas extraordinaire dans le premier évangile ; mais saint Marc et saint Luc la mettent

illorum, dixit paralytico : Confide, fili; remittuntur tibi peccata tua.

3. Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Hic blasphemat.

4. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris ?

5. Quid est facilius, dicere : Dimittuntur tibi peccata tua; an dicere : Surge, et ambula ?

6. Ut autem sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

7. Et surrexit, et abiit in domum suam.

8. Videntes autem turbae timuerunt, et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.

9. Et cum transiret inde Jesus, vidit

voyant leur foi, dit au paralytique : Aie confiance, mon fils; tes péchés te sont remis.

3. Et voici que quelques-uns des scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4. Et Jésus, ayant vu leurs pensées, dit : Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs ?

5. Lequel est le plus aisé, de dire : Tes péchés te sont remis; ou de dire : Lève-toi et marche ?

6. Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique; prends ton lit, et va dans ta maison.

7. Et il se leva, et s'en alla dans sa maison.

8. Les foules, voyant cela, furent remplies de crainte, et glorifièrent Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

9. Jésus, sortant de là, vit un homme,

dans un très vif relief. — *Confide* (trait spécial), *fili*. Parole tout aimable, pour encourager le malade. Les mots suivants, *remittuntur tibi...*, montrent en effet que le souvenir de ses péchés passés, lesquels étaient la cause probable de sa maladie, l'inquiétait et le déprimait. Jésus guérit donc d'abord la cause, avant de remédier à ses conséquences fâcheuses.

3-7. Plainte de quelques assistants; riposte de Jésus et guérison du malade. — *De scribis*. Ils étaient là, évidemment, pour épier Notre-Seigneur dans sa doctrine et dans sa conduite. Cf. Luc. v, 17. — *Intra se* (ἐν ἑαυτοῖς): en eux-mêmes. — *Hic* (pronom très dédaigneux) *blasphemat*. Les deux autres synoptiques complètent la pensée des scribes: « Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? » Cf. Ex. xxxiv, 7; Is. xliii, 25, etc. Or, Jésus venait de remettre les péchés du paralytique. — *Cum vidisset...* (vers. 4). En vertu de sa science divine, il lit leurs réflexions les plus intimes, comme il avait fait pour le malade. — *Ut quid... mala...?* Il leur adresse d'abord un reproche sévère: de quel droit l'accusaient-ils d'un si grand crime, sans connaître l'étendue de son pouvoir? Il répond ensuite à leur objection mentale: *Quid... facilius...* (verset 5). En soi, l'un est aussi facile que l'autre, s'il s'agit simplement de prononcer les mots en question. Les proferer avec succès est également difficile, car cela suppose une puissance divine. Ici, *dicere* a la signification de *faire*, exécuter. Or, celui qui peut accomplir l'un des deux actes mentionnés, est capable aussi de produire l'autre. Le second est toutefois plus frappant, parce qu'il tombe directement sous les sens: Jésus annonce solennellement à ses contradicteurs qu'il va l'accomplir sous leurs yeux, afin de prouver qu'il a le droit de remettre les péchés: *Ut autem...* (ver-

set 6). — Sur le nom de *Filius hominis*, voyez VIII, 20 et le commentaire. — *In terra*. Les scribes prétendaient que « le pardon des péchés a lieu dans le ciel et est la prérogative exclusive de Dieu »; Jésus affirme que le Fils de l'homme peut aussi exercer ce droit, et cela sur la terre. — *Tunc ait...* Cette parenthèse, qui coupe et interrompt la phrase commencée, se retrouve dans les trois narrations, lesquelles, d'ailleurs, citent en cet endroit les paroles du Sauveur d'une manière presque identique. — *Surge, tolle..., et vade...* Trois ordres brefs et rapides; un paralytique ne saurait réaliser un seul d'entre eux. — *Surrexit...* (vers. 7). Preuve évidente de la guérison totale, et, par conséquent, du pouvoir qu'avait Jésus d'absoudre les péchés.

8. Vive impression produite par le prodige. — *Timuerunt*: ainsi qu'il arrive d'ordinaire à la vue du surnaturel. Bientôt un meilleur sentiment l'emporta sur la crainte; *glorificaverunt...* — *Hominibus*. C.-à-d., au genre humain, dont le thaumaturge faisait partie. « Ils sentent que, dans la personne du Fils de l'homme, ce pouvoir a été accordé à l'humanité comme un nouveau don de Dieu. »

8^e Vocation de saint Matthieu, chez qui Jésus dîne avec des publicains et des pécheurs, au grand scandale des pharisiens. IX, 9-17.

Comp. Marc. II, 13-22; Luc. v, 27-39. Dans cet épisode, le point principal pour les trois évangélistes n'est pas le choix du futur apôtre, car ils ne mentionnent ce fait qu'en passant, mais le repas qui le suivit et la double controverse à laquelle il donna lieu. Le récit de notre auteur est un peu plus court que les deux autres.

9. L'appel de saint Matthieu. — *Inde*: de la maison où le paralytique avait été guéri. Comp. le verset 1. — *Telonto*: le bureau de péage de

appelé Matthieu, assis au bureau des impôts. Et il lui dit : Suis-moi. Et se levant, il le suivit.

10. Or, il arriva que, Jésus étant à table dans la maison, beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent se mettre à table avec lui et ses disciples.

11. Et voyant cela, les pharisiens disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs ?

12. Mais Jésus, les ayant entendus, dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

13. Allez, et apprenez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

14. Alors les disciples de Jean s'approchèrent de lui, et dirent : Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous souvent, tandis que vos disciples ne jeûnent point ?

15. Et Jésus leur dit : Les amis de

hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

10. Et factum est, discumbente eo in domo, ecce multi publicani et peccatores venientes, discumbebant cum Jesu et discipulis ejus.

11. Et videntes pharisei dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat magister vester ?

12. At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.

13. Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.

14. Tunc accesserunt ad eum discipuli Joannis, dicentes : Quare nos et pharisei jejunamus frequenter, discipuli autem tui non jejunant ?

15. Et ait illis Jesus : Numquid pos-

Cajharœum. Cette ville était située sur la route très fréquentée et très commerçante qui conduisait d'Égypte en Syrie. — *Matthæum*. Notre évangéliste lui-même. Il se désigne ici par son nom d'apôtre (cf. x, 3; Marc. iii, 17; Luc. vi, 15, etc.), tandis que les deux passages parallèles citent son nom juif de Levi. — *Sequere me*. Parole très expressive, dont Jésus semble s'être servi habituellement pour appeler à lui ses disciples (cf. viii, 22, etc.). — *Et surgens...* Obéissance prompte et généreuse. Il est probable que saint Matthieu connaissait déjà Notre-Seigneur et avait eu avec lui des relations personnelles.

10. Le banquet solennel. — *In domo*. D'après le grec, avec l'article : ἐν τῇ οἰκίᾳ, dans la maison; c.-à-d., celle de saint Matthieu, comme le disent explicitement les autres récits. — *Publicani et peccatores*. Deux catégories que les pharisiens et la plupart des Juifs assimilaient dans leurs appréciations fort peu aimables. Cf. v, 46, etc. C'est le nouveau disciple lui-même qui donnait ce repas à ses amis, sans doute en guise de festin d'adieu, et il était naturel qu'il invitât des hommes de sa condition. — *Discipulis ejus*. Pierre et André, Jacques et Jean.

11-13. Objection des pharisiens et réponse de Jésus. — *Videntes...* L'occasion était bonne pour ces critiques; ils ne la laissèrent point passer. Bien entendu, ils ne prenaient aucune part au banquet. — *Dicebant...* Ils s'adressent aux disciples, soit parce qu'ils manquaient de courage pour attaquer directement Jésus, soit afin d'exalter en eux des sentiments de défiance contre leur maître. — *Audiens* (vers. 12). Il prend aussitôt sa propre défense, et signale trois motifs distincts de sa conduite. C'est notre évangile qui reproduit le plus complètement sa réponse. —

Non est opus... C'est le premier motif. Il consiste en une sorte de proverbe, qu'on retrouve presque sous la même forme chez les auteurs classiques. Les médecins vont là où leur art est nécessaire; il n'est donc pas étonnant que Jésus, le grand médecin des âmes, aille au milieu des pécheurs. — *Second motif*, que saint Matthieu est seul à citer. La formule *euntes... discite...* (vers. 13) est fréquemment employée par les rabbins, pour engager quelqu'un à réfléchir ou à se laisser instruire sur un point donné. — *Misericordiam...* Passage emprunté à Os. vi, 6, et cité d'après les LXX. C'est Dieu qui parle, et il affirme, par ce langage énergique et tout biblique, qu'il préfère de beaucoup la charité envers le prochain, la miséricorde, aux sacrifices eux-mêmes, c.-à-d., à l'accomplissement des lois les plus importantes du culte. Naturellement, il ne s'agit que du cas où ces deux obligations seraient en conflit. — *Non... veni...* Troisième motif. La mission que Jésus venait remplir en ce monde était précisément celle de sauver les pécheurs (vocate, appeler au salut).

14-17. Question relative au jeûne. — *Tunc accesserunt...* Probablement dans la même circonstance, ainsi qu'il paraît résulter des narrations de saint Matthieu et de saint Luc. — *Discipuli Joannis*. Quelques pharisiens les accompagnaient, d'après Marc. ii, 18. — *Jejunamus...* Ces mots supposent que le jeûne était alors une pratique très habituelle de dévotion privée. Cf. Luc. ii, 37. Il va de soi que les disciples du précurseur imitaient la conduite de leur maître (cf. iii, 4 et xi, 18). En ce qui concerne les pharisiens, voyez vi, 16. — *Discipulis...* lui-même. On se scandalisait de voir leur manière de faire opposée à celle des personnes qui étaient le 1498 25

sunt filii sponsi lugere quamdiu cum illis est sponsus? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejuna- bunt.

16. Nemo autem immittit commissu- ram panni rudis in vestimentum vetus; tollit enim plenitudinem ejus a vestimen- to, et pejor scissura fit.

17. Neque mittunt vinum novum in utres veteres; alioquin rumpuntur utres, et vinum effunditur, et utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mit- tunt, et ambo conservantur.

18. Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens: Domine, filia mea modo defuncta

l'époux peuvent-ils être dans le deuil pendant que l'époux est avec eux? Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront.

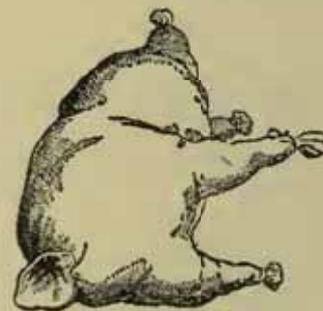
16. Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement; car elle em- porterait une partie du vêtement, et la déchirure serait pire.

17. On ne met pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres; autre- ment les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et tous deux se conservent.

18. Tandis qu'il leur disait cela, voici qu'un chef de synagogue s'approcha, et se prosterna devant lui, en disant :

réputation de piété. — *Ait... Jesus* (vers. 15). Sa réponse consiste en trois comparaisons, sortes de petites paraboles fort ingénieuses et lumineuses, empruntées aux usages de la famille. « La première est une apologie très heureuse de la conduite des disciples; les deux autres sont la constatation d'un principe général. » — Première comparaison : *Numquid...?* Par l'hébraïsme *filiis sponsi* (d'après le grec : « les fils de la chambre nuptiale », ainsi nommés parce qu'ils accompagnaient l'époux dans cet appartement) les Juifs désignaient ceux que les Grecs nommaient par- nymphees, c.-à-d., les amis intimes de l'époux, qui, après avoir servi d'intermédiaires entre lui et sa fiancée, lui conduisaient celle-ci le jour des noces. Ce nom suffit pour trancher la question posée par le divin Maître. Comment peut-on demander aux fils de l'époux d'être tristes (*lugere*) au temps de son mariage? Or le jeûne est un signe de tristesse et de pénitence. La compa- raison était d'autant mieux choisie, que le pré- curseur lui-même l'avait employée (cf. Joan. III, 29) pour représenter Jésus, le divin époux de l'Église et des âmes. — *Venient autem...* La joie des disciples du Christ ne devra pas durer toujours; ils auront donc le temps de jeûner. — *Cum auferetur*. Cette locution marque un enlèvement violent, douloureux. Il eut lieu par la passion et la mort du Sauveur, auxquelles il est fait allusion ici pour la première fois. Cette époque de séparation dure encore, et c'est pour cela que l'Église prescrit des jeûnes aux fidèles. — *Nemo autem...* (vers. 16). Seconde comparaison. — *Commissuram*. Ἐπιζήμιον : pièce d'étoffe ser- vant à raccommoder un vêtement. — *Panni rudis*. Le grec désigne un tissu non préparé, qui n'a pas passé par les mains du foulon, et qui est par conséquent râble et sans souplesse. — *Tollit enim...* Raison qui dissuade de l'employer pour un raccommodage. Ce morceau d'étoffe neuve se contracte lorsqu'il est mouillé, déchire le tissu du vieux vêtement, et enlève *plenitudi- nem ejus* (l'intégrité du vêtement). — *Et pejor...* Au lieu d'améliorer le vêtement en question, on le gâte davantage. — *Neque mittunt...* Troisième

comparaison, vers. 17. — *In utres*. C'est dans des outres de peau, fréquemment figurées sur les monuments (*Atl. archéol.*, pl. xx, fig. 10, 13, 17), que les anciens Orientaux, et aussi



Outre pleine.

les Grecs et les Romains, conservaient d'ordi- naire leur vin. — *Alioquin...* Résultat qui se produit presque infailliblement, si l'on met du vin nouveau dans de vieilles outres; il y a deux désastres à la fois. Le vieux vêtement et les vieilles outres symbolisent les lois et les coutumes de l'Ancien Testament, et Jésus veut dire que le nouvel esprit apporté par lui au monde ne doit pas être comprimé, mis à l'étroit dans « les formes traditionnelles du judaïsme ».

5° Guérison de l'hémorroïsse et résurrection de la fille de Jaïre. IX, 18-26.

Comp. Marc. v, 21-43; Luc. VIII, 40-56. Le récit de saint Matthieu est très abrégé.

18-19. Un chef de synagogue, dont la fille venait de mourir, conjure Notre-Seigneur de venir la ressusciter. — *Hic illo...* L'enchaînement n'est pas tout à fait le même dans les deux autres narrations, qui placent ce double épisode aussitôt après celui des démentiaques de Gêrasa. — *Prin- ceps*. Dans le grec : ἄρχων, un chef. Saint Marc et saint Luc nous apprennent que c'était un chef de synagogue, nommé Jaïre. — *Filia mea*. Une enfant de douze ans, d'après les autres récits. — *Modo defuncta...* Aux passages parallèles, il est

Seigneur, ma fille est morte il y a un instant; mais venez, imposez votre main sur elle, et elle vivra.

19. Jésus, se levant, le suivait avec ses disciples.

20. Et voici qu'une femme, qui souffrait d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière, et toucha la frange de son vêtement.

21. Car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

22. Jésus, se retournant et la voyant, dit: Aie confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée. Et la femme fut guérie à l'heure même.

23. Lorsque Jésus fut arrivé à la maison du chef de synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une foule bruyante, il dit:

24. Retirez-vous; car cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25. Lorsque la foule eut été renvoyée, il entra, et prit la main de la jeune fille. Et la jeune fille se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout le pays.

est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

19. Et surgens Jesus, sequebatur eum, et discipuli ejus.

20. Et ecce mulier, quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus.

21. Dicebat enim intra se: Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

22. At Jesus conversus et videns eam, dixit: Confide, filia, fides tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.

23. Et cum venisset Jesus in domum principis, et vidisset tibicines et turbam tumultuantem, dicebat:

24. Recedite; non est enim mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.

25. Et cum ejecta esset turba, intravit, et tenuit manum ejus. Et surrexit puella.

26. Et exiit fama hæc in universam terram illam.

simplement dit qu'elle était mourante au moment où Jaire adressait sa requête à Jésus. Telle était la réalité; mais la jeune fille mourut avant que Notre-Seigneur arrivât auprès d'elle, et c'est là le fait essentiel pour saint Matthieu, qui abrége et condense. On peut dire aussi que le père, qui avait laissé sa fille expirante, la supposait morte depuis son départ. — *Veni, impone...* Demande pleine de foi. Le Sauveur refusait rarement d'exaucer les prières qui remplissent cette condition; aussi, *surgens...sequebatur...* (vers. 19).

20-22. L'hémorrhôïse. — *Ecece...* Un nouveau supplice apparaît tout à coup sur la scène; le prodige demandé va être interrompu par un autre prodige, très remarquable aussi. — *Sanguinis fluxum*. Maladie pénible, humiliante, qui durait depuis de longues années déjà (*duodecim...*). — *Accessit retro*: soit par réserve et timidité, soit surtout à cause de la nature de sa maladie et de son état d'impureté légale. Cf. Lev. xv, 24-25. Elle voulait guérir, mais en passant inaperçue. — *Fimbriam*: les franges sacrées, en laine blanche, que les Juifs portaient suivant la loi (cf. Num. xv, 38-39) aux quatre coins de leur manteau. Voyez l'Att. archéol., pl. cix, fig. 2, 9, 10. — *Dicebat enim...* (vers. 21). C'est donc une fol très vite qui servait de mobile à sa conduite. Elle était sûre de guérir, si elle parvenait simplement à toucher le vêtement de Jésus, même à son insu. — *Conversus* (vers. 22). La science divine du Christ l'avait immédiatement averti de ce qui s'était passé. Cf. Marc. v, 39 et ss.;

Luc. viii, 46. — *Confide, filia...* Parole toute sympathique, qui produisit la guérison.

23-26. Résurrection de la jeune fille. — *Cum venisset...* L'évangéliste reprend le fil de son premier récit. Comp. le vers. 19. — *Tibicines et turbam...* Aussitôt après la mort de l'enfant, la maison avait été envahie, selon la coutume de l'Orient, par les voisins et les amis, et déjà on avait installé auprès du corps les joueurs de flûte, et aussi les pleureuses à gages, usités en pareille circonstance. Cf. Jer. ix, 17; Marc. v, 38, etc. Chez les Juifs, comme chez les Grecs et les Romains, la flûte était regardée comme un instrument funèbre. — *Non est... mortua* (vers. 24). Elle était morte, mais pas dans le sens ordinaire de cette expression, pas pour toujours. — *Dormit*. Bel euphémisme pour désigner la mort, qui n'est en réalité qu'un sommeil plus ou moins prolongé, en attendant la résurrection. — *Deridebant...* Ils ne comprenaient pas le langage figuré de Jésus. — *Ejecta...* (vers. 25). L'emploi de cette expression montre que la foule ne céda pas sans résistance. — *Tenuit manum...*: comme s'il s'agissait, en effet, de la réveiller d'un simple sommeil. — *Exiit fama...* (vers. 26). Le narrateur signale, suivant sa coutume, l'impression produite par le miracle. Elle fut naturellement très grande dans le cas présent.

10^e Guérison de deux aveugles et d'un possédé. IX, 27-34.

Saint Matthieu est seul à rapporter ces deux prodiges. Il le fait avec la même brièveté que

27. Et trausente inde Jesu, secuti sunt eum duo cæci, clamantes et dicentes : Miserere nostri, fili David.

28. Cum autem venisset domum, accesserunt ad eum cæci. Et dicit eis Jesus : Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei : Utique, Domine.

29. Tunc tetigit oculos eorum, dicens : Secundum fidem vestram fiat vobis.

30. Et aperti sunt oculi eorum. Et comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat.

31. Illi autem exeuntes diffamaverunt eum in tota terra illa.

32. Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, dæmonium habentem.

33. Et ejecto dæmonio, locutus est mutus, et miratæ sunt turbæ, dicentes : Nunquam apparuit sic in Israel.

34. Pharisæi autem dicebant : In principio dæmoniorum ejicit dæmones.

27. Comme Jésus sortait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Ayez pitié de nous, fils de David.

28. Et lorsqu'il fut venu dans la maison, les aveugles s'approchèrent de lui. Et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse vous faire cela? Ils lui dirent : Oui, Seigneur.

29. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.

30. Et leurs yeux s'ouvrirent. Et Jésus les menaça, en disant : Prenez garde que personne ne le sache.

31. Mais eux, s'en allant, répandirent sa renommée dans tout ce pays-là.

32. Lorsqu'ils furent sortis, voici qu'on lui présenta un homme muet, possédé du démon.

33. Le démon ayant été chassé, le muet parla, et les foules furent dans l'admiration, disant : Jamais rien de semblable n'a été vu en Israël.

34. Mais les pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

pour ceux qui précèdent; on voit que son but est avant tout de conserver les paroles de Jésus.

27-31. Les deux aveugles. — *Secuti sunt...* On leur avait dit que Jésus passait, et ils lui adressèrent aussitôt leur touchante requête : *Miserere...* Le participe *clamantes* relève l'énergie de



Guérison de deux aveugles.
(Bas-relief d'un sarcophage.)

leur prière. — *Fili David*, ils reconnaissent donc Jésus pour le Messie, d'après sa conduite et ses miracles antérieurs, dont ils avaient entendu parler. — *Cum... venisset...* (vers. 28). Pour éprouver leur foi, Notre-Seigneur ne tint d'abord aucun compte de leur dévotion, et les laissa venir jusque dans la maison où il allait. — *Creditis*

quia... (vers. 29). Nouvelle épreuve, qu'ils surmontèrent victorieusement aussi : *Utique...* — Leur récompense fut promptement : *tunc tetigit...* (vers. 30); *et aperti...* (vers. 31). — *Comminatus...* Le grec est tout à fait expressif : *ἐνεθροίσθη*, il enjoignit d'un ton et d'un air sévères. Sur le motif de cet ordre, voyez VIII, 4 et les notes. — *Illi autem...* (vers. 31). Ils ne purent contenir leur enthousiasme et leur reconnaissance.

32-34. Le démoniaque muet. — *Obtulerunt...* Toutes les misères se succédaient auprès du Sauveur, et il les soulageait tour à tour. — *Mutum, dæmonium...* La surdité n'était donc pas un simple mal organique dans cette circonstance; c'est la présence du démon qui la causait. Aussi, *ejecto...*, *locutus est...* (vers. 33). — La foule émerveillée fit une frappante réflexion (*Nunquam... sic...*), qui, sans doute, ne portait pas seulement sur le cas présent, mais sur tout l'ensemble des prodiges de Jésus. — Triste contraste : *Pharisæi autem...* (vers. 34). Ils sont là, « surveillant attentivement les paroles et les actes de Jésus, et formant leurs théories. » Voici qu'ils en ont trouvé une pour les guérisons de démoniaques opérées par lui : *In principio...* Sur ce blasphème, voyez XII, 22 et ss.

§ IV. — *Jésus et ses apôtres prêchent à travers les villes de Galilée.* IX, 35-X, 42.

1° Jésus parcourt les villes et les villages, prêchant et guérissant les malades. IX, 35-38.

Passage presque entièrement propre au premier évangile. Saint Marc, VI, 6^b, le résume en ces simples mots : Il parcourait les villages d'alentour, en enseignant. Saint Luc, X, 2, a l'équivalent des vers. 37-38; mais plus tard, à l'occasion de l'envoi des soixante-douze disciples.

35. Or, Jésus parcourait toutes les villes et les villages, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité.

36. Et voyant les foules, il en eut compassion; car elles étaient accablées, et gisaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur.

37. Alors il dit à ses disciples: La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

35. Et cirenibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni, et curans omnem languorem et omnem infirmitatem.

36. Videns autem turbas, misertus est eis, quia erant vexati, et jacentes sicut oves non habentes pastorem.

37. Tunc dicit discipulis suis: Messis quidem multa, operarii autem pauci.

38. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

CHAPITRE X

1. Et ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toute langueur et toute infirmité.

2. Or, voici le nom des douze apôtres: Le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André son frère;

1. Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem.

2. Duodecim autem apostolorum nomina sunt hæc: Primus Simon, qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus,

35. Le divin missionnaire infatigable. — *Cirenibat...* Sommaire presque semblable à celui de iv, 23-24. Il sert tout à la fois à résumer la période qui précède et à préparer celle qui suit. — *Prædicans et curans...* Les deux côtés du ministère de Jésus. Aux paroles pleines de sagesse et d'insistance les œuvres pleines de puissance et de bonté, pour arriver à convaincre les esprits et à gagner les cœurs.

36-38. Triste état moral du peuple juif et besoin urgent de nombreux missionnaires. — *Misertus est.* Dans le grec il fut ému jusqu'aux entrailles. — *Quia erant...* Rien n'était plus désolant, en effet, que la situation morale des Juifs à cette époque: Israël ressemblait, d'après les deux comparaisons employées par Jésus, à un troupeau de brebis abandonné par le pasteur, et à une moisson abondante, qui va périr faute de bras pour la récolter. Ce double rapprochement contient un thème très sévère pour les chefs spirituels du peuple. — *Sicut oves...* Voyez le développement de cette image dans Ézéchiël, xxxiv, 4, 11, 23 et 26. — *Operarii...* (vers 37). Jésus parle d'ouvriers diligents et sérieux, vraiment zélés pour les intérêts spirituels de la nation sainte, et ils étaient alors très rares en réalité. — *Rogate...* (vers. 38). Conséquence de la double constatation qu'on vient de lire. « Le premier pas dans toute réforme » consiste à invoquer le secours du ciel. — *Dominum messis:* Dieu, en tant qu'il est le maître de l'immense champ des âmes que représente le monde. Cf. Joan. xv, 1.

2° Jésus munit ses apôtres de pleins pouvoirs, avant de les envoyer en mission X, 1-4.

CHAP. X. — 1. La collation des pouvoirs. Comp. Marc. vi, 7; Luc. ix, 1. — *Convocatis:* non pas en vue de l'élection des Douze, laquelle avait eu lieu précédemment (cf. Marc. iii, 13 et ss.; Luc. vi, 12 et ss.; notre évangéliste ne la raconte pas, la supposant connue), mais pour leur conférer les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur ministère. — *Potestatem spirituum...* Génitif de l'objet: une puissance entière sur les démons. Jésus envoyait ses apôtres dans le monde comme ses coadjuteurs; il importait donc qu'ils pussent, eux aussi, confirmer leur prédication par des miracles.

2-4. La liste des apôtres. Comp. Marc. iii, 16-19; Luc. vi, 14-16. — *Apostolorum.* Ce mot, que saint Matthieu n'emploie pas ailleurs, dérive du verbe grec ἀποστέλλω, j'envoie. Il signifie donc: envoyés, ambassadeurs. Il est probable que Jésus prit douze apôtres en souvenir des douze tribus d'Israël. — *Nomina sunt...* L'ordre dans lequel ils sont cités n'est nullement arbitraire, mais intentionnel et traditionnel. D'après les trois listes des synoptiques, et dans celle du livre des Actes, 1, 13, saint Pierre occupe toujours le premier rang et Judas le dernier. Partout nous trouvons trois groupes contenant les mêmes noms, bien que l'ordre de ces noms diffère; partout Pierre, Philippe, et Jacques le Mineur sont en tête des groupes. Les apôtres sont associés deux à deux dans les listes de noms.

3. Jacobus Zebedæi et Joannes frater ejus, Philippus et Bartholomæus, Thomas et Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi et Thaddæus,

4. Simon Cananæus et Judas Iscariotes, qui et tradidit eum.

5. Hos duodecim misit Jesus, præcipiens eis, dicens : In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis;

6. sed potius ite ad oves quæ perierunt domus Israel.

7. Euntes autem prædicate, dicentes : Quia appropinquavit regnum cælorum.

3. Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère; Philippe et Barthélemy; Thomas et Matthieu le publicain; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée;

4. Simon le Cananéen, et Judas Iscariote, qui le trahit.

5. Jésus envoya ces douze, en leur donnant ces instructions : N'allez pas vers les gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains;

6. mais allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël.

7. Et en y allant, prêchez, et dites : Le royaume des cieux est proche.

Matthieu et de saint Luc. — *Primus Simon*... Ce titre de « premier » est d'autant plus étonnant, que l'énumération est immédiatement abandonnée. L'histoire évangélique (cf. Matth. xvi, 16 et ss.; xvii, 6, 24; xix, 27, etc.; Luc. viii, 45; ix, 32; xxii, 31-32) et celle des Actes (cf. i, 15; ii, 14; v, 3; viii, 14; x, 5; xv, 7, etc.) le commentent clairement : il marque la primauté de saint Pierre, successeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme chef visible de l'Église. Saint Jean Chrysostome, se faisant l'écho de toute la tradition, le traduit à bon droit par *χοροϋρχιος*, choryphée. — *Qui... Petrus*. Voyez iv, 18 et xvi, 18; Joan. i, 43, etc. — *Bartholomæus*. C'est l'hébreu *Bar-Tolmaï*, fils de Tolmaï. Nom patronymique, qui en suppose un autre; or, on admet assez généralement que saint Barthélemy est identique à Nathanaël, conduit à Jésus par Philippe (cf. Joan. i, 46 et ss.), duquel toutes les listes le rapprochent. — *Thomas* est la reproduction grecque de l'hébreu *τ'ôm*, jumeau. Comp. Joan. xi, 16. — *Matthæus*. C'est notre évangéliste lui-même; il joit humblement à son nom l'épithète de *publicanus*. Cf. ix, 9. — *Jacobus Alphæi*. Saint Jacques dit le Mineur (Marc. xv, 40 : *ὁ μικρότερος*), pour le distinguer de son homonyme, fils de Zébédée. — *Thaddæus*. La vraie leçon du grec paraît être *Θαδδαῖος*. Quelques témoins ont *Λεθδαῖος*. Luc. vi, 16 et Act. i, 13, cet apôtre est appelé Judas, dont nous avons fait Jude, et tel était sans doute son vrai nom. Thaddée et Lebécé sont des surnoms qui remplacèrent vraisemblablement le nom primitif, à cause de son identité avec celui du traître. — *Cananæus* (*Καναανῆος*) est calqué sur l'hébreu *Qan'anî*, Zélote (*ὁ Ζηλωτής* dans saint Luc). Simon était probablement surnommé ainsi parce qu'il avait appartenu au parti juif des Zélotes, qui manifestaient une grande ardeur pour la défense de la loi. — *Iscariotes* est la transcription de l'hébreu *'is Q'riof*, homme de Q'rioth, c.-à-d., originaire de cette ville de la tribu de Juda. Cf. J.-e. xv, 24; Jer. xlviii, 41. La note infamante *qui... tradidit...* est ajoutée au nom de Judas dans les trois listes évangéliques. — Voyez dans notre grand commentaire, h. t., quelques idées générales sur le nombre, les qualités, l'histoire, etc., des apôtres que Jésus vint de se choisir.

3° Instructions de Jésus-Christ à ses apôtres. X, 5-42.

Beau et important discours, qui est pour les Douze ce que le sermon sur la montagne était pour les chrétiens en général. Saint Matthieu nous l'a seul conservé dans son entier. Saint Marc, vi, 8-11, et saint Luc, ix, 3-5, ne citent qu'un sommaire des premières paroles. Il se divise en trois parties : 1° recommandations relatives à la mission que les apôtres allaient donner immédiatement en Galilée, vers. 5-15; 2° instructions concernant leur prédication future à travers le monde entier, vers. 16-23; 3° préceptes relatifs à tous les prédicateurs de l'évangile, vers. 24-42. La formule « amen dico vobis » sépare la première partie de la seconde et celle-ci de la troisième. Comp. les vers. 15 et 23^b.

5^a. Introduction. — *Hos... misit* : en qualité de pasteurs pour soigner les pauvres brebis, et en qualité d'ouvriers pour la moisson.

5^b-15. Première partie : la mission actuelle des apôtres en Galilée. — Le discours s'ouvre par la courte indication des lieux qui devaient servir tout d'abord de théâtre à l'activité des Douze : *in viam... et in civitates...* Jésus voulait donc que, pendant quelque temps, le ministère de ses premiers délégués fût limité, comme le sien propre, à la sphère israélite : *sed potius...* Sur le droit spécial que les Juifs avaient de recevoir les premiers l'évangile, voyez xv, 24; Joan. iv, 22; Act. iii, 25-26; Rom. i, 16 et ss., etc. — *Samaritanorum*. Peuple formé d'un mélange d'Hébreux et de païens, après la destruction du royaume des dix tribus. Cf. IV Reg. xvii, 24. Depuis la fin de l'exil, les Samaritains étaient presque constamment en lutte avec les Juifs. Une véritable haine de races et de religions existait entre les deux nations; l'évangile en est plus d'une fois l'écho. Cf. Luc. ix, 52 et ss.; x, 33; xvii, 16; Joan. iv, 9, etc. — *Oves quæ...* Voyez ix, 36 et les notes. — *Euntes...* Après avoir déterminé le champ de l'apostolat préalable des Douze, Jésus en spécifie le mode, vers. 7 et ss. Avant tout, la prédication; et celle-ci devait être, sous le rapport du sujet, toute semblable à celle du divin Maître à son début : *appropinquavit...* Voyez iv, 17 et les notes. Puis, attestation de la divinité de leur

8. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.

9. Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures;

10. ni sac pour le chemin, ni deux tuniques, ni souliers, ni bâton: car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, demandez qui y est digne, et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous partiez.

12. En entrant dans la maison, saluez-la, en disant: Paix à cette maison.

13. Et si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous.

8. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, demones ejicite; gratis accepistis, gratis date.

9. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris;

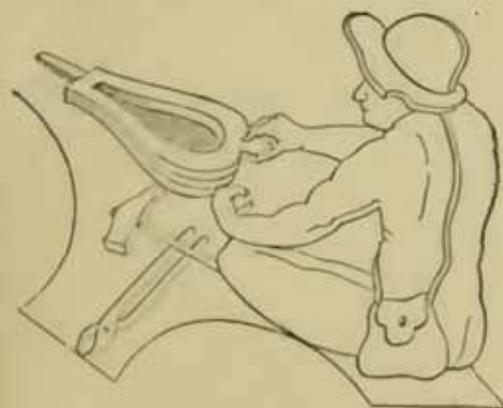
10. non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam: dignus enim est operarius cibo suo.

11. In quacumque autem civitatem aut castellum intraveritis, interrogate quis in ea dignus sit; et ibi manete donec excatis.

12. Intrantes autem in domum, salutate eam, dicentes: Pax huic domui.

13. Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam; si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.

mandat par les miracles (*infirmos...*, vers. 8), même par la résurrection des morts (*mortuos...*). Cf. vers. 1. — *Gratis...*, *gratis...* Recommandation très importante: ne pas tirer un vil profit de leur mission toute céleste. Rien, d'ailleurs, n'aurait plus promptement déconsidéré les prédicateurs de l'évangile. — Les traits qui suivent, *Nolite...* (vers. 9 et 10), insistent sur ce devoir d'un désintéressement parfait. — *Possidere*. Le grec signifie plutôt: acquérir. Ne rien accepter de ceux auxquels était portée la bonne nouvelle. — *Pecuniam*. Dans le grec: $\chi\alpha\lambda\delta\acute{\alpha}\varsigma$, de l'airain, c.-à-d., de la monnaie de bronze. — *In zonis...* Les Orientaux portaient d'ordinaire leur



Ouvrier forgeron qui porte sa bourse suspendue au cou. (D'après une lampe antique.)

argent dans leur ceinture. — *Peram*: une sacoche pour les provisions, suspendue sur l'épaule (*Atl. archéol.*, pl. LXXVI, fig. 1, 4). — *Duas tunicas*: une sur soi, l'autre pour changer. — *Neque calceamenta...* C.-à-d., des sandales de voyage; ou bien, des souliers proprement dits, chaussure plus délicate que les légères sandales de l'Orient (*Atl. archéol.*, pl. VI, fig. 11-14). —

Neque virgam. De même dans le troisième évangile: pas même un bâton de voyage, car l'on peut s'en passer (*Atl. archéol.*, pl. LXXVI, fig. 3). Ce bâton est cependant permis d'après la rédaction de saint Marc (« nisi virgam tantum »); mais, comme le faisait déjà observer saint Augustin, de *Consensu Evang.*, II, 2, 3, pour expliquer ces menues divergences, il faut envisager plutôt l'esprit et l'intention de celui qui parlait, que les formes diverses dans lesquelles ses paroles nous ont été conservées. « Prenez seulement un bâton, ne prenez pas même un bâton: la deuxième formule est un peu plus hyperbolique que la première. Pas même un bâton: c'est la limite extrême de l'austère simplicité et du renoncement. Des hommes qui suivaient l'esprit de ces préceptes ne travailleraient pas en vain. » — *Dignus enim est...* Motif de ce détachement complet: Celui qui fournit aux petits du corbeau leur nourriture, n'oublie pas les ouvriers évangéliques. — *In quacumque...* Les vers. 11-13 indiquent aux apôtres les règles à suivre en ce qui concernait leur séjour dans les villes où ils traquent prêcher. — *Interrogate quis...* Ne pas accepter l'hospitalité chez le premier venu, mais choisir avec soin leur hôte. « ne prædicationis dignitas suscipiens infamia deturpetur » (saint Jérôme). — *Ibi manete*. Autrement, ils auraient passé pour des hommes inconstants, légers, cherchant leurs aises. — *In domum...* (vers. 12). Le grec a l'article: dans la maison (choisie comme résidence). — *Pax*. C'était la formule de salutation usitée depuis longtemps en Israël (cf. Gen. XLIII, 23; Jud. XIX, 20, etc. Il est évident que, sur les lèvres des apôtres, elle avait une signification très relevée, très spirituelle. — *Et si quidem...*, *si non...* (vers. 13). Effets contraires produits soit sur ceux qui feront un libéralisme accueilli aux disciples de Jésus, soit sur ceux qui refuseront de les recevoir. — *Revertetur ad vos*.

14. Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros, exeuntes foras de domo vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.

15. Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum et Gomorrhæorum in die iudicii, quam illi civitati.

16. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.

17. Cavete autem ab hominibus: tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos;

18. et ad præsidés et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis et gentibus.

19. Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini;

14. Et si quelqu'un ne vous reçoit pas et n'écoute pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

15. En vérité, je vous le dis, il y aura moins de rigueur pour Sodome et Gomorre, au jour du jugement, que pour cette ville.

16. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

17. Mais mettez-vous en garde contre les hommes: car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues;

18. et vous serez traduits, à cause de moi, devant les gouverneurs et devant les rois, pour servir de témoignage à eux et aux nations.

19. Mais, lorsqu'ils vous livreront, ne vous inquiétez pas de la manière dont

D'après l'interprétation la plus naturelle, ces mots signifient que, si la bénédiction offerte par les apôtres ne peut se réaliser, elle reviendra, pour ainsi dire, à son point de départ. Il est moins bien de supposer que les prédicateurs devaient alors en bénéficier eux-mêmes, puisqu'une récompense leur était promise en toute hypothèse, dès là qu'ils auraient accompli leur devoir. — *Et quicumque...* (vers. 14). Cette phrase est irrégulièrement construite. Traduisez: Si quelqu'un ne vous reçoit pas... La supposition n'était pas vaine, car Jésus avait déjà de nombreux ennemis. — *Excutite...* Action symbolique que les pharisiens ne manquaient point de pratiquer lorsqu'ils quittaient une contrée païenne, impure à leurs yeux, pour rentrer en Palestine. C'était dire: Nous ne voulons rien avoir de commun avec vous; et en outre, dans le cas présent: Nous rejetons sur vous toute la responsabilité de votre conduite. Cf. Act. xiii, 51; xviii, 6. — *Tolerabilius...* (vers. 15). Châtiment réservé aux contempteurs de l'évangile: il sera plus sévère encore que celui des cités infâmes de Sodome et de Gomorre, souvent citées comme un type des terribles vengeances du Seigneur. Cf. Deut. xxix, 22; Is. xlii, 19; Jer. xlix, 18; II Petr. ii, 6, etc.

16-23. Seconde partie du discours: instructions relatives à la prédication de l'évangile par les apôtres dans le monde entier, après la résurrection de Jésus. — *Sicut oves in medio...* Comparaison singulièrement expressive, pour représenter les épreuves et les périls des missionnaires évangéliques. — *Estote ergo...* Cette situation même leur imposait d'agir avec beaucoup de circonspection, s'ils voulaient avoir quelque succès. — *Sicut serpentes...*, *columbæ*. Le serpent a toujours été regardé comme l'emblème de la prudence habile (cf. Gen. iii, 1; Ps. lvi, 1, etc.),

et la colombe comme celui de la simplicité, de l'innocence. La simplicité prudente est un « idéal difficile à réaliser ». — *Cavete...* Les vers. 17 et 18 contiennent le développement des mots « in medio luporum ». — *Conciliis*. Le grec *συνοδικία* montre qu'il est question des tribunaux (littéral., des sanhédrins) institués dans les villes juives. — *In synagogis*. Les chefs des synagogues avaient aussi le droit de juger certains délits et d'infliger des châtimens corporels, entre autres la flagellation (*flagellabunt...*). Cf. Act. xxii, 19; xxvi, 11, etc. — *Et ad...* Les païens ne seront pas moins hostiles que les Juifs aux disciples du Christ. — *Præsides* (*ἡγεμόνες*): ceux qui gouvernaient les provinces romaines à divers titres (proconsuls, propréteurs, procurateurs). *Reges*: comme Néron, devant lequel comparut saint Paul (Act. xxv, 23 et ss.). — *In testimonium...* Ces mots ont reçu deux interprétations distinctes. D'après celle qui a nos préférences, ils contiendraient une consolation pour les apôtres ainsi maltraités: conduits de tribunal en tribunal, ils seront d'éloquents témoins de Jésus et de la bonne nouvelle. Selon d'autres commentateurs, le témoignage des prédateurs devait être rendu non pas en face des Juifs (*illis*) et des païens, pour les convertir, mais contre eux, parce qu'ils persécutaient des innocents et n'acceptaient point la vérité. — *Cum autem...* Les versets 19 et 20 servent de commentaire aux mots « simplices sicut columbæ ». — *Cogitare*: réfléchir avec anxiété, comme dit le grec (*μη μεριμνήσατε*), ainsi qu'il arrive à un accusé qui attend le moment de paraître devant ses juges. Cf. vi, 35 et les notes. *Quomodo*: la forme à donner à la défense. *Quid*: le fond même, les pensées. — *Dabitur...* Grand encouragement pour ces heures de détresse: une inspiration spéciale viendra du ciel aux témoins du Christ: Non

vous parlerez, ni de ce que vous direz; car ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même.

20. En effet, ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.

21. Or, le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils; les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir.

22. Et vous serez haïs de tous, à cause de mon nom; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

23. Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, avant que le Fils de l'homme ne vienne.

24. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur.

25. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur comme son

dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini.

20. Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.

21. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium; et insurgent filii in parentes, et morte eo afficient.

22. Et eritis odio omnibus propter nomen meum; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

23. Cum autem persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. Amen dico vobis, non consummabitis civitates Israel, donec veniat Filius hominis.

24. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum.

25. Sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus; et servo, sicut dominus ejus.

entm vos... sed... (vers. 20). — *Patris vestri*. Dieu est leur Père; qu'ils aient donc en lui, quoi qu'il leur arrive, une confiance toute filiale. — *Tradet autem...* (vers. 21). Jésus revient à la persécution dont ils seront l'objet, et il en décrit cloquemment la gravité. — *Frater fratrem...* Tous les liens de la famille seront brisés; l'affection la plus intime sera changée en haine, car il n'est rien de si violent que les animosités religieuses. — *Odio omnibus* (vers. 22). Les apôtres auront tout d'abord contre eux l'immense majorité des hommes. C'est Jésus lui-même qu'on détestera en eux; *propter nomen...* — *Qui autem...* La récompense finale et sa condition. Celle-ci était de persévérer jusqu'au bout, et malgré tout, dans la confession et la prédication de l'évangile. — *Salvus erit*. « Il recevra la couronne de vie. » comme dit saint Jacques, I, 12. — *Cum autem...* (vers. 23). Conseil plein de dédicatose. Jésus veut que ses apôtres soient courageux; mais il ne leur demande pas d'exposer inutilement leur vie, qui est précieuse à lui et à son Église. — *Fugite...* « Cela est fort peu héroïque en apparence; mais le plus brave guerrier profite d'un abri lorsqu'il le peut. » — *Non consummabitis...* C.-à-d., vous n'aurez pas achevé de prêcher dans toutes les villes de Palestine, avant que le Messie ne fasse son apparition. L'avènement dont il s'agit en cet endroit serait, d'après divers interprètes, celui de la fin des temps, pour le Jugement général. Et tel est, en effet, le sens habituel de la locution « la venue du Fils de l'homme » dans les trois premiers évangiles. Cf. xxiv, 30, 44; xxv, 31; Marc. xiii, 26; Luc. xii, 40; xviii, 8; xxi, 27. Mais il semble que cette interprétation est difficilement admissible ici, puisque Jésus

vient de parler du ministère des apôtres dans les villes d'Israël, et que ce ministère ne devait durer qu'un temps relativement restreint. Nous préférons donc, avec d'autres exégètes assez nombreux, voir dans la ruine de Jérusalem et la fin de l'État juif, environ quarante ans plus tard, la réalisation du présent oracule concernant la venue du Fils de l'homme. Et, de fait, « il est très conforme au langage biblique d'appeler avènement du Christ une manifestation spéciale de sa justice souveraine; et il n'y en a pas eu de plus éclatante, depuis la mort du Sauveur, que celle qui eut pour objet la destruction de Jérusalem. » Cette apparition vengeresse du Christ devait servir de sanction à la prédication évangélique, et de châtiment terrible à l'incrédulité des Juifs. Voyez notre grand commentaire, pp. 297-298.

24-25. Troisième partie de l'instruction: recommandations destinées non seulement aux premiers apôtres, mais à tous les prédicateurs de l'évangile en général. Comme dans la seconde partie, l'idée dominante consiste en une description de la conduite que les futurs missionnaires de Jésus auront à tenir parmi les avanées de tout genre qui les attendent. — *Non est...* (vers. 24-25). La persécution viendra; mais leur Maître a-t-il été épargné? Ils auront donc la consolation de partager son sort. — *Si pater in familia...* (vers. 25). Application des expressions proverbiales qui précèdent. Jésus se compare, d'une manière aussi touchante que réelle, à un père de famille vivant au milieu de ses enfants (*domestica...*; οἰκτιροῦν, *tenir que font partie d'une même famille*). — *Insultabit*. Injure extrêmement grossière, puante, dans le langage juif d'alors, ce nom représentait le

Si patremfamilias Beelzebub vocaverunt, quanto magis domesticos ejus!

26. Ne ergo timueritis eos: nihil enim est opertum, quod non revelabitur; et occultum, quod non scietur.

27. Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quod in aure auditis, predicare super tecta.

28. Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam.

29. Nonne duo passeret assere veniunt?

seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Béezébub, combien plus ceux de sa maison!

26. Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

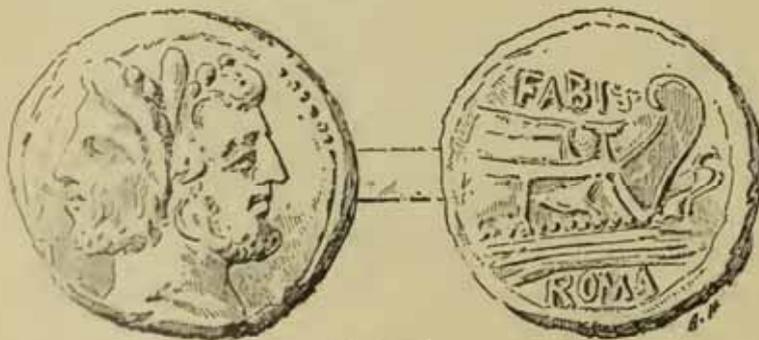
27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits.

28. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne.

29. Deux passereaux ne se vendent-

prince des démons. Voyez XII, 24 et ss., et les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc. Le quatrième livre des Rois, I, 2, mentionne *Ba'al Z'bab* (littér., Maître des mouches), divinité des Philistins, ainsi appelée parce qu'elle était censée protéger ses adorateurs contre les mouches, terrible fléau de ces contrées au printemps et en automne; les Juifs avaient appliqué son nom à Satan, par dérision. Il est vrai qu'on lit ici dans le grec Βεελζεβοῦλ, « Béezéboul, » au lieu de Béezéboub; mais c'est là vraisemblablement une prononciation adoucie du nom antique. Divers philologues, qui n'acceptent pas ce sentiment, rattachent le nom, sous sa forme grecque, à l'hébreu *Ba'al z'bal*, Maître de l'habitation (c.-à-d., dieu du séjour infernal), ou à *Ba'al zebel*, dieu du fumier: appellations très ironiques aussi. — *Quanto magis...* Les épithètes injurieuses n'ont pas manqué, en effet, aux apôtres et à leurs successeurs. — *Ne... timueritis...* (vers. 26). Recommandation réitérée trois

ils doivent prêcher sans la moindre crainte: *Quod dico... dicite...* (vers. 27). Quoique la prédication de Jésus n'eût rien de caché, il est certain néanmoins que son ministère se passa dans une obscurité relative, si on le compare à celui des premiers apôtres et de leurs successeurs; de là les expressions figurées *in tenebris, in lumine*. — *Quod in aure...* La même idée, sous une autre image. « A l'oreille », d'une manière confidentielle; « sur les toits » plats des contrées orientales (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 3, 4, 5, 10, etc.), par conséquent à haute voix, de façon à être entendu au loin dans les rues. — *Et nolite...* Les vers. 28-31 renferment « un nouvel antidote contre la crainte », tiré, soit des jugements divins, encore plus redoutables que les persécutions humaines, soit de la vigilance paternelle du Seigneur sur les siens. — *Occidunt corpus*. C'est tout ce que peuvent faire les persécuteurs les plus cruels; mais l'âme survit au corps, pour aller recevoir une éternelle récompense. — *Eum qui potest...*: le Dieu vengeur qui, après la résurrection, châtiara sans fin l'être entier (*animam et corpus*) des malheureux apostats. — *In gehennam*. Sur cette expression, voyez V, 29, et le commentaire. — *Nonne duo...* (vers. 29). Rapprochement familier, pour mieux mettre en relief la protection dont Dieu entoure ses fidèles amis. — *Passeres, στρούθια*: tous les petits oiseaux en général, puis les passereaux en particulier (*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXX, fig. 3, 7). — *Asse*. L'as était une petite monnaie



As romain.

fois de suite dans ce passage. Comp. les vers. 28 et 31. « La crainte ne convient pas plus à un insolent qu'à un soldat ou à un marin. » — *Nihil enim...* La vérité ne peut pas demeurer toujours cachée; la lumière se fera donc peu à peu au sujet des prédicateurs de l'évangile et de la pureté de leurs intentions; on reconnaîtra alors en eux, comme dans leur Maître, des bienfaiteurs de l'humanité. Puisqu'il en est ainsi,

romaine, en billon, de la valeur de six à sept centimes (*Atl. archéol.*, pl. LXIV, fig. 19, 21). — *Et unus...* Ces êtres insignifiants sont donc l'objet d'une providence spéciale de la part de Dieu (*cadet...*: tomber mort). — *Vestri... omnes...* (vers. 30). Deux mots très accentués. Le Seigneur connaît le nombre exact de nos cheveux, c.-à-d., de ce qu'il y a en nous de moins précieux, et aucun d'eux ne tombera sans sa per-

ils pas un as? Cependant il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père.

30. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés.

31. Ne craignez donc point; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

32. C'est pourquoi, quiconque me confesse era devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

34. Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.

35. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, et la fille d'avec sa mère, et la belle-fille d'avec sa belle-mère;

36. et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison.

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

38. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

39. Celui qui conserve sa vie, la per-

et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro.

30. Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.

31. Nolite ergo timere: multis passeribus meliores estis vos.

32. Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo qui in cælis est.

33. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cælis est.

34. Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram; non veni pacem mittere, sed gladium.

35. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam;

36. et inimici hominis, domestici ejus.

37. Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus; et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.

38. Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus.

39. Qui invenit animam suam, perdet

mission. — *Multis... meliores...* (vers. 31). Conclusion du raisonnement, et ditte très expressive pour marquer la confiance entière que les missionnaires doivent avoir en Dieu. — *Omnis ergo...* Les vers. 32-33 développent l'idée qui a été simplement énoncée au vers. 28^b; ils nous montrent l'apôtre au jour du jugement. S'il a rendu fidèlement témoignage à Jésus-Christ et à l'évangile (*confitebitur me*; à la lettre dans le grec: « confitebitur in me », ce qui marque une étroite union avec le Sauveur), son Maître le reconnaîtra devant Dieu comme son vrai disciple (*confitebor... eum...*). Dans l'hypothèse contraire (*qui... negaverit...*, vers. 33), il sera renié et condamné. — *Nolite arbitrari...* (vers. 34). Dans le passage qui précède, Jésus a prédit à ses apôtres les persécutions et la souffrance; il indique maintenant la raison pour laquelle ils seront ainsi traités: c'est que la religion nouvelle ne saurait se propager pacifiquement. Par sa nature même, elle souleva des haines violentes et créa de terribles guerres intestines. Comp. le vers. 21. — *Non veni pacem...* Et pourtant, Jésus était venu au monde comme « prince de la paix » (voyez Luc. II, 14 et les notes); mais il ne devait pas produire cette paix « d'une façon magique », pour ainsi dire: il fallait qu'elle s'établît sur le ruine des passions humaines, et celle-ci ne saurait pas détruire sans

opposer une vive résistance. — *Gladium*: l'instrument principal et l'emblème de la guerre. — *Veni enim...* (vers. 35). Développement énergique de la pensée. L'équivalent grec du verbe *separare* (ἀνίστασι) signifie: couper en deux, séparer en parties hostiles. — *Hominem... filiam... nurum...* Les jeunes contre les plus âgés. « Dans toutes les grandes révolutions de la pensée, le changement commence par les jeunes. » — *Et inimici...* (vers. 36). Ces mots sont un écho de Mich. VII, 6. — *Qui amat...* (vers. 37). Ceux auxquels l'évangile sera prêché seront fréquemment obligés de choisir entre lui et leurs proches; dure nécessité, qui occasionnera de rudes combats. — *Plus quam me*. Jésus-Christ exige péremptoirement qu'on lui donne la préférence sur toutes choses, même sur les affections les plus légitimes et les plus nobles. — *Et qui non...* (vers. 38). C'est ici la première allusion que le Sauveur fait dans les évangiles synoptiques à sa mort douloureuse et ignominieuse. Ce supplice, souvent infligé alors par les Romains, était très connu de ses auditeurs. La croix représente en cet endroit les tribulations de divers genres réservées aux apôtres et aux chrétiens. — *Qui invenit...* (vers. 39). Paradoxe d'une grande profondeur. Il repose sur la double signification du mot *animam*, qui désigne tantôt la simple vie physique d'en-bas, tantôt la vie

illam; et qui perdidit animam suam propter me, inveniet eam.

40. Qui recipit vos, me recipit; et qui me recipit, recipit eum qui me misit.

41. Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet; et qui recipit justum in nomine justî, mercedem justî accipiet.

42. Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum, in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

dra; et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la trouvera.

40. Celui qui vous reçoit, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra une récompense de juste.

42. Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à l'un de ces tout petits, parce qu'il est mon disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense.

CHAPITRE XI

1. Et factum est, cum consummasset Jesus præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde, ut doceret et prædicaret in civitatibus eorum.

2. Joannes autem cum audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,

1. Il arriva que, lorsque Jésus eut achevé de donner ses instructions à ses douze disciples, il partit de là, pour enseigner et prêcher dans les villes.

2. Or Jean, ayant appris dans sa prison les œuvres du Christ, envoya deux de ses disciples

spirituelle et éternelle de l'autre monde. Il contient un grand encouragement pour les chrétiens persécutés. — *Qui recipit...* Conclusion des instructions de Jésus aux Douze, vers. 40-42. Les paroles dont elle se compose sont très encourageantes aussi, mais sans avoir rien de terrible à l'arrière-plan. Au vers. 40, nous lisons l'explication de ce principe universellement admis dans les relations réciproques des peuples : recevoir un ambassadeur, c'est recevoir celui qui l'envoie. Les vers. 41 et 42 donnent d'autres explications plus détaillées. — *In nomine prophetæ...*, *justi*. C.-à-d., en tant que prophète, en tant que juste; par conséquent, au nom de Dieu, qu'il représente, et non pour des considérations tout humaines. — *Mercedem prophetæ...*, *justi* : une récompense digne d'un prophète ou d'un juste. — *Et quicumque...* Promesse plus libérale encore. Ce sont ses apôtres, ses prédicateurs, que Jésus désigne par l'expression *minimis istis*, à cause de leur petitesse aux yeux du monde. — *Calicem aquæ...* Emblème d'un tout petit service. *Frigida* n'est pas une épithète banale : un voyageur fatigué, brûlé de soif, apprécie un verre d'eau fraîche par-dessus tout le reste, spécialement dans les pays chauds. — *In nomine discipuli* : en tant qu'il est le disciple du Christ, et non pour un motif de l'ordre purement naturel.

† V. — *Jéou et Jean-Baptiste*. XI, 1-39.

Comp. Luc. VII, 12-35. Cet épisode, entière-

ment omis par saint Marc, consiste en une ambassade de Jean-Baptiste auprès de Notre-Seigneur et en plusieurs instructions que Jésus y rattacha.

1° L'ambassade de Jean. XI, 1-6.

CHAP. XI. — 1. Transition, propre à saint Matthieu sous cette forme : Jésus se met en route pour évangéliser les villes de Galilée. — *Cum consummasset...* Cette donnée chronologique est très générale, et signifie simplement que les faits qui vont être racontés eurent lieu après que Jésus eut donné aux Douze les instructions qui précèdent. Cf. x, 5-42. — *Inde...* Le lieu où Notre-Seigneur avait intimé ses ordres à ses disciples n'a pas été indiqué nominativement. Cf. ix, 35; x, 1, 5. — *Civitatibus eorum* : les villes des habitants de la Galilée.

2-3. Jean-Baptiste fait demander officiellement à Jésus s'il est le Messie. Cf. Luc. VII, 18-23; son récit est plus détaillé. — *In vinculis*. Dans sa prison de Machéroute, près de la mer Morte. Cf. IV, 12; XIV, 3. Les prisonniers pouvaient assez librement recevoir la visite de leurs amis (cf. xxv, 36); le précurseur était donc en relations avec ses disciples, et c'est ainsi qu'il apprit *opera Christi*. Expression très caractéristique, surtout dans le texte grec où il y a deux articles : les œuvres du Messie, c.-à-d., des œuvres qui lui convenaient particulièrement et qui le désignaient comme tel avec clarté; tout l'ensemble de l'activité de Jésus, sa prédication et ses miracles. — *Aut illi* (vers. 3). Objet spécial

3. lui dire : Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

4. Jésus leur répondit et dit : Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu.

5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés.

6. Et bienheureux est celui pour qui je ne serai pas une occasion de scandale.

7. Lorsqu'ils s'en allaient, Jésus se mit à dire aux foules, au sujet de Jean :

3. ait illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus ?

4. Et respondens Jesus, ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis.

5. Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.

6. Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

7. Illis autem abeuntibus, cepit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid exi-

de l'ambassade. La question *Tu es...* était d'une gravité exceptionnelle. Les mots *qui venturus es* (dans le grec ὁ ἐρχόμενος, celui qui vient) désignent le Messie, qui était alors universellement attendu par les Juifs. Cf. III, 11. — *Expectamus*. Ainsi que les Pères (à l'exception peut-être de Tertullien, de *Præscr.*, 8, etc.) et la plupart des interprètes catholiques l'ont successivement admis, ce n'est point pour lui-même et par suite d'un doute récemment conçu au sujet de Jésus, que Jean faisait poser cette question; il agissait ainsi dans l'intérêt de ses propres disciples, qui étaient assez mal disposés envers Notre-Seigneur (cf. IX, 14; Joan. III, 26), afin de leur fournir une preuve directe et tout à fait convaincante de la vraie nature de Jésus. Divinement averti lui-même, comment aurait-il pu douter un seul instant ? Cf. Joan. I, 33-34, etc.

4-6. Réponse de Notre-Seigneur. — *Quæ audistis et...* : ce qu'ils avaient entendu dire de Jésus et de son ministère, et les miracles dont il allait les rendre les témoins immédiats. Voyez le récit parallèle. — *Cæci..., claudi...* (vers. 5). Ces liens contiennent une allusion évidente à une célèbre prophétie d'Isaïe, XXV, 5 et ss., relative aux prodiges que devait opérer le Messie. Par ce rapprochement, Jésus affirmait donc qu'il était le personnage annoncé par le prophète. — *Mortui resurgunt*. Immédiatement avant cette ambassade, avait eu lieu la résurrection du fils de la veuve de Naim. Cf. Luc. VII, 11 et ss. — Les mots *pauperes evangelizantur* sont extraits d'un autre passage d'Isaïe (LXI, 1), qui concerne également le Messie. — *Et beatus...* (vers. 6). Reproche indirect adressé aux disciples de Jean. — *Qui non... scandalizatus...* C.-à.-d., celui dont la conduite de Jésus n'avait pas diminué ou renversé la foi.

7. Jésus fait l'éloge du précurseur. XI, 7-15.

Comp. Luc. VII, 24-30. Deux pensées principales sont exposées dans cet alléluia : Jésus dans ses rapports avec l'ancienne Alliance, vers. 7-10; Jésus dans ses relations avec la nouvelle Alliance, vers. 11-15.

7°. Introduction. — *Illis autem...* La foule qui entourait Jésus, et qui avait entendu la question des disciples de Jean, aurait pu se faire une idée très fautive des sentiments du précur-

seur à l'égard de Notre-Seigneur; c'est pourquoi celui-ci se hâte de le disculper et de le louer publiquement.

7^o-15. Ce qu'on devait penser de Jean-Baptiste. — *Quid...? sed quid...?* Il y a beaucoup de vigueur dans ces interrogations posées coup sur coup « ex abrupto ». — *Existis in deserto*. Allusion à l'im-



Bouquet des bords du Jourdain.
(Grande feuille.)

mente concours du peuple auprès de saint Jean dans le désert de Juda. Cf. III, 5, etc. — *Arundinem...* Les roseaux ne croissent pas sur les bords du Jourdain. Emblème d'un homme sans

stis in desertum videre? arundinem vento agitatam?

8. Sed qui-l existis videre? hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt.

9. Sed quid existis videre? prophetam? Etiam dico vobis, et plus quam prophetam.

10. Ille est enim de quo scriptum est: Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

11. Amen dico vobis, non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista; qui autem minor est in regno cælorum, major est illo.

12. A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc, regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.

13. Omnes enim prophetæ et lex usque ad Joannem prophetaverunt;

Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent?

8. Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu avec mollesse? Voici, ceux qui sont vêtus avec mollesse habitent dans les maisons des rois.

9. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète.

10. Car c'est de lui qu'il a été écrit: Voici que devant ta face j'envoie mon ange, qui préparera la voie devant toi.

11. En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

12. Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux se prend par violence, et ce sont les violents qui s'en emparent.

13. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean;

caractère, inconstant dans ses idées. Certes, Jean-Baptiste n'était point cela. — *Mollibus vestitum* (vers. 8). Tel n'était pas non plus le portrait du précurseur; rien de commun entre lui et un efféminé. Cf. III, 4. — *Prophetam* (vers. 9). Cette fois, voilà sa vraie nature, son vrai rôle. Mais ce n'est pas assez dire: *plus quam...* — *Hic est...* (vers. 10). Jésus démontre par un oracle de Malachie, III, 1 (voyez le commentaire) que Jean-Baptiste était vraiment plus qu'un prophète ordinaire. — *Ecce ego...* La citation est faite librement d'après l'hébreu. C'est Jéhovah qui parle, et, s'adressant au Messie, il lui annonce qu'il va envoyer son messager (*angelum...*), le précurseur, pour lui préparer les voies. — *Amen dico...* (vers. 11). Jésus renchérit encore sur les paroles du prophète. — *Surrexit*. D'après le grec: a été suscité (par Dieu, évidemment). — *Natos mulierum*. Hébraïsme, pour désigner les hommes en général. Cf. Job, XIV, 1. L'expression est poétique et solennelle. — *Non... major Joanne*. Ce n'est pas d'une manière absolue que Jean-Baptiste est nommé le plus grand des hommes, mais par rapport à l'ancienne Alliance, ainsi que Jésus va le dire clairement, en opposant le précurseur aux membres de son Église. — *Qui autem minor...* C.-à-d., celui qui est plus petit que les autres au point de vue de la dignité extérieure. Quelques Pères (saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Ambroise) et plusieurs interprètes modernes ont pensé que ce « plus petit » ne serait autre que Jésus lui-même, puisqu'il était plus jeune que saint Jean, qu'il apparut plus tard sur la scène historique et qu'il devint bientôt « plus grand ». Mais tel n'est pas le véritable sens. L'idée est générale, et Notre-Seigneur veut relever ici non pas sa grandeur

personnelle, mais celle de son royaume; c'est pour cela qu'il affirme que les citoyens les plus humbles du royaume messianique sont supérieurs au précurseur lui-même. Dans ce passage, Jean est donc envisagé comme se tenant en dehors du royaume des cieux et se bornant à y introduire les autres. Il est censé n'avoir appartenu qu'à l'ancienne Alliance et point à la nouvelle; or, celle-ci l'emporte tellement sur celle-là, que le moindre chrétien, comme tel, l'emporte sur les plus hauts personnages de l'Ancien Testament. — *A diebus...* (vers. 12). Après cette sorte de parenthèse et de restriction, Jésus, revenant à l'éloge commencé, décrit en quelques paroles énergiques l'heureuse influence exercée par le précurseur en faveur du royaume messianique: par sa prédication saint Jean avait excité un grand nombre de Juifs à y entrer. « Les jours de Jean-Baptiste » représentent toute la durée de son ministère jusqu'à son emprisonnement. — *Vim patitur*. Cette expression dramatique (*βιάζονται*, est assailli de vive force) décrit fort bien l'ardeur avec laquelle des Juifs nombreux s'élançaient comme à l'assaut de ce royaume, et s'efforçaient d'en devenir les citoyens. On a eu tort parfois de l'interpréter en mauvaise part (« vi opprimitur »), car cette explication ne cadre pas avec le contexte. — Les mots *violenti* (*βιασταί*) et *rapiunt* (*ἀρπάζουσι*) marquent fort bien la vigueur du mouvement en question. — *Omnes enim...* (vers. 13). Raison pour laquelle le royaume des cieux était devenu l'objet d'efforts si ardents. Comme l'a dit Maldonat, le sens serait plus clair si le vers. 13 était placé avant le vers. 12. Jésus continue de faire l'éloge de saint Jean. La pensée exprimée par le vers. 13, c'est que l'Ancien Testament tout entier (*prophæta et lex; cf. v. 17*)

14. et si vous voulez comprendre, il est lui-même cet Élie qui doit venir.

15. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

16. Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle est semblable à des enfants assis sur la place publique, et qui, criant à leurs compagnons,

17. leur disent : Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé ; nous avons poussé des lamentations, et vous n'avez pas pleuré.

18. Car Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est possédé du démon.

14. et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est.

15. Qui habet aures audiendi, audiat.

16. Cui autem similem aestimabo generationem istam ? Similis est pueris sedentibus in foro, qui clamantes cœqualibus,

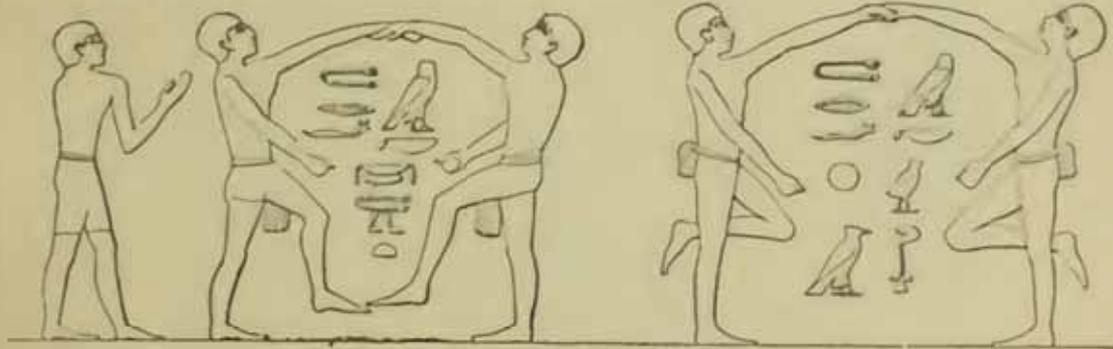
17. dicunt : Cecinimus vobis, et non saltastis ; lamentavimus, et non planxistis.

18. Venit enim Joannes, neque manducans, neque bibens, et dicunt : Demonium habet.

préditait un futur royaume messianique ; mais cette prophétie s'est arrêtée avec Jean-Baptiste, puisque c'est à lui qu'il avait été réservé de montrer du doigt le Messie déjà venu. Il est donc vraiment plus qu'un prophète ; il est l'introducteur, le précurseur : « un nouvel ordre de choses commence avec lui. » — *Et si vultis...* (vers. 14). Non pas : Si vous voulez recevoir Jean-Baptiste, croire en sa mission ; mais : Si vous voulez comprendre, accepter ce que je vais vous dire. Formule délicate, par laquelle Jésus demande en quelque sorte à ses auditeurs la permission de faire le rapprochement symbolique qui suit. — *Ipse est Elias...* D'après un autre oracle de Malachie (iv, 5), le prophète Élie, miraculeusement enlevé au ciel, doit revenir sur la terre en corps et en âme, à la fin des temps. Jésus signale ici un accomplissement

Jésus ; une réaction s'est opérée contre lui. Ce passage et le suivant nous montreront qu'une grande partie de la nation ne croyait pas en lui.

16-19. Mauvais accueil fait par la génération présente soit à Jean-Baptiste, soit à Jésus. — *Cui autem... ?* Question posée brusquement, et bien capable d'exciter l'attention de l'auditoire. — *Similis est...* Petite parabole très vivante (vers. 16^b-17), empruntée à la vie familiale. Jésus compare ses contemporains à des enfants qui jouent, sur la place publique, à la danse et à l'enterrement, les petits aimant à imiter les grands et à transformer en récréation tout ce qu'ils voient faire autour d'eux. Ces enfants sont divisés en deux groupes qui, ainsi qu'il arrive souvent, ne peuvent se mettre d'accord sur le jeu du moment. — *Cecinimus*. Dans le grec :



Égyptiens dansant deux à deux. (Peinture ancienne.)

préalable et typique de cette prophétie : Jean-Baptiste était, comme l'avait prédit l'ange Gabriel (cf. Luc. i, 17), un Élie mystique, le héraut de l'avènement du Messie. — *Qui habet...* (vers. 15). Formule proverbiale, assez souvent employée par le divin Maître. Cf. xiii, 9, 43 ; Marc. iv, 9, etc. Elle excite à réfléchir sur des pensées importantes.

3^e Jésus adresse un blâme sévère à ses contemporains. XI, 16-19.

Comp. Luc. vii, 31-35. Nous ne sommes plus à ce que l'on a nommé l'année populaire de

Nous vous avons joué de la flûte (pour vous faire danser). — *Lamentationus*. Chant lugubre, imitant celui des funérailles. — *Non saltastis, non...* Les enfants interpellés n'ont accepté aucun des jeux qu'on leur proposait. — *Venit enim...* Application de la parabole, vers. 18 et 19. Les contemporains de Jésus se plaignent amèrement de ce que ni lui ni Jean-Baptiste n'ont voulu se prêter à leurs caprices. — Les mots *neque... neque...* décrivent d'une façon hyperbolique la vie austère du précurseur. Cf. iii, 4. Un certain nombre de Juifs regardaient ses

19. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicunt : Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus. Et justificata est sapientia a filiis suis.

20. Tunc cœpit exprobrare civitatibus in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia non egissent penitentiam :

21. Væ tibi, Corozain ; væ tibi, Bethsaida ; quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere penitentiam egissent.

22. Verumtamen dico vobis, Tyro et Sidoni remissius erit in die judicii quam vobis.

23. Et tu, Capharnaüm, numquid usque in cælum exaltaberis ? usque in infernum descendes ; quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, forte mansissent usque in hanc diem.

24. Verumtamen dico vobis, quia terræ Sodomorum remissius erit in die judicii, quam tibi.

25. In illo tempore respondens Jesus,

19. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et ils disent : Voici un homme vorace et un baveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs. Mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.

20. Alors il se mit à adresser des reproches aux villes dans lesquelles avaient été opérés beaucoup de ses miracles, parce qu'elles n'avaient pas fait pénitence.

21. Malheur à toi, Corozain ; malheur à toi, Bethsaïda ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre.

22. C'est pourquoi, je vous le dis, au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

23. Et toi, Capharnaüm, t'élèveras-tu jusqu'au ciel ? Tu descendras jusqu'à l'enfer ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi, je vous le dis, au jour du jugement le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi.

25. En ce temps-là, Jésus prit la pa-

comme le résultat d'une possession démoniaque, qui le portait à la tristesse, à la sévérité : *Demonium...* — *Manducans et bibens*. C.-à-d. que Jésus ne se distinguait pas des autres hommes sous ce rapport ; et voilà pourquoi ses compatriotes osaient lui reprocher une grossière inconséquence : *Ecce... vorax...* — Et (dans le sens de : et pourtant) *justificata...* Malgré ses appréciations injurieuses, la sagesse divine, qui avait inspiré tour à tour à Jean et à Jésus leur manière d'agir, a été finalement trouvée juste, parfaite, par ses fils (hébreïsme), c.-à-d. par ceux qui savent l'apprécier.

4° Jésus maudit trois villes gravement coupables envers lui, XI, 20-24.

Comp. Luc. x, 13-15. Mais, dans le troisième évangile, cette malédiction est renvoyée un peu plus loin et rattachée à la mission des soixante-douze disciples. C'est là probablement sa vraie place chronologique, à moins qu'elle n'ait été proférée dans Luc.

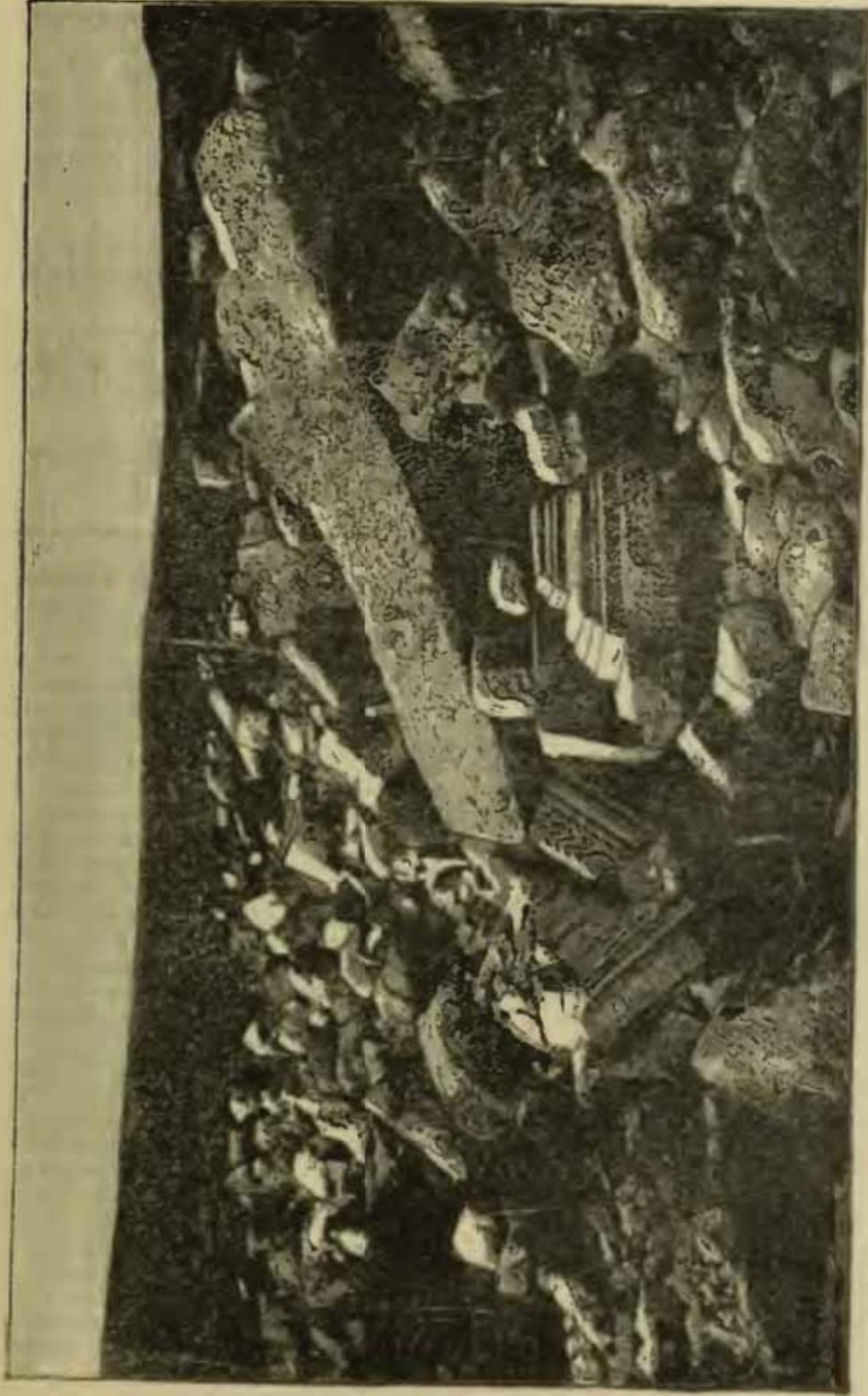
20. Introduction. — *Virtutes ejus* : ses actes de puissance, ses miracles. — *Quia non...* Les villes en question étaient demeurées insensibles à la prédication de Jésus.

21-24. Les malédictions. — *Corozain, Bethsaida*. Deux bourgades situées non loin de Capharnaüm, sur la rive occidentale du lac de Tibériade. On ne connaît pas leur emplacement exact. — *In Tyro et Sidone*. Rapprochement significatif. Ces deux grandes cités phéniciennes, profondément corrompues, se seraient converties,

si elles avaient été aussi favorisées que les cités du bord du lac sous le rapport spirituel. — *In cilicio et cinere*. Marques de deuil chez les anciens Hébreux. Cf. II Reg. xiii, 19 ; Job, xvi, 15 ; Is. iii, 24, etc. Comme l'indique son nom grec (*σακκός*) calqué sur l'hébreu (*saq*), le cilice consistait en un vêtement grossier, qui avait la forme d'un sac. — *Remissius erit...* (vers. 22). Au jour du jugement final, les habitants de Tyr et de Sidon seront traités moins sévèrement que ceux de Corozain et de Bethsaïda, parce qu'ils auront abusé de moins de grâces. — *Et tu...* (vers. 23). Capharnaüm, plus spécialement hénie, et par conséquent plus ingrate, sera traitée avec une rigueur particulière. — *Numquid usque...?* « Le ciel et l'enfer sont nommés comme les points extrêmes de l'honneur idéal, pour donner la mesure et de la grâce et du châtiement. » — Capharnaüm aussi est comparée à une cité antique, à l'infâme Sodome : *quia si...* — *Dico vobis...* (vers. 24). Comp. x, 15, où Notre-Seigneur a déjà cité Sodome et Gomorrhe.

5° Jésus adore les aimables desseins de son Père, et adresse un suave appel à tous ceux qui souffrent. XI, 25-30.

25-27. Action de grâces à Dieu le Père. Vraie « parole d'or », qu'on trouve également dans saint Luc, x, 21-22, mais rattachée aussi à l'envoi des soixante-douze disciples. — *In illo tempore*. C.-à-d., au même temps (saint Luc : à la même heure) que la malédiction lancée contre



Ruines de Cerozaln. (D'après une photographie.)

dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.

26. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.

27. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et nemo novit Filium, nisi Pater; neque Patrem quis novit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

28. Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.

29. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris.

30. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.

role et dit : Je vous rends grâce, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et de ce que vous les avez révélées aux petits.

26. Oui, Père, je vous rends grâce parce qu'il vous a plu ainsi.

27. Toutes choses m'ont été données par mon Père. Et personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père; personne non plus ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler.

28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

29. Prenez mon joug sur vous, et recevez mes leçons, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes.

30. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.

les villes coupables. — *Respondens*. Hébraïsme : prenant la parole. — *Confiteor* : dans le sens de remercier, rendre grâces. — *Domine cæli et...* Par conséquent, appel au Dieu Infiniment puissant, qui dirige toutes choses par sa providence, au ciel et sur la terre. — *Quia...* Double motif de cette touchante action de grâces : d'une part, Dieu a caché ses secrets aux superbes, aux indignes; de l'autre, il les a révélés aux humbles. — *Hæc*. D'après le contexte, les mystères de la rédemption chrétienne, auxquels la plupart des Juifs étaient restés indifférents. — *Parvulis*. D'après le grec : aux enfants qui ne parlent pas encore. Image des apôtres et du plus grand nombre des disciples de Jésus, qui n'avaient pas été formés à la sagesse orgueilleuse des rabbins, et qui étaient demeurés humbles et petits. Cf. I Cor. I, 26-29. — *Ita* (vers. 26). C.-à-d. : Oui, je vous rends grâces. — *Quia sic...* Le Christ adhère de toutes ses forces au bon plaisir de son Père. — Au vers. 27, « la prière se transforme en un monologue » rapide, dans lequel Jésus révèle ses relations intimes avec le Père. On croirait lire, dans toute cette série de versets (25 et ss.), un passage du quatrième évangile, tant leur éloquence est belle et profonde. — *Omnia mihi...* Tout sans exception : Jésus, en tant qu'homme, a reçu tous les pouvoirs. Comp. xxviii, 18; Jean. III, 35; xiii, 2; xvii, 2. — *Nemo novit...* C.-à-d., se connaît à fond, entièrement, comme Dieu le Père. La réciproque est vraie : neque Patrem... Cette assertion suppose l'égalité de nature entre le Père et le Fils. — *Et cui voluerit...* Le Fils se garde pas cette connaissance pour lui seul, mais il la communique à tous ceux qu'il se juge dignes.

29-30. Le gracieux appel. Il se rattache très étroitement à la parole qui précède : Jésus désire

des disciples dignes de recevoir ses révélations; il essaye donc de les attirer à lui. On croirait entendre ici quelques échos de l'Ancien Testament, surtout du beau passage Eccl. LI, 31 et ss. — *Venite...* Plus énergiquement dans le grec : Ici, à moi ! — *Omnes qui...* Ceux qui sont « fatigués et chargés » représentent les souffrances de tout genre endurées par les petits et les faibles. — *Et... reficiam...* Beau rôle du Messie, tel qu'Isaïe l'avait prophétisé. Comp. Luc. iv, 18-19. — *Tollite jugum...* (vers. 29). Image fréquemment employée par les rabbins, pour désigner l'acceptation de l'autorité et de la doctrine d'un maître. Le joug en question est celui de l'enseignement et des préceptes de Notre-Seigneur. — La plupart des interprètes modernes donnent à bon droit à la phrase *Discite a me quia...* le sens de : Devenez mes disciples, recevez mes leçons, parce que je suis... En effet, ce que Jésus se propose avant tout d'indiquer par cette réflexion, c'est le motif pour lequel on doit venir prendre des leçons auprès de lui : il possède éminemment les deux qualités d'un excellent maître, la douceur et l'humilité. L'opinion d'après laquelle les mots *quia mitis...* seraient le complément direct du verbe « discite » et désigneraient les vertus à apprendre de Jésus, est à peu près entièrement abandonnée de nos jours, comme réduisant trop la pensée, et comme cadrant moins bien avec le contexte. Saint Hilaire la rejetait déjà. — *Humilis corde*. C.-à-d., vraiment et foncièrement humble. — *Requiem...* la cessation de toute souffrance. — *Onus meum*. Hébraïsme : le fardeau que je vous imposerai. Assurément, ce fardeau sera toujours lourd en un sens, puisque Jésus exige des chrétiens une vertu si idéale; mais ses exemples et ses grâces aident puissamment à le porter.

CHAPITRE XII

1. En ce temps-là, Jésus passait le long des blés un jour de sabbat, et ses disciples, ayant faim, se mirent à arracher des épis, et à les manger.

2. Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voici que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire aux jours de sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, ainsi que ceux qui étaient avec lui ;

4. comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de propo-

1. In illo tempore abiit Jesus per sata sabbato ; discipuli autem ejus esurientes coeperunt vellere spicas, et manducare.

2. Pharisaei autem videntes, dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet facere sabbatis.

3. At ille dixit eis : Non legistis quid fecerit David, quando esuriit, et qui cum eo erant ;

4. quomodo intravit in domum Dei, et panes propositionis comedit, quos non

SECTION III. — L'OPPOSITION ET L'INCREDULITÉ D'UNE PARTIE DU PEUPLE. XII, 1 — XIII, 52.

§ I. — Jésus et les pharisiens. XII, 1-50.

Voici que les ennemis du Sauveur entrent en lutte ouverte avec lui. Saint Matthieu a groupé ici cinq épisodes particuliers de ce conflit.

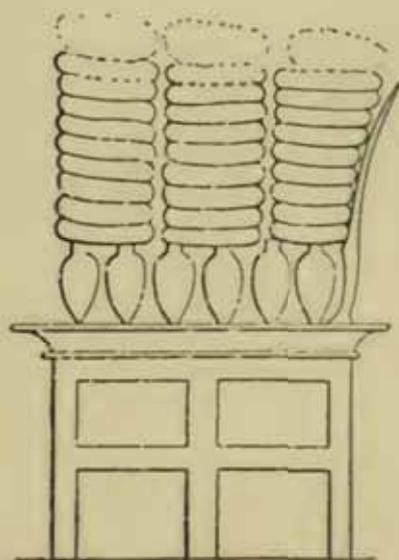
1^o Les disciples arrachent des épis en un jour de sabbat. XII, 1-3.

Comp. Marc. II, 23-28 ; Luc. VI, 1-5. Les deux autres synoptiques placent cet épisode beaucoup plus tôt. C'est saint Matthieu qui, selon sa coutume, cite le mieux les paroles de Notre-Seigneur. Le repos du sabbat, que les pharisiens interprétaient et faisaient pratiquer d'une manière si rigoureuse (voyez notre grand commentaire, h. l.), fut à plusieurs reprises une occasion de lutte entre Jésus et eux. Comp. les vers. 10 et ss. ; Luc. XIII, 10 et ss., etc.

CHAP. XII. — 1-2. L'accusation des pharisiens. — *In illo tempore.* C'était vers la fin du printemps, puisque le blé commençait à mûrir. — *Le trait esurientes*, propre à saint Matthieu, explique l'acte des apôtres. — *Coeperunt.* De même saint Marc. Si l'on prend ce mot à la lettre, il signifie que les disciples avaient à peine commencé à arracher quelques épis, lorsque les pharisiens, qui éplurent les mouvements de Jésus et de sa petite troupe, lancèrent leur accusation. — *Vellere.* La loi mosaïque permettait formellement à ceux qui traversaient un champ de blé, de cueillir avec la main quelques épis, pour les manger sur place. Cf. Deut. xxiii, 25. — *Quod non.* (vers. 2). Dans le Talmud, qui nous a conservé la législation des scribes, l'acte des disciples est assimilé au travail de la moisson, lequel était naturellement interdit le jour du sabbat. Cf. Ex. xx, 10.

3-8. Réponse de Jésus. — *At ille.* Il est là, lui aussi, pour justifier énergiquement ses apôtres. Sa réponse est une démonstration en forme, composée de quatre arguments irréfutables. — *Non legistis.* ? Premier argument,

vers. 3-4 : l'exemple de David, ce saint roi qui avait laissé le souvenir d'un zèle très vif pour la loi divine. Cf. I Reg. xxi, 1 et ss. — *Quando esuriit.* Son cas était donc analogue à celui des disciples, ce qui rend le rapprochement plus frappant. — *Qui cum eo.* Quoi qu'on ait dit en sens contraire, l'auteur du I^{er} livre des Rois ne nie pas que David eut alors des compagnons. D'ailleurs, dans les deux autres récits évangéliques, Jésus suppose ce fait plus clairement encore. — *Domum Dei* (vers. 4) : le tabernacle, qui était alors à Nob. Il est appelé maison dans le sens large. Cf. Ex. xxiii, 19, etc.



Pains sur une table d'offrandes.
(Peinture égyptienne.)

— *Panes propositionis.* On nommait ainsi douze pains renouvelés chaque semaine, et déposés dans le sanctuaire sur une table d'or, comme un hommage perpétuel des douze tribus Israélites au Seigneur. Cf. Ex. xxv, 30 ; Lev. xxiv, 5-7. — *Quos non.* Il ressort donc de ce premier

lesbat ei edere, neque his qui cum eo erant, nisi solis sacerdotibus?

5. Aut non legistis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum violant, et sine crimine sunt?

6. Dico autem vobis, quia templo major est hic.

7. Si autem sciretis quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes.

8. Dominus enim est Filius hominis etiam sabbati.

9. Et cum inde transisset, venit in synagogam eorum.

10. Et ecce homo manum habens aridam; et interrogabant eum, dicentes : Si licet sabbatis curare? ut accusarent eum.

11. Ipse autem dixit illis : Quis erit ex vobis homo qui habeat ovem unam, et si ceciderit hac sabbatis in foveam, nonne tenebit et levabit eam?

12. Quanto magis melior est homo ove! Itaque licet sabbatis benefacere.

sition, qu'il ne lui était pas permis de manger, non plus qu'à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls?

5. Ou n'avez-vous pas lu dans la loi que les prêtres, aux jours de sabbat, violent le sabbat dans le temple, et ne sont pas coupables?

6. Or je vous le dis, il y a ici quelque chose de plus grand que le temple.

7. Si vous saviez ce que signifie *cette parole* : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents.

8. Car le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

9. Étant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10. Et voici qu'il se trouva là un homme qui avait une main desséchée. Et ils l'interrogeaient, en disant : Est-il permis de guérir aux jours de sabbat? afin de pouvoir l'accuser.

11. Mais il leur dit : Quel est l'homme d'entre vous qui, ayant une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la prendra pas pour l'en retirer?

12. Combien un homme ne vaut-il pas plus qu'une brebis! Il est donc permis de faire du bien les jours de sabbat.

raisonnement que « les lois cérémonielles peuvent cesser d'être obligatoires, en face de nécessités d'un ordre supérieur ». — *Aut non...* Second argument, vers. 5-6 : l'exemple des prêtres. Le Seigneur exigeait tel sacrifice d'eux, aux jours de sabbat, pour le service de son culte, des travaux qui, accomplis dans le temple, auraient violé le repos prescrit. — *In lege*. Voyez Lev. xxiv, 8; Num. xviii, 9, etc. saint Matthieu mentionne seul cette partie de la réponse de Jésus. — *Dico autem...* (vers. 6). Assertion solennelle; puis argument subsidiaire, qui sera plus nettement exprimé au vers. 8. Ce trait aussi est propre à notre évangile. — *Templo major...* D'après le grec : « quelque chose de plus grand que le temple ». Certains interprètes, ce trait aussi, ont vu dans le royaume de Dieu. Il est évident que, dans la plupart des auteurs antiques et modernes, saint Jésus a voulu désigner avec une équivoque (le neutre dit, en effet, beaucoup plus que le masculin; cf. I, 20^b; Luc. I, 20^b) ce grand principe, mille fois plus relevé que le temple de Jérusalem. Jésus proclame son royaume, les et au vers. 8, sa dignité souveraine. — *Et autem*. Troisième argument, également propre à saint Matthieu, vers. 7 : la priorité de la charité, qui interdit de condamner les innocents. — *Misericordiam... et non...* Texte d'Orig. VI, 2, par Jésus a été cité plus haut. Cf. II, 11 (voyez le mot). — Quatrième

argument, vers. 8 : l'autorité du Fils de l'homme sur le sabbat. — *Dominus enim...* Le sabbat et son observation dans le royaume des cieux, dans l'Église, sont évidemment soumis à la volonté du Messie (*Filius...*).

2^o Guérison d'une main desséchée. XII, 9-14.

Autre cas de conflit relatif au repos du sabbat. Comp. Marc. III, 1-6; Luc. VI, 6-11. Chacun des récits présente quelques particularités.

9-10. L'occasion. — *Cum inde... venit...* Saint Matthieu rattache cet épisode au précédent, comme s'ils avaient eu lieu le même jour; mais saint Luc nous apprend que le second se passa « en un autre sabbat ». — *Manum aridam* (vers 10) : une main paralysée, dans laquelle le sang ne circulait plus. Grand malheur pour un homme pauvre, qui était ainsi condamné à la mendicité. — *Interrogabant...* A savoir, les pharisiens et les scribes, ainsi qu'il ressort du contexte, et comme le dit expressément saint Luc. Ils voulaient provoquer Jésus et le mettre à l'épreuve : *ut accusarent...* — *Si licet* est un hébraïsme pour « licetne ». Cf. Matth. XIX, 3; Luc. XIII, 23, etc.

11-13. La double réponse de Jésus (d'abord en paroles, puis en acte). — *Quis erit...?* Ce raisonnement (vers. 11-12) est un argument « ad hominem » salissant; il ne se trouve que dans notre évangile. — *Itaque licet...* Conclusion de l'argument. Le verbe *benefacere* a ici le sens spécial de guérir; mais Jésus choisit à dessein

13. Alors il dit à l'homme : Étends ta main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

14. Les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui, sur les moyens de le perdre.

15. Mais Jésus, le sachant, s'éloigna de là; et beaucoup le suivirent, et il les guérit tous.

16. Et il leur ordonna de ne pas le faire connaître,

17. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe :

18. Voici mon serviteur, que j'ai choisi; mon bien-aimé, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer sur lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations.

19. Il ne disputera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques.

20. Il ne brisera pas le roseau cassé, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait amené le triomphe de la justice.

21. Et les nations espéreront en son nom.

13. Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera.

14. Exeuntes autem pharisæi, consilium faciebant adversus eum, quomodo perderent eum.

15. Jesus autem sciens recessit inde, et secuti sunt eum multi, et curavit eos omnes.

16. Et præcepit eis ne manifestum eum facerent,

17. ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam, dicentem :

18. Ecce puer meus, quem elegi; dilectus meus, in quo bene complacuit anime meæ. Ponam spiritum meum super eum, et iudicium gentibus nuntiabit.

19. Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus.

20. Arundinem quassatam non confringet, et linum fumigans non extinguet, donec ejiciat ad victoriam iudicium.

21. Et in nomine ejus gentes sperabunt.

l'expression la plus générale, qui élargit la question, et qui attribue à son acte une qualité morale parfaitement en rapport avec le jour du sabbat. — *Tunc ait...* (vers. 13). Le prodige, dramatiquement présenté. — Les mots *sicut altera* sont une particularité de saint Matthieu.

14. Fureur des pharisiens. — *Quomodo perderent...* « Jusqu'alors ils s'étaient contentés de trouver Jésus en faute, ils en viennent maintenant à comploter contre sa vie. » Le projet homicide ne sortira plus désormais de leur esprit, jusqu'à ce qu'ils l'aient criminellement réalisé.

3° La conduite douce et calme de Jésus, telle que l'avait prédite Isaïe. XII, 13-21.

13-21. Cf. Marc. III, 7-12; Luc. 17-19. Sorte de résumé analogue à ceux que nous avons déjà rencontrés (voyez IV, 12-17, 23-25). Les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc sont plus développés; saint Matthieu possède du moins en propre sa belle citation du prophète. — *Sciens recessit...* Contraste avec les manœuvres haineuses des pharisiens. Jésus leur cède momentanément, pour ne pas exciter davantage leur colère et pour continuer en paix sa prédication, l'heure de sa passion n'étant pas venue. — *Secuti...* *multi*. Le peuple lui demeurera fidèle, ne pouvant se séparer de lui. Cette foule venait de toutes les provinces de la Palestine. Cf. Marc. III, 7-8; Luc. IV, 17. — *Præcepit* (vers. 16). Le grec est plus énergique et signifie : ordonner sévèrement. — *Ut adimpleretur* (vers. 17). Dans cette conduite si calme, si modeste de Jésus, l'évangéliste voit l'accomplissement du bel oracle d'Isaïe, XLII, 1-4 (voyez le commentaire). Sa citation

est une reproduction assez libre de l'hébreu, avec un emprunt fait aux LXX. — *Ecce puer...* (verset 18). C'est Jéhovah qui parle, et qui présente au monde son serviteur, le Messie, dont il décrit les qualités et le rôle sublime. — *Ponam spiritum...* D'après l'hébreu : « poser » au prétérit. Pour l'accomplissement de cette première partie de l'oracle, voyez III, 16 et 17. — *Judicium...* Vers. 18-21 : l'œuvre du Messie, et la manière dont il l'accomplira. Le mot « jugement » ne doit pas être pris en mauvaise part, mais dans le sens de droit divin, de vraie religion; il désigne donc ici la prédication de l'évangile. De même au vers. 20. — *Non contendet...* (vers. 19). Hébr. : Il ne criera pas, et il n'élèvera pas et ne fera pas entendre au dehors sa voix. — *Arundinem quassatam* (vers. 20). Emblème, de même que le lin fumant, des affligés de toutes sortes, que Jésus ne poussera point au désespoir, mais qu'il bénira et consolera. — Après les mots *non extinguet*, saint Matthieu omet cette proposition : Il (le Messie) ne sera pas éteint, ni froissé; c.-à-d. découragé par les difficultés. — *Donec...* *ad victoriam*. Jusqu'à ce que la volonté de Dieu règne partout. — *Et in nomine...* (vers. 21). Cette dernière ligne est citée d'après les LXX. L'hébreu porte : Les lies (les contrées potentes de l'Occident) espéreront en sa loi. C'est la même pensée.

4° Jésus réfute une horrible accusation portée contre lui par les pharisiens. XII, 22-27.

Comp. Marc. III, 20-30; Luc. XI, 14-23. Cet incident, qui semble avoir eu lieu à une époque antérieure à celle qu'il occupe dans le premier

22. Tunc oblatus est ei dæmonium habens, cæcus et mutus, et curavit eum, ita ut loqueretur et videret.

23. Et stupebant omnes turbæ, et dicebant : Numquid hic est filius David ?

24. Pharisei autem audientes, dixerunt : Hic non eicit dæmones nisi in Beelzebub, principe dæmoniorum.

25. Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis : Omne regnum divisum contra se, desolabitur; et omnis civitas vel domus divisa contra se, non stabit.

26. Et si Satanus Satanam eicit, adversus se divisus est; quomodo ergo stabit regnum ejus ?

27. Et si ego in Beelzebub eicio dæmones, filii vestri in quo eiciunt ? Ideo ipsi iudices vestri erunt.

28. Si autem ego in spiritu Dei eicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei.

22. Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit, de sorte qu'il parlait et voyait.

23. Et toutes les foules étaient dans l'admiration, et disaient : N'est-ce point là le fils de David ?

24. Mais les pharisiens, entendant cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons que par Béezébub, prince des démons.

25. Or Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même ne pourra subsister.

26. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. Et si c'est par Béezébub que je chasse les démons, par qui vos fils les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

28. Mais si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc venu au milieu de vous.

Évangile (voyez notre *Synopsis*, p. 37), a une assez grande ressemblance avec celui qui a été raconté plus haut, ix, 32-34; ici, Jésus relève le gant et riposte à l'accusation qu'il avait laissé tomber la première fois.

22-23. L'occasion : Notre-Seigneur guérit un possédé aveugle et muet. Cf. Luc. xi, 14; saint Marc ne relate pas ce trait. — *Cæcus et mutus*. Ces deux infirmités étaient le résultat de la possession d'une plaie. — *Curavit*... Comme le dit l'auteur narrateur, Jésus commença par chasser le démon, et cette première cure produisit aussitôt la seconde : *ita ut*... — *Stupebant*, ἐξίσταντο : ils étaient hors d'eux-mêmes (par suite de leur admiration). — *Dicebant* : *Numquid*... ? Détail spécial. Les témoins du prodige se sentaient donc vivement portés à croire que le thaumaturge n'était autre que le Messie. Sur le titre de *filius David*, voyez ix, 27 et les notes.



Traité de la dévotion au Seigneur de Dieu, par le P. de la Croix, 1648, p. 100.

24. Le blasphème des pharisiens. Cf. Marc. iii, 22; Luc. xi, 15. — *Hic non... nisi*. Ne pouvant contester la réalité du miracle, ils essayent d'en paralyser l'effet, et même d'en tirer une conclusion défavorable à Jésus, en l'attribuant à une intervention satanique. Cf. ix,

27. — *Beelzebub*. Le grec a βελζεβούβ, comme plus haut (x, 25; voyez la note).

25-27. La réfutation du blasphème. Argumentation en forme, irréfutable; toute vibrante

d'énergie, malgré son calme divin. Cf. Marc. iii, 23-30; Luc. xi, 17-23. — Transition, verset 25*. *Sciens* : en vertu de sa science divine, Jésus connut l'infâme malignité de leurs pensées et de leur haine. — Premier raisonnement « per absurdum », vers. 25b-26. L'assistance prêtée à Jésus par Satan « aboutirait, à vrai dire, à une destruction du royaume du diable par son propre chef ». Le Sauveur signale d'abord un triple fait d'expérience : *omne regnum... et omnis... vel domus*. — *Divisum contra se*. C.-à-d., divisé en plusieurs partis hostiles. — *Si Satanus*... Application du fait au cas présent. Dans l'hypothèse émise par les pharisiens, Satan se serait mis en opposition contre lui-même, puisque c'est de lui que Jésus aurait tenu le pouvoir de le chasser, lui ou les autres démons, des corps des possédés. — Second raisonnement, « ex concessis » ou « ad hominem », vers. 27. Les Juifs prétendaient pouvoir expulser eux-mêmes les démons au nom de Dieu (voyez Josèphe, *Ant.*, viii, 2, 5; *Bell. Jud.*, viii, 6, 3, etc.); ils devaient donc admettre que Jésus aussi était capable d'exercer ce pouvoir. La locution *filius vestri* est un hébraïsme qui signifie : vos disciples. Cf. viii, 12; III Reg. xx, 35, etc. — *Idco*. C.-à-d., parce que vous attribuez le succès de vos disciples en cela non pas au démon, mais à Dieu. *Judices vestri* : juges de l'iniquité de l'accusation que vous lancez contre moi. — *Si autem*... Troisième raisonnement : conséquence qui découle nécessairement du caractère divin des guérisons de démoniaques opérées par Jésus. — *Pervenit*. A la lettre dans le grec : a prévenu; ce qui veut dire : est venu plus tôt que vous ne l'attendiez. Par ses miracles nombreux, parfaite-

29. Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison de l'homme fort, et piller ses meubles, si auparavant il n'a lié cet homme fort? Et ensuite il pillera sa maison.

30. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi disperse.

31. C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis.

32. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir.

33. Ou bien, dites que l'arbre est bon, et que son fruit est bon; ou dites que l'arbre est mauvais, et que son fruit est mauvais: car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre.

34. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui

29. Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, et vasa ejus diripere, nisi prius alligaverit fortem? et tunc domum illius diripiet.

30. Qui non est mecum, contra me est; et qui non congregat mecum, spargit.

31. Ideo dico vobis: Omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus; Spiritus autem blasphemia non remittetur.

32. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei; qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, neque in hoc sæculo, neque in futuro.

33. Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum; aut facite arborem malam, et fructum ejus malum: siquidem ex fructu arbor agnoscitur.

34. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? ex

ment attestés, Jésus s'était manifesté comme l'envoyé du ciel, comme le Messie qui venait fonder le royaume de Dieu sur la terre. — *Aut quomodo...* Quatrième raisonnement, vers. 29: le véritable état des choses. Si Jésus chasse le démon, c'est qu'il est plus fort que lui, et que la puissance supérieure dont il jouit est vraiment divine. « Le fort » par excellence, c'est Satan; sa maison représente son royaume ici-bas. Ses ustensiles (*vasa ejus*; hébraïsme), ce sont les hommes tombés en son pouvoir. Le *quisquam* victorieux est évidemment Jésus, qui a dévasté, renversé par sa venue l'empire du prince des démons. — *Qui non est...* (vers. 30). Jésus a réfuté l'accusation de ses adversaires; il indique maintenant à la foule l'attitude qu'elle doit prendre relativement à lui. Pas de milieu, affirme le divin Maître: ou l'on est avec lui, ou l'on est contre lui. Dans le premier cas, on récolte des fruits abondants (*congregat*; image empruntée à la moisson); dans le second cas, tout est perdu (*spargit*; même image). — *Ideo dico...* (vers. 31). Transition à une assertion très importante, qui fait ressortir la culpabilité des accusateurs de Jésus. — *Omne peccatum et...* Le blasphème reçoit une mention spéciale, parce que les pharisiens venaient d'en proférer un contre Notre-Seigneur. — *Remittetur*: d'après les conditions ordinaires, et si l'on éprouve une sincère contrition. — *Spiritus... blasphemia*. Le contexte détermine clairement le sens de cette expression. Jésus reproche implicitement aux pharisiens d'avoir commis ce genre de blasphème, par leur conduite récente à son égard; or, non contents de fermer volontairement les yeux à l'action de l'Esprit-Saint, qui se manifestait d'une manière si visible dans les miracles

du Sauveur, ils avaient osé, contre toute évidence, attribuer ces miracles à l'influence du démon. Le blasphème contre l'Esprit-Saint consiste donc à rejeter obstinément, librement, une vérité attestée par une révélation indubitable, et à résister avec opiniâtreté à l'action évidente de ce divin Esprit. — *Non remittetur*. Cela va de soi, puisqu'on refuse de remplir la condition essentielle du pardon, et qu'on se met en opposition directe contre Dieu. — *Et quicumque...* (vers. 32). C'est la même pensée, sous une forme légèrement variée. — *Remittetur*. Jésus suppose qu'on aura été induit en erreur à son sujet, et qu'on se sera fait une fausse idée des conditions parmi lesquelles devait paraître le Messie; de là ce généreux pardon. — *Neque in hoc...*, *neque...* C.-à-d., absolument jamais. Ce siècle, c'est le temps qui doit s'écouler jusqu'au second avènement du Messie; le siècle futur, c'est l'éternité. — *Aut...*, *aut...* Vers. 33-37: c'est, en fin de compte, le cœur méchant des pharisiens qui est la cause de leur accusation injurieuse. Passage propre à saint Matthieu. Comp. VII, 16-20, où nous l'avons déjà trouvé en substance. — *Facite arborem...* Langage métaphorique par lequel Jésus relève encore l'absurdité du blasphème de ses ennemis. « Faire » a ici le sens de déclarer. L'arbre représente Jésus; le fruit de l'arbre symbolise ses œuvres. Les pharisiens affirmaient que l'arbre, c.-à-d. Notre-Seigneur, était mauvais, et que le fruit, c.-à-d. l'expulsion du démon, était quelque chose de bon; c'était se mettre en contradiction ouverte avec eux-mêmes. — *Progenies...* (vers. 34). Sur cette appellation sévère, voyez III, 7 et les notes. — *Ex abundantia*, C.-à-d.: de ce dont le cœur est plein. Si le cœur est mauvais, la bouche ne peut dire

abundantia enim cordis os loquitur.

35. Bonus homo de bono thesauro profert bona; et malus homo de malo thesauro profert mala.

36. Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii.

37. Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis.

38. Tunc responderunt ei quidam de scribis et pharisæis, dicentes: Magister, volumus a te signum videre.

39. Qui respondens ait illis: Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophætæ.

40. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic

êtes méchants? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35. L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.

36. Or je vous dis que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole inutile qu'ils auront dite.

37. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles.

38. Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens prirent la parole et lui dirent: Maître, nous voulons voir un signe de vous.

39. Il leur répondit: Cette génération méchante et adultère demande un signe, et il ne lui sera donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas.

40. Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un

qui de méchantes choses. — *Bonus homo...* (vers. 35). Démonstration, par l'expérience quotidienne, de l'assertion « Ex abundantia... ». — *Inno autem...* (vers. 36). Les paroles étant l'expression, la manifestation des sentiments intimes du cœur, elles serviront de règle pour le jugement de chacun. — *Verbum otiosum*: une parole qui est inutile sous le rapport moral. — *Ex verbis...* (vers. 37). Répétition de la pensée. Cette fois, Jésus s'adresse individuellement à chacun de ses auditeurs; ce qui rend la menace plus expressive.

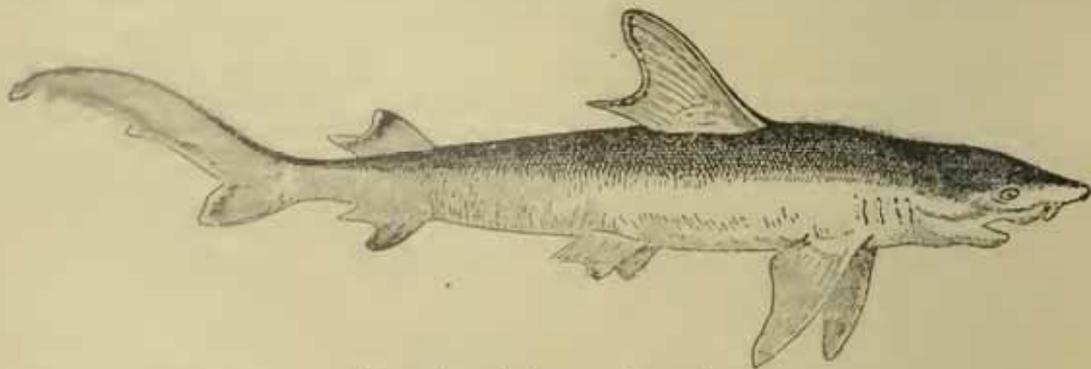
— Le signe du prophète Jonas. XII, 38-45.

Comp. Luc. XI, 16, 24-26, 29-36. Saint Marc n'a pas cet épisode.

38. L'occasion. — *Magister, volumus...* Cela

que Jésus était le Messie. La guérison des malades et l'expulsion des démons ne suffisaient pas à ces incrédules.

39-42. Réponse sévère de Jésus. — *Generatio mala et...* Ce sont ses contemporains qu'il désigne par ce titre infamant. Il les nomme « race adultère », parce qu'ils s'étaient montrés infidèles à Dieu, et que les rapports d'Israël avec Jéhovah sont souvent représentés, dans l'Ancien Testament, sous la figure des relations matrimoniales. Cf. Ps. LXXII, 27; Is. LVII, 3 et ss.; Ez. XXIII, 27, etc. — *Signum non...* Refus énergique. Ils n'auront pas le signe spécial qu'ils demandent; mais, par contre, Jésus leur annonce pour l'avenir un miracle autrement extraordinaire, qu'il appelle *signum Jonæ*, parce que ce



Le « poisson de Jonas » (le requin).

qui est regardé comme en apparence; mais, en réalité, avec l'insertion de l'indre un plège à Jonas, comme l'affirme saint Luc. — *Signum*. Plus compliqué dans saint Luc: un signe de cet C. G. G., toujours manifestation miraculeuse, ayant lieu dans les sphères célestes (Luc 24:46, 48, 49, etc.), et démontrant

signe s'était réalisé dans la personne du prophète Jonas, merveilleusement sauvé de la mort. — *Sicut enim...* (vers. 40). Développement de cette grande promesse. Voyez Jon. II, 1 et le commentaire. — *In corde terre*. Expression poétique pour désigner le tombeau, par contraste avec Jonas, qui avait été précipité « in corde

grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.

41. Les hommes de Ninive se lèveront au jour du jugement contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et voici qu'il y a ici plus que Jonas.

42. La reine du Midi se lèvera au jour du jugement contre cette génération, et la condamnera; car elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; et voici qu'il y a ici plus que Salomon.

43. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre dans des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point.

44. Alors il dit: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Et, y revenant, il la trouve vide, balayée et ornée.

45. Alors il va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant dans la maison, ils y habitent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est ce qui arrivera à cette génération très mauvaise.

erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus.

41. Viri Ninivitæ surgent in iudicio cum generatione ista, et condemnabunt eam; quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ, et ecce plus quam Jonas hic.

42. Regina Austri surget in iudicio cum generatione ista, et condemnabit eam; quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.

43. Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit.

44. Tunc dicit: Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam.

45. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi; et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Sic erit et generationi huic pessimæ.

maris », ainsi qu'il le dit lui-même dans son cantique. Cf. Jon. II, 4. — *Tribus diebus et...* Il faut compter ces trois jours et ces trois nuits à la façon des Juifs: un jour complet, les deux



L'histoire de Jonas.
(D'après une gemme antique.)

nuits qui l'encadrent, et une petite partie soit du jour qui précède la première nuit, soit de celui qui suit la seconde, suffisaient pour réaliser cette expression. — *Viri Ninivitæ...* (verset 41). Au signe de Jonas, Jésus rattache un blâme justement sévère à l'adresse de ses concitoyens incrédules. Au jour du jugement général (*in iudicio*), les Ninivites se lèveront comme témoins pour accuser les Juifs contemporains du Sauveur. Ils en auront le droit, eux qui s'étaient convertis docilement à la parole d'un prophète étranger. Cf. Jon. III, 1 et ss. — *Et ecce...* l'arole majestueuse, dans laquelle Jésus

résume son éminente dignité. — *Regina Austri...* (vers. 42). Autre exemple emprunté à l'Ancien Testament, pour rendre le reproche plus complet. Sur la reine de Saba, voyez III Reg. x, 1 et ss.; II Par. IX, 1 et ss. Les mots *a finibus terræ* sont une hyperbole populaire, pour désigner une contrée très lointaine.

43-45. Sort réservé à cette génération coupable: à cause de son incréduité, elle tombera de plus en plus au pouvoir du démon. Petite parabole très dramatique, qui se rattache étroitement à la situation, puisque c'est l'expulsion d'un démon qui avait donné lieu à toute cette discussion. Cf. vers. 22-24. — *Exierit ab homine*: d'un homme tombé en son pouvoir. — *Per loca arida*. L'Ancien et le Nouveau Testament placent plus d'une fois le séjour des démons dans les grands déserts. Cf. Tob. VIII, 3; Apoc. XVIII, 2, etc. — *Non invenit*. En effet, le démon ne peut trouver du repos et de la satisfaction que lorsqu'il tente et tourmente les hommes. Cf. VIII, 29. — *In domum...* (vers. 44). Il nomme ainsi le possédé qu'il avait quitté. — *Vacantem...*, *mundatam...* Images qui représentent tout ce qui peut rendre agréable au démon son séjour dans un homme: il s'agit évidemment de vices et de dispositions coupables. — *Tunc vadit...* (vers. 45). Il prend des mesures pour se réinstaller chez lui et y demeurer toujours. *Septem* est un chiffre rond qui signifie: plusieurs. — *Triste resultat* pour le pauvre possédé: *fiunt novissima...* Son dernier état est pire que le premier, puisqu'il

46. Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus et fratres stabant foris, quærentes loqui ei.

47. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, quærentes te.

48. At ipse respondens dicenti sibi, ait : Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ?

49. Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea et fratres mei.

50. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater, et soror, et mater est.

46. Comme il parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses frères, se tenant dehors, cherchaient à lui parler.

47. Quelqu'un lui dit : Voici que votre mère et vos frères sont dehors, et vous cherchent.

48. Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?

49. Et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

CHAPITRE XIII

1. In illo die exiens Jesus de domo, sedebat secus mare.

2. Et congregatæ sunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam ascendens sederet ; et omnis turba stabat in littore.

1. Ce même jour, Jésus, étant sorti de la maison, s'assit au bord de la mer.

2. Et des foules nombreuses s'assemblèrent autour de lui, de sorte qu'il monta dans une barque, et s'assit ; et toute la foule se tenait sur le rivage.

n'était d'abord au pouvoir que d'un seul démon. — *Sic erit...* Application de la parabole et allusion à la fin tragique du peuple juif. Saint Luc n'a pas ce trait.

6° La vraie mère et les vrais frères de Jésus. XII, 46-50. Comparez saint Marc, III, 31-35, et saint Luc, VIII, 19-21.

46-47. On annonce à Jésus la présence de sa mère et de ses frères. — *Adhuc eo loquente*. Détail spécial, qui rattache très étroitement et lie à celui qui précède. — *Fratres*. Les cousins de Jésus. Voyez XIII, 55 et le commentaire. — *Stabant foris* : en dehors de la maison dans laquelle Jésus se trouvait alors d'après Marc, III, 20. Comme il était entouré d'une foule très considérable, on ne pouvait plus pénétrer jusqu'à lui. On vint donc aussitôt l'avertir : *dixit... quidam...* (vers. 47).

48-50. Réponse de Jésus. La description est très dramatique. — La question *Quæ est... et qui...?* est destinée à attirer l'attention de l'auditoire. — *Et extendens...* (vers. 49). Geste très important dans la circonstance présente. — *Ecce mater... et...* ses disciples, voilà désormais sa famille. Il développe et explique cette idée : *Quicumque...* (vers. 50). Jésus affirme donc que tous ceux de son camp se complaisent moins pour lui que pour de la parenté spirituelle et mystique, et que sa véritable famille se composait de tous ceux qui accomplissent la volonté de Dieu. Il parle en tant que Messie, et ses relations avec

ses proches furent toujours conformes à ce grand rôle, qui voulait qu'il plaçât avant tout les intérêts de son Père. Voyez Luc, II, 49 et les notes. Inutile d'ajouter que cette parole n'a rien de désobligeant pour Marie, car elle n'est envisagée ici que dans ses relations naturelles avec Jésus. D'ailleurs, plus sainte et plus obéissante que personne aux volontés de Dieu, elle était par là même une spirituellement au Christ d'une manière tout à fait intime.

§ II. — Les paraboles du royaume des cieux. XIII, 1-52.

1° Introduction historique. XIII, 1-3.

CHAP. XIII. — 1-3°. Les circonstances de temps et de lieu, l'auditoire. Comp. Marc, IV, 1-2 ; Luc, VIII, 4. — *In illo die* : le jour où avaient eu lieu les incidents racontés XII, 22-50. — *De domo* : de la maison où Jésus avait réfuté l'accusation des pharisiens. Cf. Marc, III, 20. — *Sedebat...* : se reposant un instant dans la compagnie de ses disciples intimes. Ce repos fut bientôt troublé par des foules avides d'entendre le divin Maître : *congregatæ sunt...* (vers. 2). — *In naviculam ascendens* : pour ne pas être trop pressé par cette multitude. Cf. Marc, III, 9 ; Luc, V, 3. Dans le grec, on lit : τὸ πλοῖον, avec l'article ; la barque qui était là, toute prête à recevoir Jésus. — *Sederet* : à la manière d'un docteur. L'auditoire était debout en face de lui : *turba stabat...* — *Locutus est multa* (vers. 3). Il prononça alors

3. Et il leur dit beaucoup de choses en paraboles, en ces termes : Voici que le semeur est sorti pour semer.

4. Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin ; et les oiseaux du ciel vinrent, et la mangèrent.

5. Une autre partie tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre ; et elle leva aussitôt, parce que la terre n'avait pas de profondeur ;

6. mais, le soleil s'étant levé, elle fut brûlée, et comme elle n'avait pas de racine, elle sécha.

7. Une autre partie tomba dans des épines, et les épines grandirent et l'étouffèrent.

8. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et elle donna du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente.

9. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

10. Et les disciples, s'approchant, lui

3. Et locutus est eis multa in parabolis, dicens : Ecce exiit qui seminavit, seminare.

4. Et dum seminavit, quedam ceciderunt secus viam ; et venerunt volucres cæli, et comederunt ea.

5. Alia autem ceciderunt in petrosa, ubi non habebant terram multam ; et continuo exorta sunt, quia non habebant altitudinem terræ :

6. sole autem orto æstuaverunt ; et quia non habebant radicem, aruerunt.

7. Alia autem ceciderunt in spinas ; et creverunt spinæ, et suffocaverunt ea.

8. Alia autem ceciderunt in terram bonam ; et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud trigesimum.

9. Qui habet aures audiendi, audiat.

10. Et accedentes discipuli dix-

tout un discours, mais sous une forme particulière (*in parabolis*), qu'il n'avait jusqu'alors employée qu'en passant, tandis que, cette fois, l'allocution entière consista en « paraboles ». Ce mot vient du grec παραβολή (de la racine παρά et βάλειν, placer à côté, comparer), qui correspond à l'hébreu *māsāl*, et au latin « collatio » (Cicéron) ou « similitudo » (Quintilien). Il désigne donc étymologiquement une comparaison, puis, dans le sens spécial qu'il a ici et fréquemment ailleurs dans les évangiles, un petit récit allégorique, emprunté à la vie humaine ou au règne de la nature, en vue de symboliser une vérité religieuse. Sur la classification et sur les beautés morales et littéraires des paraboles évangéliques, voyez notre grand commentaire, *h. l.* L'Ancien Testament en contient aussi quelques-unes. Cf. II Reg. xii, 1 et ss. ; Is. v, 1-7 ; xxvii, 2-5 ; Ez. xvii, 1 et ss., etc. Elles sont assez fréquentes dans le Talmud. Dans ce chapitre, saint Matthieu en cite consécutivement jusqu'à sept, qui sont très liées les unes aux autres sous le rapport du sujet : les quatre premières (vers. 3-6) furent exposées devant tout le peuple ; les trois suivantes (vers. 7-9) seulement devant les disciples. Saint Marc n'en cite que quatre et saint Luc qu'une seule ; il est vrai que le troisième évangile contient ailleurs les paraboles du grain de sénevé et du levain (cf. Luc. xiii, 18-21). A cause de cette dernière divergence, il n'est pas absolument certain que le groupement que nous avons ici dans saint Matthieu provienne de Jésus lui-même, bien que cette opinion soit plus probable. Comparez, en effet, les vers. 5*, 34-35, 53, et Marc. iv, 2, 33, passages qui supposent que Jésus prononça ce jour-là de nombreuses paraboles.

2° Parabole du semeur. XIII, 3^b-9. Comp. Marc. iv, 3-9 ; Luc. viii, 5-8.

3^b-8. Le semeur et les divers résultats de son travail. — Le fait est d'abord exprimé d'une manière générale : *Ecce exiit...* Les quatre destinées différentes de la semence sont ensuite décrites. — Premier résultat, vers. 4. *Secus viam* : le long du sentier qui bordait le champ ou le traversait. Le grain tombé sur ce chemin devint la proie facile des oiseaux. — Second résultat, vers. 5-6. *Petrosa* : des rochers, recouverts seulement d'une légère couche de terre. Le grain germa aussitôt, mais pour être grillé par le soleil, ses racines n'ayant pu trouver d'humidité. — Troisième résultat, vers. 7. *Spinæ* : les plantes épineuses de toute sorte, qui croissent avec une vigueur particulière dans les pays chauds et dont les agriculteurs ne peuvent se débarrasser. — Quatrième résultat, vers. 8. *Centesimum, ... sexagesimum, ... trigesimum* : cent, soixante, trente grains pour un. Ces proportions n'ont rien d'exagéré, car le sol de la Palestine était autrefois très fertile.

9. Conclusion. — *Qui habet...* Sur cette formule, qui provoque l'attention, la réflexion, voyez xi, 15 et le commentaire. Plus bas, vers. 19-23, Jésus expliquera lui-même la parabole du semeur.

3° Notre-Seigneur indique à ses disciples le motif pour lequel il parlait au peuple sous la forme des paraboles. XIII, 10-17.

Comp. Marc. iv, 10-12 ; Luc. viii, 9-10. La rédaction de saint Matthieu est de beaucoup la plus complète des trois.

10. Question posée par les disciples. — *Accedentes...* D'après Marc. iv, 10, probablement parce que la foule se fut dispersée et que Jésus demeura seul avec les siens. — *Quare in parabolis...*

rent ei : Quare in parabolis loqueris eis?

11. Qui respondens ait illis : Quia vobis datum est nosse mysteria regni caelorum, illis autem non est datum.

12. Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo.

13. Ideo in parabolis loquor eis, quia videntes non vident, et audientes non audiunt, neque intelligunt.

14. Et adimpletur in eis prophetia Isaiae, dicentis : Auditu audietis, et non intelligetis; et videntes videbitis, et non videbitis.

15. Incrassatum est enim cor populi huius, et auribus graviter audierunt, et oculos suos clausurunt; ne quando videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos.

16. Vestri autem beati oculi, quia

dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ?

11. Il leur répondit : C'est parce qu'à vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais à eux, cela n'a pas été donné.

12. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a.

13. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en regardant ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils n'entendent et ne comprennent pas.

14. En eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez pas; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez pas.

15. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, et ils ont péniblement entendu de leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et qu'ils n'entendent de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent de leur cœur, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

16. Mais heureux sont vos yeux, parce

Les disciples étaient étonnés que leur Maître employât alors d'une façon continue cette forme d'enseignement, qui n'est pas sans obscurités. Il y avait donc quelque chose d'insolite dans la conduite de Jésus. Suivant les deux autres narrateurs, la question porta sur le sens de la parabole du sésame; d'où il suit que les apôtres demandèrent au Sauveur deux choses distinctes, auxquelles il répondit successivement (vers. 11 et ss., 18 et ss.).

11-17. Réponse de Jésus. Après avoir fait ressortir le privilège des disciples, vers. 11-12, il expose le motif qui le guidait alors, vers. 13-15, puis il revient encore sur les grands avantages des sésames, vers. 16-17. — *Mysteria regni...* C.-à-d., les secrets du plan divin relatif à la fondation et au développement du royaume messianique. — Par le pronom *illis*, mis en contraste avec *vobis*, Jésus désigne la grande masse du peuple juif, devenue incrédule à son enseignement. Ainsi donc, si Jésus-Christ parlait en paraboles, c'était tout d'abord pour les âmes croyantes que pour celles qui ne l'étaient pas. Toutefois, son dessein était tout différent dans les deux cas. Les croyants s'élevaient, grâce aux paraboles, être introduits plus avant dans les mystères du royaume des cieux; pour les autres, ces mystères leur étaient rendus plus obscurs par cette forme d'enseignement. En effet, ces paraboles réussissent fort bien, par un autre motif, pour atteindre ce double but; elle réussissent au moyen qui préserve la prétention excessive pour l'homme diligent, et qui en tient à distance le paresseux. L'enveloppe extérieure de la parabole empêche les âmes sensibles à pénétrer, à travers le voile, jusqu'au plus intime de

la chose voilée; bien plus, cette enveloppe aidait par elle-même à saisir le fruit intérieur, puis à mieux goûter la vérité une fois saisie. Au contraire, les âmes insensibles s'en tenaient à la forme extérieure de l'enseignement, sans pénétrer jusqu'au fond même, et de la sorte les mystères du royaume des cieux étaient mis à l'abri de la profanation. — *Qui enim habet...* (vers. 12). Sentence proverbiale, citée seulement par saint Matthieu (comp. xxv, 29, où elle est répétée) et destinée à souligner la pensée qui précède. Elle revient à dire : les riches acquièrent facilement de nouvelles richesses, tandis que les pauvres perdent aisément même le peu qu'ils possèdent. Dans l'application : les âmes croyantes et dociles aux enseignements célestes en obtiennent de plus en plus l'intelligence; c'est le contraire qui a lieu pour les incrédules. — *Ideo... quia...* (vers. 13). Nous voici au cœur même de la réponse de Jésus : il emploie maintenant les paraboles à cause de l'incrédulité du grand nombre (*videntes non...*); elles sont donc un châtiment véritable. — *Et adimpletur* (vers. 14-15). Dans l'accueil si froid, si hostile même, que la plupart de ses concitoyens faisaient à ses révélations, Notre-Seigneur voit l'accomplissement d'une terrible prophétie d'Isaïe, vi, 9-10 (voyez le commentaire). La citation a lieu d'après les LXX, et elle forme une particularité de notre auteur. — *Incrassatum... cor...* Image de l'insensibilité, de l'indifférence. Le trait *oculos... clausurunt* fait encore mieux ressortir la culpabilité des Juifs : leur endurcissement était entièrement volontaire. — *Vestri autem...* (vers. 16). Jésus revient sur le

qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles **entendent**.

17. Car en vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

18. Vous donc, écoutez la parabole du semeur.

19. Si quelqu'un entend la parole du royaume, et ne s'en pénètre pas, l'esprit malin vient, et enlève ce qui avait été semé dans son cœur; c'est celui-là qui a reçu la semence le long du chemin.

20. Celui qui a reçu la semence dans les endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole, et qui la reçoit aussitôt avec joie;

21. mais il n'a pas de racine en lui-même, et il ne tient que pour un temps; et lorsque vient la tribulation et la persécution à cause de la parole, il est aussitôt scandalisé.

22. Celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole; mais les sollicitudes de ce siècle et la séduction des richesses étouffent cette parole, et la rendent infructueuse.

23. Quant à celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole et la comprend, et qui porte du fruit, et donne cent, ou soixante, ou trente pour un.

24. Il leur proposa une autre parabole.

vident, et aures vestrae, quia audiunt.

17. Amen quippe dico vobis, quia multi prophetæ et justî cupierunt videre quæ videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

18. Vos ergo audite parabolam seminantis.

19. Omnis qui audit verbum regni, et non intelligit, venit malus, et rapit quod seminatum est in corde ejus; hic est qui secus viam seminatus est.

20. Qui autem super petrosa seminatus est, hic est qui verbum audit, et continuo cum gaudio accipit illud;

21. non habet autem in se radicem, sed est temporalis: facta autem tribulatione et persecutione propter verbum, continuo scandalizatur.

22. Qui autem seminatus est in spinis, hic est qui verbum audit, et sollicitudo sæculi istius, et fallacia divitiarum suffocant verbum, et sine fructu efficitur.

23. Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, et intelligit, et fructum affert, et facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum.

24. Aliam parabolam proposuit illis,

contraste qu'il avait déjà établi au vers. 11, et il félicite ses disciples de leur foi (*beati*). — *Amen quippe...* (vers. 17). Parole qui montre à quel point était grand le privilège dont ils jouissaient, et aussi, combien étaient beaux et relevés les mystères qu'il leur était donné de contempler ou d'entendre. — *Prophetæ et justî*: les personnages les plus distingués et les plus saints de l'Ancien Testament.

4° Explication de la parabole du semeur. XIII, 18-23. Comparez saint Marc, iv, 13-20, et saint Luc, viii, 11-15.

18. Transition. — *Vos*. Avec emphase: vous, mes amis privilégiés.

19-23. Les quatre résultats divers des semences. — *Omnis qui...* La semence tombée sur le chemin battu, vers. 19. La construction de la phrase est irrégulière; les premiers mots sont au nominatif absolu. — *Verbum regni*, c.-à-d., la prédication évangélique, qui est directement représentée par la semence. Cf. iv, 23-24; Act. 1, 3, etc. Le semeur n'est autre que Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Malus*. Le méchant par excellence; le démon, comme il est dit formellement dans les deux autres réactions. — *Qui autem...* La semence tombée sur le terrain rocheux (ver-

sets 20-21). — *Continuo... accipit...*: ainsi qu'avait fait le terrain en question (cf. vers. 5), et avec l'empressement des natures impressionnables; mais le résultat est sans durée, et il disparaît devant le premier obstacle. — *Qui... in spinis*. La semence tombée parmi les épines, vers. 22. — *Sollicitudo sæculi...*: l'inquiétude et le trouble causés par l'amour des choses de ce monde. L'expression *fallacia divitiarum* est d'une grande profondeur: la richesse fait de belles promesses, qu'elle ne tient pas. — *Qui vero...* La semence tombée dans une bonne terre, vers. 23. — *Qui audit... et intelligit*. La parole évangélique ayant pris pleinement possession de cet homme, il n'est pas étonnant qu'elle soit si fructueuse en lui.

5° Parabole de l'ivraie. XIII, 24-30.

Elle est propre à saint Matthieu. La parabole du semeur a décrit le développement intérieur du royaume de Dieu dans le cœur des hommes; celle-ci montre quelle sera la forme extérieure de ce royaume ici-bas: les bons et les méchants y vivront côte à côte; ce n'est qu'à la fin des temps qu'aura lieu la séparation.

24°. Formule d'introduction. Cf. vers. 31 et 32.

24°-30. La parabole. — *Simile... hominibus*. La comparaison ne porte pas seulement sur les

dicens : Simile factum est regnum caelorum homini qui seminavit bonum semen in agro suo.

25. Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit.

26. Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania.

27. Accedentes autem servi patrisfamilias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? Unde ergo habet zizania?

28. Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus et colligimus ea?

29. Et ait : Non ; ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum.

30. Sinite utraque crescere usque ad

en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ.

25. Mais, pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla.

26. Lorsque l'herbe eut poussé, et produit son fruit, alors l'ivraie parut aussi.

27. Et les serviteurs du père de famille, s'approchant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?

28. Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher?

29. Et il dit : Non, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé.

30. Laissez-les croître l'un et l'autre

homme et ses actes, mais sur tous les détails de la petite narration imagée; s'il est mis en avant,

c'est en qualité de personnage principal. — *Zizania* (vers. 25). Mot calqué sur le grec (ζιζάνια). Il désigne l'ivraie, plante très commune dans les champs orientaux, et qu'on trouve assez fréquemment aussi dans certaines régions de notre territoire. Non seulement elle nuit au blé, dont elle usurpe la place; mais ses grains, mélangés en quantité notable à ceux du froment, pourraient empoisonner le pain. — *Cum... crevisset...* (verset 26). Durant la première période de sa croissance, l'ivraie est presque entièrement identique au blé; mais on l'en distingue aisément dès qu'elle a formé son épi; et *fructum...* — *Accedentes...* (vers. 27). Ils eurent naturellement l'air de vouloir aller aussitôt l'arracher; mais le père de famille comprit mieux ses propres intérêts :



Le zizanie.

Il faut laisser croître les deux espèces de plantes ensemble jusqu'à la moisson, puisque l'ivraie avait

été semée partout, et, en arrachant celle-ci, on aurait endommagé le blé : *ne forte...* (verset 29). — *Sinite...* (vers. 30). Ces lignes contiennent la leçon principale de la parabole. Voyez le commentaire que Jésus en donne plus bas, vers. 37-43.

6° Paraboles du grain de sénevé et du levain. XIII, 31-35.

Elles figurent, d'une part, la rapidité avec laquelle le royaume de Dieu, c.-à-d., l'Église du Christ, après avoir eu de très humbles commencements, remplira l'univers entier; d'autre part, la vigueur intime de ce royaume, cause de ce développement.

31-32. Le grain de sénevé. Cf. Marc. iv, 30-34;



Le sénevé.

Luc. XIII, 18-19 — *Sinapis*. Le sénevé ou la moutarde (c'est *Sinapis nigra*), plante de la famille des

jusqu'à la moisson, et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais amassez le blé dans mon grenier.

31. Il leur proposa une autre parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé, qu'un homme a pris et semé dans son champ.

32. C'est la plus petite de toutes les semences; mais lorsqu'elle a crû, elle est plus grande que tous les autres légumes, et elle devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent habiter sur ses branches.

33. Il leur dit une autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme a pris et mêlé dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

34. Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles; et il ne leur parlait pas sans paraboles,

35. afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : J'ouvrirai ma bouche en paraboles, je publierai des choses cachées depuis la création du monde.

messem, et in tempore messis dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum; triticum autem congregate in horreum meum.

31. Aliam parabolam proposuit eis, dicens : Simile est regnum cælorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo.

32. Quod minimum quidem est omnibus seminibus; cum autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor, ita ut volucres cæli veniant et habitent in ramis ejus.

33. Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum cælorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farine satis tribus, donec fermentatum est totum.

34. Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas; et sine parabolis non loquebatur eis,

35. ut impleretur quod dictum erat per prophetam, dicentem : Aperiam in parabolis os meum, eructabo abscondita a constitutione mundi.

Cruellères. — *Quod minimum...* (vers. 32). Hyperbole populaire, également employée par les rabbins; il est des graines plus petites que celles de la mentarole. — *Majus... oleribus.* Le sénévé atteint en Orient jusqu'à trois mètres de haut; ce qui lui donne la plus haute taille parmi les « olera ». Sa tige est dure, ses rameaux sont solides et souples, et les oiseaux s'y perchent volontiers pour manger ses graines : *fit arbor, ita ut...*

35. Le levain. Saint Marc n'a pas conservé



Parabole comparée à l'ivraie.
(S. Mattheu.)

cette parabole; saint Luc la rattache aussi à celle du grain de sénévé, mais il les place beaucoup

plus tard. — *Fermento.* Le levain est parfois mentionné en mauvaise part dans le Nouveau Testament, comme image de doctrines ou de mœurs corrompues. Cf. xvi, 11; I Cor. v, 6. Il ne s'agit ici que de sa force d'expansion. — *Abscondit* : en le pétrissant avec la farine. — *Satis.* Le *σάτις* est l'équivalent du *š'ôh* hébreu, qui correspondait à environ treize litres.

34-35. Autres paraboles de Jésus à cette époque; en enseignant sous cette forme, il accomplissait un ancien oracle. Comp. Marc, iv, 33-34; mais la citation du passage de l'Ancien Testament est propre à saint Matthieu. — *Hæc omnia* : tout ce qui précède, depuis le vers. 3. — *Et sine parabolis...*

A cette époque, Jésus employait donc presque uniquement les paraboles pour enseigner le peuple; de là l'étonnement des apôtres. Cf. vers. 10. Cette réflexion de l'évangéliste montre en outre qu'un grand nombre des paraboles prononcées alors par Notre-Seigneur se sont malheureusement perdues.

— *Ut impleretur* (vers. 35). Sur cette dernière, voyez 1, 22 et les notes. — *Per prophetam...* Prophète dans le sens large : l'auteur inspiré du Ps. lxxvii, auquel est empruntée la citation. Celle-ci est faite d'après l'hébreu, mais assez librement. Voyez notre commentaire du Ps. lxxvii, 8.

— *Eructabo.* Le grec *ἐρuctάω* signifie ici : annoncer d'une voix forte. — *Abscondita...* Hébr. : les secrets des temps anciens. C'est le Christ qui, dans l'intention de l'Esprit Saint, devait accomplir pleinement cet oracle.

7* Jésus explique à ses disciples la parabole de l'ivraie. XIII, 36-43.

36. Tunc dimissis turbis, venit in domum; et accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes: Edissere nobis parabolam zizaniorum agri.

37. Qui respondens ait illis: Qui seminat bonum semen, est Filius hominis.

38. Ager autem est mundus; bonum vero semen, hi sunt filii regni; zizania autem, filii sunt nequam.

39. Inimicus autem qui seminavit ea, est diabolus; messis vero, consummatio sæculi est; messores autem, angeli sunt.

40. Sicut ergo colliguntur zizania et igni comburuntur, sic erit in consummatione sæculi.

41. Mittet Filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala et eos qui faciunt iniquitatem,

42. et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.

43. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.

44. Simile est regnum cælorum thesauro abscondito in agro; quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

45. Iterum simile est regnum cælorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas.

36. Alors Jésus, ayant renvoyé les foules, vint dans la maison; et ses disciples s'approchèrent de lui, en disant: Expliquez-nous la parabole de l'ivraie du champ.

37. Et leur répondant, il leur dit: Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme.

38. Le champ est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume; l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité.

39. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges.

40. Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde.

41. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité,

42. et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

43. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

44. Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. L'homme qui l'a trouvé le cache, et dans sa joie il va, vend tout ce qu'il a, et achète ce champ.

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de bonnes perles.

Passage entièrement propre à saint Matthieu, comme la parabole même.

36. La demande des disciples. — *In domum*: la maison dont Jésus était sorti pour aller au bord de la mer. Comp. le vers. 1. — *Edissere*, d'après le grec: ἐπισημαίνω, dis. Ici: explique, comme seules la Vulgate.

37-43. L'interprétation du Maître. Elle est d'abord très concise dans les vers. 37-39, qui servent d'introduction; elle devient plus complète à partir du vers. 40. — *Ager... mundus*: le monde entier, auquel l'évangile devait être prêché peu à peu. — *Filius regni*, Hébraïsme. C.-à-d., les citoyens du royaume messianique. — *Filius... nequam*, Hébraïsme. D'après le grec: les fils du méchant (du diable). Cf. vers. 12. — *Consummatio sæculi* (vers. 39): la fin de monde, immédiatement suivie du jugement général. C'est alors seulement qu'aura lieu la séparation des bons et des méchants: *et colligent...* (vers. 41). Ce sont ses derniers qui soulignent les expressions *omnia scandala* (à l'abstrait): d'après leurs exemples scandaleux, et *eos qui faciunt...* (au concret,

d'après leurs œuvres criminelles). — *Et mittent...* (vers. 42). Le sort des méchants. L'usage de la fournaise ardente qui sera témoin de si vives souffrances représente clairement les flammes de l'enfer. — *Tunc justi...* (vers. 43). Contraste: glorieuse destinée des bons. Cf. xvii, 2; Dan. xii, 2; I Cor. xv, 41-42, etc.

8° Paraboles du trésor caché et de la perle. XIII, 44-46.

Saint Matthieu est seul aussi à les mentionner. Elles expriment l'idée suivante: le royaume des cieux est un bien d'un prix incomparable, pour l'acquisition duquel on doit tout sacrifier.

44. Le trésor caché. — *Abscondit*. Celui qui a eu la bonne fortune de découvrir le trésor l'enfouit de nouveau, afin de n'être pas obligé de le partager avec le propriétaire du champ; en achetant le sol, il deviendra le possesseur de tout ce qu'il contient. — *Præ gaudio illius*. Hébraïsme: tout joyeux d'avoir trouvé ce trésor.

45-46. La perle. — *Negotiatori*. D'après le contexte, un marchand de perles précieuses, qui voyageait à leur recherche et les achetait pour

46. Ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en est allé, a vendu tout ce qu'il avait, et l'a achetée.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et ramassant des poissons de toute espèce.

48. Lorsqu'il est plein, *les pêcheurs* le tirent, et s'étant assis sur le bord du rivage, ils choisissent les bons et *les mettent* dans des vases, et rejettent les mauvais.

49. Ainsi en sera-t-il à la fin du monde : les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes,

50. et ils les jetteront dans la fournaise de feu. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51. Avez-vous compris tout cela ? Ils lui dirent : Oui.

52. Il leur dit : C'est pourquoi tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.

53. Il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là.

46. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quae habuit, et emit eam.

47. Iterum simile est regnum caelorum sagenae missae in mare, et ex omni genere piscium congreganti.

48. Quam cum impleta esset educentes, et secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt.

49. Sic erit in consummatione saeculi : exhibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum,

50. et mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus et stridor dentium.

51. Intelligistis haec omnia ? Dicunt ei : Etiam.

52. Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno caelorum similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.

53. Et factum est, cum consummasset Jesus parabolam istam, transiit inde.

les revendre avec profit. — *Quaerentil*. Le trésor avait été découvert sans effort (cf. vers. 44) ; il n'en est pas de même pour cette perle de prix.

2° Le filet jeté à la mer. XIII, 47-50.

Notre évangéliste a encore le monopole de cette parabole, qui ressemble beaucoup, pour la chose signifiée, à celle de l'Évangile. Elle ajoute toutefois une pensée importante : l'Église du Christ est destinée à recevoir dans son sein les nations du monde entier.

47-48. La parabole. — *Sagenae*. La seine, sorte de grand filet que des pêcheurs plus ou moins nombreux traînent dans l'eau près du rivage. On y prend naturellement des poissons de toute espèce : *ex omni...* — *Secus littus sedentes* (verset 48) Ce détail marque le soin délibéré avec lequel doit être faite l'opération qui suit : *elegerunt*.

49-50. Interprétation de la parabole. — Les divers traits dont elle se compose ne sont pas expliqués un à un ; Jésus se borne à l'essentiel.

1° Conclusion des paraboles du royaume des cieux. XIII, 51-52.

51-52. Qualités nécessaires à un docteur chrétien. Ce passage aussi est propre à saint Matthieu. — *Intelligentia...* Jésus demande avec bonté à ses disciples s'ils sont satisfaits de ses explications. — *Omnia scriba*. Nom emprunté au judaïsme, mais qui sert à caractériser ici les docteurs chrétiens. — *Doctus in regno...* D'après le grec : qui a reçu les leçons du royaume des cieux ; c.-à-d., qui a été régulièrement instruit et formé par l'Église, au service de laquelle il doit mettre ensuite sa science et son expérience. —

Thesauris suis. Le magasin aux provisions, dans lequel le père de famille prévoyant a mis d'avance tout ce qu'il croit nécessaire aux siens, et d'où il tire jour par jour ce dont ils ont besoin. — *Novae et vetera*. C.-à-d., dans l'application, la science religieuse tout entière, qui se compose de toutes sortes de bonnes choses anciennes et nouvelles.

SECTION IV. — JÉSUS TRAVAILLE À LA FORMATION SPÉCIALE DE SES APÔTRES. XIII, 53 — XX, 34.

§ 1. — *Divers voyages de Jésus ; la haine des pharisiens grandit toujours*. XIII, 53 — XVI, 12.

1° Jésus est méprisé à Nazareth par ses concitoyens. XIII, 53-58.

Comp. Marc. vi, 1-6. Saint Luc aussi, iv, 16-30, raconte un fait du même genre, qui se passa également à Nazareth ; mais il le place presque au début de la vie publique du Sauveur, et, malgré la ressemblance générale des épisodes, plusieurs détails importants ont un cachet tellement à part dans son récit, qu'il semble plus probable qu'il relate vraiment un autre incident. En soi il n'est pas impossible que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait offert à plusieurs reprises le même incident à ses compatriotes, et que ceux-ci l'aient rejeté deux fois successivement.

23. Introduction. — *Cum connumerasset*... Saint Marc place le fait immédiatement après la résurrection de la fille de Jaïre.

54. Et veniens in patriam suam, docbat eos in synagogis eorum, ita ut mirarentur et dicerent : Unde huic sapientia hæc et virtutes ?

55. Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater ejus dicitur Maria ? et fratres ejus, Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas ?

56. Et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt ? Unde ergo huic omnia ista ?

57. Et scandalizabantur in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore, nisi in patria sua et in domo sua.

58. Et non fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem illorum.

54. Et étant venu dans son pays, il les instruisait dans leurs synagogues, de sorte qu'ils étaient dans l'admiration et disaient : D'où viennent à celui-ci cette sagesse et ces miracles ?

55. N'est-ce pas là le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? et Jacques, Joseph, Simon et Jude ne sont-ils pas ses frères ?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57. Et ils prenaient de lui un sujet de scandale. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité.

54-57. Incrédulité des concitoyens de Jésus. — *Patriam suam*. Nazareth, « où il avait été élevé. » Cf. II, 23, et IV, 13 ; Luc. II, 39 et IV, 16. — *Docbat*... in synagogis... Le grec emploie le singulier : dans leur synagogue. Sur la coutume de Jésus d'enseigner dans les synagogues, voyez Marc. I, 21 ; Luc. IV, 31 et ss., etc. — *Ita ut*... Le résultat ordinaire. L'équivalent grec de *mirarentur* est très expressif. — *Unde huic*... ? Le pronom est dédaigneux. Ils venaient d'être personnellement témoins de la sagesse de Jésus ; quant à ses actions d'éclat, à ses miracles (*virtutes*), ils en avaient entendu parler. Mais d'où tenait-il tout cela ? « C'était la question. Pas de ses maîtres, ni de ses parents, ni de sa famille, ni de son cercle social, ni d'aucune autre sorte de être instance. » Ce détail prouve que Jésus, durant sa vie cachée, n'avait accompli rien d'extraordinaire à Nazareth, rien manifesté de sa nature divine et de son rôle messianique. — *Fabri* (vers. 55). Le substantif τέκτων peut aussi bien désigner un ouvrier sur bois qu'un ouvrier sur fer. Une très ancienne tradition attribue à saint Joseph le rude métier de charpentier. Voyez saint Justin, *Dial. c. Tryph.*, 84. — *Filius*. Le secret de Dieu avait été bien gardé, puisque, à Nazareth même, on regardait Jésus comme le fils de Joseph. — *Maria*..., *Jacobus* et... Les habitants eurent les noms, pour montrer combien certainement ils connaissaient toute la famille. — *Sorores*... Indépendamment de ce passage, et de Marc. VI, 3, « les frères » de Jésus sont connus mentionnés Matth. XII, 46 ; Marc. III, 31 ; Luc. VIII, 19 ; Joan. II, 12 et III, 4 ; Act. I, 14 ; I Cor. IX, 5 ; Gal. I, 19. L'église catholique, s'appuyant sur la tradition ancienne des Pères et des docteurs, enseigne que certainement que Marie a gardé, après comme avant la naissance de Jésus, une perpétuelle virginité. Il est donc hors de doute que les frères et sœurs de Notre-Édigeur ne sauraient être les enfants de sa mère, comme le prétendent, à la suite de l'ancien théologien Helvidius, les réformés, les rationalistes et de nombreux auteurs

protestants. Il est certain que les Orientaux en général, et les Juifs en particulier, ont toujours employé le mot frère dans un sens large, pour représenter des cousins ou d'autres parents plus ou moins éloignés. Cf. Gen. XIII, 8 ; XIV, 16 ; XXIX, 12, 15, etc. Mais on ne saurait dire au juste quel degré de parenté existait entre Jésus et ceux qui sont nommés ici ses frères et ses sœurs. D'après les uns, surtout chez les Grecs (Eusèbe, saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane, saint Chrysostome, etc.), c'étaient les enfants que saint Joseph aurait eus d'un premier mariage. Suivant les autres, surtout chez les Latins (saint Ambroise, saint Hilaire, etc.), c'étaient les enfants d'Alphée et de Marie, sœur de la sainte Vierge : sentiment de beaucoup préférable. Cf. Matth. XXVII, 56 ; Marc. XV, 40, etc. Voyez notre grand commentaire, p. 283-286 ; F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, 2^e édit., t. IV, p. 488-506. — *Jacobus*. Selon toute probabilité, l'apôtre saint Jacques le Mineur. Cf. X, 3 ; Marc. III, 18 ; Gal. I, 19, etc. — *Judas*. L'apôtre saint Jude, surnommé Thaddée. Cf. X, 3, etc. — *Joseph* et *Simon* sont demeurés obscurs. — *Unde ergo*... (vers. 56). Pour conclure, ces sceptiques répètent avec emphase la question par laquelle ils avaient débuté. Cf. vers. 54^b. — *Scandalizabantur*... (vers. 57). Au lieu d'admirer en Jésus les dons de Dieu, et de rechercher le but pour lequel il les avait reçus, ils s'en font une occasion d'incrédulité et de chute morale. — *Jesus autem*... Le divin Maître se borne à constater douloureusement le fait, et à l'expliquer par la conduite habituelle des hommes : *Non est propheta*... Ce proverbe revient à dire qu'en général on est porté à reconnaître plus difficilement les qualités et les mérites de ceux avec qui l'on vit dans une plus grande intimité. — *In patria*... : parmi ses concitoyens. *In domo*... : dans sa famille, parmi ses proches.

58. Conclusion. — *Non fecit... multas*. Jésus fit du moins quelques miracles de second ordre à Nazareth, comme le rapporte saint Marc, VI, 5. — *Propter incredulitatem*... Dieu n'a pas cou-

CHAPITRE XIV

1. En ce temps-là, Hérode le tétrarque apprit ce qui se publiait de Jésus,

2. et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste; il est ressuscité d'entre les morts, et c'est pour cela que des miracles se font par lui.

3. Car Hérode s'était saisi de Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodiade, femme de son frère,

4. parce que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis d'avoir cette femme.

5. Et voulant le faire mourir, il craignit le peuple, qui regardait Jean comme un prophète.

6. Or, le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu des convives, et elle plut à Hérode;

1. In illo tempore audivit Herodes tetrarcha famam Jesu,

2. et ait pueris suis : Hic est Joannes Baptista; ipse surrexit a mortuis, et ideo virtutes operantur in eo.

3. Herodes enim tenuit Joannem et alligavit eum, et posuit in carcerem, propter Herodiadem, uxorem fratris sui.

4. Dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam.

5. Et volens illum occidere, timuit populum, quia sicut prophetam eum habebant.

6. Die autem natalis Herodis, saltavit filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi;

tume d'imposer ses bienfaits à ceux qui n'en veulent pas.

2^e Singulière opinion qu'Hérode Antipas s'était formée au sujet de Jésus; martyr du précurseur. XIV, 1-12.

CHAP. XIV. — 1-2. Le tétrarque suppose que Jésus n'est autre que Jean-Baptiste ressuscité. Comp. Marc. vi, 14-16; Luc. ix, 7-9. Saint Matthieu s'exprime plus brièvement que les deux autres narrateurs. — *In illo tempore*. Date assez vague. Cf. xi, 25; xii, 1, etc. — *Herodes*. Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand. Voyez II, 22 et les notes. — *Audivit... famam...* Il est surprenant que cette information lui fût arrivée si tard; mais il résidait souvent ailleurs qu'en Galilée, et les nouvelles religieuses intéressaient médiocrement ce prince voluptueux. D'ailleurs, l'évangéliste ne dit pas qu'Hérode entendit alors pour la première fois le nom de Jésus, mais sa renommée croissante; ce qui est très différent. Voyez les passages parallèles. — *Pueris suis*: les serviteurs, les officiers de sa cour. Cf. I Mach. i, 5, 8, etc. — *Surrexit...* Saint Matthieu va raconter dans un instant de quelle manière le tétrarque avait fait mourir Jean Baptiste; l'imagination du prince criminel, surexcitée par le remords et par l'effroi, lui avait suggéré l'idée de la résurrection de sa victime. — *Et ideo*: parce qu'un ressuscité jouissait sans doute d'une grande puissance surnaturelle. — *Operantur est à la forme moyenne*: agissent, se manifestent.

3-4. Incarcération du précurseur. Comp. Marc. vi, 17-20. Saint Luc, qui a mentionné brièvement cet incident par anticipation dès le début de la vie publique (cf. Luc. iii, 19-20), l'omet naturellement ici. — *Tenuit... et alligavit...* Voyez xi, 2. D'après Josèphe, *Ant.*, xviii, 5, 2, c'est à Machéronte, forteresse située en Pérée, sur

la rive orientale et non loin de l'extrémité septentrionale de la mer Morte (*Atl. géogr.*, pl. XII), que Jean-Baptiste aurait été emprisonné. — *Propter Herodiadem*. Hérodiade était la fille d'Aristobule, qui était lui-même fils d'Hérode le Grand et de Bérénice; Antipas était donc son oncle et en même temps son beau-frère, d'après les mots suivants: *uxorem fratris...* Le nom *Φιλιππου*, ajouté par de nombreux manuscrits grecs, est probablement authentique. Le prince de ce nom, distinct du tétrarque Philippe, son demi-frère (comp. Luc. iii, 1 et les notes), était aussi fils du premier Hérode, par Mariamme; il résidait alors à Jérusalem et vivait comme un simple particulier. Il avait autrefois habité à Rome, et c'est là qu'Antipas avait séduit et épousé Hérodiade. — *Dicebat... Joannes...* (vers. 4). Le saint et austère précurseur n'avait pas craint de rappeler fermement au devoir le tétrarque scandaleux: *Non licet...* Indépendamment de l'adultère, le prétendu mariage était un inceste sévèrement interdit par la loi mosaïque. Cf. Lev. xviii, 16, 20, 21.

5-12. Décollation de Jean-Baptiste. Comp. Marc. vi, 17-29. Saint Luc omet aussi cet épisode. — Les mots *et volens...* servent de transition à la sanglante tragédie. — *Timuit...* Hérode craignait un soulèvement de ses sujets, qui avaient Jean en très haute estime. Cf. xxi, 48. Malheureusement cette crainte s'émoussa peu à peu, sous l'influence d'Hérodiade, qui regardait le prisonnier comme son ennemi personnel, très redoutable. Cf. Marc. vi, 19. — *Die... natalis...* (vers. 6). D'après saint Marc, vi, 21, il y eut à cette occasion un grand festin au palais. Voyez le vers. 9^b. — *Filia Herodiadis*. Sa fille légitime, nommée Salomé. — *Saltavit...*: à la manière orientale, consistant en poses et en gestes d'ordinaire

7. unde cum juramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo.

8. At illa præmonita a matre sua : Da mihi, inquit, hic in disco caput Joannis Baptistæ.

9. Et contristatus est rex; propter juramentum autem et eos qui pariter recumbebant, jussit dari.

10. Misitque et decollavit Joannem in carcere.

11. Et allatum est caput ejus in disco, et datum est puellæ, et attulit matri suæ.

12. Et accedentes discipuli ejus tulerunt corpus ejus, et sepelierunt illud, et venientes nuntiaverunt Jesu.

13. Quod cum audisset Jesus, secessit

7. aussi lui promit-il avec serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait.

8. Avertie d'abord par sa mère, elle lui dit : Donne-moi ici sur un plat la tête de Jean-Baptiste.

9. Le roi fut attristé; mais, à cause de son serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il ordonna qu'on la lui donnât.

10. Et il envoya décapiter Jean dans la prison.

11. Et sa tête fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la porta à sa mère.

12. Alors ses disciples vinrent, prirent son corps et l'ensevelirent; puis ils allèrent l'annoncer à Jésus.

13. Jésus, l'ayant appris, partit de là

très facile. C'est précisément pour ce motif que la danseuse plut à Hérode. — *Cum juramento*



Danone. (D'après une peinture grecque.)

pollicitus... (vers. 7) Promesse insensée du successeur, balayée par le vin et les passions. — *Præmonita* (vers. 8) : l'avis le grec : excitée. Saint Marc dit simplement que Salomé sortit pour aller demander sa mère. Il n'y avait

eu que des hommes au banquet, jusqu'à ce que la jeune fille fût appelée. — *Da mihi...* Horrible requête sur de telles lèvres; mais la fille était digne de sa mère. — *Hic* : sur-le-champ. Il ne fallait pas qu'Hérode eût le temps de réfléchir et de revenir sur sa promesse. — *Contristatus...* (vers. 9). Au fond, le tétrarque estimait et aimait saint Jean (cf. Marc. vi, 20), et il lui en coûtait de le faire mourir. — *Rex*. Antipas n'avait pas droit à ce titre; mais on le lui donnait par courtoisie, et notre auteur l'emploie dans ce sens populaire. Comp. le vers 1. — *Propter... et propter...* : pour que son entourage ne l'accusât point d'être parjure et inconstant. — *Misitque...* (vers. 10). Le festin avait donc lieu à Machéronte même. — *Allatum... et datum...* (vers. 11). La scène est extrêmement vivante et tragique. — *Discipuli... tulerunt...* (vers. 12) : pour donner au vaillant martyr une sépulture digne de lui. — *Nuntiaverunt...* : comme une nouvelle douloureuse et importante.

3^e Première multiplication des pains. XIV, 13-21.

C'est l'un des rares événements de la vie publique du Sauveur que les quatre évangélistes racontent simultanément. Comp. Marc. vi, 30-44; Luc. ix, 10-17; Joan. vi, 1-13.

13-14. Jésus se retire dans un lieu désert, où il est suivi par une foule considérable. — *Cum audisset...* Les exégètes ne sont pas d'accord pour déterminer exactement le sens du pronom *quod*. Il semble plus naturel de le rattacher au vers. 12, c.-à-d., au martyr du précurseur (saint Jérôme, saint Augustin, etc.). Néanmoins d'autres commentateurs font observer, à la suite de saint Jean Chrysostome, que le récit de ce martyr n'est en réalité qu'une parenthèse, et ils pensent que le pronom se rapporte plutôt au langage tenu par Hérode au sujet de Jésus (comp. les vers. 1-2). — *Secessit*. Comme d'ordinaire dans les évangiles, l'emploi de ce verbe montre que Notre-Seigneur voulait alors échapper à un péril. La conduite d'Antipas envers

dans une barque, pour se retirer à l'écart dans un lieu désert; et les foules, l'ayant appris, le suivirent à pied des villes voisines.

14. En sortant de la barque, il vit une foule nombreuse, et il en eut compassion, et il guérit leurs malades.

15. Le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui, en disant : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà avancée; renvoyez les foules, afin qu'elles aillent dans les villages pour s'acheter des vivres.

16. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils s'en aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18. Il leur dit : Apportez-les-moi ici.

19. Et après avoir ordonné à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il les bénit; puis, rompant les pains, il les donna à ses disciples, et les disciples les donnèrent aux foules.

20. Et tous mangèrent, et furent rassasiés; et on emporta les restes, douze corbeilles pleines de morceaux.

21. Or le nombre de ceux qui mangèrent fut de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

inde in navicula, in locum desertum seorsum; et cum audissent turbæ, secutæ sunt eum pedestres de civitatibus.

14. Et exiens vidit turbam multam, et misertus est eis, et curavit languidos eorum.

15. Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli ejus, dicentes : Desertus est locus, et hora jam præterit; dimitte turbas, ut euntes in castella emant sibi escas.

16. Jesus autem dixit eis : Non habent necesse ire; date illis vos manducare.

17. Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes et duos pisces.

18. Qui ait eis : Afferte mihi illos hic.

19. Et cum jussisset turbam discumbere super fœnum, acceptis quinque panibus et duobus piscibus, aspiciens in cælum benedixit et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis.

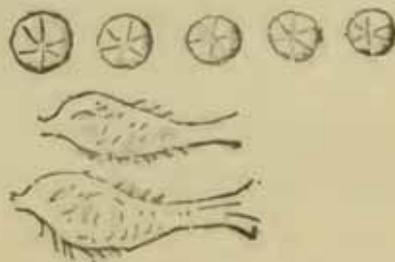
20. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos.

21. Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus et parvulis.

Jean-Baptiste manifestait suffisamment ce dont le cruel tetrarque était capable envers Jésus. — *Inde*. On ignore l'endroit précis; mais il était sur les bords du lac de Tibériade, d'après le contexte, et très vraisemblablement sur la rive occidentale. — *In locum desertum*. D'après saint Luc, ix, 10, non loin de Bethsaida-Julias, au nord-est du lac (*Att. géogr.*, pl. x, xi). — *Cum audissent...* Ce trait révèle tout l'attachement des Galiléens pour Jésus. Ils tâchèrent de le rejoindre en longeant les rives occidentale et septentrionale. De son côté, le divin Maître oublia son besoin de calme et de repos, pour satisfaire cette multitude : *exiens... misertus est...* (vers. 14). — *Curavit...* Les trois autres récits supposent que Jésus se mit aussi à évangéliser la foule, suivant sa coutume.

15-21. Le prodige. — *Vespere*. Au premier soir, comme disaient les Juifs; c.-à-d. de trois à six heures de l'après-midi. Voyez le vers. 13; Ex. xii, 6; xvi, 12, etc. — *Accesserunt... discipuli*. La familiarité respectueuse avec laquelle ils s'adressent à leur Maître montre combien ils l'aimaient, et quelle bonté il leur témoignait en toute circonstance. — *Hora... præterit*. Chacun des synoptiques emploie une expression particulière : « Cum... multa hora fieret, » saint Marc; « Dies... ceperat declinare, » saint Luc. — *Castella* : les hamcaux et autres lieux habi-

tés du voisinage. — *Non... necesse...* (vers. 16). En parlant ainsi, Jésus voulait mettre à l'épreuve la foi de ses apôtres et les préparer au miracle : *Date... vos* (pronom très accentué) ... — *Non habemus...* (vers. 17). C'est André qui avait fait cette petite découverte. Cf. Joan. vi, 6-9. — *Cum jussisset...* (vers. 18) : à la manière d'un hôte, qui fait le placement de ses convives. — *Benedixit* : en prononçant la prière traditionnelle faite par les Juifs au moment des repas. C'est alors sans doute que Jésus communiqua aux pains et



Les cinq pains et les deux poissons.
(Peinture des Catacombes.)

aux poissons le don de se multiplier avant qu'il le faudrait. — *Fregit*. Les pains orientaux étaient mous et plats; on les rompait aisément avec les doigts. — *Et manducaverunt...* Les disciples

22. Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, et præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas.

23. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facta, solus erat ibi.

24. Navicula autem in medio mari jaetabatur fluctibus; erat enim contrarius ventus.

25. Quarta autem vigilia noctis, venit ad eos ambulans super mare.

26. Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt, dicentes: Quia phantasma est. Et præ timore clamaverunt.

27. Statimque Jesus locutus est eis, dicens: Habete fiduciam; ego sum, nolite timere.

28. Respondens autem Petrus dixit: Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas.

29. At ipse ait: Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad Jesum.

30. Videns vero ventum validum, timuit; et cum cœpisset mergi, clama-

22. Aussitôt Jésus pressa ses disciples de monter dans la barque, et de le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules.

23. Et lorsqu'il eut renvoyé la foule, il monta seul sur une montagne, pour prier; et, le soir étant venu, il était là, seul.

24. Cependant la barque était battue par les flots au milieu de la mer, car le vent était contraire.

25. Mais, à la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à eux, marchant sur la mer.

26. Et le voyant marcher sur la mer, ils furent troublés, et dirent: C'est un fantôme. Et ils poussèrent des cris d'effroi.

27. Aussitôt Jésus leur parla, en disant: Ayez confiance; c'est moi, ne craignez point.

28. Pierre lui répondit: Seigneur, si c'est vous, ordonnez que j'aille à vous sur les eaux.

29. Jésus lui dit: Viens. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à Jésus.

30. Mais, voyant la violence du vent, il eut peur; et comme il commençait à

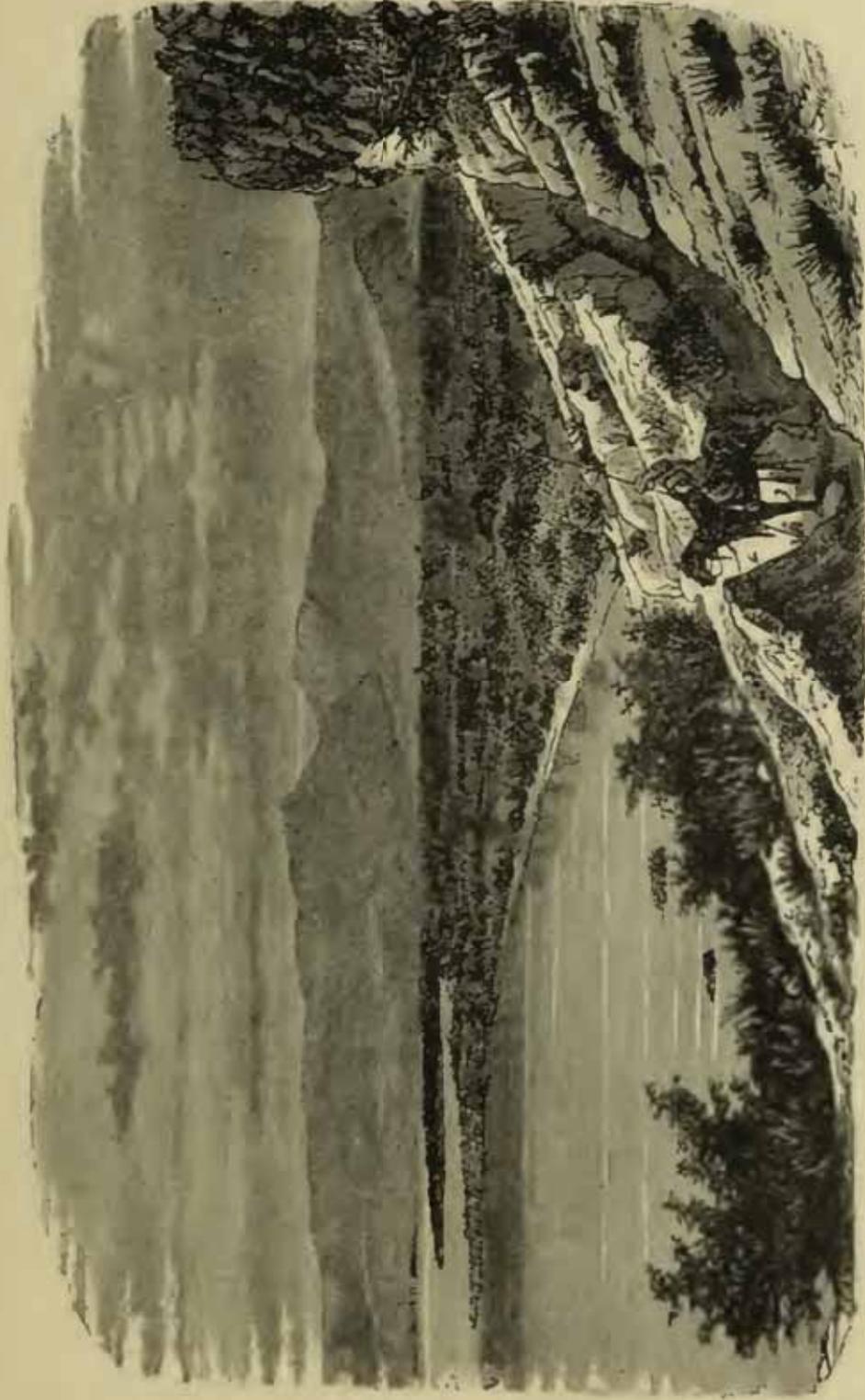
racontés dans les vers. 20 et 21 font ressortir la grandeur du prodige. — *Cophinos*: les corbeilles dans lesquelles on emportait souvent les provisions de voyage.

4° Jésus marche sur les flots. XIV, 22-33. Comp. Marc. vi, 45-52; Joan. vi, 14-21. Saint Luc omet cet incident.

22-24. Introduction: le Sauveur fait embarquer ses disciples et se met à prier solitairement, après avoir congédié la foule. — *Statim compulit...* Saint Jean, vi, 15, nous donne l'explication de cette expression énergique (ἠνείχασεν, il contrainquit). Le peuple, enthousiasmé et surexcité par le miracle de la multiplication des pains, voulait proclamer Jésus son Messie-roi, mais dans le sens tout humain et profane qui prévalait alors chez la plupart des Juifs; or, le Sauveur ne voulait pas que ses disciples prissent part, comme ils n'y eussent été que trop portés, à ce mouvement malsain. — *Trans fretum*: sur la rive occidentale, d'où ils étaient partis le matin même. Comp. le vers. 13; Marc. vi, 45 et les notes; Joan. vi, 17. — *Montem* (vers. 23). Dans le grec: τὸ ὄρος; avec l'article, la montagne spéciale qui se trouvait près de là; ou bien, le massif des collines, par opposition au rivage. — *Orare*. Ce fut là une de ces prières caractéristiques de Jésus que les évangélistes mentionnent de temps à autre: elle eut probablement pour objet de demander que le peuple comprît mieux le vrai sens de la royauté du Christ. — *Vespere*. Le second soir, après le cou-

cher du soleil. Voyez les notes du vers. 15. — *Navicula...* (vers. 24). Le récit nous ramène aux disciples, ballottés sur le lac furieux. — *Jaetabatur*. Le grec signifie à la lettre: être tourmenté.

25-33. Jésus rejoint ses apôtres en marchant sur les flots. — *Quarta... vigilia...* La coutume romaine de partager la nuit en quatre « veilles », de trois heures chacune, avait prévalu aussi en Palestine. La première veille commençait à six heures du soir. Il était donc alors trois heures du matin. — *Ambulans super...* Prodige destiné à fortifier de plus en plus la foi des disciples. — *Videntes...* (vers. 26): mais sans reconnaître leur Maître, à cause de l'obscurité. Aussi, imbus des idées superstitieuses des marins, le prirent-ils pour un fantôme qui se dirigeait vers eux; de là une frayeur très vive, qu'ils ne purent contenir: *turbati sunt...*; *clamaverunt*. — Jésus les rassura aimablement: *Habete...*; *ego sum...* (vers. 27). — *Respondens...* Notre évangéliste est seul à raconter cet intéressant épisode (versets 28-31), qui cadre parfaitement avec le caractère ardent de Pierre. — *Jube me...* Encore un exemple (voyez le vers. 15^b) de la conduite simple et familière des apôtres envers leur Maître. — *Ambulabat...* (vers. 29). Pendant quelques instants tout alla bien; mais, à la façon des natures impressionnables, l'apôtre ne tarda pas à se troubler, et son manque de foi fut aussitôt puni: *cum cœpisset...* (vers. 30). Il sentait beaucoup plus la violence du vent en dehors de la



La plaine de Gènesareth. (D'après une photographie.)

vit, dicens : Domine, salvum me fac!

31. Et continuo Jesus, extendens manum, apprehendit eum; et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti?

32. Et cum ascendissent in naviculam, cessavit ventus.

33. Qui autem in navicula erant venerunt et adoraverunt eum, dicentes : Vere Filius Dei es.

34. Et cum transfretassent, venerunt in terram Genesar.

35. Et cum cognovissent eum viri loci illius, miserunt in universam regionem illam, et obtulerunt ei omnes male habentes.

36. Et rogabant eum ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent. Et quicumque tetigerunt salvi facti sunt.

enfoncez, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi!

31. Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit, et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?

32. Et lorsqu'ils furent montés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent, en disant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.

34. Lorsqu'ils eurent traversé la mer, ils vinrent dans le pays de Génésar.

35. Et les hommes de ce lieu, l'ayant reconnu, envoyèrent dans toute cette région, et lui présentèrent tous ceux qui étaient malades.

36. Et ils le priaient de leur laisser seulement toucher la frange de son vêtement. Et tous ceux qui la touchèrent furent guéris.

CHAPITRE XV

1. Tunc accesserunt ad eum ab Jerusalemis scribæ et pharisæi, dicentes :

1. Alors des scribes et des pharisiens de Jérusalem s'approchèrent de Jésus, en disant :

barque, dont les bords l'avaient un peu garanti. — *Et continuo...* (vers. 31). Grande bonté avec laquelle Jésus le secourut. — *Cessavit ventus* (vers. 32) : d'une manière soudaine et miraculeuse, par un effet de la toute-puissance de Notre-Seigneur. — L'impression produite sur les apôtres par ces trois prodiges, opérés coup sur coup, fut naturellement très vive : *qui autem...* (vers. 33). Les commentateurs catholiques ne sont pas tout à fait d'accord sur la signification qu'il faut attribuer ici aux mots *Filius Dei*. Plusieurs les prennent dans le sens strict, et voient dans cette réflexion des disciples une confession très nette de la divinité de Jésus. D'autres pensent qu'elle est simplement synonyme de Messie en cet endroit. Voyez Knabensauer, *h. l.* Il nous semble possible d'admettre un sentiment mixte et de dire que, si les compagnons de Jésus ne comprenaient peut-être pas à ce moment toute la signification du titre de « Fils de Dieu », ils devaient au moins, après avoir vu ce qu'il avait vu en lui et entendu de sa personne, que sa nature était vraiment surhumaine. Même lorsqu'ils eurent toute hésitation leur sera dissimulée sur ce point.

2° Jésus dans le pays de Génésar. XIV, 34-35.

31-36. Nombreux miracles de guérison par lesquels Notre-Seigneur récompensa la foi des malades. Comp. Marc, vi, 42-56. Saint Luc omet cet autre miracle. — *Terram Genesar* (on lit

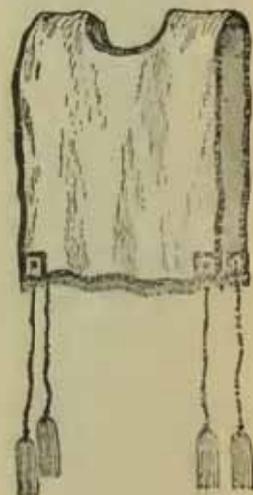
« Génésareth » dans le grec). Plaine fertile, située sur le rivage occidental du lac. Voyez l'*Atlas géogr.*, pl. x, xi, et Josèphe, *Bell. jud.*, III, 10, 8. — *Cum cognovissent...* Pieux empressément des riverains à profiter de la présence du thaumaturge renommé, dont la présence ne pouvait plus être cachée.

— *Vel fimbriam...* : comme autrefois Phémorrhœïse. Comp. ix, 21 et le commentaire.

— *Salvi facti...* Διεσώθησαν, ils furent sauvés à travers ; c.-à-d., complètement guéris.

6° Discussion de Jésus avec les pharisiens au sujet de la vraie et de la fausse pureté. XV, 1-29.

Comp. Marc, vii, 1-24. Saint Luc passe encore sous silence cet épisode, et plusieurs de ceux qui suivent. Voyez notre *Synopsis evangelica*, pp. 56 et ss. Contraste frappant avec les scènes qui précèdent : le Sauveur, si populaire parmi



Vêtement muni de franges « sacrées » (chez les Juifs contemporains).

2. Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent pas leurs mains lorsqu'ils mangent du pain.

3. Mais Jésus leur répondit : Et vous, pourquoi violez-vous le commandement de Dieu, à cause de votre tradition ? Car Dieu a dit :

4. Honore ton père et ta mère ; et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

5. Mais vous, vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous profitera,

6. ne sera pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Ainsi, vous avez annulé le commandement de Dieu par votre tradition.

2. Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum ? Non enim lavant manus suas cum panem manducant.

3. Ipse autem respondens ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ? Nam Deus dixit :

4. Honora patrem et matrem ; et : Qui maledixerit patri vel matri, morte moriatur.

5. Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri vel matri : Munus quodcumque est ex me tibi proderit ;

6. et non honorificabit patrem suum aut matrem suam. Et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.

les foules galiléennes, est manifestement en conflit avec « les gardiens jaloux de l'orthodoxie judaïque ».

CHAP. XV. — 1-2. L'occasion : question impertinente des pharisiens. — La particule *tunc* rattache cet incident au séjour de Jésus dans la plaine de Génézareth. — *Ab Jerosolymis*. De ces mots on peut conclure avec vraisemblance que les interrogateurs avaient été délégués par les chefs du parti pharisaïque. — *Transgrediuntur* (vers. 2). En employant cette expression énergique, les scribes montrent qu'ils attribuaient à « la tradition des anciens » la même valeur qu'aux préceptes divins, puisque l'on commettait, d'après eux, en lui désobéissant, un aussi grand crime que si l'on avait transgressé les lois du Decalogue. — *Traditionem*... On donnait ce nom aux prescriptions orales, très nombreuses, qui s'étaient transmises de génération en génération, et qui avaient pour but d'expliquer et de compléter la loi proprement dite. On prétendait, avec beaucoup d'exagération, qu'elles remontaient jusqu'à Moïse lui-même. — *Non enim*... Fait particulier, destiné à justifier l'accusation générale qui vient d'être lancée contre les disciples. L'omission en question n'était peut-être pas habituelle de leur part, mais un oubli de quelques-uns d'entre eux (saint Marc : Ayant vu quelques-uns de ses disciples). — *Lavant manus*. Il existait, en effet, une prescription assez rigoureuse, en vertu de laquelle les Juifs étaient tenus de se laver les mains avant leurs repas (*panem manducant* est un hébraïsme, signifiant : prendre de la nourriture). Elle était basée sur Lev. xv, 11.

3-9. Réponse de Jésus. Elle consiste aussi en une accusation, autrement grave et fondée, que Notre-Seigneur adressa à son tour aux scribes (versets 3-6), et dans la citation d'un texte d'Israël qui condamnait leur manière d'agir (vers. 7-9). — *Vos* (pronom accentué)... *mandatum Dei*... Leur transgression ne concernait pas seulement une ancienne coutume, mais la volonté même de Dieu. — *Propter traditionem*... : par déférence

pour leurs traditions. — *Nam Deus*... Jésus prouve son assertion par un exemple emprunté à l'observance du quatrième commandement, dont il cite le texte même, *Honora patrem*... (vers. 4 ; cf. Ex. xx, 12), et la sanction pénale, qui



Bassin et aiguière. (Bas-relief romain.)

maledixerit... (cf. Ex. xxi, 16). — *Vos... dicitis* (vers. 5). Par opposition à « Dieu dit ». — *Quicumque*... La phrase qui commence ici demeure trachée dans un grand nombre de manuscrits grecs et dans la Vulgate ; mais divers témoins importants ont cette autre leçon : « Quiconque dira à son père ou à sa mère : Ce qui pourrait te servir de ma part (de mon bien) est un don (est une chose que j'ai consacrée à Dieu), n'honorera pas son père ou sa mère (c.-à-d., ne sera pas tenu de leur venir en aide). » La leçon demeure la même dans les deux cas. Jésus suppose un fils dont les parents étaient plus ou moins dans le besoin. Pour se décharger de l'obligation de les secourir, ce fils n'avait qu'à prononcer sur ses biens le mot « Don » (en hébreu, *qobân*), et ce mot produisait un effet magique, car il permettait à l'enfant sans souci de jouir d'une manière égoïste de toutes ses possessions, sans prétexte que, les ayant consacrés à Dieu, il ne pouvait plus les aliéner. — *Munus*. Le grec *δωρον* serait mieux traduit par « donum ». D'après la Vulgate, les mots *est proderit* signifient : J'ai donné à Dieu tout ce que je possède, mais vous en retirerez un profit

7. Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias, dicens :

8. Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me;

9. sine causa autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum.

10. Et convocatis ad se turbis, dixit eis : Audite et intelligite.

11. Non quod intrat in os coinquinat hominem; sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem.

12. Tunc accedentes discipuli ejus, dixerunt ei : Scis quia pharisæi, audito verbo hoc, scandalizati sunt?

13. At ille respondens ait : Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cælestis, eradicabitur.

14. Sinite illos : cæci sunt, et duces cæcorum; cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.

15. Respondens autem Petrus, dixit ei : Edissere nobis parabolam istam.

7. Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit :

8. Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi;

9. ils me rendent un culte inutile, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines.

10. Puis, ayant appelé à lui les foules, il leur dit : Ecoutez et comprenez.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme.

12. Alors les disciples, s'approchant, lui dirent : Savez-vous que les pharisiens, en entendant cette parole, se sont scandalisés?

13. Mais il répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera déracinée.

14. Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.

15. Pierre, prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole.

spirituel. — *Irritum fecistis...* A côté de telles traditions, le quatrième commandement cessait en réalité de subsister. — *Hypocritæ* (vers. 7). Rien de plus légitime que ce titre, à la suite de la démonstration qui précède. — *Prophetavit de vobis* : au moins d'une manière indirecte, car la parole d'Isaïe qu'introduit cette formule décrit à merveille le triste caractère religieux des pharisiens. — *Populus hic...* Cf. Is. xxix, 13. La citation a lieu au fond d'après les LXX, quoiqu'elle en diffère sur divers points. Dans ce passage, le prophète reproche à ses contemporains de ne rendre à Dieu qu'un culte tout extérieur, où le cœur n'était pour rien. — *Sine causa*. Le mot *αὐτῶν* signifie plutôt : en vain, inutilement. — *Doctrinas hominum*. Un tel culte ne provenait évidemment pas de Dieu, mais des hommes.

10-11. Jésus indique à la foule qui l'entendait la nature de la vraie pureté. — *Convocatis...* Des Juifs nombreux avaient assisté à cette scène, mais se tenant un peu à l'écart, par respect pour Jésus et les pharisiens; Notre-Seigneur les pria de se rapprocher de lui, afin de mieux entendre une instruction importante. — *Audite et...* Appel à leur attention et à leur sens moral. — *Non quod intrat...* (vers. 11). Profonde réflexion, dont on a dit à bon droit qu'elle est « émancipatrice », et qu'elle abroge les prescriptions lévitiques relatives à la pureté et à l'impureté légales. Ce qui entre dans la bouche, ce sont les aliments; ce qui en sort, ce sont les paroles (dans le cas présent, les paroles mauvaises), envisagées comme l'expression des pensées et des idées intimes. En soi, manger n'importe quelle sorte de mets, ou les porter à sa

bouche avec des mains lavées ou non lavées, est chose insignifiante sous le rapport moral; l'essentiel à redouter, c'est l'impureté intérieure, l'impureté du cœur : *hoc coinquinat* (χορνοῖ, rendre commun, c.-à-d. profane, impur)... Voyez les versets 17-19.

12-14. Les disciples rapportent à leur Maître l'impression produite sur ses adversaires par la parole qu'il venait d'adresser au peuple. Saint Matthieu est seul à raconter ce petit incident. — *Accedentes...* lorsqu'ils furent seuls avec Jésus dans la maison qui leur servait de résidence. Cf. Marc. vii, 17. — *Scandalizati sunt*. C.-à-d. : ont été choqués, irrités. Et les disciples en étaient tout effrayés, à cause de la puissance des pharisiens. — *At ille...* (vers. 13). Toujours intrépide devant le danger, le Sauveur stigmatise ses ennemis comme ils le méritaient. — *Plantatio quam...* Il nommait ainsi les traditions et la doctrine pharisaïques. — Les mots *Pater meus* ont ici une force particulière pour désigner Jésus comme le vrai Fils de Dieu. — *Eradicabitur* : à la façon d'une plante inutile ou nuisible. — *Sinite illos* (vers. 14). De la doctrine, Notre-Seigneur passe à ceux qui l'enseignaient, et il les condamne à leur tour. Il recommande à ses disciples de ne pas les redouter, mais de les abandonner à leur ruine, désormais inévitable. — *Cæci sunt* : et, qui plus est, des aveugles volontaires. Comme ils étaient les guides spirituels de la nation, leur cécité devait conduire celle-ci aux abîmes : *cæcus... si cæcus...*

15-20. Jésus explique à ses apôtres la parole figurée qu'il avait adressée à la foule. — *Petrus* : le disciple vif et ardent qui questionnait sou-

16. Et Jésus dit : Vous aussi, êtes-vous sans intelligence ?

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, et est jeté dans un lieu secret ?

18. Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme.

19. Car c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes.

20. Voilà les choses qui souillent l'homme ; mais manger sans s'être lavé les mains ne souille pas l'homme.

21. Étant parti de là, Jésus se retira du côté de Tyr et de Sidon.

22. Et voici qu'une femme chananéenne, venue de ces contrées, s'écria, en lui disant : Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David ; ma fille est affreusement tourmentée par le démon.

23. Mais il ne lui répondit pas un mot. Et ses disciples, s'approchant de lui, le priaient, en disant : Renvoyez-la, car elle crie derrière nous.

24. Il répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

16. At ille dixit : Adhuc et vos sine intellectu estis ?

17. Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur ?

18. Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem.

19. De corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemie.

20. Hæc sunt quæ coinquinant hominem ; non lotis autem manibus manducare non coinquinat hominem.

21. Et egressus inde Jesus, secessit in partes Tyri et Sidonis.

22. Et ecce mulier Chananæa, a finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David ; filia mea male a dæmonio vexatur.

23. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes discipuli ejus rogabant eum, dicentes : Dimitte eam, quia clamat post nos.

24. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel.

vent le Maître au nom de tous, dans les circonstances de ce genre. — *Parabolam*. Dans le sens large de locution proverbiale. — *Adhuc et vos...* (vers. 16). R. proche paternel : même vous, quoique je travaille depuis si longtemps à éclairer vos intelligences ! — *Omne quod...* (vers. 17). Preuve que, par elle seule, la nourriture est incapable de souiller l'âme. Cf. vers. 11^b. A moins d'une loi spéciale, divine ou ecclésiastique, s'il y a souillure, elle est physique, non morale. — *In ventrem...* et *in...* Grande et noble simplicité de langage. — *Quæ autem...* (vers. 18). Preuve que c'est ce qui sort de la bouche qui peut profaner l'âme. Cf. vers. 11^b. — *De corde... exeunt...* (vers. 19). Au cœur, en effet, les paroles mauvaises ont leur origine, sous la forme de pensées ou de désirs mauvais, dont Jésus cite quelques exemples, empruntés au sixième, au septième, au huitième et au neuvième commandements. — *Hæc sunt...* (vers. 20). Récapitulation, pour conclure. Le trait final, *non lotis autem...*, manque dans saint Marc.

7^a La Chananéenne, XV, 21-28.

Comp. Marc. VII, 24-30. Saint Luc omet encore ce touchant épisode.

21. Introduction. — *Egressus inde* : probablement de la plaine de Génésareth. Voyez le vers. 1 et XIV, 34-36. — *Secessit* : pour éviter un conflit extérieur avec les pharisiens. Cf. IV, 12 ; XII, 15, etc. — L'expression *partes Tyri et Sidonis* désigne les territoires de ces deux célèbres cités phéniciennes. Les exégètes se

demandent si la proposition *ei*, *in*, a ici le sens de « vers » (dans la direction de), ou celui de « sur » ; en d'autres termes, si Jésus franchit la frontière phénicienne, ou s'il demeura en deçà. La première opinion nous paraît exigée par Marc. VII, 31.

22-28. Admirables sentiments de foi de la Chananéenne. — *Chananæa* est calqué sur le grec *Χαναανίτις*, et ce nom provient de l'origine chananéenne des Phéniciens. Cf. Gen. X, 15. — *Clamavit* : dans l'intensité de sa douleur et de sa prière. — *Domine, fili David*. Deux titres dont l'association révélait sa foi très vive. Le second surprend d'abord, puisque la suppliante était païenne ; mais elle savait par oui dire que Jésus descendait de David, qu'il était le Messie attendu par les Juifs. — *A dæmonio*. Les païens aussi croyaient aux possessions diaboliques. — *Non respondit...* (vers. 23). Conduite entièrement nouvelle de la part de Jésus ; il simule l'indifférence la plus complète. — *Rogabant*. Cet imparfait marque l'insistance des disciples. Ceux-ci, d'après le motif qu'ils allèguent (*quia clamat post nos*), sembleraient avoir eu pour mobile moins la pitié que la crainte d'attirer l'attention. — *Dimitte*, *ἀπέλυσον* : débarrassez-nous d'elle, en accédant à sa requête. — *Non sum missus...* (vers. 24). Parole plus dure encore que le silence gardé jusqu'à ce moment par Jésus. C'est comme s'il eût dit que cette femme n'entrait pas dans la sphère de son ministère. — *Nisi ad...* Il avait été envoyé aussi pour les païens, pour le monde.

25. At illa venit, et adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me.

26. Qui respondens ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.

27. At illa dixit : Etiam, Domine; nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum.

28. Tunc respondens Jesus, ait illi : O mulier, magna est fides tua; fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora.

29. Et cum transisset inde Jesus, venit secus mare Galilææ; et ascendens in montem, sedebat ibi.

30. Et accesserunt ad eum turbæ multæ, habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles et alios multos; et projecerunt eos ad pedes ejus, et curavit eos :

31. ita ut turbæ mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes,

25. Mais elle vint, et l'adora, en disant : Seigneur, secourez-moi.

26. Il répondit : Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens.

27. Mais elle dit : Oui, Seigneur; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

28. Alors Jésus lui répondit : O femme, ta foi est grande; qu'il te soit fait comme tu le veux. Et sa fille fut guérie à l'heure même.

29. Étant parti de là, Jésus vint près de la mer de Galilée; et montant sur une montagne, il s'y assit.

30. Alors des foules nombreuses s'approchèrent de lui, ayant avec elles des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres malades; et elles les jetèrent à ses pieds, et il les guérit :

31. de sorte que les foules étaient dans l'admiration, voyant les muets parler,

entier; mais son activité personnelle ne devait s'étendre directement qu'aux Juifs. Sur la locution *oves quæ...*, voyez ix, 36. — *At illa...* (vers. 25). Persévérant quand même dans sa confiance, elle se prosterna devant Jésus, réitérant hautement sa prière : *adjuva nos*. — *Non est bonum...* (vers. 26). Le Sauveur, qui connaît cette âme et veut manifester l'étendue de sa foi, persévère aussi dans sa dureté apparente. Toutefois il est bon de remarquer que, dans le texte grec, il emploie le diminutif *κυνάρια* (« catulls », au lieu de *canibus*; voyez le verset suivant). Ce n'est donc peut-être pas aux

leur part des repas. — *Filiorum* : les Juifs, par opposition aux Gentils. Leur rôle était celui de fils dans le royaume théocratique. — *Etiam...*, *nam et...* (vers. 27). La Chananéenne refuse de se laisser décourager; elle accepte le rapprochement, et en tire un habile parti pour sa cause, qui semblait désespérée. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de son humilité ou de sa foi. C'est cette dernière surtout que releva Jésus : *Magna est...*; puis il s'avoua vaincu et exauça la demande : *fiat... sicut vis*.

8° Seconde multiplication des pains. XV, 29-39. Comp. Marc. vii, 31-viii, 10.



Petit chien sous la table de famille.
(D'après une peinture grecque.)

volgaires chiens qui errent dans les rues des villes orientales, qu'il compare les païens, mais aux petits chiens qu'on élevait dans les familles. *Ed. archéol.*, pl. xliii, fig. 3), et qui recevaient

29-31. L'occasion : Jésus revient auprès du lac de Tibériade; une foule nombreuse l'entoure de nouveau, et il guérit de nombreux malades. — *Venit secus...* : en faisant un circuit considérable, comme le dit saint Marc, vii, 31. — *Ascendens... sedebat*. Traits propres à notre évangéliste. Il est probable que Jésus s'assit pour enseigner la foule. — *Et accesserunt...* (vers. 30). Saint Matthieu est seul à raconter ce que nous lisons ici jusqu'à la fin du vers. 31. C'est une description générale de l'activité alors déployée par le divin Maître; saint Marc le remplace par le récit d'un cas particulier de guérison. — *Mutos, cæcos...* Toute sorte d'infirmes et de malades. D'après le grec : Des boiteux, des muets, des aveugles, des estropiés. — *Projecerunt... ad pedes...* Touchant détail, qui

marque de la part du peuple la confiance la plus entière. — *Ita ut...* (vers. 31). L'écrivain sacré nous a avec emphase l'impression produite par la puissance surnaturelle de Jésus.

les boiteux marcher, les aveugles voir; et elles glorifiaient le Dieu d'Israël.

32. Or Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai pitié de cette foule; car il y a déjà trois jours qu'ils restent avec moi, et ils n'ont rien à manger; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en chemin.

33. Les disciples lui dirent : Comment donc trouverons-nous, dans ce lieu désert, assez de pains pour rassasier une si grande foule ?

34. Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Sept, et quelques petits poissons.

35. Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre.

36. Et prenant les sept pains et les poissons, et rendant grâces, il les rompit, et les donna à ses disciples; et les disciples les donnèrent au peuple.

37. Tous mangèrent, et furent rassasiés; et on emporta sept corbeilles, pleines des morceaux qui étaient restés.

38. Or ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les enfants et les femmes.

39. Ayant ensuite renvoyé la foule, il monta sur une barque, et vint sur les confins de Magélan.

cæcos videntes; et magnificabant Deum Israel.

32. Jesus autem, convocatis discipulis suis, dixit : Misereor turbæ, quia triduo jam perseverant mecum, et non habent quod manducent; et dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via.

33. Et dicunt ei discipuli : Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturamus turbam tantam ?

34. Et ait illis Jesus : Quot habetis panes ? At illi dixerunt : Septem, et paucos pisciculos.

35. Et præcepit turbæ ut discumberent super terram.

36. Et accipiens septem panes et pisces, et gratias agens, fregit et dedit discipulis suis, et discipuli dederunt populo.

37. Et comederunt omnes, et saturati sunt; et quod superfuit de fragmentis tulerunt, septem sportas plenas.

38. Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos et mulieres.

39. Et dimissa turba, ascendit in naviculam, et venit in fines Magedan.

32-39. Deuxième multiplication des pains. — *Convocatis*... Cette fois, Notre-Seigneur prit lui-même l'initiative. Cf. xiv, 15. — *Triduo jam*... Le peuple, charmé par sa bonté et par ses enseignements, ne pouvait se résigner à le quitter, quoique les provisions apportées pour le voyage fussent épuisées. — *Dimittere... jejunos*... Toute la miséricordieuse délicatesse de Jésus se lit dans ces mots. — *Unde ergo*... (vers. 33). Les apôtres font une objection à leur Maître, comme s'ils n'avaient pas été témoins naguère de la première multiplication des pains; mais ils étaient souvent alors comme « sans intelligence » pour ces sortes de choses. Comp. la vers. 16. — *Septem panes* (vers. 34). Deux de plus qu'à l'occasion du premier prodige. Cf. xiv, 12. — *Pisciculos*. Le lac fournissait des poissons en abondance, et la population riveraine en faisait sa nourriture habituelle. — *Ut discumberent*... (vers. 35)..., et *accipiens*... (vers. 36). Jésus procéda tout à fait

de la même manière que précédemment; à part le regard vers le ciel, qui n'est pas mentionné ici. — De nouveau il y eut des restes : *septem sportas* (vers. 37), autant de corbeilles que de pains. L'équivalent grec de « sportas » est *σπορίδες*, et le panier nommé *σπορίς* paraît avoir été plus grand que le *κόφινος*; ou couffin, car c'est dans une *σπορίς* que saint Paul fut descendu le long du rempart de Damas, lorsqu'il échappa aux embûches d'Arétas. Cf. II Cor. xi, 33. — *Extra parvulos*... Trait propre à saint Matthieu. — Au lieu de *Magélan*, le grec ordinaire a *Μαγδαλῆ*, mot qui désigne la petite ville des bords du lac (aujourd'hui el Medjed), qui a sans doute donné son nom à Marie Madeleine (At. géogr., pl. x, xi). La vraie leçon paraît bien être *Μαγδαλῆ*; mais cette localité n'a pas été identifiée. Il est possible qu'elle fût dans les mêmes parages que Maglala.

CHAPITRE XVI

1. Et accesserunt ad eum pharisæi et sadducæi, tentantes; et rogaverunt eum ut signum de caelo ostenderet eis.

2. At ille respondens ait illis: Facto vespere, dicitis: Serenum erit, rubicundum est enim caelum.

3. Et mane: Hodie tempestas, rutilat enim triste caelum.

4. Faciem ergo caeli dijudicare nostis; signa autem temporum non potestis scire! Generatio mala et adultera signum quærit; et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Et relictis illis, abiit.

5. Et cum venissent discipuli ejus trans fretum, oblitii sunt panes accipere.

6. Qui dixit illis: Intuemini, et cavete a fermento pharisæorum et sadducæorum.

1. Alors les pharisiens et les sadducéens s'approchèrent de lui pour le tenter, et ils le prièrent de leur faire voir un signe qui vînt du ciel.

2. Mais il leur répondit: Le soir venu, vous dites: Il fera beau, car le ciel est rouge.

3. Et le matin: Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre.

4. Vous savez donc discerner l'aspect du ciel, et vous ne pouvez pas connaître les signes des temps! Cette génération mauvaise et adultère demande un signe, et il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. Et les laissant, il s'en alla.

5. Or ses disciples, étant passés sur l'autre rive, avaient oublié de prendre des pains.

6. Il leur dit: Voyez, et gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens.

9° Le signe du ciel. XVI, 1-4.

Comp. Marc. viii, 11-13. Incident analogue à celui qui a été raconté plus haut, XII, 39-39; mais là les pharisiens et les scribes étaient seuls, ici les sadducéens les accompagnent. Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à ce que des requêtes de ce genre aient été adressées plusieurs fois à Jésus.

CHAP. XVI. — 1. La demande. — *Pharisæi et...* Deux sectes rivales, mais qui savaient, comme il arrive fréquemment, se mettre d'accord lorsqu'elles avaient un intérêt commun; et elles redoutaient l'une et l'autre l'influence grandissante de Jésus. — *Tentantes...* C.-à-d., avec des intentions hostiles, pour embarrasser Notre-Seigneur. — *Signum de caelo*: un miracle accompli dans les sphères célestes, et garantissant l'approche du règne du Messie. Les demandeurs espéraient bien que Jésus serait incapable de donner un tel « signe ».

2-4. La riposte, toute vibrante d'indignation. Elle consiste d'abord, vers. 2-4², dans un blâme sévère; puis, vers. 4³, dans un refus énergique. — *Facto vespere...* Les tentateurs de Jésus ne pouvaient tout bien reconnaître les signes vulgaires du beau et du mauvais temps; mais ils étaient, par leur propre faute, tout à fait incapables de discerner ceux qui annonçaient la venue de Messie. *Jonas sicut signum temporum* (Marc. 4³) les manifestations extraordinaires qui

caractérisent chaque période historique, et qui permettent même d'apprécier d'avance ce qu'elle sera; toutefois, quoique l'expression soit générale, il est évident qu'il l'appliquait surtout à sa propre époque, que ses miracles, sa prédication et divers autres signes (l'accomplissement des anciennes prophéties, l'apparition du précurseur, etc.) manifestaient clairement comme celle du Messie promis. — *Generatio mala...* (vers. 4³). Le refus, exprimé dans les mêmes termes que plus haut, XII, 39 (voyez le commentaire). — *Et relictis...* Juste sévérité du Sauveur à l'égard de ces hommes endurcis dans la haine.

10° Le levain des pharisiens et des sadducéens. XVI, 5-12.

Comp. Marc. viii, 14-21.

5. Introduction. — *Cum venissent discipuli...* Et Jésus avec eux, comme le dit expressément le récit parallèle. — *Trans fretum*. Sur la rive orientale, en Pérée, si Magédan était situé à l'ouest (note de xv, 39). — *Oblitii sunt...*: dans la précipitation du départ.

6-7. La recommandation de Jésus et le quiproquo des apôtres. — *Intuemini et cavete*. Deux synonymes, pour rendre le conseil plus pressant. — La locution métaphorique *a fermento...* sera expliquée plus bas par Notre-Seigneur lui-même. — *Cogitabant intra se*. C.-à-d., dans leur cercle intime, sans en rien dire à leur Maître; mais ils se communiquèrent leurs

7. Mais ils pensaient et se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons pas pris de pains.

8. Jésus, le sachant, dit : Hommes de peu de foi, pourquoi pensez-vous en vous-mêmes que vous n'avez pas de pains ?

9. Ne comprenez-vous pas encore, et ne vous souvenez-vous pas des cinq pains distribués à cinq mille hommes, et du nombre de paniers que vous avez emportés ?

10. ni des sept pains distribués à quatre mille hommes, et du nombre de corbeilles que vous avez emportées ?

11. Comment ne comprenez-vous pas que ce n'est point au sujet du pain que je vous ai dit : Gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens ?

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain, mais de la doctrine des pharisiens et des sadducéens.

13. Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe, et il interrogeait ses

7. At illi cogitabant intra se, dicentes : Quia panes non accepimus.

8. Sciens autem Jesus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis ?

9. Nondum intelligitis, neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, et quot cophinos sumpsistis ?

10. neque septem panum in quatuor millia hominum, et quot sportas sumpsistis ?

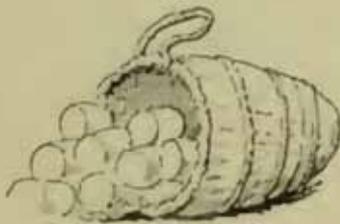
11. Quare non intelligitis quia non de pane dixi vobis : Cavete a fermento pharisæorum et sadducæorum ?

12. Tunc intellexerunt quia non dixerit cavendum a fermento panum, sed a doctrina pharisæorum et sadducæorum.

13. Venit autem Jesus in partes Cæsariæ Philippi; et interrogabat discipulos

réflexions « ad alterutrum », comme le dit saint Marc. — *Quia panes...* Ellipse : Il parle ainsi parce que nous n'avons pas de pains. La recommandation de Jésus leur ayant rappelé leur oubli, ils s'imaginaient qu'il avait voulu leur interdire de se procurer du pain auprès de ses ennemis.

8-12. Notre-Seigneur explique sa pensée. — *Quid...*, *modicæ fidei?* Leur foi en sa puissance était, en effet, bien peu profonde, puisqu'ils s'inquiétaient de n'avoir pas emporté des vivres, alors qu'ils voulaient de lui voir accomplir, coup



La corbeille dite couffin. (Peinture de Pompéi.)

sur coup, deux multiplications de pains si prodigieuses. — *Quinque...* (vers. 9), *neque septem...* (vers. 10). Jésus relève ainsi, pour leur instruction, la grandeur de ses récents miracles; il met également en relief le manque d'intelligence spirituelle des disciples : *Quare non...* (vers. 11). — *A fermento panum*, C.-à-d., du levain naturel, proprement dit, par opposition au levain moral et symbolique, *doctrina pharisæorum...* Les anciens Juifs enviaient parfois le levain comme une chose impure et qui exerçait une influence délétère. Cf. I Cor. v, 6-7. Comme le levain pris

en ce sens, les doctrines perverses des pharisiens et des sadducéens pénétraient partout et mettaient de tout corrompre.

§ II. — *Le fait du ministère de Jésus en Galilée.*
XVI, 13 — XVIII, 35.

C'est là une époque très importante dans la vie du Sauveur. Son ministère public est sur le point de prendre fin; il se consacrera surtout, désormais, à la formation de ses apôtres et de ses disciples intimes. La croix se dresse déjà à l'horizon, et il la montre aux siens pour les préparer à ses humiliations futures.

1° La confession et la magnifique récompense de saint Pierre. XVI, 13-20.

Comp. Marc. viii, 27-29; Luc. ix, 18-20. Mais ces récits parallèles esquissent simplement l'épisode; saint Matthieu l'expose avec plus d'ampleur. Sur ce passage, qui est d'une gravité exceptionnelle sous le rapport dogmatique, voyez notre grand commentaire, pp. 319-328; Klauenbauer, *h. l.*; Bellarmin, *de Romano pontifice*, lib. I, cap. 10-13; Suarez, *Defensio fidei catholice*, lib. III, cap. 10-12; Schrader, *de Unitate romana*, Fribourg-en-Brisgau, 1862, pp. 140 et ss., etc.

13-15. L'occasion. — *Venit autem...* en continuant le voyage dont le début a été marqué au vers. 5. Ce fut une nouvelle marche assez longue dans les régions septentrionales de la Galilée. Cf. xv, 21, et surtout Marc. vii, 24-31. — *In partes* (sur le territoire) *Cæsariæ*. Tel était le nom récent de l'antique ville de Pâphos, bâtie au pied de l'Anti-Liban, non loin de la source principale du Jourdain, dans la Gaule-nitide (*Att. géogr.*, pl. x), et naguère restaurée, agrandie, par le tétrarque Philippe, fils d'Hérode



Source du Jourdain, à Baniaz. (D'après une photographie.)

disciples, en disant : Que disent les hommes touchant le Fils de l'homme ?

14. Ils lui répondirent : Les uns, qu'il est Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des prophètes.

15. Jésus leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre, prenant la parole, dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

17. Jésus lui répondit : Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux.

18. Et moi, je te dis que tu es Pierre,

suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis ?

14. At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex prophetis.

15. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis ?

16. Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi.

17. Respondens autem Jesus, dixit ei : Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est.

18. Et ego dico tibi quia tu es Petrus,

le Grand et frère d'Hérode Antipas. Cf. Luc. III, 1 et les notes; Josèphe, *Ant.*, XVIII, 2; *Bell. Jud.*, II, 9, 1, etc. On l'appelait Césarée en l'honneur de l'empereur Tibère, et *Philippi* en souvenir de celui qui l'avait embellie. Ce surnom avait en même temps pour but de la distinguer de Césarée de Palestine, située sur le rivage de la Méditerranée. — *Quem dicunt...?* Question grave et solennelle, destinée à préparer les révélations qui suivent. Le grec ordinal porte : « Quem me dicunt... Filium...? » — *At illi...* (vers. 14). La réponse des apôtres contient un compte rendu très exact des différentes opinions qui avaient cours alors au sujet de leur Maître. — *Joannem...* le précurseur ressuscité. Cf. XIV, 2. — *Eliam*. Cf. XI, 14; Marc. VI, 15 et Luc. IX, 8. On pensait que ce prophète reviendrait quelque temps avant l'apparition du Messie, à cause de la prédiction de Malachie, IV, 5. Il en était de même pour Jérémie. — *Aut unum...* L'un des autres prophètes anciens, ressuscité par Dieu. Cf. Marc. VI, 15. La masse du peuple considérait donc Jésus comme un personnage extraordinaire, mais sans le regarder lui-même comme le Messie. — *Vos autem...* (vers. 15). Le pronom est très accentué et opposé à « hommes » : Vous, mes disciples privilégiés, qui me voyez de si près et qui me connaissez si bien.

16. La confession de saint Pierre. — *Respondens Simon...* Comme le notent à l'envi tous les interprètes, à quelque école d'exégèse qu'ils appartiennent, Pierre toujours ardent, plein de foi et d'amour, répond le premier au nom des Douze, selon sa fréquente coutume. — *Tu es...* L'apôtre prononce seulement quelques mots, et pourtant sa profession de foi est aussi complète qu'énergique. La nature et le rôle supérieurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ y sont nettement indiqués. — *Christus* (ὁ Χριστός, avec l'article) : le Messie en personne, depuis si longtemps promis aux Juifs et impatiemment attendu par eux. — Mais Jésus était beaucoup plus encore que cela; il était *Filius Dei...* (ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος, avec trois autres articles qui accentuent chaque mot), c.-à-d., Dieu en même temps

qu'homme, la seconde personne de la sainte Trinité. Il est évident, en effet, qu'il faut prendre ici la dénomination de fils dans le sens strict. Lui faire désigner une relation morale plus ou moins intime, plus ou moins vague, comme s'il était synonyme de Messie, affaiblirait singulièrement la confession de Pierre et ne cadrerait point avec le contexte; car, après toutes les preuves que Jésus avait données de sa mission à ses apôtres, il n'était pas besoin d'une révélation spéciale pour affirmer qu'il était le Messie. — *Viel...* par opposition aux divinités sans vie du paganisme.

17-19. Saint Pierre est institué chef de l'Église fondée par Jésus-Christ. Ce passage tout entier est propre au premier évangile. — Jésus commence par féliciter son apôtre de sa confession si prompte et si exacte : *Beatus es...* — *Simon Bar Jona* est une appellation solennelle, composée du nom personnel, « Simon », et du nom patronymique, « fils de Jona », cité en araméen. Cf. Joan. I, 43. — Motif de cette félicitation : *quia caro et...* L'expression figurée « la chair et le sang », très fréquente chez les rabbins (*basar et dâm*), se rapporte à l'homme, en tant qu'en l'envisage dans sa nature matérielle, dans sa faiblesse innée, par opposition au Dieu fort, tout-puissant. — *Non revelavit...* C'est en consultant la chair et le sang que les foules juives avaient formulé au sujet de Jésus les opinions erronées qui ont été citées plus haut (cf. vers. 14) : le sentiment de Pierre, parfaitement conforme à la vérité, n'avait pour base ni ses réflexions privées, ni l'enseignement humain, mais une révélation particulière de Dieu, *sed Pater meus...* ; car, livré à lui-même, l'apôtre aurait été incapable de si bien dire. — *Et ego* (pronom fortement souligné, vers. 18). À son tour, Jésus va faire, relativement à Pierre, une confession extrêmement glorieuse de celui-ci, et d'une importance capitale pour le royaume messianique. — *Tu es Petrus*. Dans le grec, πέτρος, un rocher; forme masculine qui n'est pas inconnue aux disciples. En araméen, Kēfā. Dès sa première rencontre avec Simon, le Sauveur lui avait prédit sa vocation (cf. Joan. I, 43). Il le lui avait donné plus

et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam.

19. Et tibi dabo claves regni cælorum; et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cælis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cælis.

20. Tunc præcepit discipulis suis ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.

21. Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis quia oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a senioribus

et que sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans les cieux.

20. En même temps il ordonna à ses disciples de ne dire à personne qu'il était Jésus, le Christ.

21. Dès lors Jésus commença à montrer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrit beaucoup de

tard, en le choisissant comme apôtre (cf. Marc. III, 16; Luc. VI, 14). Il le lui confirme maintenant, et part de là pour lui faire la plus magnifique des promesses. — *Et super hanc...* C.-à-d., sur Simon, en tant qu'il était Pierre, rocher symbolique. — *Ædificabo ecclesiam...* Le pronom *meam* est très accentué, surtout dans le texte grec, car il est placé en avant du substantif: μου τῆς ἐκκλησίας, l'église qui m'appartient, qui est absolument mienne. Quant au mot ἐκκλησία, il désigne tout d'abord une assemblée d'hommes en général. Les LXX l'emploient pour représenter d'une manière spéciale l'assemblée formée par les Hébreux, en tant que peuple du Seigneur. Jésus donne ce nom, devenu si célèbre, à la société de ceux qui croiront en lui, société qu'il compare à un édifice dont il est l'architecte divin: Je bâtirai. — *Et portæ...* L'église du Christ, construite sur un rocher solide, sera elle-même inébranlable. Les mots « portes de l'enfer » sont une autre locution métaphorique, qui provient de ce que les Juifs se représentaient le séjour des morts, le *ś'ól*, sous la forme d'une citadelle munie de portes d'une solidité extraordinaire (les portes, c'est ici la partie pour le tout). Cf. Job, x, 21; Is. xxxvii, 10, etc. Ce sombre séjour réclame et reçoit tous les hommes sans exception, personne ne résiste à sa puissance. Mais il ne pourra rien contre l'église de Jésus: non *prævalent*... Elle sera donc impérissable, inviolable. On peut admettre encore que le séjour des morts est ici l'emblème spécial de l'enfer, des démons et de leurs attaques perpétuelles contre l'église. — *Et tibi dabo...* (vers. 19). Le divin Maître complète sa promesse à l'égard de Pierre. — *Regni cælorum...* Le royaume des cieux ne diffère pas de celui de la terre, de ce que Jésus nommait plus

C'est en qualité d'intendant supérieur, de chef visible de l'église, que saint Pierre devait recevoir et exercer « le pouvoir des clefs », c.-à-d., l'autorité suprême, universelle. En effet, posséder les clefs d'une maison, avoir le droit d'ouvrir et de fermer à son gré les portes, c'est la marque d'une puissance illimitée. — *Et quodcumque...* Autre manière, plus forte encore, de décrire ce pouvoir absolu, puisque Jésus promet que Dieu approuvera et ratifiera du haut du ciel tout ce que son vicaire fera ici-bas. — *Ligaveris...* Les rabbins juifs emploient souvent ces deux verbes dans le sens d'interdire et de permettre; mais ils signifient plutôt dans ce passage: condamner et acquitter. Le droit de gouverner et d'administrer l'église, de faire des lois et de les abroger, de porter des censures, de remettre les péchés, etc., est clairement impliqué par eux. La primauté de Pierre et l'indéfectibilité de l'église, telles sont donc les promesses faites ici directement par Jésus; mais, par là même que l'église devait être indéfectible, inébranlable, et que Pierre devait mourir, elle ne pouvait demeurer sans un chef succédant à Pierre, et héritant de son pouvoir absolu. Voyez les développements de ces dogmes dans les théologies.

20. Jésus interdit à ses disciples d'annoncer actuellement qu'il est le Messie. — *Tunc præcepit...* toujours pour éviter l'enthousiasme trop humain des foules, et l'abus qu'elles auraient pu faire alors de cette communication. — *Jesus Christus*. Le nom complet du Sauveur. Il s'harmonise très bien avec la solennité de la circonstance.

2° Jésus prédit sa passion prochaine. XVI, 21-28.

Comp. Marc. VIII, 30-39; Luc. IX, 21-27.

21-23. L'annonce de la passion. Elle est faite à peu près dans les mêmes termes dans les trois rédactions. — *Exinde cœpit*. Ces mots marquent comme un nouveau point de départ dans l'enseignement du Maître. Auparavant les apôtres eux-mêmes n'étaient point capables de recevoir cette grave et douloureuse révélation. — Le verbe *ostendere* suppose une sorte de démonstration développée, dont les évangélistes ne donnent qu'un résumé. — *Oporteret*. C'était une nécessité réelle, puisque tels étaient les décrets



Clé orientale.

dans son église. Cette église a été comparée à un édifice bâti sur Pierre comme sur une base inviolable; l'image des clefs se rattache très naturellement à celle de la construction mystique.

la part des anciens, et des scribes, et des princes des prêtres, et qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. Et Pierre, le prenant à part, commença à le reprendre, en disant : A Dieu ne plaise, Seigneur ; cela ne vous arrivera point.

23. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Va-t'en derrière moi, Satan ; tu m'es un sujet de scandale, car tu n'as pas le goût des choses de Dieu, mais des choses des hommes.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, et qu'il porte sa croix, et qu'il me suive.

25. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi, la trouvera.

26. Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? ou qu'est-ce que l'homme donnera en échange de son âme ?

et scribis et principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere.

22. Et assumens eum Petrus, cepit increpare illum, dicens : Absit a te, Domine ; non erit tibi hoc.

23. Qui conversus, dixit Petro : Vade post me, satana ; scandalum es mihi, quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.

24. Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me.

25. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam ; qui autem perdidit animam suam propter me, inveniet eam.

26. Quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero sue detrimentum patiat ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ?

divins, manifestés par les prophètes. Cf. Luc. xxiv, 25-27, 45-46, etc. — *Jerosolymam*. C'est au centre même de la théocratie juive que le Messie devait souffrir et mourir, condamné par les chefs eux-mêmes de son peuple : *a senioribus et...* Voyez II, 4 et le commentaire. — *Et tertia die...* Jésus ne laisse pas ses apôtres sans une parole très claire d'espoir. — *Et Petrus...* (vers. 22). Singulière intervention de Pierre. La haute distinction qui venait de lui être promise ne l'avait pas rendu parfait tout d'un coup. Cette fois, c'est bien sous l'inspiration immédiate de la chair et du sang qu'il prend la parole. — *Assumens...* Prenant Jésus à part. — *Increpare* est une bonne traduction de ἐπιτιμᾶν : adresser des reproches, blâmer sévèrement. — *Absit a te*. Dans le grec : ὄλω; σοι. Ellipse pour : Que (Dieu) te (soit) propice ! C.-h.-d. : qu'il écarte de toi un pareil sort ! La brusque révélation de Jésus avait terrifié le cœur aimant de l'apôtre, qui ne concevait pas que le Christ, le Fils du Dieu vivant, pût passer par de telles humiliations. — *Qui conversus* (vers. 23). Par ce geste éloquent, Notre-Seigneur manifestait à Pierre la peine très vive que lui causait cette protestation intempestive. Les paroles du Maître ne sont pas moins énergiques que son attitude : *Vade post me...* C'est par un langage identique que Jésus avait autrefois expulsé le démon lui-même. Cf. iv, 10. — *Scandalum es...* Pierre voulait, en effet, détourner son Maître de l'obéissance à la volonté de Dieu ; il se faisait tentateur comme Satan. En cela il se laissait conduire non par les intérêts divins, qui demandaient les souffrances du Messie, mais par les pensées profanes des hommes, auxquels un Christ uniquement glo-

rieux aurait plu davantage : *non sapis...*, *sed...*

24-25. Instructions relatives au renoncement chrétien. — *Dixit discipulis* : et aussi, d'après les deux récits parallèles, à la foule qui se trouvait alors à quelque distance de Jésus. L'occasion était excellente pour donner aux apôtres cette grave leçon ; « la destinée du Christ étant l'image de celle de ses disciples. » — *Post me venire* : suivre le divin Maître d'une manière mystique ; être vraiment son disciple, en mettant sa doctrine en pratique. — *Abneget semetipsum*. Le détachement dans ce qu'il a de plus difficile, de plus parfait : renoncer à sa propre nature, en tant qu'elle est opposée aux paroles de Dieu et à l'évangile. — *Tollat crucem*. Ce mot dit plus encore. Voyez x, 38 et la note. — *Et sequatur...* : tout en continuant de porter la croix. — Sans ce renoncement le salut est impossible : *Qui enim...* (vers. 25). En effet, le chrétien qui s'aimerait trop lui-même risquerait, dans un moment décisif, de vouloir sauver avant tout sa vie au prix de sa foi, et il serait à tout jamais perdu. — *Qui autem...* L'hypothèse contraire. Comme plus haut, x, 39, Jésus joue sur le double sens du mot « anima », qui représente tour à tour la vie temporelle et la vie éternelle. — *Quid enim...* (vers. 26). Preuve qu'il est nécessaire de sacrifier parfois la vie du corps pour sauver l'âme, et folie qu'il y aurait à agir autrement. — *Mundum... lucretur*. Cette promesse est mentionnée comme l'idéal du bonheur humain en ce monde. — *Animæ detrimentum* : le comble du malheur, puisque cela revient à perdre la vie éternelle. — *Commutionem* Ἀντιλλαγῆς, un objet donné en échange d'un autre, tel, une rançon destinée à racheter l'âme, après qu'on l'aura

27. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis; et tunc reddet unicuique secundum opera ejus.

28. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo.

27. Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

28. En vérité, je vous le dis, il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant en son règne.

CHAPITRE XVII

1. Et post dies sex assumit Jesus Petrum, et Jacobum, et Joannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum.

2. Et transfiguratus est ante eos; et resplenduit facies ejus sicut sol, vesti-

1. Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, et les conduisit à l'écart sur une haute montagne.

2. Et il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et

perdue à tout jamais. — *Filius enim...* (vers. 27). Les grandes et terribles assises du jugement général, présidées par le Fils de l'homme, manifesteront à quel point est irréparable la perte de la vie supérieure, de la vie éternelle, quelque profit qu'on ait cru pouvoir tirer du péché. — *Cum angelis...* Ils formeront la cour du souverain juge. — *Et... reddet...* Cf. vi, 3, 6, 18, etc.

— *Opera*. Le substantif est au singulier dans le grec (ἔργα πρᾶξις), tous les actes de la vie humaine étant envisagés dans leur ensemble. — *Amen dico...* (vers. 28). L'assertion du Sauveur à laquelle cette formule solennelle sert d'introduction a été très diversément comprise par les interprètes, puisqu'ils l'appliquant tantôt au mystère de la Transfiguration, tantôt à la ruine de Jérusalem, tantôt à la fin du monde. — *Quidam de hic...* Il faut prendre ces mots à la lettre, étymologiquement; d'où il suit que quelques-uns seulement des membres de l'auditoire actuel devaient être vivants lorsque se réalisa la promesse de Jésus. — *Non gustabunt...* Image très expressive, également employée par les rabbins.

— *Venientem in regno...* C.-à-d., venant comme Messie-roi, et exerçant sa puissance suprême (comp. Matth. Marc : 4 regnum Dei veniens in virtute). On le voit, l'idée générale est donc que le Fils de l'homme doit prochainement apparaître comme juge redoutable : ce qui ne saurait convenir à la Transfiguration, puisque Jésus n'y joua réellement un rôle de ce genre; ni uniquement et exclusivement au jugement dernier, d'après le sens évident des textes : «*sunt quidam...*» Reste donc la ruine de l'État juif, avec la destruction de Jérusalem; plusieurs apôtres en furent témoins, et le Christ y manifesta véritablement son autorité vengeresse contre la nation théocratique qui l'avait rejeté. C'est elle qui nous paraît avoir été prédite en ces termes. Comp. xxiv, 4-22, où elle

est pareillement associée au jugement général, dont elle fut comme un avant-coureur et un prélude. Voyez notre grand commentaire, p. 332-333.

3° La Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVII, 1-13.

Comp. Marc. ix, 1-12; Luc. ix, 28-36. C'est là un des événements les plus importants de la vie du Sauveur.

CHAP. XVII. — 1. Introduction : les circonstances de temps, de lieu, de personnes. — *Post dies sex*. Six jours après la confession de saint Pierre et la prédiction de la passion. — *Petrum... et Joannem* : les trois apôtres les plus intimes, que Jésus prit plusieurs fois pour confidents. Cf. xxv, 37; Marc. v, 37; Luc. viii, 5. En leur révélant sa gloire dans ce mystère spécial, il voulait les prémunir, et par eux tout le collège apostolique, contre le découragement et les tentations de doute qui devaient les assaillir après sa mort. Il se fit accompagner seulement de ces trois témoins, parce qu'il désirait que le secret fût gardé jusqu'après sa résurrection. Comp. le vers. 9. — *Montem excelsum*. Le Thabor, en Galilée, d'après une très vénérable tradition, qui remonte certainement au iv^e siècle (S. Cyrille de Jérusalem, S. Jérôme, etc.). L'exégèse contemporaine est plus favorable à l'Hermon, près duquel Jésus semble s'être trouvé à ce moment. Cf. xvi, 13. Voyez encore notre grand commentaire, et Calmet, *h. l.* (*Att. géogr.*, pl. x, xi).

2. Jésus est transfiguré : première phase du prodige. — L'expression célèbre *transfiguratus est* a été calquée sur le grec μεταμορφώθη : il fut changé, transformé dans son apparence extérieure. Ce phénomène fut produit sous les yeux même des trois apôtres : *ante eos*. — L'évangéliste en décrit d'ailleurs la nature par deux traits rapides, dont l'un concerne le visage du Sauveur,

ses vêtements devinrent blancs comme la neige.

3. Et voici que Moïse et Élie leur apparurent, s'entretenant avec lui.

4. Alors Pierre, prenant la parole, dit à Jésus : Seigneur, il nous est bon d'être ici ; si vous le voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie.

5. Comme il parlait encore, voici qu'une nuée lumineuse les couvrit ; et voici qu'une voix sortit de la nuée, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le.

6. Les disciples, l'entendant, tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande crainte.

7. Mais Jésus, s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous, et ne craignez point.

8. Alors, levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Lorsqu'ils descendaient de la montagne, Jésus leur donna cet ordre : Ne

menta autem ejus facta sunt alba sicut nix.

3. Et ecce apparuerunt illis Moyses et Elias, cum eo loquentes.

4. Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hic esse ; si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Elie unum.

5. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos ; et ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ; ipsum audite.

6. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timerunt valde.

7. Et accessit Jesus, et tetigit eos ; dixitque eis : Surgite, et nolite timere.

8. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt nisi solum Jesum.

9. Et descendantibus illis de monte, præcepit eis Jesus, dicens : Nemini dixe-

(*resplenduit... sicut...*), et l'autre ses vêtements (*sicut... nix* : d'une éclatante blancheur ; d'après la plupart des manuscrits grecs : comme la lumière). La gloire du Verbe, habituellement dissimulée, rejaillit au dehors et se manifesta librement.

3-4. Seconde phase : apparition de Moïse et d'Élie. La particule *ecce* introduit ce nouvel incident merveilleux. De même au vers 5. — *Apparuerunt illis*. Les apôtres furent témoins de ce fait, comme du précédent. — *Moyses et Elias*. Les deux principaux personnages de l'Ancien Testament, pour le représenter tout entier. Moïse personnifiait la loi, Élie les prophètes. Ils venaient attester hautement que Jésus était le Messie. Les trois disciples les reconnurent soit immédiatement, d'après leur apparence extérieure (Moïse, par exemple, aux rayons qui illuminaient son visage ; Élie à son char de feu), soit un peu plus tard, durant l'entretien qu'ils eurent avec Jésus après la Transfiguration. — *Cum eo loquentes*. Saint Luc, ix, 31, mentionne le sujet de la conversation : ils parlaient à Notre-Seigneur de sa passion prochaine. — *Respondens* (vers. 4)... : prenant la parole. Hébraïque. Cf. xi, 25, etc. Pierre est plein d'ardeur comme toujours, et de bonnes intentions ; mais, comme l'ajoute saint Marc, il avait alors l'esprit troublé par cette scène grandiose, et il ne savait pas bien ce qu'il disait. — *Bonum est nos...* Il ne respirait que bonheur et suavité sur la sainte montagne, et il aurait voulu y demeurer toujours. — *Si vis, faciamus...* (plusieurs manuscrits importants ont *ποιήσω*, « faciam », au lieu du pluriel *ποιήσωμεν*). Pour permettre à son Maître de prolonger plus commodément son entretien avec Moïse et Élie, il

proposa de leur construire une tente avec des branches et du feuillage.

5-8. Troisième phase : la voix divine. — *Nubes lucida*. Comme à l'époque de l'Ancien Testament (cf. Ex. xvi, 10 ; xix, 9, 16 ; III Reg. viii, 10, etc.), Dieu se cachait derrière ce voile brillant, qui enveloppa aussi Jésus et ses deux interlocuteurs, peut-être même les apôtres avec eux. — *Vox de nube...* De même qu'au baptême de Notre-Seigneur, et préférant des paroles presque identiques : *Hic est Filius...* Voyez iii, 17, et le commentaire. Néanmoins la voix céleste ajouta ici une recommandation importante, *ipsum audite*, qui proclamait Jésus législateur officiel de la nouvelle Alliance. Comp. Deut. xviii, 15, où Dieu avait d'avance attribué ce rôle au Messie. — *Et audientes...* (vers. 6). « Les voix du ciel effrayent les pauvres mortels, » et les trois disciples n'échappèrent point à cette impression. Saint Matthieu a seul noté le trait *ceciderunt in...* — *Et accessit...* *tetigit...* (vers. 7). Autres détails propres à notre auteur. — *Levantes...* (vers. 8). Levant timidement les yeux lorsque leur Maître les eut ainsi rassurés aimablement, Pierre, Jacques et Jean virent que la scène glorieuse avait pris fin : Jésus était seul et dans son état ordinaire.

9. Injonction pressante de Notre-Seigneur relativement à ce mystère. — *Nemini* (en avant, d'une manière très accentuée) *dixeritis...* : pour le motif tant de fois indiqué. Cf. xvi, 20, etc. — *Visionem, ὄραμα* : ce qu'ils avaient vu. — *Donec... resurgat...* Les trois témoins obéirent fidèlement à l'ordre de Jésus. Puis, après sa résurrection, ils racontèrent à tous comment ils l'avaient vu transfiguré. Cf. I Petr. i, 17.

istis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat.

10. Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Eliam oporteat primum venire ?

11. At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est, et restituet omnia.

12. Dico autem vobis quia Elias jam venit; et non cognoverunt eum, sed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic et Filius hominis passurus est ab eis.

13. Tunc intellexerunt discipuli quia de Joanne Baptista dixisset eis.

14. Et cum venisset ad turbam, accessit ad eum homo, genibus provolutus ante eum, dicens : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est et male patitur; nam sæpe cadit in ignem, et crebro in aquam.

15. Et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum.

16. Respondens autem Jesus ait : O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum? usquequo patiar vos? Afferte huc illum ad me.

17. Et increpavit illum Jesus; et exiit

parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

10. Ses disciples l'interrogèrent alors, en disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ?

11. Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir, et qu'il rétablira toutes choses.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. C'est ainsi que le Fils de l'homme doit souffrir par eux.

13. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

14. Lorsqu'il fut venu vers la foule, un homme s'approcha de lui, et se mit à genoux devant lui, et lui dit : Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique, et qui souffre beaucoup; car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.

15. Je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pu le guérir.

16. Jésus répondit : O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous souffrirai-je? Amenez-le-moi ici.

17. Et Jésus le menaça, et le démon

10-13. Question des trois apôtres au sujet d'Élie et réponse de leur Maître. — *Quid...* La particule *ergo* unit la question aux faits qui précèdent. Les disciples savaient désormais d'une manière de plus en plus indubitable que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu; or, Élie, dont Malachie, iv, 4, avait annoncé l'apparition pour l'époque de l'avènement du Christ, ne s'était montré qu'un instant sur la montagne et avait aussitôt disparu : comment donc les docteurs de la loi pouvaient-ils affirmer que ce grand prophète devait préparer la venue du Messie (*primum venire*)? — *At ille...* Dans sa réponse toute bienveillante, vers. 12-13, Jésus distingue deux apparitions successives d'Élie : l'une réelle, personnelle, à la fin des temps (*Elias... venturus...*); l'autre figurative, et déjà accomplie dans la personne de Jean-Baptiste. — *Restituet omnia.* L'apôtre fait à Malachie, iv, 6, d'après les LXX. « Tu procurera les voies au Christ, à la fin du monde, en rétablissant les relations normales des hommes avec Dieu, troublées par le péché, et en représentant ce qu'il y aura de mauvais, d'impur dans l'humanité. — *Jam venit.* Sous les traits du précurseur. Cf. xi, 14, et le commentaire : Luc, i, 14-17. — *Non cognoverunt...* Beaucoup d'entre les Juifs n'avaient pas reconnu le vrai fils de saint Jean. Cf. xi, 18, etc. — *Fecerunt in eo...* Tout ce qu'ils voulaient » est un euphé-

misme, pour décrire l'emprisonnement et le martyre de Jean-Baptiste. — *Sic et Filius...* C'est une allusion à la passion de Jésus. — *Tunc intellexerunt...* (vers. 13). Les apôtres comprirent que la seconde partie de la réponse de leur Maître (cf. vers. 12) se rapportait à saint Jean.

4° Guérison d'un possédé lunatique. XVII, 14-20.

Comp. le récit très circonstancié de saint Marc, ix, 13-28, et la courte esquisse de saint Luc, ix, 37-44.

14-15. Ardente requête du père du malade. — *Turbam* : la foule qui était demeurée au pied de la montagne, en attendant le retour de Jésus. — *Genibus provolutus.* L'attitude et la prière sont également touchantes. — *Lunaticus est* (σεληνιαζῶντι). C.-à-d. que son état d'épilepsie se rattachait aux différentes phases de la lune. Ce mal avait le démon pour auteur, d'après le vers. 17. — *Male..., sæpe...* Description émouvante des maux du pauvre enfant, que les apôtres avaient été impuissants à guérir (*et obtuli...* vers. 15).

16-17. La guérison miraculeuse. — *Respondens.* Réponse qui traduit les sentiments douloureux qu'éprouvait Notre-Seigneur à la vue de la foi si imparfaite non seulement du peuple, mais même de ses disciples les plus intimes. Néanmoins, son cœur a été touché de compas-

sortit de l'enfant, qui fut guéri à l'heure même.

18. Alors les disciples s'approchèrent de Jésus en particulier, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser ?

19. Jésus leur dit : A cause de votre incrédulité. Car en vérité, je vous le dis, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevê, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait ; et rien ne vous serait impossible.

20. Mais cette sorte de démon ne se chasse que par la prière et le jeûne.

21. Pendant qu'ils se trouvaient en Galilée, Jésus leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes,

22. et ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera. Et ils furent vivement attristés.

23. Lorsqu'ils furent venus à Capharnaüm, ceux qui recevaient les didrachmes

ab eo dæmonium, et curatus est puer ex illa hora.

18. Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?

19. Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, et transibit ; et nihil impossibile erit vobis.

20. Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.

21. Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum,

22. et occident eum ; et tertia die resurget. Et contristati sunt vehementer.

23. Et cum venissent Capharnaum, accesserunt qui didrachma accipiebant

selon, et le miracle est opéré : *incredit... et exill...* (vers. 17).

18-20. Raison pour laquelle les apôtres n'avaient pu réussir à chasser le démon. — *Accesserunt* : avec leur familiarité habituelle, mais *secreto*, en dehors de la foule. — *Quare nos...?* Le pronom est accentué. En effet, les disciples étaient d'autant plus surpris de leur échec, que, durant leur récente mission, les démons avaient toujours cédé à la force de leurs exorcismes. Cf. Marc. vi, 12-13. — *Propter incredulitatem...* (vers. 19). Incrédulité relative, évidemment. La meilleure leçon du grec paraît être *ὀλιγοπιστίαν*, petitesse de foi, au lieu de *ἀπιστίαν*. Le don des miracles exige une foi spéciale d'une grande vivacité, qui n'avait pas suffisamment existé dans l'âme des apôtres. — *Sicut granum...* Voyez xii, 32 et les notes. Image qui représente une quantité minime, mais qui suppose, dans le cas présent, la perfection en ce qui concerne la qualité. — *Monti huic* : la montagne d'en face, sur laquelle Jésus avait été transfiguré. — *Transi hinc...* et... Frappant emblème des résultats merveilleux que peut accomplir une foi vive. — *Hoc autem genus...* (vers. 20). Jésus revient au cas actuel, pour répondre plus complètement à la demande des apôtres. Le démon qui possédait l'enfant appartenait à une catégorie spéciale, plus puissante, plus résistante par là-même, et qui exigeait plus d'autorité dans l'exorciste. Moyen d'obtenir de Dieu cette autorité : *per orationem et...*

5* Nouvelle prédiction de la passion XVII, 21-22.

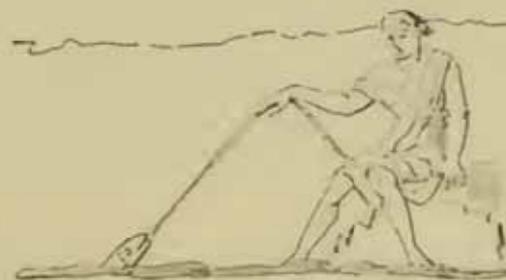
Cf. Marc. ix, 29-31 ; Luc. ix, 44-45. Le récit de saint Matthieu est le plus bref des trois.

21-22. La date, *conversantibus autem...*, est assez vague ; saint Marc la complète légèrement. — *Tristitibus est...* La prophétie relative aux

humiliations et à la mort du Christ est formulée, cette fois, d'une manière plus concise ; celle qui concerne la résurrection est répétée dans les mêmes termes. Cf. xvi, 21. Évidemment nous n'entendons, ici encore, qu'un résumé de l'entretien de Jésus. — *Contristati sunt...* Toutefois, ni saint Pierre, ni aucun autre des Douze n'osa faire d'objection.

6* Le didrachme dans la bouche du poisson. XVII, 23-26.

23-26. Notre évangéliste raconte seul ce miracle, qui est unique en son genre dans la vie du Sau-



Pêche à la ligne. (Peinture des Catacombes.)

veur. — *Capharnaum* continuait d'être le point central où Jésus revenait après ses divers voyages. — *Didrachma*. Dans le grec : *τὰ δίδραχμα*, avec l'article ; expression qui désigne l'impôt usuel, bien connu, que chaque Israélite mâle devait payer, à partir de vingt ans, pour subvenir aux frais du temple et du culte. Cf. Ex. xxv, 13-14 ; Neh. x, 32-33, etc. Cette somme consistait en un demi-sicle (la moitié de 2 fr. 83) ou en deux drachmes attiques (la drachme valait alors environ 0 fr. 85 ; le didrachme était une double drachme). — *Ad Petrum*. Les collecteurs de

ad Petrum, et dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma?

24. Ait : Etiam. Et cum intrasset in domum, prevenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon? Reges terræ, a quibus accipiunt tributum vel censum? a filiis suis an ab alienis?

25. Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus : Ergo liberi sunt filii.

26. Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare et mitte hamum, et eum piscem qui primus ascenderit, tolle; et aperto ore ejus, invenies staterem : illum sumens, da eis pro me et te.

s'approchèrent de Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas le tribut?

24. Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint, en disant : Que t'en semble, Simon? De qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens? de leurs fils, ou des étrangers?

25. Pierre répondit : Des étrangers. Jésus lui dit : Les fils en sont donc exempts.

26. Mais, pour que nous ne les scandalisons point, va à la mer, et jette l'hameçon, et tire le premier poisson qui montera, et en lui ouvrant la bouche tu trouveras un statère; prends-le, et donne-le-leur pour moi et pour toi.

CHAPITRE XVIII

1. In illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas, major est in regno cælorum?

1. A cet instant les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux?

l'impôt, n'osant peut-être pas s'adresser directement à Jésus, interpellent Pierre, qui était connu dans le pays, ou qui était regardé comme le membre principal de la troupe apostolique. — *Non solvit...* C'était donc l'époque où l'on payait cet impôt; il est même possible qu'elle fût déjà passée. — *Ait : Etiam* (vers. 24). Sans la moindre hésitation, Pierre pensait que son Maître, si fidèle à accomplir toutes les prescriptions légales, s'acquiesçait également à celle-ci. — *Domum, τὴν οἰκίαν* : la maison qui servait de résidence habituelle à Jésus dans Capharnaüm. Cf. ix, 10, 28, etc. — *Procedit...* C.-à-d. que Notre-Seigneur adressa la parole à Pierre au moment même où celui-ci

d'imposition. — *Tributum* : les taxes que l'on percevait sur les marchandises. — *Censum* : la cote personnelle. — *Alienis*, par opposition à *filiis* (les membres de la famille royale), représente les sujets ordinaires du royaume. — *Ergo liberi...* (vers. 25). Cette conclusion était évidente. D'où il suivait que Jésus, Messie et Fils de Dieu, n'était pas astreint à cette rétribution. — *Ut autem...* (vers. 26). Après avoir dégagé son entière liberté, il explique pour quel motif il payera l'impôt : on aurait pu voir, dans son refus, un manque de respect à l'égard de la loi et du souverain. Toutefois, c'est par un miracle qu'il voulut se procurer la somme nécessaire : *Vade ad...* — *Mitte hamum* : la ligne et pas le filet, parce qu'un seul poisson suffisait. — *Staterem*. Le statère était une pièce d'argent qui valait quatre drachmes.



Tétradrachme ou statère.

7° Quelques instructions de Jésus à ses apôtres. XVIII, 1-35.

Dans ce chapitre et dans les deux suivants, la plupart des détails regardent le collège apostolique et sa formation spirituelle. Les révélations des derniers temps (cf. xvi, 13-xvii, 26) avaient, ce semble, produit en eux une sorte de crise morale, en éveillant l'ambition des uns et la jalousie des autres. Le divin

Maître lutte contre ces fâcheuses dispositions.

CHAP. XVIII. — 1-4. Leçon d'humilité. Cf. Marc. ix, 32-36; Luc. ix, 46-48. — *In illa hora*. C.-à-d., immédiatement après l'incident relatif au

2. Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux,

3. et dit : En vérité, je vous le dis, à moins que vous ne vous convertissiez, et que vous ne deveniez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

4. C'est pourquoi, quiconque se rendra humble comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même.

6. Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendit à son cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le plongeât au fond de la mer.

7. Malheur au monde à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

8. Si ta main ou ton pied te scanda-

2. Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum.

3. et dixit : Amen dico vobis, nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum caelorum.

4. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno caelorum.

5. Et qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit.

6. Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.

7. Vae mundo a scandalis ! Necessae est enim ut veniant scandala ; verumtamen vae homini illi per quem scandalum venit !

8. Si autem manus tua vel pes tuus

tribuit. Cf. xvii, 23 et ss. — *Quis... major... ?* D'après la narration plus détaillée de saint Marc, les apôtres, avant d'entrer à Capernaüm, avaient discuté entre eux sur ce point : « Quis eorum major (dans le sens de « maximus ») esset. » — *In regno caelorum* : dans le royaume messianique que leur Maître devait bientôt fonder, et qu'ils supposaient, comme la plupart des Juifs, devoir être un royaume temporel où il n'y aurait que gloire et richesses. Chacun convoitait déjà le rôle de premier ministre. Cf. xx, 20 et ss. — *Et advocans...* (vers. 2) : Pour donner plus de force à ses paroles, Jésus y ajoute des actes. Ce sera une leçon de choses, comme l'on dirait aujourd'hui. — *In medio...* Le modèle à imiter est placé sous les yeux de tous. — *Amen dico...* (vers. 3) : L'assertion solennelle qui introduit souvent sur les lèvres de Jésus une vérité particulièrement importante. — *Nisi conversi...* Si vous ne changez entièrement de direction morale ; si vous persistez dans vos sentiments d'orgueil et d'ambition. — *Sicut...* Comme de petits enfants sans prétentions, toujours humbles et contents de leur sort. — *Non intrabitis* (avec deux négatives dans le grec : οὐ μή εισέλθητε, vous n'entrerez pas du tout)... Non seulement ils n'auront pas les premières places, mais ils ne seront pas même simples citoyens, puisqu'ils n'ont pas le véritable esprit du nouveau royaume. — *Quicumque ergo...* (vers. 4) : La réponse devient maintenant directe et positive, après avoir été d'abord simplement négative. — *Humiaverit se*. De toutes manières : en pensées, en paroles et en œuvres. — *Hic est...* « L'homme réellement humble est aussi grand dans le monde moral qu'il y est rare. »

5-9. Contre le scandale. Comp. Marc. ix, 41-49. Saint Matthieu omet ici une leçon de tolérance, racontée par les deux autres synoptiques (Marc. ix,

37-40 ; Luc. ix, 49-50). — *Qui susceperit...* De la nécessité de devenir semblable aux petits enfants sous le rapport spirituel, le Sauveur passe, de la façon la plus naturelle, aux égards délicats qu'on doit avoir pour eux, de manière à éviter de leur faire le moindre mal. Mais le contexte démontre évidemment (voyez les mots *in nomine meo* ; puis, au vers. 6, *qui in me credunt*) qu'à partir de cet endroit il ne s'agit pas uniquement des enfants proprement dits, mais des disciples de Jésus en général. — *In nomine meo* : pour un motif surnaturel. — *Me suscipit*. Notre-Seigneur regardera comme fait à lui-même le bien qu'on fera aux plus humbles de ses serviteurs. Cf. x, 40 et ss. ; xxv, 35 et ss. — *Qui autem...* (vers. 6). C'est l'idée contraire ; car le verbe « scandalizaverit » signifie : être l'occasion d'une chute morale. — *Expedit ei...* La gravité du scandale ne pouvait pas être plus vigoureusement décrite que par la sanction terrible qui suit. Par *mola asinaria*, il faut entendre une grosse meule, mise en mouvement par un âne, par opposition aux petites meules à main, usitées dans la plupart des ménages juifs. Cf. xxiv, 41, et l'Atl. archéol., pl. xxi, fig. 1-3 ; pl. xliii, fig. 1, 3. — *Et demergatur...* Ce sera la mort certaine du coupable, car la meule attachée à son cou l'entraînera et le maintiendra sous l'eau. — *Vae mundo...* (vers. 7). En contemplant d'avance les maux sans nombre que le scandale devait produire dans son Église, Jésus professe un gémissement douloureux au sujet de ce qu'il devait attendre, et aussi au sujet des innombrables qui devaient le produire : *vae homini illi...* — *Necessae est...* Le scandale est un mal inévitable, étant donné l'état actuel de l'humanité. — *Si autem...* Les vers. 8 et 9 indiquent les précautions à prendre pour échapper à un péril si

scandalizat te, abscide eum et projice abs te; bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel claudum, quam duas manus vel duos pedes habentem, mitti in ignem eternum.

9. Et si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te; bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem, mitti in gehennam ignis.

10. Videte ne contemnatis unum ex his pusillis; dico enim vobis quia angeli eorum in caelis semper vident faciem Patris mei qui in caelis est.

11. Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.

12. Quid vobis videtur? Si fuerint alieni centum oves, et erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, et vadit quærere eam quæ erravit?

13. Et si contigerit ut inveniat eam, amen dico vobis, quia gaudet super eam magis quam super nonaginta novem quæ non erraverunt.

lise, coupe-le, et jette-le loin de toi; il vaut mieux pour toi entrer dans la vie manchot ou boiteux, que d'avoir deux mains ou deux pieds, et d'être jeté dans le feu éternel.

9. Et si ton œil te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi; il vaut mieux pour toi entrer dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne de feu.

10. Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits; car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux.

11. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.

12. Que vous en semble? Si un homme a cent brebis, et qu'une d'elles s'égaré, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée?

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité, je vous le dis, elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

recommandable. Nous avons déjà rencontré plus haut ces recommandations, sous une forme légèrement variée. Cf. v. 29-30 (voyez le commentaire). — *Debilem vel claudum*. D'après le grec : boiteux ou manchot.

10-14. Ce que valent les âmes. Le vers. 10 est une particularité de notre auteur. Le vers. 11 est cité par saint Luc, XIX, 10, à une autre occasion. Le troisième évangile contient également la parabole de la brebis perdue, vers. 12-14; mais il la rattache à une circonstance différente. Cf. Luc, XV, 4-7. On voit par là que Jésus a répété plusieurs fois certaines de ses instructions, et rien n'était d'ailleurs plus naturel. — *Videte ne...* On doit respecter, tenir en haute estime les plus humbles disciples du Sauveur. Cela résulte de tout ce qui a été dit dans les vers. 3-9. Motif spécial : *quia angeli eorum...* « La vérité que Jésus affirme solennellement ici (*dico... vobis*), c'est que Dieu, son Père, prend un intérêt spécial aux moindres des hommes, » et la preuve de cet intérêt consiste en ce que Dieu a donné à chacun de nous un ange pour le protéger et le conduire. Les Juifs admettaient généralement alors l'existence de ces anges gardiens, et cette croyance a passé à la chrétienté à l'Église. Ce texte en contient une démonstration très nette. Cf. Act. XII, 15. — *omnes enim...* Manière figurée de dire que tous les hommes sont admis à l'intimité de Dieu et jouissent des plus grandes faveurs. Cf. I Reg. I, 9. II Reg. XXV, 15, etc. Puisque c'est à de tels personnages que « les petits » sont confiés, il se résulte qu'ils sont eux-mêmes en haute estime devant Dieu. — *Uult enim...* (vers. 11). Autre motif pour lequel on ne doit pas mépriser ces humbles disciples; Jésus a daigné s'occuper

en personne de leur salut. Quoique ce verset manque dans quelques manuscrits grecs, dans le syriaque et les versions égyptiennes, il est suffisamment garanti par ailleurs. — *Quid vobis...?* Notre-Seigneur va maintenant montrer, au moyen d'une parabole très touchante (vers. 12-14), que Dieu s'intéresse non seulement aux humbles selon le monde, mais même à ceux qui se sont égarés dans le mal, aux pécheurs. La question « Que vous en semble? » a pour but d'attirer l'attention des apôtres. — *Centum oves*. Un troupeau relativement considérable. Une brebis perdue sur cent (*erraverit una*), c'est donc une perte assez



Le bon Pasteur.
(D'après un ancien bas-relief.)

insignifiante. Et pourtant le bon Pasteur, sans hésiter, *relinquit...*, et *vadit...* — *Gaudet... magis...* (vers. 13). L'énigme psychologique dont on fait souvent l'expérience : en retrouvant un objet perdu, on éprouve, au premier moment, plus de

14. De même, ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'un seul de ces petits périsse.

15. Si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère.

16. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire soit réglée par l'autorité de deux ou trois témoins.

17. S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église; et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

18. En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel.

19. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux.

14. Sic non est voluntas ante Patrem vestrum qui in cælis est, ut pereat unus de pusillis istis.

15. Si autem peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum inter te et ipsum solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.

16. Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum.

17. Quod si non audierit eos, dic ecclesie; si autem ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

18. Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo.

19. Iterum dico vobis, quia si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint fiet illis a Patre meo qui in cælis est.

jole de son recouvrement que de la possession habituelle de maint autre objet plus précieux en soi. — *Sic non est...* (vers. 14). Application de la parabole. — *Voluntas ante...* est un hébraïsme : Ce n'est pas la volonté de votre Père... — Au lieu de *Patrem vestrum*, quelques manuscrits grecs et quelques versions anciennes ont : mon Père. La leçon *ὑμῶν*, qu'a suivie la Vulgate, est la mieux garantie.

14-18. La correction fraternelle. Tout est propre à saint Matthieu, à partir d'ici jusqu'à la fin du chapitre. — *Si autem...* Après avoir pressé ses disciples de ne faire aucun mal au prochain, Jésus leur enseigne la conduite qu'ils doivent tenir lorsqu'on les offensera eux-mêmes. — *Frater tuus* : un frère par la profession de la même foi chrétienne. — *Inter te et ipsum...* Cette manière délicate de traiter le coupable, sans bruit et sans témoins, lui facilitera l'aveu et la réparation de sa faute, et lui épargnera les châtiments divins (*lucratus eris...* : belle métaphore). — *Si autem... non...* (vers. 16). Dans ce cas, faire une nouvelle tentative, mais en s'associant deux ou trois membres de la communauté chrétienne, afin d'agir avec plus d'autorité. — *Ut in ore...* Allusion au Deutéronome, XIX, 15. — *Quod si non...* (vers. 17). Troisième instance, en cas de nouveau refus; mais, cette fois, avertir l'Église, c.-à-d. l'assemblée des fidèles représentée par ses chefs. Cf. XVI, 18. — *Si... ecclesiam non...* Dans cette dernière hypothèse, rompre entièrement avec le frère récalcitrant; ou plutôt, c'est lui-même qui rompra avec ses frères, puisqu'il refusera d'écouter l'autorité suprême. Par conséquent, le traiter *sicut ethnicus aut...*, comme un homme mauvais, qu'il est dangereux de fréquenter. Cf. V, 42, 47; IX, 10, etc.

L'Église a donc reçu de son divin chef le pouvoir de juger, de condamner, de lancer des censures, etc. — *Amen dico...* (vers. 18). Encore l'annonce d'une assertion très importante. Cf. vers. 3, 10^b, 13, etc. — *Quæcumque alligaveritis...* Sur cette expression, voyez XVI, 19 et le commentaire. Le droit en question est accordé ici à toute l'Église, dans la personne des apôtres unis à l'Église, sans rien enlever à ce dernier, bien entendu, du privilège qui lui avait été conféré naguère d'une manière exclusive. Il consiste directement, d'après le contexte, dans la puissance d'excommunier, puis de recevoir de nouveau dans le giron de l'Église; mais, indirectement, il est universel, et embrasse le for intérieur aussi bien que le for extérieur; c'est pourquoi les théologiens voient aussi dans ce passage le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Jésus affirme ainsi solennellement que les jugements portés par son Église seront ratifiés par lui dans le ciel.

19-20. Promesses de grâces et de bénédictions spéciales pour les chrétiens qui demeureront mutuellement unis en Dieu. La liaison de ce passage avec le précédent a été très diversement comprise par les exégètes. On peut admettre la suivante : « non content de ratifier (comme il vient de le promettre, vers. 18) les jugements portés par ceux qu'il a faits dépositaires de sa puissance, Dieu agréera tous leurs desirs, exaucera toutes leurs prières, à cause de l'union latente qui existe entre eux et lui. » — *Duo ex vobis*. Deux chrétiens, deux seulement. — *Consenserint*. Harmonie, (« symphonie, » dit le grec) qui consistera, d'après ce qui suit, à prier d'un commun accord. — *De omni re...* Rien n'est exclu, pourvu que la chose demandée entre dans le plan de

20. Ubi enim sunt dno vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.

21. Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties peccabit in me frater meus et dimittam ei? usque septies?

22. Dicit illi Jesus : Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.

23. Ideo assimilatum est regnum caelorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis.

24. Et cum coepisset rationem ponere, oblatum est ei unum qui debebat ei decem millia talenta.

25. Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus vendari, et uxorem ejus, et filios, et omnia que habebat, et reddi.

26. Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

27. Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei.

28. Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat

20. Car là où deux ou trois son rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.

21. Alors Pierre, s'approchant de lui, dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois?

22. Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

23. C'est pourquoi le royaume des cieux a été comparé à un roi, qui voulut faire rendre leurs comptes à ses serviteurs.

24. Et lorsqu'il eut commencé à faire rendre compte, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents.

25. Mais, comme il n'avait pas de quoi les rendre, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, pour acquitter la dette.

26. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le pria, en disant : Ayez patience envers moi, et je vous rendrai tout.

27. Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit sa dette.

28. Mais ce serviteur, étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devait cent

talents, assurément. C'est bien là, comme on l'a dit, l'« omnipotentia supplex » qui est accordée aux chrétiens, s'ils le veulent. — *Ubi enim...* (vers. 20). Développement et confirmation de la promesse. — *Duo vel tres*. Encore la plus petite société possible; mais il faut qu'elle se soit rassemblée au nom de Jésus (*in nomine...*). A cette condition, il promet de se trouver présent au milieu d'elle, et sa présence rendra la prière irrésistible devant Dieu.

21-22. Du pardon des injures. — *Tunc accedens...* C'était la seconde fois que le Sauveur était interrompu dans son instruction, car Jean avait pris la parole un peu plus tôt, comme le racontent les passages parallèles. Cf. Marc. ix, 38 et ss.; Luc. ix, 49-50. — *Quoties peccabit...*? La question se rattache aux vers. 15 et ss. En disant *usque septies*, Pierre pensait sans doute se montrer fort généreux, d'autant plus que des rechutes et des récidives ne supposent pas, en général, un repentir bien sincère chez le coupable. — *Septuagies septies*. La locution grecque correspondante peut se traduire de deux manières différentes, tantôt comme additionne ou qu'on multiplie les deux chiffres : 70 fois 7 fois (490 fois) ou 77 fois. Le Vulgate suit le second sentiment; le syriaque l'avance le premier, qui est peut-être le meilleur, Jésus voulant insister un chiffre très considérable. Le sens est le même en toute hypothèse : il faut pardonner toujours, sans se lasser.

23-28. Parabole du débiteur insolvable, destinée à faire comprendre que le pardon des injures doit être illimité de la part des chré-

tians. — Les mots *διὰ τοῦτο (ideo)* établissent l'enchaînement entre cette parabole et l'ordre donné ci-dessus par Notre-Seigneur (comp. le vers. 22). — *Assimilatum est...* Formule d'introduction analogue à celle que nous avons rencontrée plus haut, XIII, 24, etc. — *Rationem ponere cum...* : faire rendre leurs comptes aux divers officiers de la couronne. — *Oblatus est...* (vers. 24) : le principal personnage du récit, après le roi. — *Decem millia...* Somme énorme (55 600 000 fr.), puisque le talent attique d'argent, dont il est question dans ce passage, valait 5 560 fr. Aussi le débiteur n'avait-il guère d'espoir de se libérer : *cum... non haberet...* (vers. 25). — *Jussit... vendari, et uxorem...* Les lois anciennes autorisaient les créanciers à traiter ainsi leurs débiteurs insolubles. — *Et reddi*. Le produit de la vente devait servir à payer une partie de la dette. — *Procidens... orabat...* (vers. 26). C'était le seul moyen auquel il pût recourir dans la circonstance : obtenir quelque délai. Sa prière fut exaucée : *misertus... dominus...* (vers. 27). En effet, le roi représente Dieu, dont on n'implore jamais en vain la miséricorde. — *Debitum dimisit...* : ne se contentant pas de mettre son débiteur en liberté. — *Egressus autem...* Ici commence la seconde partie de la parabole, vers. 28-30, qui peint sur le vif l'ingratitude et la dureté incroyables de celui qui vient d'être traité avec tant d'indulgence. — *Unum de conservis...* Non pas un étranger, mais un collègue, peut-être un ami. C'est du roi lui-même que le premier avait été le débi-

deniers ; et le saisissant, il l'étonnait, en disant : Rends-moi ce que tu me dois.

29. Et son compagnon, se jetant à ses pieds, le priait, en disant : Aie patience envers moi, et je te rendrai tout.

30. Mais il ne voulut pas ; et il s'en alla, et le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il lui rendit ce qu'il devait.

31. Les autres serviteurs, ayant vu ce qui était arrivé, en furent vivement attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé.

32. Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié :

33. ne fallait-il donc pas avoir pitié, toi aussi, de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ?

34. Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il devait.

35. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur.

ei centum denarios ; et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.

29. Et proci dens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

30. Ille autem noluit ; sed abiit, et misit eum in carcerem donec redderet debitum.

31. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde ; et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant.

32. Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me ;

33. nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ?

34. Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.

35. Sic et Pater meus celestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

CHAPITRE XIX

1. Et il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ces discours, il partit de Galilée.

1. Et factum est, cum consummasset Jesus sermones istos, migravit a Galilæa.

teur. — Centum denarios (100 × 0 fr. 87). Somme misérable, à côté de 10 000 talents. — Tenens suffocabat... Conduite brutale et cruelle, qui contraste étrangement avec celle du roi. — Pro-



Denier d'Auguste.

ci dens... rogabat.. (vers. 29). Attitudo et appel à la pitié identiques à ce que nous avons lu plus haut touchant le premier serviteur. Cf. vers. 26. La différence du résultat n'en ressort que mieux : noluit... et misit... (vers. 30). — Videntes... Troisième partie de la parabole, vers. 31-34. — Contristati sunt. Il y avait de quoi indigner et révolter même les officiers d'une cour orientale. Aussi le coupable fut-il immédiatement dénoncé

au roi, qui, dans sa petite allocution à l'accusé, vers. 32^b-33, mit dans un très piquant relief l'inhumanité barbare avec laquelle il avait agi. — Sicut et ego... Il y avait une grande condescendance dans ce rapprochement, car il existait une énorme différence entre les deux créanciers et les deux dettes. — Et iratus... (vers. 34). Cette fois, c'est comme juge inexorable que le roi se conduit. — Quoadusque... universum... Par conséquent, à tout jamais ; car, en de telles conditions, il n'était plus possible au débiteur de s'acquitter. — Sic et Pater... (vers. 35). Jésus fait d'un mot l'application de la parabole à ses disciples : son Père traitera sans pitié ceux qui ne pardonneront pas à leurs frères en toute sincérité (de cordibus...).

§ III. — Le séjour de Jésus en Pérée et son dernier voyage à Jérusalem. XIX, 1 — XX, 24.

1^o Du mariage et de la virginité. XIX, 1-12.

Comp. Marc, x, 1-12. Cet incident est omis l'un de ceux qu'omet saint Luc.

CHAP. XIX. — 1-2. Le Sauveur quitte la Galilée et vient en Pérée, accompagné de toutes nombreuses. — Et factum est, cum... Nous avons déjà rencontré plus haut des formules analogues,

lea, et venit in fines Judææ trans Jordanem.

2. Et secutæ sunt eum turbæ multæ, et curavit eos ibi.

3. Et accesserunt ad eum pharisæi, tentantes eum et dicentes : Si licet homini dimittere uxorem suam quacumque ex causa ?

4. Qui respondens, ait eis : Non legistis quia qui fecit hominem ab initio, masculinum et feminam fecit eos ; et dixit :

5. Propter hoc dimittet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una ?

6. Itaque jam non sunt duo, sed una caro. Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

7. Dicunt illi : Quid ergo Moyses mandavit dare libellum repudii, et dimittere ?

lée, et vint aux confins de la Judée, au delà du Jourdain.

2. Des foules nombreuses le suivirent, et il y fit des guérisons.

3. Alors les pharisiens s'approchèrent de lui pour le tenter ; et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce soit ?

4. Il leur répondit : N'avez-vous pas lu que Celui qui créa l'homme dès le commencement, créa un homme et une femme, et qu'il dit :

5. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair ?

6. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.

7. Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme un acte de divorce et de la renvoyer ?

après divers groupes d'Instructions. Cf. vii, 28 ; xi, 1 ; xiii, 53. — *Migravit a Galilæa* : pour n'y plus revenir. — *Venit in fines...* Ces mots désignent le but du voyage : Jésus se rendait alors en Judée. Les suivants, *trans Jordanem*, indiquent le trajet d'une manière générale. Au lieu de traverser simplement la Samarie, Notre-Seigneur fit un détour considérable, en passant par la Pérée (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Secutæ... turbæ...* (vers. 2). Les foules étaient toujours fidèles à Jésus, et lui-même ne cessait de les combler de ses bienfaits : *et curavit...*

3-9. Questions des pharisiens au sujet du divorce, et réponses du Sauveur. — *Et accesserunt...* Première question, et première réponse, vers. 3-6. — *Tentantes*. Il était rare que les pharisiens interrogassent Jésus sans quelque arrière-pensée de ce genre, sans quelque « motif sinistre ». Cf. xvi, 1, etc. — *Dimittere uxorem...* : au moyen du divorce. Les mots *quacumque ex causa* ont une importance particulière, car c'étaient eux qui constituaient le piège. En effet, vers cette époque, deux écoles d'interprétation s'étaient formées chez les Juifs au sujet du célèbre passage Deut. xxiv, 1. L'une était d'un laxisme étonnant, et permettait le divorce pour les raisons les plus futiles ; l'autre était plus strictement à la loi, et exigeait un motif sérieux pour rompre le mariage. En regardant Notre-Seigneur dans cette controverse, on croirait qu'il n'aurait pu lui nuire d'une manière ou de l'autre. — *Non legistis...?* Cf. xii, 3, 5. Jésus les renvoie à des textes sacrés qui étaient supérieurs à toute discussion, à tout doute. Cf. Gen. 1, 27 et 2, 24. — *Ab initio...* Il remonte à l'éternité même de l'humanité, à l'origine du mariage tel qu'il avait été institué par le Créateur. Le développement, il trouvera le type parfait de cette divine institution. — *Masculinum et...* C'est

le sexe qui est directement désigné, puisqu'il s'agit du mariage : un seul être masculin et un seul être féminin, se correspondant l'un à l'autre, destinés l'un à l'autre, ayant besoin l'un de l'autre. — *Et dixit...* Les paroles du Créateur ne furent pas moins explicites que les faits. Il est vrai que, d'après Gen. ii, 24, c'est Adam qui les prononça ; mais, comme il le fit d'après une inspiration spéciale, elles appartenaient à Dieu en réalité. — *Propter hoc* (vers. 5) : à cause de l'état dans lequel furent créés le premier homme et la première femme, ainsi qu'il vient d'être dit. — *Dimittet homo...* Toutes les autres relations, tous les autres liens, même les plus intimes, le céderont aux relations et aux liens établis par le mariage. « La cohésion créée par cette force est la plus grande possible. » — *Duo*. Dans le grec : οἱ δύο, les deux, ces deux. L'hébreu n'a pas ces mots, qui ont été ajoutés par les LXX ; mais ils sont bien dans l'esprit du texte primitif. — *In carne una*. Plutôt : « in carnem unam » (εἰς σάρκα μίαν) ; de manière à ne former qu'une seule chair. — Conséquence de tout cela : *Itaque jam non...* (vers. 6). — *Quod ergo...* Conclusion finale de Jésus et réponse directe à la question posée : que l'homme se garde bien de briser par le divorce l'unité si étroite que Dieu lui-même a établie entre les deux premiers époux. « Combien petits durent se trouver les pharisiens en face de cet enseignement qui, se plaçant bien au-dessus des controverses d'alors, s'élève jusqu'à la région serene de la vérité idéale, universelle, éternelle ! » — *Dicunt...* Deuxième question et deuxième réponse, vers. 7-9. — *Quid ergo...* Ne pouvant contredire cette doctrine, les pharisiens font une objection à Jésus, en s'appuyant sur la loi moïsaïque. — *Moses mandavit...* Sur ce fait, voyez Deut. xxiv, 1 et ss. Mais, comme le répond énergi-

8. Il leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi.

9. Or je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère, et que celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère.

10. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier.

11. Il leur dit : Tous ne comprennent pas cette parole, mais *seulement* ceux à qui cela a été donné.

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère, et il y a des eunuques qui ont été faits tels par les hommes, et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne.

8. Ait illis : Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras ; ab initio autem non fuit sic.

9. Dico autem vobis quia quiennique dimiserit uxorem suam, nisi ob fornicationem, et aliam duxerit, mœchatur ; et qui dimissam duxerit, mœchatur.

10. Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere.

11. Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.

12. Sunt enim eunuchi qui de matris utero sic nati sunt, et sunt eunuchi qui facti sunt ab hominibus, et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum cælorum. Qui potest capere, capiat.

quement le divin Maître (vers. 8), c'était singulièrement exagérer que de regarder l'institution du divorce comme un précepte formel. Moïse n'avait pas ordonné, mais permis le divorce ; le seul ordre qui se rattachât à cette affaire consistait à *dare libellum...*, pour que la constatation fût possible. Sur ce document, voyez v. 31 et les notes. — *Ad duritiam cordis...* La concession avait été faite pour éviter de plus grands maux, à cause de l'état moral relâché des Hébreux, qui ne pouvaient plus supporter les sacrifices imposés par la loi primitive du mariage ; Moïse n'était donc nullement le patron du divorce. — *Ab initio autem...* Jésus revient avec instance sur l'indissolubilité primordiale. Puis, solennellement, parlant comme le législateur de la nouvelle Alliance, il proclame que le divorce sera entièrement interdit dans son Église : *dico autem...* (vers. 9). Sur cette grave prescription, et en particulier sur les mots *nisi ob fornicationem* (ὄχι ἐπι πορνείᾳ ; paraît bien être la meilleure leçon du grec), voyez v. 31-32 avec les notes, et aussi notre grand commentaire, pp. 371-374.

10-12. Conversation de Jésus avec ses disciples sur ce même sujet. — *Dicunt ei...* : lorsqu'ils furent seuls avec lui, comme l'ajoute saint Marc, x, 10. — *Si ita est...* C.-à-d., si un mari doit supporter les caprices et les fautes de sa femme, sans pouvoir jamais améliorer sa situation (*causa*) par le divorce. — *Non expedit...* La doctrine prêchée par leur Maître était tellement opposée aux idées et à la pratique d'alors, que les disciples eux-mêmes avaient de la peine à l'accepter. — *Qui dixit...* (vers. 10). Prenant leur remarque pour point de départ, Jésus en tira tout à coup un sens supérieur, et il fait, en un langage tout à la fois réaliste et idéal,

un magnifique éloge de la virginité. — *Non omnes capiunt...* Tous les hommes ne sont pas aptes à réaliser pratiquement *verbum istud*, à savoir, l'idée que, en certains cas, le célibat est préférable au mariage (cf. vers. 10^b). — *Quibus datum...* : donné d'en haut, du ciel ; par conséquent, ceux qui ont reçu de Dieu une vocation spéciale dans le sens indiqué, Jésus va développer cette pensée : *Sunt enim...* (vers. 12). — *Eunuchi*. Triste catégorie d'êtres, inventée par les jalousies de la polygamie. Comme l'indique leur nom (qui provient des mots grecs εὐνὴ, lit, et ἔχω, j'ai, je garde), ils étaient et ils sont encore préposés en Orient à la garde du harem, et en a soin de les rendre d'avance incapables d'abuser de leur charge. Jésus distingue trois sortes d'eunuques : ceux qui sont nés tels, par suite d'un défaut d'organisme (*qui...* etc...), ceux qui ont été mis dans cet état par les hommes (*qui facti...*) ; enfin, au moral, et c'est là le point où il voulait arriver, ceux qui vivent comme s'ils étaient eunuques, c.-à-d. qui pratiquent, mais librement et volontairement, la continence perpétuelle (*qui seipsos...*). Jamais personne, même en Israël, n'avait tenu un tel langage et dressé bien haut * l'étendard de la virginité *. — Les mots *propter regnum* marquent le motif déterminant qui seul inspire aux eunuques arctiques le renoncement aux joies de la famille : ils ne sont attirés que par les choses et les intérêts du ciel. — *Qui potest...* Grave appel à la réalité. Ce que Jésus vient de dire de la virginité ne s'adresse pas à tous, mais seulement à une élite, et il y aurait un danger réel à s'y engager, si *verbum istud* n'avait pas été appelé d'en haut. Cf. vers. 31.

* Jésus bénit les petits enfants. XIX, 13-15. Comp. Marc, x, 13-16 ; Luc, xviii, 15-17.

13. Dureté des disciples. — *Tunc...* Immédia-

13. Tunc oblatis sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret et oraret. Discipuli autem increpabant eos.

14. Jesus vero ait eis : Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire; talium enim regnum caelorum.

15. Et cum imposuisset eis manus, abiit inde.

16. Et ecce unus accedens ait illi : Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam aeternam?

17. Qui dixit ei : Quid me interrogas de bono? Unus est bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.

18. Dixit illi : Quae? Jesus autem dixit : Non homicidium facies; Non adulterabis; Non facies furtum; Non falsum testimonium dices;

19. Honora patrem tuum et matrem

13. On lui présenta alors de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et priât pour eux. Et les disciples les repoussaient.

14. Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

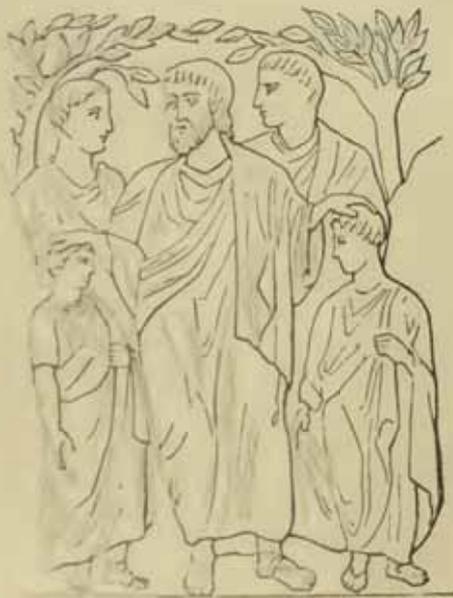
16. Et voici qu'un homme s'approcha, et lui dit : Bon Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle?

17. Jésus lui dit : Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon? Dieu seul est bon. Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.

18. Lesquels? lui dit-il. Jésus dit : Tu ne commettras pas d'homicide; Tu ne seras point adultère; Tu ne déroberas point; Tu ne diras pas de faux témoignage;

19. Honore ton père et ta mère; et,

tement après l'épisode qui précède. — *Oblati sunt...* : par les parents, qui espéraient que la bénédiction de Jésus porterait bonheur à leurs petits enfants. Ce fait prouve en quelle haute



Jesus bénit les petits enfants.
(Ainsi en usage.)

13. Tunc oblatis sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret et oraret. Discipuli autem increpabant eos. — *Ut manus...* : afin qu'il leur imposât les mains (cf. Gen. 28, 12, etc.) et de la voix (*et oraret*). — *Discipuli autem...* : les disciples compréhensifs sans peur de leur Maître; du moins, ils voulaient lui éviter une fatigue inutile.

14-15. Grande leçon de douceur. — *Sinite...*

et nolite... Il s'oppose à ce qu'on établisse des obstacles entre les petits et lui. Il motive sa tendresse à leur égard : *talium est...* Comp. XVIII, 3-4 et le commentaire. — *Abiit inde...* (vers. 15) : afin de se rapprocher de Jérusalem; car cet incident et les suivants appartiennent aux dernières semaines de la vie de Jésus.

3° Le jeune homme riche, le péril des richesses et les avantages du renoncement. XIX, 16-30.

Comp. Marc. x, 17-31; Luc. xviii, 18-30. L'épisode est rattaché par les trois narrateurs à la bénédiction des enfants.

16-22. Le jeune homme riche. — *Homo*. Il était jeune encore, d'après les vers. 20 et 22. — *Magister*. Plusieurs témoins importants omettent l'épithète *bone*, qui pourrait bien être une interpolation en cet endroit; elle est du moins certainement authentique dans les deux autres récits. — *Quid boni...?* Quelle bonne œuvre spéciale, accomplie en vue du salut éternel? Voyez le vers. 20^b. — *Quid me... de bono* (vers. 17). Manière de dire que la question était superflue. Et la raison de son inutilité est aussitôt indiquée : *Unus... bonus* (ὁ ἄγθός avec l'article : celui qui est bon par excellence). Dieu seul est bon; de même, une seule chose est bonne entre toutes : accomplir sa volonté. — *Serva mandata*. Jésus désignait ainsi le Décalogue, comme il va le dire explicitement; mais le jeune homme, ayant sans doute à la pensée les six cent treize préceptes particuliers que les scribes et les rabbins avaient supputés dans la loi mosaïque, ne sut pas découvrir desquels il s'agissait; de là sa nouvelle question : *Quae?* (vers. 18). — *Non homicidium...* Le divin Maître cite, par manière d'exemples, cinq préceptes de la deuxième table (cf. Ex. xx, 13 et ss.), et il ajoute, d'après le Lévitique, xix, 18,

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse; que me manque-t-il encore?

21. Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi.

22. Lorsque le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23. Et Jésus dit à ses disciples : En vérité, je vous le dis, un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

24. Je vous le dis encore, il est plus facile à un chameau d'entrer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

25. Les disciples, ayant entendu cela, furent très étonnés; et ils disaient : Qui donc pourra être sauvé?

26. Jésus, les regardant, leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais tout est possible à Dieu.

tuam; et, Diliges proximum tuum sicut teipsum.

20. Dicit illi adolescens: Omnia hæc custodivi a juventute mea; quid adhuc mihi deest?

21. Ait illi Jesus: Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in celo, et veni, sequere me.

22. Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis; erat enim habens multas possessiones.

23. Jesus autem dixit discipulis suis: Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regnum caelorum.

24. Et iterum dico vobis, facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum caelorum.

25. Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes: Quis ergo poterit salvus esse?

26. Aspiciens autem Jesus, dixit illis: Apud homines hoc impossibile est: apud Deum autem omnia possibilia sunt.

le commandement général de l'amour du prochain : et diliges... (vers. 19). — *Omnia hæc...* (vers. 20). L'interlocuteur de Jésus était donc un jeune homme à l'âme noble et pure, qui avait toujours mené une vie exemplaire. Néanmoins, il sent qu'il lui manque encore quelque chose pour mener une vie parfaite, et il demande : *Quid adhuc mihi...?* — Jésus le satisfait immédiatement : *Si vis..., vade, vende...* (vers. 21). Pour lui, qui tenait trop à ses richesses, comme la suite du récit va le prouver, la perfection consistait dans le complet renoncement, pratiqué auprès du Sauveur. — *Sequere me* : à titre de disciple intime et de compagnon habituel. — *Abiit tristis* (vers. 22). Effet foudroyant et désolant de la parole du Maître.

23-26. Pêril moral que créent les richesses. — *Jesus autem...* Il profite de la circonstance, pour mettre ses disciples en garde contre ce danger très réel. — *Dives difficile...* Non pas directement, à cause des richesses prises en elles-mêmes, mais parce que ceux qui les possèdent courent le péril d'y adhérer trop et de se laisser entraîner par elles aux vices qu'elles favorisent. — *Et iterum...* (vers. 24). La pensée est d'une telle gravité, que Jésus la répète sous une forme encore plus énergique. — *Facilius est...* Hyperbole très extraordinaire : mais Notre-Seigneur voulait précisément parler d'une impossibilité réelle du salut, au cas où un riche tiendrait démesurément à ses biens. C'est donc à tort que, sous prétexte de rendre l'image plus saisissable, on a substitué, à la suite de quelques manuscrits sans autorité, la variante *χάμηλον*, chameau, à *καμηλον*, chameau. — *Mirabantur* (vers. 25). Beaucoup plus fortement dans le grec : *ἐκπλησσον*,

σπλαγχνισμοῦ, ils étaient frappés. — *Quis ergo poterit...?* demandent les disciples, s'appuyant sur l'expé-



Chameau chargé.
(Bas-relief de la colonne de Théodose, à Constantinople.)

rience qu'ils avaient du cœur humain, si facilement entraîné vers les richesses. — *Aspiciens* (vers. 26). Regard profond (*ἐπέβλεψας*), plein de sympathie, pour calmer leur effroi. Jésus établit une distinction qui met parfaitement en lumière sa parole précédente. — *Apud homines* : c.à.d., aux hommes en tant qu'hommes, et livrés à leurs propres forces. — *Apud Deum* : avec le secours divin, que chacun peut obtenir par la prière.

27-30. Récompense promise à quiconque aban-

27. Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis?

28. Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel.

29. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

30. Multi autem erunt primi novissimi, et novissimi primi.

27. Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Nous, voici que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi; qu'y aura-t-il donc pour nous?

28. Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, vous qui m'avez suivi, lorsque, au temps de la régénération, le Fils de l'homme siégera sur le trône de sa gloire, vous siégerez, vous aussi, sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.

29. Et quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de mon nom, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle.

30. Mais beaucoup des premiers seront les derniers, et *beaucoup* des derniers seront les premiers.

CHAPITRE XX

1. Simile est regnum cælorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam.

1. Le royaume des cieus est semblable à un père de famille, qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne.

donne toutes choses pour suivre Jésus. — *Respondens Petrus* : toujours le premier à parler au nom de tous les disciples. A l'état de dépression dans lequel les avaient jetés les premières paroles de leur Maître (cf. vers. 23-24), succéda un mouvement d'enthousiasme, au souvenir de leur détachement universel : *Ecce nos... omnia...* Ce que Jésus avait demandé au jeune homme (cf. verset 24), ils l'avaient eux-mêmes accompli depuis longtemps. Et ils attendaient quelque grande récompense en échange : *Quid ergo...?* Jésus la leur promet aussitôt, sous la foi du serment (*Amen dico...*, vers. 28). — *In regeneratione* (ἐν τῇ ἀναγεννήσει). C.-à-d., au renouvellement général et à la transformation de l'univers, qui auront lieu à la fin des temps. Voyez Is. lxx, 17; xxvi, 22, et surtout Rom. viii, 17 et 18; II Petr. iii, 13, et Apoc. xxi, 1, passages où cette « *regeneratione* » est très clairement supposée. — *Cum sederit...* : pour juger tous les hommes, Is. lxxiv, 20; xxv, 31; xxvi, 64, etc. — *Judicantes et sup...* : en qualité d'assesseurs du Christ, dans le partageant le pouvoir judiciaire. — *Beaucoup des derniers...* : on peut prendre ces mots soit au propre, soit au figuré. Dans le premier cas, il s'agit des saints qui auront refusé de servir au Seigneur-Jésus-Christ : dans le second, de l'âme pécheresse, c.-à-d. de toute l'Église universelle. Drog à se débiter sentiment que possèdent les préférences, car la première

interprétation restreindrait trop la promesse. — *Et omnis qui...* (vers. 29). De ses apôtres, Jésus passe à tous ceux qui auront pratiqué par amour pour lui le détachement universel, et il leur promet aussi de magnifiques compensations. — *Patrem, aut...* Liste détaillée des personnes très chères et des choses auxquelles on aura renoncé pour le Christ (*propter nomen...*). — *Centuplum accipiet*. Première récompense, qui sera accordée dès cette vie même d'après les narrations parallèles, et consistant surtout en faveurs spirituelles. « Centuple » est un chiffre rond, qui est synonyme de « beaucoup ». — *Et vitam...* Seconde récompense, mille fois plus précieuse. — *Multi autem...* (vers. 30). Aphorisme cité plusieurs fois par Jésus (cf. xx, 16) et variant d'application d'après le contexte. Ici, il signifie que la vie éternelle promise aux généreux amis du Christ ne deviendra leur possession que s'ils persévèrent jusqu'à la fin; car, au dernier jour, il y aura de tristes surprises, et l'on verra quelques-uns de ceux qui étaient les premiers ici-bas relégués au rang le plus infime, et vice versa.

4^e Parabole des ouvriers envoyés à la vigne. XX, 1-16.

Saint Matthieu seul l'a conservée.

CHAP. XX. — 1-7. Première partie : les ouvriers des différentes heures du jour. — *Simile est...* Sur cette formule, voyez xiii, 24, 44, 45; xviii, 23, etc. La plupart des paraboles du pré-

2. Et étant convenu avec les ouvriers d'un denier par jour, il les envoya à sa vigne.

3. En sortant vers la troisième heure, il en vit d'autres qui se tenaient oisifs sur la place publique.

4. Et il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera juste.

5. Et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième heure, et il fit de même.

6. Et étant sorti vers la onzième heure, il en trouva d'autres qui se tenaient là, et il leur dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ?

7. Ils lui dirent : Parce que personne ne nous a loués. Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne.

8. Lorsque le soir fut venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers, et paye-leur le salaire, en commençant par les derniers, et en finissant par les premiers.

9. Ceux qui étaient venus vers la onzième heure vinrent donc, et reçurent chacun un denier.

10. Les premiers, venant ensuite, crurent qu'ils recevraient davantage; mais ils reçurent, eux aussi, chacun un denier.

11. Et en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille,

12. disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous les avez traités comme nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur.

2. Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam.

3. Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos.

4. Et dixit illis : Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis.

5. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam et nonam horam, et fecit similiter.

6. Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi ?

7. Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dixit illis : Ite et vos in vineam meam.

8. Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos.

9. Cum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios.

10. Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi; acceperunt autem et ipsi singulos denarios.

11. Et accipientes murmurabant adversus patrem familias,

12. dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et æstus.

mier évangéliste se rapportent au royaume des cieux. — *Homini patrifamilias*. L'image habituelle de Dieu dans les narrations de ce genre. Cf. XIII, 52, etc. — *Primo mane*. Vers six heures, car c'est alors que la journée commençait d'ordinaire chez les Juifs. — *Conducere*... La suite du récit montrera que le père de famille avait besoin, ce jour-là, de nombreux ouvriers. C'était peut-être l'époque des vendanges, ou de quelque autre travail pressant. — *Ex denario*... (vers. 2). C. à d. sur la base d'un denier (0 fr. 78 cent.) par jour. — *Horam tertiam* (vers. 3). Neuf heures du matin. Plus bas (cf. vers. 5), la sixième et la neuvième heure correspondent à midi et à trois heures du soir. — *In foro*. Sur la place du marché (cf. XI, 16), où les journaliers attendaient qu'on vint leur offrir de l'ouvrage. — *Quod justum*... (vers. 4). Cette fois, aucune convention proprement dite n'a lieu, à cause de l'heure déjà si avancée; mais le maître promet d'être juste, de payer en proportion du travail accompli. — *Circa undecimam*... (vers. 6).

Vers cinq heures du soir, une heure seulement avant la cessation du travail. — *Ite et vos*... (vers. 7). Il n'est pas du tout question de salaire, les ouvriers ainsi employés n'ayant droit qu'à une très minime rémunération.

8-16. Seconde partie : le payement égal pour tous. — *Procuratori*. Dans le grec : ἐπιτρόπος, l'intendant chargé de l'administration des biens. Cf. Luc. VIII, 3; XVI, 1, etc. — *Mercedem*. Τὸν μισθόν, avec l'article : le salaire indiqué à l'intendant par le père de famille. — *Singulos denarios* (vers. 9). Mieux : chacun eut un denier (ἀντὶ ἑκάστου). Le propriétaire agissait avec une rare générosité. — *Venientes... primi* (verset 10). Les ouvriers de la troisième, de la sixième et de la neuvième heure sont passés sous silence. Évidemment, ils reçurent eux aussi un denier chacun. — *Arbitrati sunt*... La bonté avec laquelle le père de famille avait traité les autres leur fit concevoir de hautes espérances; de là leur déception et leurs murmures (vers. 11), lorsqu'ils virent qu'il s'en tenait pour eux à sa

13. At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam ; nonne ex denario convenisti mecum ?

14. Tolle quod tuum est, et vade ; volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi.

15. Aut non licet mihi quod volo facere ? an oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ?

16. Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi ; multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

17. Et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto, et ait illis :

18. Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et scribis, et condemnabunt eum morte ;

19. et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum ; et tertia die resurget.

20. Tunc accessit ad eum mater filio-

13. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne te fais point de tort ; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier ?

14. Prends ce qui t'appartient, et va-t'en ; je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? ou ton œil est-il méchant parce que je suis bon ?

16. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

17. Or Jésus, montant à Jérusalem, prit à part les douze disciples, et leur dit :

18. Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort ;

19. et ils le livreront aux gentils, pour qu'ils se moquent de lui, le flagellent et le crucifient ; et il ressuscitera le troisième jour.

20. Alors la mère des fils de Zébédée

convention conclue le matin. — *Pondus diei et...* (vers. 12). Dans le grec : le poids du jour et la chaleur ($\tau\omicron\nu\ \kappa\alpha\tau\omicron\upsilon\tau\omicron\nu\alpha$, expression très forte). Qu'était une heure de travail, à la fraîcheur du soir, en comparaison de leur journée fatigante ? — *Respondens uni...* (vers. 13). Le maître aurait cru contraire à sa dignité de se disculper devant toute la troupe des mécontents ; il se contenta donc de dire sa pensée à l'un d'entre eux. — *Amice* ($\acute{\epsilon}\tau\alpha\iota\tau\epsilon$ a plutôt la signification de camarade). Appellation aimable et familière, pour adoucir le reproche. — *Non facio...* Les faits étaient là pour démontrer qu'aucune injustice n'était commise : *nonne ex denario...* ? Par conséquent, *tolle... et vade* (vers. 14). Sur le point en question, la volonté du père de famille faisait loi : *volo autem...* — Au vers. 15, après le verbe *facere*, de nombreux manuscrits grecs ajoutent : $\acute{\epsilon}\nu\ \tau\omicron\iota\varsigma\ \acute{\epsilon}\mu\omicron\iota\varsigma$, dans mes affaires. Mais ces mots sont omis par plusieurs des témoins les meilleurs, et ont été peut-être ajoutés à tort. — *An oculus...* ? Sur l'œil méchant, image de l'envie, voyez VI, 22-24 ; Marc. vi, 32, etc. — *Sic erunt...* (vers. 16). Jésus tire la morale de la parabole, en répétant, mais avec une inversion, l'aphorisme cité déjà par saint Paul (cf. XIX, 13). — *Multi enim...* Motif pour lequel un grand nombre des derniers seront les premiers, etc. ; tous sont appelés à travailler dans la vigne symbolique, mais tous ne correspondront pas à cet appel. L'application détaillée de cette belle parabole est assez facile. Comme il a été dit plus haut, le père de famille est le Christ de Dieu. La vigne représente le royaume messianique, l'Église du Christ. Jésus peut être regardé lui-même comme l'intendant ;

les ouvriers sont l'emblème de l'humanité ; le denier, c'est la vie éternelle. Les différentes heures du jour auxquelles le propriétaire vient chercher des ouvriers figurent les principaux âges du monde, ou, mieux encore, les périodes diverses de la vie de chaque homme. La conduite libérale et généreuse du père de famille montre que personne ne doit désespérer du salut final, puisque l'on peut se sauver à toute époque.

5^e Troisième prédiction de la passion. XX, 17-19.

Comp. Marc. x, 32-34 ; Luc. xviii, 31-34.

17. Introduction. — *Ascendens*. Cf. XIX, 1. Jésus arrivera bientôt au terme de son voyage, et il tient à avertir plus clairement que jamais ses disciples du sort qui l'attend à Jérusalem. — *Secreto* : à part, car une foule nombreuse les accompagnait. Cf. XIX, 2. Le grec ajoute : $\acute{\epsilon}\nu\ \tau\eta\ \acute{\omicron}\delta\omicron\tau\eta$, sur la route.

18-19. La prédiction. Comp. les deux premières (xvi, 21 et xvii, 22), pour mieux voir combien celle-ci est plus précise et plus complète. Les acteurs principaux (les Juifs et les Romains), leur rôle distinct, les humiliations et les souffrances de Jésus : rien n'est oublié.

6^e Étrange demande de la mère de saint Jacques et de saint Jean. XX, 20-28.

Comp. Marc. x, 35-45. Cet épisode manque dans le troisième évangile.

20-21. La requête. — *Mater filiorum...* Salomé, d'après xxvii, 56 et Marc. xv, 40. — *Cum illis*. D'accord avec eux, et peut-être même poussée par eux ; car, dans le récit parallèle, ce sont eux qui adressent directement la demande. — *Adorans* : prosternée à terre, dans l'attitude du

s'approcha de lui avec ses deux fils, et se prosterna en lui demandant quelque chose.

21. Il lui dit : Que veux-tu ? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche, dans votre royaume.

22. Mais Jésus répondit : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23. Il leur dit : Oui, vous boirez mon calice ; quant à être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous le donner ; ce sera pour ceux auxquels mon Père l'a préparé.

24. Les dix, ayant entendu cela, s'indignèrent contre les deux frères.

25. Mais Jésus les appela à lui, et leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominent, et que les grands exercent la puissance sur elles.

26. Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; mais que celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous soit votre serviteur,

27. et que celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave ;

28. de même que le Fils de l'homme

rum Zebedaei cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo.

21. Qui dixit ei : Quid vis ? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo.

22. Respondens autem Jesus dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus.

23. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis ; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo.

24. Et audientes decem, indignati sunt de duobus fratribus.

25. Jesus autem vocavit eos ad se, et ait : Scitis quia principes gentium dominantur eorum, et qui majores sunt potestatem exercent in eos.

26. Non ita erit inter vos ; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister,

27. et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus ;

28. sicut Filius hominis non venit

respect le plus profond. — *Petens aliquid*. C.-à d., formulant d'abord sa prière en termes généraux : Seigneur, accordez-moi ce que je vais vous demander. Cf. Marc. x, 35 ; III Reg. ii, 20. Elle espérait ainsi être plus facilement exaucée. Mais Jésus l'oblige de préciser sa requête : *quid vis?* (vers. 21). — *Dic ut sedeant...* La demande était singulièrement audacieuse ; mais « les mères savent ne reculer devant aucune hardiesse, lorsque les intérêts de leurs enfants sont en cause ». — *Ad dexteram...*, *et...* : aux deux premières places, en qualité de premiers ministres dans le royaume que Jésus allait, les apôtres le croyaient malgré tout, fonder prochainement à Jérusalem. Voyez xviii, 1 ; Luc. xxii, 24, etc.

22-23. Réponse du Sauveur. C'est aux deux fils eux-mêmes et point à leur mère qu'elle est adressée. — *Nescitis quid...* Ils ne songeaient qu'à la dignité, et ils ignoraient de quoi elle serait accompagnée pour eux ; Jésus va le leur apprendre. — *Calicem*, ici, la coupe amère de la souffrance. Cf. Is. li, 17 ; Jer. xlix, 12 et li, 7. — *Quem ego bibiturus...* Conformément à la récente prédication (cf. vers. 18-19). Il convient qu'un ministre soit prêt à partager jusqu'au bout le sort de son maître. C'est à tort que divers manuscrits ajoutent les mots « et baptismo quo ego baptizor baptizari ». — *Possumus*. Réponse aussi prompte que généreuse ; même à cette heure d'égarément moral, ce n'était pas l'amour pour Jésus qui leur manquait. — *Calicem quidem...* (vers. 23).

Faveur inattendue, qui leur réservait beaucoup de souffrances à endurer pour leur Maître. Quant à celle qu'ils demandaient, *sedere... ad dexteram...*, elle ne dépendait pas de Jésus en tant que Fils de l'homme (non est meum dare ; le pronom *vobis* manque dans le grec), mais uniquement de son Père céleste, qui en avait décidé de toute éternité (*quibus paratum...*). « C'est ainsi, dit saint Jean Chrysostome, qu'un président de jeux publics répondrait à deux athlètes qui lui demanderaient la couronne de la victoire : Il ne m'appartient pas de la donner ; elle appartient à ceux qui l'ont gagnée. »

24-28. Nouvelle leçon d'humilité. — *Audientes decem...* Eux aussi, ils étaient ambitieux et jaloux ; ils furent donc très choqués de la conduite des deux frères. Jésus profita de l'occasion pour réitérer aux Douze ses avis sur la modestie et l'humilité. — *Dominantur* (vers. 25). L'expression grecque *κατακαρτυουσιν* est d'une énergie particulière ; de même *καταξουσιάζουσιν* (*potestatem habent*). — *Qui majores*. Οἱ μεγάλοι : les grands, les ministres, qui sont souvent plus impérieux et despotiques que les rois eux-mêmes. — *Non ita...* (vers. 26). A la grandeur mondaine et à ses exigences, Notre-Seigneur oppose la grandeur chrétienne, qui consiste dans une humble servitude à l'égard du prochain. — *Ei qui...* *primus...* (vers. 27). Répétition de la pensée, pour la mettre davantage en relief. Puis, finalement (vers. 28), Jésus propose son propre exemple,

ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis.

29. Et egredientibus illis ab Jericho, secuta est eum turba multa.

30. Et ecce duo cæci, sedentes secus viam, audierunt quia Jesus transiret; et clamaverunt, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David.

31. Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis clamabant, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David.

32. Et stetit Jesus, et vocavit eos, et ait: Quid vultis ut faciam vobis?

33. Dicunt illi: Domine, ut aperiantur oculi nostri.

34. Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum. Et confestim viderunt, et secuti sunt eum.

n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie comme la rançon d'un grand nombre.

29. Lorsqu'ils sortaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30. Et voici que deux aveugles, assis au bord du chemin, apprirent que Jésus passait; et ils crièrent, en disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

31. Et la foule les reprenait, pour les faire taire; mais ils criaient plus fort, en disant: Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.

32. Jésus s'arrêta, et il les appela, et leur dit: Que voulez-vous que je vous fasse?

33. Ils lui dirent: Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

34. Ayant pitié d'eux, Jésus toucha leurs yeux; et aussitôt ils recouvrèrent la vue, et le suivirent.

CHAPITRE XXI

1. Et cum appropinquassent Jerosolymis, et venissent Bethphage ad mon-

1. Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à Bethphagé,

afin de rendre sa recommandation plus énergique. — *Ministrari, sed...* Il n'est pas venu ici-bas comme un prétendant au trône, mais comme le serviteur de tous les hommes. Bien plus, *et dare animam...* Voilà jusqu'où devait aller son dévouement (*redemptionem*; dans le grec: *λύτρον*, rançon). — *Pro multis*. En principe, pour tous sans exception; mais, en fait, beaucoup d'hommes se prirent volontairement de cette rédemption.

7° Les aveugles de Jéricho. XX, 29-34.

Comp. Marc. x, 46-52; Luc. xviii, 35-43.

29-31. Les suppliants. — *Egredientibus...* De même d'après saint Marc; au contraire, d'après saint Luc: « Cum appropinquaret... » Tout s'explique aisément, si l'on admet avec saint Ambroise, Maldonat, etc., que les aveugles se présentèrent à Jésus dès son arrivée à Jéricho, mais qu'ils ne furent guéris qu'au moment de son départ. Il est aussi possible de former deux traditions variées sur ce sujet très-accessoire. — *Jericho* était une ville ancienne et célèbre, située dans la partie inférieure de la vallée du Jourdain, sur la rive droite et à environ trois heures du fleuve (*Atl. géogr.*, 18, 51). — *Secuta... turba...* Comme Jésus, cette foule se rendait à Jérusalem, pour y célébrer la Pâque. — *Two cæci* (vers. 30). Autre divergence; au point de vue importante. Comme autrefois, à propos des légendes de Gérasa (cf. viii, 2; Marc. v, 2; Luc. viii, 27), notre évangéliste mentionne deux Indiens, tandis que les autres récits n'en citent qu'un seul. Nous ferons la même remarque: il y eut en réalité deux

aveugles; mais saint Marc et saint Luc ne signalent que le plus connu, Bartimée. On exagère lorsqu'on admet deux guérisons distinctes, opérées l'une à l'entrée de la ville et l'autre à la sortie. — *Fili David* (vers. 31). Titre alors populaire pour désigner le Messie. Cf. ix, 28; xv, 22, etc. — *Turba... increpabat...* (vers. 31): comme les apôtres à propos des petits enfants (cf. xix, 13), et pour le même motif. — *Magis clamabant*: sans se décourager, et voulant à tout prix obtenir leur guérison.

32-34. Le miracle. — *Quid vultis...?* Jésus connaissait leur désir; mais il se proposait, par cette question, de leur témoigner sa sympathie et d'aviver encore leur foi. — *Misertus...* (vers. 34). Saint Matthieu mentionne souvent la pitié du cœur de Jésus. Cf. ix, 36; xiv, 14; xv, 32. Il est seul à citer le trait *tetigit oculos*.

TROISIÈME PARTIE

Les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection.

XXI, 1 — XXVIII, 20.

SECTION I. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA PASSION.

XXI, 1 — XXV, 46.

§ 1. — L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

XXI, 1-11.

Comp. Marc. xi, 1-11; Luc. xix, 29-44; Joan. xii, 12-19. En comparant ce dernier avec les synoptiques, on voit qu'elle eut lieu le dimanche

près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples,

2. en leur disant : Allez au village qui est devant vous, et aussitôt vous trouverez une ânesse liée, et son ânon avec elle; déliez-la et amenez-la-moi,

3. et si quelqu'un vous dit quelque chose, dites que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera emmener.

4. Or tout cela s'est fait, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète :

5. Dites à la fille de Sion : Voici que ton roi vient à toi plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui porte le joug.

tem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos,

2. dicens eis : Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenientis asinam alligatam, et pullum cum ea : solvite, et adducite mihi;

3. et si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet, et confestim dimittet eos.

4. Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem :

5. Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam et pullum filium subjugalis.

qui précéda la Pâque, cinq jours avant la mort de Jésus.

1^{re} Les préparatifs du triomphe. XXI, 1-6.

CHAP. XXI. — 1-6. Jésus donne lui-même ses ordres, en vue de son entrée solennelle. — *Cum appropinquassent...* Par l'est, puisqu'ils venaient de Jéricho (cf. xx, 29 et ss.). — *Bethphage*. Localité qui n'est mentionnée qu'en cet endroit de la Bible et dans les passages parallèles. Le Talmud en parle à diverses reprises. Elle était voisine de Béthanie (cf. Luc. xix, 29), et probablement à l'ouest de cette bourgade. — *Ad montem...* : sur le versant opposé à celui qui fait face à Jérusalem, à environ une demi-heure de cette ville (*Atl. géogr.*, pl. xi). — *Misit... dicens...* (vers. 2). Naguère (cf. xiv, 20 et xvii, 7) Jésus interdisait expressément à ses disciples de faire connaître sa divinité de Christ, et voici que tout à coup il se fait lui-même l'organisateur de son propre triomphe; mais le temps était venu où il devait, comme le prophète l'avait annoncé (cf. vers. 5), se présenter ouvertement à ses compatriotes en qualité de Messie roi. — *Castellum quod contra...* C'est Bethphagé qui est désigné par cette périphrase. — *Statim invenientis...* Jésus connaissait par sa science surnaturelle cette circonstance et les suivantes. — *Asinam...*, et *pullum...* La mention de l'ânesse est une particularité de saint Matthieu. C'est l'ânon qui devait servir de monture au triomphateur; on amena vraisemblablement sa mère avec lui pour le rendre plus docile, car personne ne l'avait encore monté (cf. Marc. xi, 2 et Luc. xii, 30). — *Solette, et...* Jésus se conduit ici à la manière d'un roi, qui a le droit d'user des biens de ses sujets : *dicite quia Dominus...* (vers. 3); *ὁ Κύριος*, le Maître par excellence, le Messie. — *Confestim dimittet...* Ce qui eut lieu en effet, comme le disent explicitement les deux autres synoptiques. — *Hoc... factum est...* (vers. 4). Jusqu'au bout, saint Matthieu est fidèle à son intéressante méthode et fait ressortir l'entier accomplissement, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, des oracles de l'Ancien Testament qui le concernaient. — *Per prophetam*. Le prophète

Zacharie, ix, 9 (voyez le commentaire). Toutefois les premiers mots, *dicite filiæ Sion* (verset 5), qui servent d'introduction, sont empruntés à un passage messianique d'Isaïe, lxxii, 11. L'expression poétique « fille de Sion », également employée par Zacharie, désigne Jérusalem avec ses habitants. Sion est une colline importante, située dans la partie sud-ouest de la capitale juive (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Ecce rex...* La citation a lieu d'après l'hébreu, mais assez libre-



L'entrée triomphale à Jérusalem. (Sculpture ancienne.)

ment, car l'évangéliste fait quelques emprunts à la traduction des LXX et omet plusieurs expressions du texte original. Dans ce beau passage, Zacharie avait prédit à Jérusalem qu'un grand roi, mais tout pacifique, le roi Messie, ferait un jour son entrée solennelle dans ses murs, pour régner sur elle et la combler de biens. Jésus, le vrai « prince de la paix », réalisait précisément alors cet oracle. — *Sedens super...* : sur une monture qui symbolise la paix, et non sur un fougueux cheval de bataille, à la façon d'un conquérant terrible. L'ânon oriental a très souvent de belles formes, et nous le voyons plus d'une fois, dans la Bible, servir de monture aux princes et aux personnages illustres. Cf. Gen.

ment, car l'évangéliste fait quelques emprunts à la traduction des LXX et omet plusieurs expressions du texte original. Dans ce beau passage, Zacharie avait prédit à Jérusalem qu'un grand roi, mais tout pacifique, le roi Messie, ferait un jour son entrée solennelle dans ses murs, pour régner sur elle et la combler de biens. Jésus, le vrai « prince de la paix », réalisait précisément alors cet oracle. — *Sedens super...* : sur une monture qui symbolise la paix, et non sur un fougueux cheval de bataille, à la façon d'un conquérant terrible. L'ânon oriental a très souvent de belles formes, et nous le voyons plus d'une fois, dans la Bible, servir de monture aux princes et aux personnages illustres. Cf. Gen.

6. Euntēs autēm discipuli, fecerunt sicut praecepit illis Jesus.

7. Et adduxerunt asinam et pullum, et imposuerunt super eos vestimenta sua, et eum desuper sedere fecerunt.

8. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via; alii autem caedebant ramos de arboribus, et sternerant in via.

9. Turbae autem quae praecedebant et quae sequebantur clamabant, dicentes: Hosanna filio David! benedictus qui venit in nomine Domini; hosanna in altissimis!

10. Et cum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?

11. Populi autem dicebant: Hic est Jesus, propheta Nazareth Galilaeae.

12. Et intravit Jesus in templum Dei; et eiciebat omnes vendentes et ementes in templo, et mensas numulariorum et cathedras vendentium columbas evertit.

6. Les disciples allèrent, et firent ce que Jésus leur avait ordonné.

7. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent sur eux leurs vêtements et le firent asseoir dessus.

8. Or, une foule nombreuse étendit ses vêtements sur le chemin; d'autres coupaient des branches d'arbres, et en jonchaient le chemin.

9. Et les foules qui précédaient Jésus, et celles qui le suivaient, criaient: Hosanna au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna au plus haut *des cieux!*

10. Et lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue, et disait: Quel est celui-ci?

11. Et le peuple disait: C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée.

12. Jésus entra dans le temple de Dieu, et il chassa tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple, et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes.

xxii, 3; Ex. iv, 20; Num. xxii, 21; Jud. v, 10 et x, 4, etc. — *Subjugalis* (celle qui porte le joug) est une autre expression poétique, qui représente l'ânesse.

2° Les détails du triomphe. XXI, 7-11.

7-9. De Béthanie à Jérusalem. — *Imposuerunt... vestimenta...*: en guise de housses. Les larges pièces d'étoffe rectangulaires qui servent de manteaux aux gens de l'Orient se prêtent fort bien à cette destination. — *Desuper*: sur les vêtements, comme l'exprime le grec (ἐπάνω αὐτῶν). — *Sedere fecerunt*. La Vulgate a lu: ἐπέκλιθησαν. La meilleure leçon du texte grec paraît être ἐπέκλιθησαν, il s'assit. — *Turba straverunt...* (vers. 8): en guise de tapis, pour honorer le Maître bien-aimé. Cf. IV Reg. ix, 13. Ces manifestations sont tout orientales. — *Caedebant ramos...* Autre marque de respectueux hommage. La colline était toute plantée d'oliviers, de palmiers, de figuiers, de grenadiers, etc. — *Quae praecedebant et quae...* (vers. 9). La multitude s'était partagée d'elle-même en deux groupes, dont l'un précédait et l'autre suivait Jésus. — *Clamabant...* Après être demeurée quelque temps muette, elle se mit à pousser des acclamations joyeuses. Ses vivats étaient empruntés à un passage messianique du psaume cxvii, 25-26 (c'est-à-dire le *hosanna*). — *Hosanna* est la transcription de l'hébreu *hōšā' nā'*, sauve donc! (C'est-à-dire, sauve par laquelle, dans la circonstance présente, on conjurait le Dieu d'Israël de venir au secours de son fils de David, depuis si longtemps attendu, et qui allait enfin inaugurer son règne. On le voit, si Jésus se présentait ouvertement alors en qualité de Messie, c'est aussi comme Messie qu'il fut reconnu par le peuple juif. — *Hosanna in excelsis*. C.-à-d.: que le

secours vienne des hauteurs supérieures du ciel, où réside Jéhovah. Cf. Luc. ii, 14.

10-11. A Jérusalem. — *Commota est...* Ἐσεισθη: expression très forte, qui désigne d'ordinaire un tremblement de terre. L'émotion fut donc extrêmement vive dans la capitale. — *Quis est...?* Jérusalem était alors remplie de pèlerins étrangers, qui ne connaissaient pas Jésus; de là cette question posée par eux tandis que le cortège traversait les rues. La réponse de la foule est très distincte malgré sa brièveté: *Hic est...* (vers. 11). Elle indique le nom, la dignité (*propheta*: dans le grec ὁ προφήτης avec l'article, le prophète par excellence, le Messie), et la patrie terrestre du triomphateur.

§ II. — *Jésus agit en juge souverain contre ses ennemis, durant les derniers jours de sa vie*. XXI, 12 — XXIII, 39.

1° Notre-Seigneur vient au temple, où il exerce ses droits de Messie. XXI, 12-17.

12-13. L'expulsion des vendeurs. Cf. Marc. xi, 15-19; Luc. xix, 45-48. — *In templum*. C'est là, dans le palais de Jéhovah et de son Christ, que se termina l'ovation, dont le caractère fut entièrement religieux, nullement politique. — *Et eiciebat...* Saint Marc (xi, 11 et ss.) note, avec sa précision accoutumée, que cet incident n'eut pas lieu le jour même de l'entrée triomphale, mais le lendemain. — *Vendentes et... mensas...* C'est dans le parvis dit des Gentils, sous les portiques et dans les petites « tabernæ » mentionnées par le Talmud, qu'avait lieu ce trafic considérable. Les colombes étaient destinées à être offertes en sacrifice. Il a été dit plus haut (note de xvii, 23) que tout Israélite devait payer chaque année l'impôt sacré; mais comme

13. Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière ; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le temple, et il les guérit.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple, et qui disaient : Hosanna au fils de David ! s'indignèrent.

16. et ils lui dirent : Entendez-vous ce qu'ils disent ? Jésus leur dit : Oui. N'avez-vous jamais lu *cette parole* : De la bouche des enfants, et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré une louange parfaite ?

17. Et les ayant laissés, il s'en alla hors de la ville, à Béthanie, où il demeura.

18. Le matin, en revenant à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier près du chemin, il s'en approcha ; mais il n'y trouva

13. Et dicit eis : Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis illam speluncam latronum.

14. Et accesserunt ad eum cæci et claudi in templo, et sanavit eos.

15. Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo et dicentes : Hosanna filio David ! indignati sunt,

16. et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt ? Jesus autem dixit eis : Utique. Nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem ?

17. Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique mansit.

18. Mane autem revertens in civitatem, esuriit.

19. Et videns fici arborem unam secus viam, venit ad eam, et nihil invenit in

l'on n'admettait, à cet effet, que la monnaie juive, les changeurs procuraient aux pèlerins, non sans prélever un droit considérable sur les pièces grecques et romaines, le demi-sicle requis par la loi. Marchands et changeurs étaient nécessaires ; mais ce que Jésus réprovoque, c'est la hardiesse irrespectueuse avec laquelle ils s'étaient installés jusque dans l'enceinte du temple. Il condamne l'abus, non l'usage. — *Et dicit...* (vers. 13). Il légitime sa conduite en citant quelques paroles d'Isaïe, LVI, 7 (*domus... vocabitur*) et de Jérémie, VII, 11 (*vos autem...*). On le laissa faire sans oser résister, car ceux qu'il traitait ainsi se sentaient coupables, et une majesté divine, irrésistible, éclatait dans toute sa personne.

14-16. Nombreuses guérisons, l'hosanna des petits enfants. Tout ce passage est propre à saint Matthieu. — *Accesserunt... cæci...* : toujours pleins de confiance dans la puissance et la bonté de Jésus. Ce furent là peut-être ses derniers miracles de ce genre. — *Videntes autem...* (vers. 15). Contraste. L'indignation et la jalousie des ennemis de Notre-Seigneur, déjà si grandes, furent encore excitées par ces merveilles (l'expulsion des vendeurs et les miracles de guérison), et aussi par la conduite si touchante des enfants, qui répétaient joyeusement les acclamations de la foule (*clamantes...* : *Hosanna...*) Ce dernier trait les exaspérait tout particulièrement, et ils auraient voulu que Jésus le fit cesser : *Audis quid...* (vers. 16). — *Utique*. Oui, j'entends et j'approuve. Et il commenta ce simple mot par un beau texte du Ps. VIII, 3, cité d'après la traduction des LXX : *Quia ex ore...* (voyez le commentaire). La conduite des enfants de Jérusalem dans cette circonstance tournait donc à

la plus grande gloire de Dieu.

17. Jésus se retire à Béthanie. — *Bethaniam*.



Changeur assis auprès de sa table.
(Antique bas-relief.)

Village situé près du sommet et sur le versant oriental du mont des Oliviers, à quinze stades (cf. Joan. XI, 18 et les notes ; environ trois quarts d'heure) de Jérusalem (*Atl. géogr.*, pl. XI). C'est là qu'habitaient Lazare et ses sœurs, amis si intimes de Jésus. — *Mansit*. D'après le grec : il passa la nuit.

2^e Le figuier maudit et desséché. XXI, 18-21. Comp. le récit plus détaillé de saint Marc, XI, 12-14, 20-26.

18-19. Le miracle. — *Mane autem*. Le lendemain de l'entrée triomphale, tandis que Jésus se rendait au temple de grand matin. — *Videns fici...* L'adjectif *unam* signifie sans doute que l'arbre était isolé sur le bord du chemin. —

ea nisi folia tantum. Et ait illi : Nunquam ex te fructus nascatur in semperiternum. Et arefacta est continuo ficulnea.

20. Et videntes discipuli mirati sunt, dicentes : Quomodo continuo aruit?

21. Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, et non hesitaveritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : Tolle, et jacta te in mare, fiet.

22. Et omnia quaecumque petieritis in oratione credentes, accipietis.

23. Et cum venisset in templum, accesserunt ad eum docentes principes sacerdotum et seniores populi, dicentes : In qua potestate hæc facis? et quis tibi dedit hanc potestatem?

24. Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem;

que des feuilles. Et il lui dit : Qu'à jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et aussitôt le figuier se dessécha.

20. Voyant cela, les disciples s'étonnèrent, et dirent : Comment s'est-il desséché en un instant?

21. Jésus leur répondit : En vérité, je vous le dis, si vous aviez la foi et que vous n'hésitiez point, non seulement vous feriez *ce que j'ai fait* à ce figuier, mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, cela se ferait.

22. Et quoi que ce soit que vous demandiez avec foi dans la prière, vous le recevrez.

23. Lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui pendant qu'il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses? et qui vous a donné ce pouvoir?

24. Jésus leur répondit : Je vous adresserai, moi aussi, une question; si vous

Nihil... nisi folia... Le figuier manifeste ses fruits avant que son feuillage ait poussé; en voyant les feuilles épanouies, Jésus avait donc le droit de conclure qu'il pourrait trouver quelques fruits, sinon mûrs, du moins approchant de la maturité. — *Nunquam ex te...* La seule malédiction de ce genre qu'ait proférée Notre-Seigneur. Elle condamnait le figuier à périr immédiatement. Fait étrange en apparence, mais qui s'explique aisément si l'on admet, avec toute la tradition, que cet arbre était, dans la pensée de Jésus, la figure du peuple juif, admirable au dehors, comme un figuier couvert de son feuillage printanier, mais vide de la vraie sainteté, et ne produisant aucun fruit de vertu solide. Cf. Mich. vii, 1-2. — *Arefacta est...* La sève se dessécha aussitôt; mais il fallut quelque temps aux feuilles pour se faner.

20-22. Leçon rattachée au miracle par le divin Maître. — *Videntes...* Les apôtres ne constatèrent le fait que le lendemain, d'après une note très explicite de saint Marc. — *Quomodo...?* On est surpris de leur étonnement, car ils avaient vu Jésus accomplir de nombreux prodiges beaucoup plus difficiles. Sans répondre à leur question, le Sauveur retient une leçon qu'il leur avait déjà donnée complètement, presque dans les mêmes termes (voyez xvii, 19 et le commentaire), sur la puissance de la foi. — *De ficulnea.* Dans le grec : τῆς συγγῆς, ce qui s'est passé au sujet du figuier. — *Et amata...* (vers. 22). La promesse devient tout à coup générale. Cf. vii, 7. Le participe *credentes* marque la condition exprimée à laquelle est rattachée cette toute-puissance.

24. Jésus adresse ensuite aux membres du san-

hédrin, qui lui demandent en vertu de quelle autorité il agissait. XXI, 23-27.

Comp. Marc. xi, 27-33; Luc. xx, 1-8.

23. La question. — *Cum venisset...* D'après la chronologie de saint Marc, très exacte et très précieuse ici, cet incident et tous ceux qui sont racontés jusqu'à xxv, 46, eurent lieu le surlendemain de l'entrée triomphale. — *Ad eum docentes.* Saint Luc a aussi noté ce trait. Le Sauveur mettait à profit les dernières heures de sa vie pour enseigner le peuple. — *Principes... et seniores...* Saint Marc ajoute le nom des scribes; d'où il suit que ce fut là une délégation du sanhédrin, c.-à-d. du grand et célèbre tribunal qui dirigeait les affaires religieuses, et jusqu'à un certain point les affaires civiles des Juifs. Voyez ii, 4 et les notes. — *In qua potestate...?* Première question, plus générale : en vertu de quel mandat? Les pronoms *hæc* et *hanc* désignent tout ce que Jésus avait fait à Jérusalem depuis son entrée triomphale, y compris ce triomphe même. — *Et quis dedit...?* Seconde question, plus particulière : quel était son mandataire? Comme si Jésus n'avait pas depuis longtemps démontré, par ses miracles, son enseignement, toute sa conduite, qu'il tenait son autorité directement de Dieu! C'est pourquoi, bien que la demande des délégués fût juste en elle-même, personne ne pouvant enseigner sans y avoir été autorisé par le sanhédrin, Notre-Seigneur, qui connaissait leurs intentions perverses, ne leur répondra que pour les embarrasser et les humilier.

24-27. — La réponse. Elle consiste en une question, analogue à la leur, et portant sur la légitimité du ministère de Jean-Baptiste. — *Unum sermonem* : un seul mot, en effet, mais

n'y répondez, je vous dirai, moi aussi, par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Jean, d'où était-il? du ciel ou des hommes? Mais ils raisonnaient entre eux, et disaient :

26. Si nous répondons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui? Et si nous répondons : Des hommes, nous avons à craindre la foule; car tous regardaient Jean comme un prophète.

27. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons. Et il leur répondit, lui aussi : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Que vous en semble? Un homme avait deux fils; et s'approchant du premier, il lui dit : Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. Celui-ci répondit : Je ne veux pas. Mais ensuite, touché de repentir, il y alla.

30. S'approchant ensuite de l'autre, il lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur. Et il n'y alla point.

31. Lequel des deux a fait la volonté de son père? Ils lui dirent : Le premier. Jésus leur dit : En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. Mais les publicains et les prosti-

quem si dixeritis mihi, et ego vobis dicam in qua potestate hæc facio.

25. *Baptismus Joannis*, unde erat? e cælo, an ex hominibus? At illi cogitabant inter se, dicentes :

26. Si dixerimus : E cælo, dicet nobis : Quare ergo non credidistis illi? Si autem dixerimus : Ex hominibus, timeamus turbam; omnes enim habebant Joannem sicut prophetam.

27. Et respondentes Jesu, dixerunt : Nescimus. Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

28. Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios; et accedens ad primum, dixit : Fili, vade hodie, operare in vinea mea.

29. Ille autem respondens, ait : Nolo. Postea autem pœnitentia motus, abiit.

30. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait : Eo, domine; et non ivit.

31. Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei.

32. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ, et non credidistis ei; publicani autem et meretrices crediderunt ei :

gros de conséquences. — *Baptismus Joannis*... (vers. 25). Le baptême du précurseur représente tel son rôle tout entier, dont ce rite symbolique était une partie très importante. — *At illi*... Les voilà tout à coup dans un grand embarras, et se demandant les uns aux autres (*ἑαλλογίζοντες*; Vulg., *cogitabant inter se*) en quels termes ils répondraient à leur tour. — *Si dixerimus*...; *si autem*... (vers. 26). Le dilemme est parfaitement posé; il leur était impossible de sortir de l'impasse. — *Quare... non credidistis*...? Jean-Baptiste avait indirectement préparé ses concitoyens à l'avènement du Messie; bien plus, il avait affirmé que Jésus lui-même était le Christ (cf. Mt. 11, 1 et ss.; Joan. 1, 19 et ss., etc.). Les hiérarques sentaient que, s'ils admettaient la mission de Jean, Jésus en tirerait aussitôt comme conséquence la réalité de son propre caractère messianique. — *Nescimus* (vers. 27). Aven ignominieux pour ces chefs spirituels du peuple juif, puisque le point en question était si important. Mais ils préférèrent la honte à un embarras plus grand encore. — *Neque ego*... Représailles très légitimes, auxquelles les hiérarques ne purent rien opposer alors.

4° Jésus blâme sévèrement la conduite des chefs de la nation théocratique. XXI, 28 — XXII, 14.

Il le fait au moyen de trois paraboles d'une grande clarté, qui prédisent en même temps le châtiement des coupables. Saint Matthieu nous a seul conservé la première et la troisième de ces intéressantes fictions; les trois synoptiques citent de concert la seconde.

28-32. Parabole des deux fils. Elle se rattache étroitement à l'épisode qui précède. Comp. le vers. 32. — *Homo quidam*. Dans l'application, cet homme est la figure de Dieu même. — *Fili, vade*... L'ordre est intimé d'une manière toute paternelle. — Réponse extrêmement inconvenante du premier fils : *Nolo* (vers. 29). Mais il ne tarda pas à réparer sa faute : *postea autem*... — *Eo, domine* (vers. 30). Dans le grec : *Mei, Seigneur*. Réponse très polie, mais fautive, hypocrite et immédiatement contredite par les faits : *non ivit*. — *Quis ex*... (vers. 31). Pour mieux faire comprendre sa pensée aux assistants, Jésus leur demande de tiercer eux-mêmes la morale, d'ailleurs si claire, de la parabole. Il commente ensuite la solution donnée, et tient un langage sévère à ses ennemis. — *Publicani et meretrices*... Deux catégories de personnes que les Juifs plaçaient très bas sous le double rapport social et moral. — *Venit enim*... (vers. 32). Jésus fournit la preuve de son assertion. — *In via justitiæ*. C.-à-d., sur la voie que prescrit la justice

vos autem videntes, nec poenitentiam habuistis postea, ut crederetis ei.

33. Aliam parabolam audite. Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et aedificavit turrim, et locavit eam agricolis, et peregre profectus est.

34. Cum autem tempus fructuum appropinquasset, misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

35. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt.

36. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter.

37. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens : Verebuntur filium meum.

38. Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra se : Hic est heres ; venite, occidamus eum, et habebimus hereditatem ejus.

39. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt.

40. Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?

41. Aiunt illi : Malos male perdet, et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis.

tuées ont cru en lui ; et vous, voyant cela, vous ne vous êtes pas repentis ensuite, pour croire en lui.

33. Écoutez une autre parabole. Il y avait un père de famille, qui planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, et y bâtit une tour ; puis il la loua à des vigneron, et partit pour un pays lointain.

34. Or, lorsque le temps des fruits approcha, il envoya ses serviteurs aux vigneron, pour recueillir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vigneron, s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36. Il leur envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il leur envoya son fils, en disant : Ils auront du respect pour mon fils.

38. Mais les vigneron, voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier ; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.

39. Et s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40. Lors donc que le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneron ?

41. Ils lui dirent : Il fera périr misérablement ces misérables, et il louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leur temps.

— *Non credidistis...* Les hiérarques étaient donc représentés par le second fils, qui avait en fait refusé d'obéir. Les publicains et les pécheresses étaient figurés par le premier fils, revenu à résipiscence. — *Vos autem...* Le bel exemple des pécheurs convertis par Jean-Baptiste aurait dû impressionner les sadducéens et les pharisiens ; mais ces personnages étaient trop orgueilleux pour se mettre à la suite de gens qu'ils méprisaient.

33-44. Parabole des vigneron rebelles. Comp. Marc. xii, 1-11 ; Luc. xx, 9-18. Celle qui présente « votre réponse le manque de sincérité des esclaves d'Israël ; celle-ci nous la montre en plein état de révolte contre l'autorité divine ». — *Homo erat...* Encore le Seigneur, comme plus haut (cf. vers. 28) ; de même dans la troisième parabole, xxii, 2). — *Vineam*. Vigne symbolique, qui désigne la théocratie de l'Ancien Testament, avec ses mille grâces et privilèges dont Jérusalem avait comblée. — *Circumdedit...* et *fodit...* La description est très vivante et basée sur la parabole toute semblable d'Isaïe, v, 1 et sa. (voyez le commentaire). — *Septem* : pour

protéger la vigne contre les bêtes sauvages. — *Torcular* : pour préparer le vin sur place. — *Turrim* : avec des gardiens dans la tour, pour empêcher de voler les raisins au temps de la maturité. — *Profectus est* : laissant aux vigneron le soin de cultiver la vigne. — *Acciperent fructus...* (vers. 34). Vraisemblablement, le prix de la location en espèces ; peut-être, selon d'autres, une partie de la récolte. — *Apprehensis...* (verset 35). Conduite barbare et criminelle des vigneron. — *Iterum misit...* (vers. 36). Ces serviteurs, envoyés successivement par le propriétaire, sont le type des nombreux prophètes et des autres saints personnages que Dieu n'avait pas cessé de déléguer vers son peuple, pour lui manifester ses volontés, et qui en général avaient été fort mal accueillis. Cf. xxiii, 37, etc. — *Novissime... filium...* (vers. 37). Marque d'une immense bonté, surtout après ce qui s'était passé auparavant. La conduite des vigneron envers le fils d'un si excellent maître n'en paraît que plus odieuse : *et apprehensum...* (vers. 39). — *Cum ergo...* (vers. 40). De nouveau (comp. le vers. 31), Jésus fait tirer la morale

42. Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, celle-là même est devenue la tête de l'angle ; c'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est une chose admirable à nos yeux ?

43. C'est pourquoi, je vous dis que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à une nation qui en produira les fruits.

44. Et celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.

45. Lorsque les princes des prêtres et les pharisiens eurent entendu ces paraboles, ils comprirent que Jésus parlait d'eux.

46. Et, cherchant à se saisir de lui, ils craignirent les foules, parce qu'elles le regardaient comme un prophète.

42. Dicit illis Jesus : Nunquam legistis in Scripturis : Lapidem quem reproba-verunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ; a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris ?

43. Ideo dico vobis quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.

44. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur ; super quem vero ceciderit, conteret eum.

45. Et cum audissent principes sacerdotum et pharisæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.

46. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas, quoniam sicut prophetam eum habebant.

CHAPITRE XXII

1. Jésus, prenant la parole, parla de nouveau en paraboles, disant :

2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit faire les noces de son fils.

1. Et respondens Jesus, dixit iterum in parabolis eis, dicens :

2. Simile factum est regnum cælorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo.

de la parabole par ceux mêmes qu'elle visait directement. Ils répondent avec autant de vérité que de vigueur : *Malas male* (jeu de mots très expressif) *perdet...* — *Dicit illis...* (vers. 42). Le Sauveur se charge de développer leur réponse, au moyen d'une citation des plus heureuses, empruntée au Ps. cxvii, 22-23 (voyez le commentaire), et faite d'après les LXX, qui reproduisent d'ailleurs exactement le texte hébreu. « Elle contient en germe une autre parabole, dans laquelle l'héritier repoussé et mis à mort... devient la pierre rejetée par les architectes humains de l'édifice messianique, mais pour être ensuite la pierre employée et mise à l'honneur par Dieu même. » C'est donc Jésus qui est cette pierre ; les constructeurs ne sont autres que les hiéronymes juifs. — *Caput anguli*. On nomme ainsi une pierre considérable, qui sert à joindre et qui maintient réunis deux murs d'un édifice ; elle joue par conséquent un rôle considérable. — *Ideo dico...* (vers. 43). Comme plus haut, vers. 31 et 32, Jésus s'adresse directement à ses ennemis, et il leur annonce le châtement qui leur est réservé, ainsi qu'au malheureux peuple égaré par eux. — *Auferetur...* Ils perdront tous leur glorieux privilège d'être la nation théocratique, et les païens, plus dociles, les remplaceront : *dabitur genti...* Cf. vers. 41^b. — *Et qui ceciderit...* (ver-

set 44). On dirait un écho d'Isaïe, viii, 14-15. Cf. Luc. xx, 18. — *Confringetur* : mis en pièces « comme un vase d'argile tombant sur un rocher ». — *Super quem vero...* Châtiment plus sévère encore, parce que la faute est supposée plus grave.

45-46. Violente colère des princes des prêtres et des pharisiens. Comp. Marc. xii, 12 ; Luc. xx, 19. — *Cognoverunt...* Les allusions de Jésus avaient été assez transparentes pour qu'ils en comptassent toute la portée. Voyez surtout les vers. 31, 32, 43. — *Et quærentes...* (vers. 46). Ils auraient arrêté Notre-Seigneur sur place (cf. Luc. xx, 19), s'ils n'eussent craint de surexciter le peuple, qui lui demeurait fidèle : *sicut prophetam...*

CHAP. XXII. — 1-15. Parabole des noces royales. Elle diffère certainement, malgré un certain nombre de ressemblances extérieures, de celle du grand festin, qu'on lit dans saint Luc. xiv, 16-24. Elle se divise en deux parties : versets 2-7 et 8-14. — *Et respondens...* Introduction. Le pluriel *in parabolis* équivaut, ici et en quelques autres endroits, à l'expression *in forma* de paraboles. — *Nuptias filii...* (vers. 2). Le fils est l'emblème de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'union avec l'Église est figurée par le mariage, comme autrefois celle de Jéhovah avec Israël. — *Misit...* (vers. 3) : sa

3. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.

4. Iterum misit alios servos, dicens : Dicitis invitatis : Ecce prandium meum paravi, tauri mei et altilia occisa sunt, et omnia parata ; venite ad nuptias.

5. Illi autem neglexerunt, et abierunt alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam ;

6. reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est ; et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos ; et impletæ sunt nuptiæ discumbentium.

11. Intravit autem rex ut videret discumbentes ; et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali.

3. Et il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces, mais ils ne voulaient pas venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, en disant : Dites aux invités : J'ai préparé mon festin, mes bœufs et mes animaux engraisés sont tués ; tout est prêt, venez aux noces.

5. Mais ils ne s'en inquiétèrent point, et s'en allèrent, l'un à sa ferme et l'autre à son négoce ;

6. les autres se saisirent de ses serviteurs, et les tuèrent, après les avoir accablés d'outrages.

7. Lorsque le roi l'apprit, il fut irrité ; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, et brûla leur ville.

8. Alors il dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes, mais ceux qui avaient été invités n'en étaient pas dignes.

9. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs, s'en allant par les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, mauvais et bons, et la salle des noces fut remplie de convives.

11. Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale.

conformité avec la coutume des Orientaux, qui, indépendamment de la première invitation, ne manquent guère de faire avertir de nouveau les convives peu de temps avant le repas. C'est ainsi que Dieu, après avoir invité les Juifs, par ses prophètes, à se préparer au royaume messianique, leur avait rappelé par le précurseur, par Jésus lui-même et par ses disciples, que le moment de pénétrer dans la salle du festin était proche. — *Notebant venire*. Remarquez l'imparfait, qui implique un refus général, prolongé. — *Alios servos...* (vers. 4) : les premiers préd-



Reproduction d'une scène dans l'ancienne Égypte. (Peinture de tombeau.)

icateurs de l'Évangile, après la mort du Sauveur. — *Les convives*. Ces paroles avaient pour but d'attirer les autres des invités, en leur décrivant les convives invités qui les attendait ; image des grâces évangéliques par le monde. — *Altilia*.

Le mot grec σπιτοτά désigne toute sorte d'animaux engraisés. — *Illi autem...* (vers. 5 et 6). Conduite de plus en plus coupable des invités, dont quelques-uns, non contents de traiter le royal amphitryon avec un souverain mépris, en continuant leurs occupations ordinaires, se mirent en état de révolte ouverte et massacrèrent ses serviteurs. — *Rex autem...* (vers. 7). La terrible vengeance du monarque. Dans la complète défaite des rebelles et dans l'incendie de leur ville, il est aisé de voir la prophétie de la ruine de l'État juif et de la destruction de Jérusalem par les Romains. — *Tunc ait...* (vers. 8). Quatrième invitation, le roi ne voulant pas que ses plans solent entièrement frustrés ; mais elle s'adresse à une catégorie bien différente de convives. — *Ad exitus...* (verset 9). Le grec signifie plutôt : aux lieux où se croisent les routes. — *Quoscumque...* Même et surtout les étrangers ; image des païens appelés au salut par

le Christ. — *Malos et bonos*. Les serviteurs invitèrent, selon l'ordre reçu, tous ceux qu'ils rencontrèrent, sans s'inquiéter de leurs qualités morales. — *Impletæ sunt...* Le résultat fut donc satisfaisant cette fois, du moins au premi-

12. Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

15. Alors les pharisiens, s'étant retirés, tinrent conseil sur le moyen de le surprendre dans ses paroles.

16. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérوديens, qui lui dirent : Maître, nous savons que vous êtes véridique, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans vous inquiéter de personne, car vous ne regardez pas la condition des hommes.

17. Dites-nous ce qu'il vous en semble : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

12. Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

13. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.

14. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi.

15. Tunc abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

16. Et mittunt ei discipulos suos cum herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum.

17. Dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet census dare Cæsari, an non ?

abord. — *Intrasti... rex* (vers. 11). Jésus va révéler une autre vérité, très importante aussi. Sans doute, la rédemption messianique est offerte à tous les hommes sans exception (cf. XXI, 31^b), mais aucun de ceux qui sont invités à ces noces mystiques n'est dispensé de la sainteté personnelle. — *Ut videret...* : pour saluer affectueusement les convives et leur témoigner sa bienveillance. — *Non vestitum...* La robe nuptiale, c'est le vêtement plus riche, plus orné, qui convient à une pareille fête. Elle symbolise ici la grâce sanctifiante, sinon toujours conservée, du moins recouvrée par ceux qui l'ont perdue. — *Quomodo huc...* (vers. 12). Le ton irrité du roi, puis sa sentence sévère (cf. vers. 13), prouvent que la faute était très grave en elle-même. Le convive avait agi de la façon la plus irrespectueuse, en se présentant au banquet vêtu de ses habits ordinaires. — *Obmutuit* : dans l'impossibilité où il était de s'excuser. — *In tenebras exteriores* (vers. 13). Par opposition à la salle du festin, brillamment éclairée. Voyez VIII, 13 et les notes. — *Multi enim...* (vers. 14). Proverbe qui sert de conclusion à la parabole. L'invitation du roi s'était adressée à un grand nombre d'hommes (cf. vers. 3, 4, 9-10) ; ceux qui l'avaient acceptée étaient relativement peu nombreux.

5^e Question des pharisiens relativement au tribut que les Romains avaient imposé aux Juifs. XXII, 15-22.

Comp. Marc. xii, 13-17 ; Luc. xx, 20-26.

15. L'occasion. — *Pharisæi*. La présence de plusieurs d'entre eux a été mentionnée ci-dessus (xxi, 45). — *Ut caperent*. Le verbe grec *παγιδεσσωσιν* fait image : prendre au filet. Cf. I Reg. xxviii, 9, etc. — *In sermone*. C.-à-d., par une question embarrassante, ou, mieux encore, par une réponse compromettante. Le dessein était donc tout à fait déloyal. Comp. le vers 18.

16-17. Le cas de conscience. — *Mittunt... discipulos...* Les pharisiens ne se présentent pas eux-mêmes, craignant d'exciter la défiance de celui qu'ils voulaient faire tomber dans leur piège ; ils lui envoient quelques-uns de leurs disciples, vraisemblablement jeunes, à l'apparence candide et sincère. — *Cum herodianis*. Saint Marc, VIII, 15, les mentionne aussi, mais à une autre occasion, où ils sont associés aux sadducéens. C'étaient, comme leur nom l'indique, des partisans dévoués de la famille et de la politique d'Hérode, des partisans aussi de l'ordre de choses actuel et des Romains. Les pharisiens avaient des principes tout opposés, et ne détestaient pas moins Hérode que Rome ; mais ils n'hésitèrent pas à s'unir à leurs rivaux contre Jésus, l'ennemi commun. — *Magister* est l'équivalent de « rabbi ». Les jeunes disciples débutent par ce titre flatteur, et par un exorde plus flatteur encore : *scimus quia...* Ils louent la parfaite sincérité de Jésus (*verax es*), sa fidélité à Dieu comme prédicateur (*viam Dei...*, la voie morale prescrite par Dieu, ses commandements), son courage à toute épreuve (*non est... cura...*), son onctueux et noble indépendance (*non enim...* ; les mots *respicis personam...* sont un hébraïsme qui signifie : se laisser influencer dans ses jugements, sa conduite, par l'extérieur des hommes, leur position, leur fortune, etc.). — *Dic ergo...* (verset 17). La question vient enfin, très insidieuse en elle-même : *Licet... dare... ?* Répondre négativement, c'était s'exposer à être dénoncé aux agents de l'autorité romaine comme un révolutionnaire, et les hérédians se seraient volontiers chargés de cette dénonciation ; répondre affirmativement, c'était se rendre odieux au peuple, qui sur ce point partageait les sentiments des pharisiens, et regardait comme un outrage ce tribut imposé par des païens.

18-22. La réponse. — *Nequaquam*. Le vent n'est

18. Cognita autem Jesus nequitia eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ?

19. Ostendite mihi numisma census. At illi obtulerunt ei denarium.

20. Et ait illis Jesus : Cujus est imago hæc et superscriptio ?

21. Dicunt ei : Cæsaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

22. Et audientes mirati sunt, et relicto eo, abierunt.

23. In illo die accesserunt ad eum sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem; et interrogaverunt eum,

24. dicentes : Magister, Moyses dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, et suscitet semen fratri suo.

25. Erant autem apud nos septem fratres. Et primus, uxore ducta, defunctus est; et non habens semen, reliquit uxorem suam fratri suo.

18. Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ?

19. Montrez-moi la monnaie du tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21. Ils lui dirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

22. Ayant entendu cela, ils furent dans l'admiration, et le laissant, ils s'en allèrent.

23. Ce même jour, les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, s'approchèrent de lui et l'interrogèrent,

24. en disant : Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfant, son frère épousera sa femme, et suscitera une postérité à son frère.

25. Or il y avait parmi nous sept frères. Le premier, ayant épousé une femme, mourut; et n'ayant pas eu de postérité, il laissa sa femme à son frère.

pas trop fort, d'après les explications qui précèdent, non plus que l'apostrophe indignée du Sauveur, *hypocritæ*. — *Ostendite... numisma...* (vers. 19). C.-à-d., la monnaie dont on se servait pour payer cet impôt. Sur le denier, voyez les notes de XVIII, 28. — *Imago hæc* (vers. 20) : l'effigie de l'empereur (probablement celle de Tibère,



Tête de Tibère.
(D'après une ancienne statue.)

siège d'argent), gravée à l'avant de la petite pièce d'argent. — *Superscriptio* : l'inscription qui entourait l'effigie, indiquant le nom du prince et son titre. — *Reddite ergo...* (vers. 21). Dédoucement dont l'exécution était irréfutable, et que les sadducéens eux-mêmes admiraient, puisqu'ils affirmèrent que la circulation d'une monnaie dans une province nécessitait le prince auquel cette monnaie était dédiée. — *Quæ... Cæsaris...; quæ Dei...* Admirable distinction, qui allait au fond de la difficulté et qui le traita d'une manière

pratique. Jésus remettait ainsi les choses à leur place, montrant que la vertu sincère ne consiste point en un patriotisme aveugle, insensé, et que les droits de César ne sont nullement incompatibles avec ceux de Dieu et de la religion. — *Mirati sunt* (vers. 22). Les tentateurs eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle Jésus avait échappé à leur piège.

6^e Question des sadducéens au sujet de la résurrection des morts. XXII, 23-33.

Comp. Marc. XII, 18-27; Luc. XX, 27-40.

23. Introduction. — *In illo die*. Le même « jour des questions » ou « du conflit », comme on se plaît à l'appeler. — *Sadducæi*. Voyez III, 7 et le commentaire. Jésus est en ce moment le point de mire de tous les partis : les membres du sanhédrin et les hérédians, les pharisiens et les sadducéens, les laïques et les prêtres, l'attaquent tour à tour. — *Qui dicunt non...* C'était là, en effet, l'un de leurs principaux dogmes : ils nient l'immortalité de l'âme, et par suite la résurrection des corps. Cf. Act. XXIII, 8; Josèphe, *Ant.*, XVIII, 1, 4, etc.

24-28. Le cas de conscience. — Enx aussi, ils commencent par une formule très polie : *Magister*. — *Moyses dixit*. Le texte légal qu'ils attribuent à Moïse, *Si quis... fratri suo*, est tiré de Deut. XXV, 5-6. On appelle cela le mariage du lévirat, d'après le mot latin « levir », beau-frère. Dans le grec, le verbe *ducat* est représenté par l'expression technique ἐπιγαμίζω, l'épouse en tant que beau-frère. — *Suscitet semen* (hébraïsme : des descendants) *fratri...* Le premier fils issu de ce nouveau mariage portait le nom du mari défunt. — *Erant autem...* (vers. 25). Histoire évidemment inventée, quoiqu'elle fût possible en elle-même. Comme le dit avec esprit saint Jean Chrysostome, après la mort du second frère les autres auraient regardé

26. Il en fut de même du second, et du troisième, jusqu'au septième.

27. Enfin, après eux tous, la femme mourut aussi.

28. A la résurrection, duquel des sept sera-t-elle donc la femme, puisque tous l'ont eue?

29. Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu.

30. Car, à la résurrection, les hommes ne prendront pas de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.

31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit :

32. Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob? Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

33. Et les foules, entendant cela, étaient dans l'admiration de sa doctrine.

34. Mais les pharisiens, ayant appris qu'il avait réduit les sadducéens au silence, se rassemblèrent ;

35. et l'un d'eux, docteur de la loi, lui fit cette question pour le tenter :

26. Similiter secundus, et tertius, usque ad septimum.

27. Novissima autem omnium et mulier defuncta est.

28. In resurrectione ergo, cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.

29. Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.

30. In resurrectione enim, neque nubent neque nubentur; sed erunt sicut angeli Dei in caelo.

31. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente vobis :

32. Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

33. Et audientes turbæ mirabantur in doctrina ejus.

34. Pharisei autem, audientes quod silentium imposuisset sadducæis, convenerunt in unum ;

35. et interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum :

leur belle-sœur comme une personne portant malheur, et ils auraient eu de la peine à l'épouser.

— *In resurrectione...* *cujus...* (vers. 28). Cette question était destinée tout à la fois à embarrasser Jésus et à ridiculiser la doctrine de la résurrection. — *Omnes enim...* Tous auront les mêmes droits sur la femme.

29-33. Réponse du divin Maître. — *Erratis*. Leur erreur était double, comme leur ignorance (*nescientes*), et portait soit sur la sainte Écriture, soit sur la puissance divine. Jésus développe d'abord sa seconde assertion : Il démontre que, dans l'état qui suivra la résurrection (*in resurrectione*, vers. 30), les hommes ne seront plus soumis aux mêmes conditions d'existence qu'ici-bas, mais transformés par la puissance de Dieu, de sorte qu'il n'y aura plus ni époux (*neque nubent*), ni épouses (*neque nubentur* ; le passif, parce que les femmes sont recherchées en mariage, tandis que ce sont les hommes qui font les démarches actives). La question des sadducéens tombait donc d'elle-même. La comparaison *sicut angeli...* doit être prise dans le sens restreint qu'exige le contexte; elle signifie que le mariage cessera d'exister dans l'autre vie, puisque, les hommes étant devenus immortels comme les anges, ils n'auront plus besoin de se marier pour combler les vides créés par la mort dans les rangs de l'humanité. — *Non legistis...* (vers. 31). Après avoir expliqué le motif de la résurrection, Jésus en démontre le fait même. — *Deo dicente...* par l'intermédiaire de Moïse. Cf. Ex. III, 6. Lorsque Dieu se révéla au futur

libérateur des Hébreux comme le Dieu des trois grands patriarches (*Ego sum...*, vers. 32), ceux-ci étaient morts depuis de longues années. Or Jéhovah n'aurait certainement pas pris un nom qui exprimait des relations très intimes avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le cas où ces saints personnages n'auraient été que des êtres éphémères. Ils continuaient donc d'exister, et les autres hommes sont pareillement immortels. Mais comme la résurrection des corps est une conséquence de l'immortalité de l'âme (les Juifs ne séparaient pas ces deux idées; cf. II Mach. XII, 43-46), le texte allégué prouve aussi la résurrection future. — *Audientes turbæ...* (verset 33). Le peuple entourait Jésus pendant toute cette discussion, et écoutait avec le plus vif intérêt les questions et les réponses. — *Mirabantur*. Dans le grec: ἐξεπλήσθησαν, ils étaient frappés (et mis) hors d'eux-mêmes.

35. Question des pharisiens touchant le plus grand précepte de la loi. XXII, 34-40.

Comp. Marc. XII, 28-34.

31. L'occasion. — *Pharisei...* *audientes...* « Non sans plaisir », puisque les sadducéens étaient leurs ennemis. Il est vrai qu'à leur joie se mêlait l'ennui de voir Jésus victorieux sur toute la ligne. — *Silentium imposuisset*. A la lettre dans le grec : avait muselé. — *Convenierunt...* pour s'entendre et essayer de réparer leur récente défaite.

35-36. La question. — *Unus ex eis*. Il fut choisi pour prendre la parole au nom de tous. Les mots *tentans eum* montrent qu'il venait,

36. Magister, quod est mandatum magnum in lege?

37. Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.

38. Hoc est maximum et primum mandatum.

39. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

40. In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ.

41. Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus,

42. dicens : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicunt ei : David.

43. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens :

44. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

36. Maître, quel est le plus grand commandement de la loi?

37. Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de tout ton esprit.

38. C'est là le plus grand et le premier commandement.

39. Mais le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40. Dans ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes.

41. Les pharisiens étant rassemblés, Jésus les interrogea,

42. en disant : Que vous semble du Christ? de qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David.

43. Il leur dit : Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, en disant :

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds?

lui aussi, avec des intentions perfides; il espérait embarrasser Jésus sur un point important, et le déconsidérer devant la foule. — *Quod... mandatum* (vers. 36). Le grec ποῖα ἐντολὴ signifie plutôt : Quelle sorte de commandement? La question « ne portait donc pas sur un commandement isolé, mais sur les qualités qui déterminaient la grandeur (le premier rang) dans les régions légales ». Les rabbins discutaient à perte de vue sur des points de ce genre, comme on le voit dans le Talmud.

37-40. Réponse de Jésus. Elle consiste dans un passage emprunté au Deutéronome, vi, 5, et cité librement d'après les LXX. — *Diliges...* Dans ce texte, Moïse inculque fortement aux Hébreux un amour suprême envers Jéhovah : *Ex toto... et in...*; c.-à-d., au plus haut degré, de telle sorte que cet amour envahisse tout l'être intérieur de l'homme. — *Hoc est...* (vers. 38). Réflexion par laquelle Notre-Seigneur souligne, pour ainsi dire, le texte sacré. — *Maximum*. D'après le grec : le grand (par excellence); par conséquent, *primum*, le premier en dignité. Suivant ce qui a été noté plus haut, Jésus « ne cite pas ce commandement comme un précepte isolé; il le signale comme étant passé l'esprit qui donne de la valeur à tous les actes d'obéissance ». — *Secundum autem*, (vers. 39). Notre-Seigneur complète sa réponse. — *Simile*, *huic* : de même nature par son importance et sa grandeur, non toutefois *ignus* ou *ignavis*. Ces deux préceptes ne vont pas l'un sans l'autre; ils se supportent mutuellement. — *Diliges proximum...* Texte du Lévitique, xix, 18, cité aussi d'après les LXX. — *Conclusion*, qui résume tout ce que Jésus vient de dire : *In his duobus...* (vers. 40). Le verbe *pendet* (ἐπέ-
πτεται) est hébreu. La *lex* et *prophetae*

désigne l'Ancien Testament tout entier (cf. v, 17), dont l'esprit est vraiment la charité envers Dieu et envers le prochain. « Aucune loi et aucun accomplissement de la loi n'a de valeur, si l'amour n'en est l'âme. » Tous les autres commandements se ramènent donc à ces deux-là.

8^o Question adressée par Jésus lui-même aux pharisiens, au sujet de l'origine du Messie. XXII, 41-46.

Comp. Marc. xii, 35-37; Luc. xx, 41-44. Le divin Maître a réduit tous ses ennemis au silence, et même à l'admiration; il prend maintenant l'offensive, et remporte sur eux une nouvelle victoire.

41. Introduction. — Le trait *congregatis...* nous ramène au vers. 34. Jésus va profiter de la présence des pharisiens pour les interroger à son tour sur un point capital.

42-45. Le Messie, fils de David. — *Quid... de Christo?* Première question, toute générale, suivie aussitôt d'une autre interrogation, très spéciale : *cujus filius...?* — *David*. La réponse était facile, maint oracle de l'Ancien Testament ayant prédit que le Christ serait issu de ce grand roi. Voyez i, 1 et les notes. — *Quomodo ergo...* (vers. 43). Par cette contre-question, Jésus voulait attirer l'attention des pharisiens sur une autre origine du Messie, mille fois supérieure à celle qu'on venait d'indiquer. — *In spiritu* : en vertu d'une inspiration céleste, et, par suite, d'une manière absolument conforme à la vérité. — *Dicens : Dixit...* (vers. 44). C'est le début du Ps. cix, cité à peu près suivant les LXX. Ce cantique est directement messianique (voyez notre commentaire). — *Dominus*. Hébr., *Y'hovah*; Dieu lui-même. — *Dominio meo*. Hébr., *l'adônî*, à mon Seigneur; au Messie. — *Si ergo...*, *quomodo...*

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils?

46. Et personne ne pouvait rien lui répondre, et, depuis ce jour, nul n'osa plus lui proposer des questions.

45. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est?

46. Et nemo poterat ei respondere verbum, neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

CHAPITRE XXIII

1. Alors Jésus parla aux foules et à ses disciples,

2. en disant : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse.

3. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent; mais n'agissez pas selon leurs œuvres, car ils disent, et ils ne font pas.

4. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et ils les mettent sur les épaules des hommes; mais ils ne veulent pas les remuer du doigt.

5. Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes; c'est pourquoi ils portent de larges phylactères et de longues franges.

1. Tunc Jesus locutus est ad turbas et ad discipulos suos,

2. dicens : Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi.

3. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt.

4. Alligant enim onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum; digito autem suo nolunt ea movere.

5. Omnia vero opera sua faciunt ut videantur ab hominibus; dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias.

(vers. 45). Jésus fait un raisonnement sur le texte. Un fils est inférieur à son père; or, David s'adresse dans ce passage au Messie comme à son supérieur; il suit de là que le Messie, d'après la révélation faite à David même, était beaucoup plus qu'un descendant de ce prince. Il est, en effet, fils de Dieu.

46. Les adversaires de Jésus, complètement vaincus, n'osent plus lui poser des questions insolentes. Saint Matthieu a seul noté ce trait plein d'intérêt.

2^e Jésus dénonce avec vigueur les fautes et le châtiment des pharisiens. XXII, 1-39.

C'est ici l'un des grands discours qui caractérisent le premier évangile, et qui ne nous ont été conservés que par lui. Saint Marc, XII, 38-40, et saint Luc, XX, 45-47, n'en donnent qu'un résumé très malgre, mais qui prouve du moins que le discours fut prononcé dans cette circonstance. Il est vrai que saint Luc, XI, 39-52, rattache à une occasion antérieure un certain nombre de reproches et d'anathèmes semblables à ceux que nous lisons ici; c'est que Notre-Seigneur les aura prononcés deux fois, devant des auditoires différents.

CHAP. XXIII. — 1-12. Première partie du discours : Jésus met le peuple en garde contre la conduite des pharisiens. Vers. 2-7, ce qu'on ne doit pas imiter en eux; vers. 8-12, humilité que doivent pratiquer les disciples du Sauveur. — *Tunc...* Encore durant « le jour des conflits », sous les galeries du temple. Le vers. 1 sert

d'introduction. — *Ad turbas et...* Le discours ne fut donc pas adressé directement aux pharisiens; mais un certain nombre d'entre eux devaient être mêlés à la foule. — *Super cathedram...* Locution figurée, empruntée à la très ancienne coutume des docteurs et des professeurs, d'enseigner du haut d'une chaire. En soi, rien de plus noble que le rôle des docteurs de la loi (ils appartenaient presque tous au parti pharisaïque; de là l'association des mots *scribæ et pharisæi*), puisqu'il consistait à interpréter et à faire observer les préceptes que Dieu avait donnés à son peuple par l'intermédiaire de Moïse. Ils enseignaient avec une autorité réelle, comme successeurs de ce grand et saint personnage. La conséquence pratique de ce fait était évidente : *omnia ergo...* (vers. 3); le peuple devait se conformer aux interprétations légales des scribes. Quant à leur conduite personnelle, à leurs exemples, si opposés à la vraie sainteté, c'était autre chose : *secundum opera...* — *Dicunt enim...* Assertion générale, que le vers. 4 va aussitôt développer. — *Alligant* : à la manière d'objets qu'on réunit dans un même paquet. Jésus appelle *onera gravia et...* les mille obligations de détail, se présentant à toute heure du jour, que les scribes imposaient à leurs coreligionnaires, sans qu'elles fussent prescrites par la loi. — *Digito suo...* Le contraste ne pouvait être ni plus saisissant, ni plus odieux. — *Omnia vero...* (vers. 5). Jésus accuse maintenant les pharisiens

6. Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis,

7. et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi.

8. Vos autem nolite vocari Rabbi; unus est enim Magister vester, omnes autem vos fratres estis.

9. Et patrem nolite vocare vobis super terram; unus est enim Pater vester, qui in cœlis est.

10. Nec vocemini magistri; quia Magister vester unus est, Christus.

11. Qui major est vestrum erit minister vester.

12. Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur.

13. Væ autem vobis, scribes et pharisæi hypocritæ, quia clauditis regnum

6. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues,

7. et à être salués dans les places publiques, et à être appelés Rabbi par les hommes.

8. Mais vous, ne vous faites point appeler Rabbi, car vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères.

9. Et ne donnez à personne sur la terre le nom de père, car vous n'avez qu'un seul Père, qui est dans les cieux.

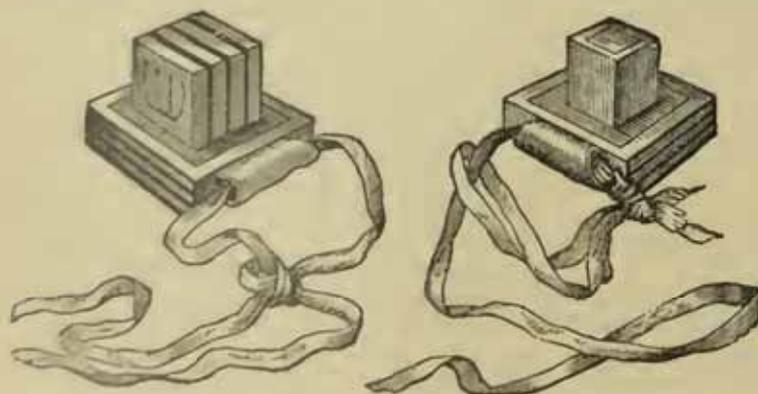
10. Et qu'on ne vous appelle point maîtres, car vous n'avez qu'un seul Maître, le Christ.

11. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur.

12. Quiconque s'élèvera, sera humilié, et quiconque s'humiliera, sera élevé.

13. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez

d'agir pour des motifs bas et égoïstes, d'accomplir toutes leurs actions par orgueil et vanité. Cf. VI, 1. — *Dilatant...*: afin d'attirer ainsi l'attention sur leur piété. Les phylactères (nom calqué sur le grec *φυλακτήρια*, « munimenta », préservatif) étaient de petites boîtes de cuir noir, munies de longues lanières, que les Juifs (d'après une interprétation stricte et littérale de Deut. VI, 8; cf. Ex. XIII, 9) s'attachaient au front et au bras gauche, à certains jours et à certaines heures; dans ces boîtes étaient insérés des morceaux de parchemin, sur lesquels étaient



Phylactères de la tête (à gauche) et du bras (à droite).

écrits contre textes du Pentateuque (Ex. XIII, 1-10, 11-17; Deut. VI, 4-10; XI, 13-22), qui recommandaient d'avoir toujours à la pensée les commandements divins, pour leur servir de secours. Leur nom hébreu était *šōmēr*, phylax. Voir l'Éth. archéol., pl. cix, 4, 6, 7, 11. — *Phylactères*. Sur ces lanières sacrées, voyez IX, 20 et le commentaire. — *Amant... primos...* (vers. 6). Cf. Marc. xiv, 28 et Luc. xx, 46. A l'ostentation religieuse, les pharisiens joignaient « une soif insatiable de prééminence ». Il leur fallait par-

tout les premières places et des démonstrations publiques de respect. — *Rabbi*. Titre honorifique, qui semble dater de cette époque, et qu'on employait en s'adressant aux docteurs juifs. Il signifie à la lettre, « mon grand », c.-à-d., « mon maître ». — *Vos autem...* (vers. 8). Jésus recommande au contraire à ses disciples la pratique d'une profonde humilité. Il présente sa recommandation sous la forme de trois exemples concrets, dont il faut suivre l'esprit, et non pas la lettre d'une manière servile. En effet, ce que le divin Maître interdit ici, c'est la *φιλαρχία* (saint Jean Chrysostome),

l'amour des dignités, la recherche ambitieuse des titres d'honneur, et point les dignités ou les titres en eux-mêmes, puisque son Église devait avoir des chefs. — *Omnes vos fratres...*: tous égaux, par conséquent; tandis que les pharisiens dédaignaient ce qu'ils nommaient « le peuple de la terre », la masse de leurs concitoyens. — *Et patrem...* (verset 9). *Abbâ*, père, était un titre assez fréquemment donné aux docteurs. — *Magistri* (verset 10). Dans le grec, *καθηγητάι*, guides; ici, guides spirituels.

— *Qui major...* (vers. 11). Cette

parole reproduit en substance une instruction antérieure de Jésus. Cf. xx, 26-28. — *Qui autem...* (vers. 12). Autre répétition. Cf. xviii, 4.

13-32. Deuxième partie du discours: les huit malédictions prononcées contre les scribes et les pharisiens. — Première malédiction, vers. 13. *Væ* (ὠὐάι) est l'équivalent de l'hébreu *hoï*. Cette vigoureuse interjection est répétée en avant de chacun des anathèmes (cf. vers. 14, 15, 16, 23, 25, 27, 29), et presque partout accompagnée de l'apostrophe *scribes... hypocritæ*. — *Clauditis*

le royaume des cieux devant les hommes ; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous ne laissez pas entrer ceux qui désirent entrer.

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez les maisons des veuves, en faisant de longues prières ; c'est pourquoi vous recevrez un jugement plus rigoureux.

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et, après qu'il l'est devenu, vous faites de lui un fils de la géhenne deux fois pire que vous.

16. Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Si quelqu'un jure par le temple, ce n'est rien ; mais si quelqu'un jure par l'or du temple, il doit.

17. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus grand ? l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ?

18. Et si quelqu'un jure par l'autel, ce n'est rien ; mais si quelqu'un jure par le don qui est sur l'autel, il doit.

19. Aveugles ! Car lequel est le plus grand ? le don, ou l'autel qui sanctifie le don ?

caelorum ante homines : vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.

14. Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae, quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis iudicium.

15. Vae vobis, scribae et pharisaei hypocritae, quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennae duplo quam vos.

16. Vae vobis, duces caeci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum, nihil est ; qui autem juraverit in auro templi, debet.

17. Stulti et caeci ! Quid enim majus est ? aurum, an templum quod sanctificat aurum ?

18. Et quicumque juraverit in altari, nihil est ; quicumque autem juraverit in dono quod est super illud, debet.

19. Caeci ! Quid enim majus est ? donum an altare quod sanctificat donum ?

regnum... Le royaume des cieux est comparé à un édifice ou à une ville (cf. xvi, 17-20) dont les pharisiens, par leur doctrine et leurs exemples néfastes, fermaient obstinément les portes à ceux qui voulaient y entrer. — *Qui comeditis...* Seconde malédiction, vers. 14. Comp. Marc. xii, 40 et Luc. xx, 47. Elle est la première des huit dans un certain nombre des manuscrits grecs qui la citent. D'autres témoins anciens l'omettent entièrement ; mais son authenticité est suffisamment garantie. Manger les maisons des veuves est une expression suffisamment claire par elle-même. Les mots *orationes... orantes* (saint Marc : « sub obtentu prolixae orationis » ; saint Luc : « simulantes longam orationem ») indiquent la manière doublement odieuse dont les pharisiens s'y prenaient pour dépouiller les femmes sans défense. Le châtiement sera en rapport avec la faute : *amplius... iudicium*. — *Quia circuitis...* Troisième malédiction, vers. 15. Elle suppose dans les pharisiens un zèle extraordinaire pour convertir les païens au judaïsme (*ut faciatis unum...*), et la ruine morale des convertis, comme résultat final. — *Proselytum*. Ce mot est calqué sur le grec προσήλυτος, celui qui s'approche. Les Juifs distinguaient deux sortes de prosélytes : les prosélytes de la porte, qui demeuraient pour ainsi dire sur le seuil, et auxquels on imposait seulement d'observer aux préceptes dits de Noé (éviter le blasphème, l'idolâtrie, le meurtre, le vol, l'inceste, la manducation du sang, etc.), et les prosélytes de la justice, qui se faisaient circoncire et s'engageaient à observer pleinement la

loi mosaïque. — *Filium gehennae*. Hébraïsme : digne de l'enfer. Voyez v, 22 et les notes. En opérant ces conversions, les pharisiens songaient surtout à grossir leur coterie, et les néophytes étaient promptement imbus des vices du parti. — *Duplo quam...* : parce que les hommes nouvellement convertis vont facilement aux extrêmes ; ou bien, parce que les païens devenus prosélytes, peu satisfaits des pratiques dont on les surchargeait, retournaient bientôt au paganisme. — *Vae vobis...* Quatrième malédiction, vers. 16-22. Jésus a déjà émis des pensées semblables dans le discours sur la montagne. Cf. v, 33 et ss. Il signale ici trois exemples de la « réclté » des scribes et des pharisiens en ce qui concerne le serment. Sur le titre *duces caeci*, voyez xv, 14 ; il est répété plusieurs fois dans ce discours (cf. vers. 17, 19, 24, 26), avec beaucoup d'emphase. — *Quicumque... per templum...* C'est le premier exemple, vers. 16^b et 17. — *Nihil est*. C.-à-d. que le serment est nul en pareil cas. — *In auro* : par le trésor du temple, ou, selon divers interprètes, par les ustensiles d'or qu'il renfermait. Dans ce cas et dans le suivant, le principe des scribes paraît avoir été qu'« une formule spéciale obligeait plus qu'une formule générale », l'or du temple plus que le temple, etc. Jésus réfute une assertion si étrange (*quid enim majus...?*), et montre que c'est le contraire qui a lieu. L'or du temple n'avait, en effet, une valeur particulière que parce qu'il appartenait au temple ; de même à propos de l'autel et des victimes. — *Et quicumque...* Second exemple, vers. 18-21. — *In altari* : l'autel des holocaustes.

20. Qui ergo jurat in altari, jurat in eo et in omnibus quæ super illud sunt.

21. Et quicumque juraverit in templo, jurat in illo et in eo qui habitat in ipso.

22. Et qui jurat in cælo, jurat in throno Dei et in eo qui sedet super eum.

23. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, et anethum, et cuminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, iudicium, et misericordiam, et fidem. Hæc oportuit facere, et illa non omittere.

24. Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, et par celui qui y est assis.

23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire ceci, et ne pas omettre cela.

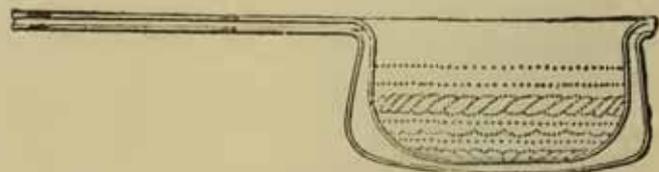
24. Guides aveugles, qui filtrez le moucheron, et qui avalez le chameau.

caustes, placé en avant du sanctuaire proprement dit. — *In dono quod...* : les victimes déposées sur l'autel pour y être consommées. — *Et in eo qui...* (vers. 21). Tel est, en fin de compte, le terme de tous les serments relatifs au temple, et ce qui les rend strictement obligatoires : c'est

Cinquième malédiction, vers. 23-24, relative à la dîme exigée par la loi. Cf. Lev. xxvii, 30; Num. xviii, 21; Deut. xii, 6 et xiv, 22 et ss. Non seulement les pharisiens s'acquittaient de cette obligation avec beaucoup d'exactitude, mais ils payaient même la dîme de divers objets qui ne tombaient pas sous le précepte : *mentham, et...* Les trois plantes ici nommées étaient très appréciées des Juifs, à cause de leurs propriétés aromatiques. Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxv, fig. 6, pour la menthe; pl. xxv, fig. 6, pour l'anis; pl. xxv, fig. 5, pour le cumin. — *Reliquistis... graviora* : les points les plus importants de la loi. Jésus cite nommément trois de ces graves prescriptions : la pratique parfaite de la justice (*iudicium*), la charité envers le prochain (*misericiordiam*), la fidélité soit à Dieu, soit aux hommes (*fidem*). — *Hæc* : ces grandes choses. *Illæ* : ces petites choses. Notre-Seigneur ne blâme pas les pharisiens d'avoir dépassé le précepte sur certains points; il leur reproche sévèrement d'avoir omis leurs devoirs les plus sérieux. — *Excolantes...* (vers. 24). Autre exemple de leur hypocrisie, sous une forme hyperbolique, qui donne beaucoup de force à la pensée. Pour ne pas se contaminer en avalant par mégarde quelque insecte légalement impur (*culicem*, un moucheron), ils filtraient scrupuleusement leurs breuvages, et ils ne craignaient point, d'autre



L'aneth.



Passoire à filtrer le vin. (Bronze antique.)

qu'ils se rapportent à Dieu lui-même. — *Et qui...* (vers. 22). Troisième exemple, vers. 22. Cf. v. 24 et le commentaire. — *Qui decimatis...*

part, d'ingurgiter un chameau tout entier, quoique la loi défendit expressément d'en manger la chair. Cf. Lev. xi, 4. — *Quia mundatis...* Sixième malédiction, vers. 25-26, dirigée contro

25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qu'au dedans, vous êtes pleins de rapines et d'impureté.

26. Pharisien aveugle, nettoie d'abord le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors devienne pur aussi.

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui, au dehors, paraissent beaux aux hommes, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28. Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes; mais, au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

25. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia.

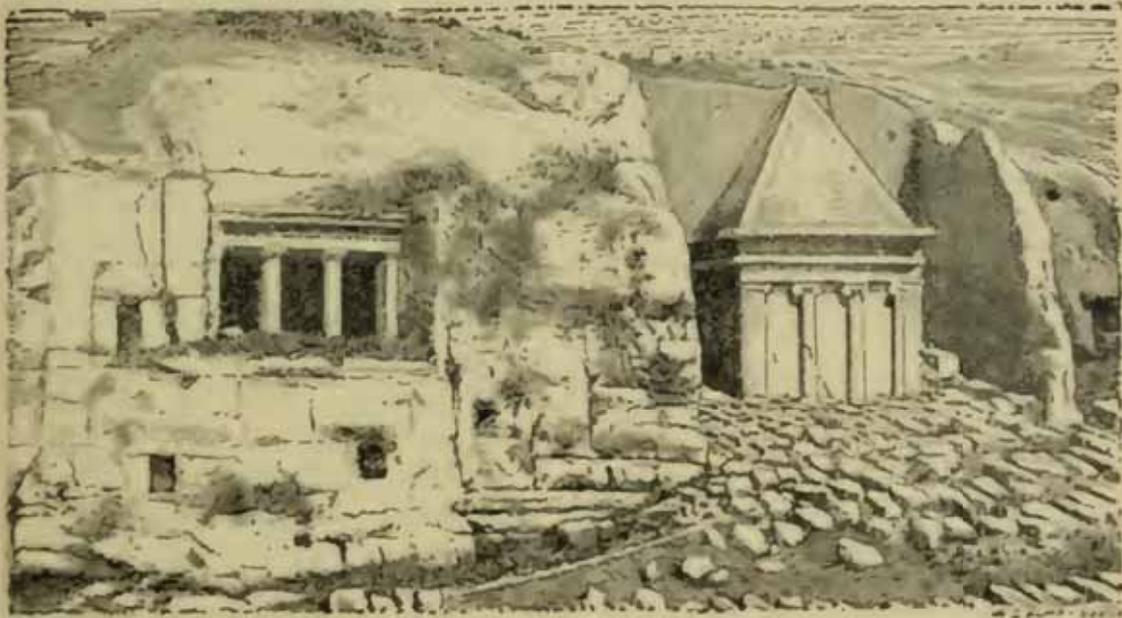
26. Pharisee cæce, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est mundum.

27. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia.

28. Sic et vos a foris quidem paretis hominibus justis; intus autem pleni estis hypocrisi, et iniquitate.

la fausse religion des pharisiens. Ils évitaient avec un soin méticuleux les souillures purement légales, et ils ne se mettaient pas en peine d'éviter le péché, qui souille l'âme. — *Calicis et...* : les coupes et les plats qui servaient dans les repas. Sur les ablutions auxquelles les pharisiens soumettaient ces ustensiles, voyez Marc. VII, 3-4. — *Pleni estis*. Le grec dit, avec une légère nuance : Au dedans, ils (la coupe et le plat) sont pleins de... — *Rapina et...* C. à d. :

quod intus... Fais en sorte que les aliments ne soient pas le fruit du vol, de l'iniquité. — *Ut fiat...* : puisque, sous le rapport moral, la vraie pureté est avant tout intérieure. — *Quia similes...* Septième malédiction, vers. 27-28. L'hypocrisie des pharisiens y est envisagée d'une manière générale. — *Sepulcris dealbatis...* Chaque année, un peu avant la fête de Pâques, les Juifs avaient soin de blanchir à l'eau de chaux leurs monuments funèbres, afin de les rendre plus visibles



Tombeaux taillés dans le roc, à Jérusalem. (Vallée du Cédron.)

de breuvages et de mets acquis par la fraude et le péché. Au lieu de *immunditia*, le grec porte ἀκρασία, d'intempérance; c. à d., d'un désir immodéré d'être riche. — *Phariseus*, (vers. 26). Cette fois, l'apostrophe est individuelle; ce qui lui donne encore plus de force. — *Munda...*

et d'empêcher qu'on ne contractât une impureté légale en les touchant par inadvertance. — *A foris... intus*. De nouveau, Jésus établit un contraste entre le dehors et le dedans, pour montrer que la religion pharisaïque était toute de forme, tout extérieure : *se et vos...* (vers. 28). — *Væ*

29. Vae vobis, scribae et pharisaei hypocrita, qui aedificatis sepulcra prophetarum, et ornatis monumenta justorum,

30. et dicitis : Si fuissetis in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum in sanguine prophetarum.

31. Itaque testimonio estis vobismet-ipsis, quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.

32. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

33. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a iudicio gehennae ?

34. Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas, et sapientes, et scribas; et ex illis occidetis et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem;

35. ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel iusti usque ad sanguinem Zachariae, filii Barachiae, quem occidistis inter templum et altare.

29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui ornez les monuments des justes,

30. et qui dites : Si nous avions vécu du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

31. Par là, vous témoignez contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes.

32. Comblez donc aussi la mesure de vos pères.

33. Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au jugement de la géhenne ?

34. C'est pourquoi, voici que je vous envoie des prophètes, et des sages, et des scribes; et vous tuerez et crucifierez les uns, et vous flagellerez les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville,

35. afin que retombe sur vous tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

robis..., qui... Huitième malédiction, vers. 29-32. Elle signale le zèle apparent des pharisiens pour honorer les martyrs, tandis que leurs sympathies intimes étaient pour les bourreaux de ces saintes victimes. — *Aedificatis* peut s'entendre ou de constructions nouvelles, ou de réparations faites aux monuments déjà existants. — *Prophetarum* et *justorum* sont deux expressions à peu près synonymes en cet endroit; la seconde est plus générale. Elles désignent l'une et l'autre de saints personnages de l'Ancien Testament. — *Non essemus...* (vers. 30). Litote très expressive, par laquelle les pharisiens sont censés dire qu'ils auraient été les amis et les défenseurs les plus ardents des prophètes et des justes persécutés.eux qui devaient, trois jours plus tard, rougir leurs mains du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; puis, après sa mort, martyriser ses disciples et ses disciples! Comp. le vers. 34. — *Rapui...* (vers. 31). Conclination à laquelle ils ne s'abaissent guère. — *Filii... eorum qui...* Réclament leurs fils, par les dispositions morales non moins que par la naissance. — *Implete...* (vers. 32) : en demandant la mort à Jésus lui-même, selon le dessein qu'ils avaient formé depuis longtemps. Cf. XII, 14, etc.

33-35. Troisième partie du discours : sévères menaces. Le langage du Sauveur y est très ému. — *Serpentes, genimina...* Cf. III, 7. Les pharisiens étaient, en effet, des reptiles dangereux, prêts à s'élever sur Jésus. La question *quomodo fugietis...* suppose une réponse négative. — *Iudicio gehennae* : au jugement dont le résul-

tat sera une condamnation aux peines éternelles de l'enfer. — *Ideo* (vers. 34) : parce qu'il faut qu'ils soient condamnés par Dieu. Comp. le vers. 25. — *Prophetas, sapientes, scribas*. Ces trois noms empruntés au judaïsme représentent les futurs prédicateurs de l'évangile, que Jésus enverra (*ecce ego...* : paroles très accentuées), de même que Jéhovah avait autrefois envoyé les prophètes. Les châtiments que les Juifs devaient faire subir aux missionnaires du Christ sont décrits en gradation descendante : *occidetis, et... flagellabitis..., persequemini...* Voyez X, 16-23. — *Ut veniat...* (vers. 35). Terrible menace. Elle montre « les péchés de générations sans nombre s'accumulant pendant des siècles, et punis dans une dernière génération, qui représente toutes les autres ». — *Omnis sanguis justus*. C.-à-d., le sang de tous les justes martyrisés depuis le commencement du monde (*a sanguine Abel*; cf. Gen. IV, 10). — *Zachariae, filii...* On a beaucoup discuté au sujet de ce personnage, à cause des mots *filii Barachiae*, qui empêchent de l'identifier avec certitude. C'est à tort, en toute hypothèse, qu'on a pensé parfois à Zacharie, père du précurseur, ou à l'avant-dernier des petits prophètes du canon biblique. Il est probable qu'il s'agit de Zacharie, fils de Joïada, mis à mort par le roi Joas. Cf. II Par. XXIV, 20-22. Si son père est appelé ici Barachias, cela provient ou de ce que celui-ci avait deux noms, ainsi qu'il arrivait parfois chez les Juifs, ou, mieux encore, d'une faute de copiste (saint Jérôme affirme avoir lu « fils de Joïada » dans

36. En vérité, je vous le dis, toutes ces choses retomberont sur cette génération.

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu!

38. Voici que votre maison vous sera laissée déserte.

39. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

36. Amen dico vobis, venient hæc omnia super generationem istam.

37. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti!

38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

39. Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

CHAPITRE XXIV

1. Jésus, étant sorti du temple, s'en allait. Alors ses disciples s'approchèrent, pour lui faire remarquer les constructions du temple.

2. Mais il leur répondit : Voyez-vous

1. Et egressus Jesus de templo, ibat. Et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi.

2. Ipse autem respondens, dixit illis :

l'évangile des Nazaréens, et telle pourrait avoir été la leçon primitive). — *Amen dico... venient...* (vers. 36). Répétition solennelle de la menace.

37-39. Apostrophe touchante adressée à Jérusalem. Cf. Luc. XIII, 34. — *Quæ occidis... lapidas...* L'emploi du temps présent marque une habitude. — *Quoties volui...* Dans ces mots, Origène, saint Jérôme, saint Hilaire et d'autres commentateurs voient une allusion à toute l'histoire ancienne d'Israël, et à tout ce que le Seigneur avait fait pour Jérusalem dans le passé; mais il est préférable de les appliquer au ministère personnel de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la capitale juive, et aux grâces qu'il lui avait apportées durant sa vie publique. Cf. Joan. II, 13; V, 1; VII, 1, etc. — *Quemadmodum gallina...* « Emblème d'un amour anxieux, » vif et sincère. — *Ecce relinquetur...* (vers. 38). La ville ingrate, et coupable, va être abandonnée à son malheureux sort. C'est elle, et non le temple, que désigne l'expression *domus vestra*; ses habitants sont envisagés comme formant une famille très unie, domiciliée dans une même habitation. — *Non me... amodo* (vers. 39). Avec ce discours s'achevait le ministère proprement dit de Notre-Seigneur; il allait lui-même bientôt mourir, et ceux auxquels il s'adressait alors ne devaient le revoir qu'à la fin des temps. En effet, les mots *donec dicatis...* se rapportent, de l'avis des meilleurs interprètes, au retour de Jésus-Christ à la fin du monde, comme Juge souverain, et à la conversion des Juifs, qui aura eu lieu à cette époque. Cf. Rom. XI, 25 et ss.

Reconnaissant en lui leur rédempteur, ils le salueront alors par l'acclamation messianique *Benedictus qui...* Cf. XX, 9; Ps. CXXVII, 26. Ainsi, tout en menaçant ses concitoyens endurcis dans l'incrédulité, Jésus leur donne une espérance de salut, à condition qu'ils croiront en lui.

§ III. — *Discours prophétique de Jésus, relatif à la ruine de Jérusalem, aux circonstances de la fin du monde et à son second avènement.* XXIV, 1 — XXV, 36.

Il était naturel que le divin Maître, avant de quitter ses disciples, leur fournit quelques éclaircissements sur ces points importants. Son but, en le faisant, était moins de leur prédire l'avenir et de satisfaire leur curiosité, que de leur avertir des périls de ces divers temps, les fortifier contre l'épreuve et leur recommander la vigilance. Aussi, tout en donnant des détails assez précis, se contente-t-il le plus souvent d'esquisser en gros les faits. Saint Marc, XIII, 1-37, et saint Luc, XXI, 5-36, citent également ce discours; mais ils glissent avec rapidité sur la partie finale. Tout le contenu du chap. XXV est propre à saint Matthieu.

1^o Introduction. XXIV, 1-3.

CHAP. XXIV. — 1-3. L'occasion de ce discours. Comp. Marc, XIII, 1-4; Luc, XXI, 5-7. — *Ibat... ibat.* Cet imparfait, rejeté à la fin de la phrase, est très accentué: Jésus quittait le temple pour n'y plus revenir, du moins publiquement. — *Accesserunt...* Les apôtres, remarquant l'émotion de leur Maître, s'approchèrent

Vidētis hæc omnia? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruat.

3. Sedente autem eo super montem Oliveti, accesserunt ad eum discipuli secreto, dicentes : Dic nobis quando hæc erunt? et quod signum adventus tui et consummationis sæculi?

4. Et respondens Jesus, dixit eis : Videte, ne quis vos seducat.

5. Multi enim venient in nomine meo, dicentes : Ego sum Christus; et multos seducunt.

6. Audituri enim estis prælia, et opi-

tout cela? En vérité, je vous le dis, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, et lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura de votre avènement et de la consommation du siècle.

4. Et Jésus leur répondit : Prenez garde que personne ne vous séduise.

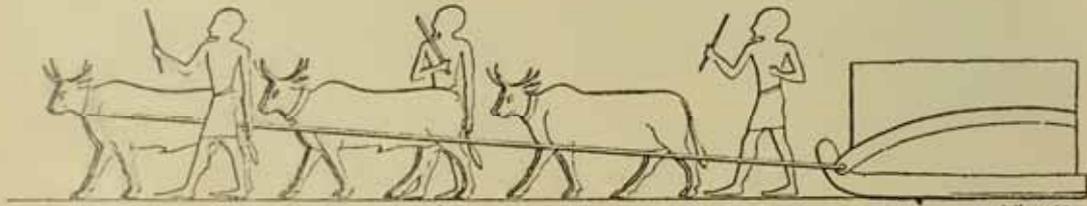
5. Car beaucoup viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et ils en séduiront beaucoup.

6. Vous entendrez parler de guerres et

affectueusement de lui, et essayent de donner un autre cours à ses pensées : *ut ostenderent...* — *Edificationes...* Ces constructions, auxquelles Hérode le Grand avait travaillé durant de longues années (Joan. ii, 20), formaient un groupe de toute beauté. Voyez Josèphe, *Bell. jud.*, v, 5,

de Jésus-Christ aux derniers jours du monde. 2^e Première partie du discours : les prophéties. XXIV, 4-35.

« Dans sa réponse, Jésus décrit les signes précurseurs de la ruine de Jérusalem et de la fin des temps, le jugement spécial de la capitale



Égyptiens charriant une pierre énorme sur un traîneau. (Peinture de tombeau.) *

6, etc. — *Vidētis...* (vers. 2). A son tour, Jésus attire l'attention des apôtres sur le temple, mais à un point de vue bien différent. D'après le grec : Ne voyez-vous pas...? — *Non relinquetur...* Annonce d'une totale destruction. La prophétie s'est réalisée à la lettre, soit au moment de la prise de Jérusalem par Titus, soit lorsque Julien l'Apôstat voulut reconstruire le temple et ne réussit qu'à le détruire plus complètement. Voyez Amalric Marcellin, xxiii, 1. — *Sedente autem...* (vers. 3). Les paroles qui précèdent avaient été prononcées au moment où Notre-Seigneur s'éloignait du temple; depuis lors Jésus a franchi le Gédron et gravi le mont des Oliviers, et il est maintenant assis en face de Jérusalem et du temple (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Secreto*. D'après le grec : en particulier (*εἰς τὸ ἰδίον*). Ce ne furent donc pas tous les apôtres qui s'approchèrent ainsi de Jésus, mais seulement quatre d'entre eux, comme le dit saint Marc, xiii, 3. — *Quando hæc...* : à quelle époque devait avoir lieu la destruction du temple. Puis, comme les disciples, conformément aux idées alors courantes parmi leur peuple, rattachaient ce fait à l'avènement du Messie et au jugement général, ils ajoutèrent (ce qui propre à saint Matthieu) cette question : *et quod signum...* — *Adventus*. Le mot *παρουσία*, présence, devint, durant les premiers temps du christianisme, l'expression technique pour désigner le glorieux avènement

théocratique et le jugement général du monde, en unissant, à la manière des prophètes de l'Ancien Testament, les deux faits dans son exposition, en mélangeant les divers traits qui se rapportent à l'un et à l'autre de ces faits, et en n'indiquant pas toujours d'une manière précise ce qui regarde l'avenir prochain et ce qui concerne l'avenir éloigné. » De là certaines difficultés d'interprétation et d'application, qui n'ont guère diminué depuis le temps des Pères.

4-14. Signes qui annonceront la fin soit de Jérusalem, soit du monde entier. Comp. Marc. xiii, 5-13; Luc. xxi, 8-19. — D'abord un avertissement général, conforme au but moral que se proposait Notre-Seigneur : *Videte, ne...* A ces deux époques tragiques, on aura besoin « de têtes froides et de cœurs vaillants », pour ne pas se laisser séduire ou effrayer. Comp. le vers. 6. — Les séducteurs : *multi enim...* (vers. 5). Ce sera là le premier signe. *Venient in nomine...* : s'arrogeant audacieusement le nom et la dignité du Messie. — *Multos seducunt*. C'est ce qui eut lieu soit avant soit après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ : il suffisait qu'un imposteur se présentât comme le Messie, pour entraîner à sa suite des masses entières de peuple. Cf. Act. v, 36 et xxi, 38; Josèphe, *Ant.*, xx, 5, 1 et 8, 6; *Bell. jud.*, ii, 13, 5, etc. Il en sera de même à la fin des temps. Comp. le vers. 23-25. — *Audituri...* Second signe : des guerres en tous lieux,

de bruits de guerres. Gardez-vous de vous troubler; car il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

7. Car on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume; et il y aura des pestes, et des famines, et des tremblements de terre en divers lieux.

8. Et tout cela ne sera que le commencement des douleurs.

9. Alors on vous livrera aux tourments, et on vous fera mourir; et vous serez en haine à toutes les nations, à cause de mon nom.

10. Alors aussi beaucoup seront scandalisés, et ils se trahiront et se haïront les uns les autres.

11. Et de nombreux faux prophètes surgiront, et séduiront beaucoup de monde.

12. Et parce que l'iniquité abondera, la charité d'un grand nombre se refroidira.

13. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

14. Et cet évangile du royaume sera prêché dans le monde entier, pour servir

niones præliorum. Videte ne turbemini; oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis.

7. Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum; et erunt pestilentie, et fames, et terræmotus per loca.

8. Hæc autem omnia initia sunt dolorum.

9. Tunc tradent vos in tribulationem, et occident vos; et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.

10. Et tunc scandalizabuntur multi, et invicem tradent, et odio habebunt invicem.

11. Et multi pseudoprophetæ surgent, et seducunt multos.

12. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet caritas multorum.

13. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

14. Et prædicabitur hoc evangelium regni in universo orbe, in testimonium

vers. 6-7. Elles ne manquèrent pas dans le monde romain, peu avant la ruine de Jérusalem. — *Prælia*: des combats à proximité. *Opiniones præliorum*: des bruits de guerres, comme dit le grec; des guerres à distance, qu'on ne connaît que pour en avoir entendu parler. — *Ne turbemini*, l'parole d'encouragement, basée d'une part sur le plan divin (*oportet... fieri*), et aussi sur ce fait que les maux en question n'annonceront pas d'une manière immédiate la destruction de Jérusalem et la fin du monde (*sed novissimum...*). Cf. vers. 3^b. — *Consurget enim...* (vers. 7). Petite description dramatique, qui sert de commentaire à la première partie du vers. 6. La peste et la famine étaient, à cette époque, les conséquences à peu près fatales de la guerre. — *Per loca*: point partout à la fois, mais successivement en divers lieux. — Transition au signe suivant: *hæc autem... initia...* (vers. 8). Et pourtant l'accumulation de tant de maux semblait être déjà quelque chose d'épouvantable. Jésus prévient ses auds, afin de les préparer à tout. — *Dolorum*. Le grec *ἀλγώνων* désigne d'ordinaire les douleurs de l'enfantement; ici, au figuré, de très violentes souffrances. — *Tunc...* Troisième signe, vers. 9-14. La prophétie du Sauveur rappelle beaucoup, en cet endroit, quelques instructions qu'il avait autrefois données aux apôtres. Cf. x, 17-22. — *Tradent vos...* Jésus ne voulait pas que ses disciples demeurassent les spectateurs oisifs des maheurs qu'il vient de décrire: il suppose qu'ils se mettront sans retard à prêcher activement l'évangile; ce qui ne manquera pas de déclamer

contre eux la haine et la persécution. — *Scandalizabuntur...* (vers. 10). Conséquence naturelle de l'emprisonnement et de la mort d'un grand nombre de prédicateurs: parmi les nouveaux convertis, beaucoup s'effrayeront et iront jusqu'à l'apostasie; puis, *invicem tradent...* etc. — *Multi pseudoprophetæ* (vers. 11). Ces faux prophètes seront chrétiens, de même que les faux Christs seront juifs d'origine (cf. vers. 5). — *Refrigescet...* (vers. 12). Image très expressive. « Un des caractères d'une époque dégénérée consiste en ce que les bons eux-mêmes perdent la ferveur. » Le mot *caritas* peut désigner ici soit la charité fraternelle, soit l'amour de Dieu; de préférence cette dernière vertu. — *Qui... perseveraverit...* (vers. 13). Dans le grec: ὁ ὑπομένων, au participe; ce mode exprime la durée, la persévérance. Il s'agit de la persévérance dans la foi chrétienne, malgré les perils auxquels elle exposera. — *Salvus erit...* Grande récompense de la fidélité: par elle, on sera délivré de la ruine navale et l'on jouira du salut éternel. — *Et prædicabitur...* (vers. 14). Autre parole de consolation et d'encouragement: avant la fin, l'évangile pourra être prêché dans le monde entier. Dans son sens strict, cette expression ne peut s'appliquer qu'à la fin des temps; mais il n'est pas moins vrai que, dès avant la ruine de l'État juif, l'évangile avait été prêché dans une très grande partie de l'empire romain. Remarquez la locution pleine de majesté: *hæc evangelium regni*. — *In testimonium...* Cf. x, 18. Un témoignage de la rédemption opérée par Notre-

omnibus gentibus; et tunc veniet consummatio.

15. Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, statem in loco sancto, qui legit intelligat.

16. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes;

17. et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua;

18. et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.

19. Væ autem prægnantibus et nutribus in illis diebus!

de témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin.

15. Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie dans le lieu saint, que celui qui lit comprenne.

16. Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuient dans les montagnes,

17. et que celui qui sera sur le toit n'en descende pas pour emporter quelque chose de sa maison,

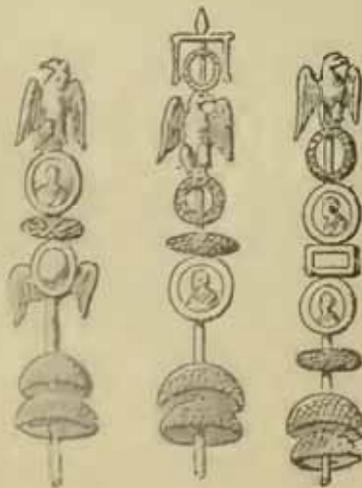
18. et que celui qui sera dans les champs ne retourne point pour prendre sa tunique.

19. Malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là!

Seigneur Jésus-Christ, de sorte que, si les païens ne se convertissent pas après qu'on leur aura porté la bonne nouvelle, ils seront responsables de leur damnation.

15-22. La fin. Comp. Marc. XIII, 14-20; Luc. XXI, 20-24. D'après la majorité des interprètes, ce passage concerne plus particulièrement la destruction de Jérusalem; mais divers traits (comp. surtout les vers. 21-22) sont aussi applicables à la fin du monde. — *Abominationem desolationis*. C.-à-d., « abominabilis et horrenda desolatio » (Maldonat). Cette expression énergique est empruntée au livre de Daniel (*quæ dicta est a...*), où elle est employée à plusieurs reprises. Voyez Dan. IX, 27 et le commentaire; XI, 31; XII, 11. Comp. aussi I Mach. I, 54. Le premier de ces oracles se rapporte directement à la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus Épiphane; mais un second accomplissement lui

généralisent, et voient ici la prédiction des horreurs commises dans toute la Palestine et surtout à Jérusalem, pendant la guerre avec les Romains; ils ont contre eux les mots *in loco sancto*, qui semblent devoir être restreints au temple. D'autres ont pensé aux aigles romaines, introduites dans le sanctuaire après la prise de la ville; mais la suite du discours (comp. les vers. 16 et ss.) suppose qu'on aura le temps de fuir lorsque aura lieu l'abomination de la désolation, et il eût été bien tard alors. Le mieux est d'appliquer cette expression aux atrocités commises dans le temple par les zélotes juifs durant le siège de Jérusalem. — *Qui legit, intelligat*. Selon de nombreux interprètes, ces mots formeraient une parenthèse insérée par l'évangéliste. Le fait est peu vraisemblable, puisque saint Marc les cite pareillement, lui qui ne s'adresse point à des lecteurs juifs. Ils sont de Jésus lui-même, et ils engageaient les disciples à être particulièrement attentifs lorsqu'ils liraient ce texte de Daniel. — *Tunc qui...* (vers. 16 et ss.) Le Sauveur invite ceux de ses disciples qui se trouveront alors aux environs de Jérusalem à échapper par une prompte fuite aux calamités qu'il prédit. — *Ad montes*. Les montagnes ont souvent servi de refuge en temps de guerre. Cf. Jud. VI, 2; I Reg. XIII, 6, etc. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 5, 3, rapporte que les chrétiens de la Judée, lorsqu'ils virent les Romains s'approcher, mirent à profit l'avertissement de Jésus et se retirèrent en grand nombre à Pella, de l'autre côté du Jourdain (*Atl. géogr.*, pl. X), et qu'ils échappèrent ainsi aux horreurs de l'invasion. — *Et qui...* (vers. 17). Exemple dramatique, pour montrer avec quelle rapidité on devra fuir. — *In tecto*: sur le toit plat des maisons orientales. Cf. Deut. XXII, 8 (*Atl. archéol.*, pl. XII, fig. 3, 4, 5, 10, etc.). Ne pas descendre dans l'intérieur de la maison, pour choisir et emporter quelques objets précieux ou nécessaires, mais s'élançer en toute hâte par l'escalier extérieur qui donnait sur la rue. — *Qui in agro...* (vers. 18). Exemple analogue au précédent; partir dans l'état où l'on se trouvera, en simple costume de travail. — *Væ autem...*



Exemples romains. Bas-relief de l'arc de Constantin, à Rome.

Malheur aux femmes enceintes ou allaitantes dans ces jours-là. Les interprètes ne sont pas d'accord pour l'indiquer. Quelques-uns

20. Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver, ou un jour de sabbat.

21. Car il y aura alors une grande tribulation, telle qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.

22. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.

23. Alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici; ou : Il est là, ne le croyez pas.

24. Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, qui feront de grands signes et des prodiges, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.

25. Voici que je vous l'ai prédit.

26. Si donc on vous dit : Le voici dans le désert, ne sortez pas; Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas.

27. Car comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.

28. Partout où sera le corps, là s'assembleront les aigles.

20. Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme, vel sabbato.

21. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet.

22. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviabuntur dies illi.

23. Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere.

24. Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi.

25. Ecce prædixi vobis.

26. Si ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire; Ecce in penetralibus, nolite credere.

27. Sicut enim fulgur exit ab oriente et paret usque in occidentem, ita erit et adventus Filii hominis.

28. Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ.

(vers. 19). Détails d'un autre genre, qui peignent sous de vives couleurs les périls de la situation. — *Orate autem...* (vers. 20). L'hiver, les chemins sont mauvais, parfois impraticables en Orient. Aux jours de sabbat, les Juifs n'avaient le droit de parcourir qu'une très courte distance (cf. Ex. xvi, 29; Act. i, 12), et les premiers chrétiens, Juifs d'origine pour la plupart, continuèrent pendant assez longtemps d'être liés aux prescriptions mosaïques. — *Erit enim...* Les vers. 21-22 décrivent éloquemment le caractère extrême des souffrances qu'il faudra endurer alors; elles seront sans parallèle dans l'histoire (*qualis non fuit... neque...*; cf. Dan. xii, 1); elles seront tellement violentes, que, si elles avaient duré longtemps, aucun homme (*omnis caro* a ici cette signification) n'aurait échappé à la mort soit physique, soit morale. — *Sed propter electos...* Touchante marque de la miséricorde divine.

23-28. Description de ce qui aura lieu à la fin du monde. D'après saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, Maldonat, etc., ici commence, en effet, une période nouvelle, séparée par des siècles nombreux de celle qui vient d'être décrite. Dans ces versets, il est encore parlé de faux christes et de faux prophètes, qui apparaîtront vers la fin des temps comme avant la ruine de Jérusalem. Voyez les vers. 5, 11; comp. Marc. xiii, 21-23; Luc. xvii, 23-24, 37. — *Dabunt signa...* (vers. 24) : grâce au concours du démon, Dieu le permettant ainsi pour éprouver la fidélité de ses vrais serviteurs. — *Si fieri potest*. Trait délicat. Heureusement, ce ne sera pas pos-

sible, car la grâce sera là pour aider quiconque voudra la mettre en œuvre. — *Ecce prædixi...* (vers. 25). Parole solennelle, très accentuée : Il y aura pour vous de très réels dangers; à vous de prendre garde, vous êtes avertis. — *Si ergo...* (vers. 26). Répétition de la pensée déjà exprimée au vers. 23. — *Sicut enim...* (vers. 27). Jésus indique la raison pour laquelle on ne devra pas se déranger lorsqu'on entendra ces vains bruits : le Messie apparaîtra soudain, comme l'éclair, et il sera visible partout en même temps; inutile donc d'aller le chercher en quelque endroit particulier. — *Ubicumque...* (vers. 28). Cette locution proverbiale (cf. Job, xxix, 30) a été diversement interprétée. Quelques auteurs voient dans les aigles l'image des Romains, celle d'Israël dans le calvaire (*corpus* a ce sens, comme le grec πτόμα); le sens serait donc que Rome va bientôt fondre sur les Juifs à la manière d'un oiseau de proie. Mais nous avons vu qu'il est plutôt question de la fin du monde dans ce passage; il faut donc généraliser l'application. On pourra dire alors, avec saint Jérôme et d'autres Pères : De même que les oiseaux de proie sentent de loin les cadavres et s'élancent sur eux, de même les hommes accourront de tous côtés au devant du Christ, lors de son avènement final. La phrase est excellente en elle-même; toutefois ce rapprochement semble manquer de délicatesse envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous préférons donc cet autre sens, qui se rattache beaucoup mieux au contexte, c.-à-d. au caractère universel de l'apparition du Christ : Par-

29. Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de celo, et virtutes cælorum commovebuntur.

30. Et tunc parebit signum Filii hominis in celo; et tunc plangent omnes tribus terræ, et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa et majestate.

31. Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis cælorum usque ad terminos eorum.

32. Ab arbore autem fici discite parabolam. Cum jam ramus ejus tener fuerit et folia nata, scitis quia prope est æstas;

33. ita et vos, cum videritis hæc omnia, scitote quia prope est in januis.

34. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant.

35. Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.

29. Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.

30. Alors le signe du Fils de l'homme apparaîtra dans le ciel, et alors toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté.

31. Et il enverra ses anges, avec la trompette et une voix éclatante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre.

32. Apprenez une comparaison prise du figuier. Quand ses branches sont déjà tendres, et que ses feuilles naissent, vous savez que l'été est proche;

33. de même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, qu'il est aux portes.

34. En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

35. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

tout où il y aura des coupables, les ministres des vengeances divines les atteindront promptement.

29-31. L'avènement du Fils de l'homme pour juger toute l'humanité. Comp. Marc. XIII, 24-27; Luc. XXI, 25-28. — Les mots *tribulationem dierum illorum* représentent tous les maux prédits depuis le vers. 21. — La description tragique *sol... et luna... et stellæ...* marque un bouleversement physique, très réel, opéré dans le monde sidéral. Elle rappelle les passages analogues d'Isaïe, XIII, 9 et XXXIV, 2-4; de Jérémie, IV, 23 et ss.; de Joël, III, 15, etc. Cf. II Petr. III, 7 et ss. — *Virtutes cælorum*: les forces centrales qui maintiennent le ciel en équilibre. Selon d'autres auteurs, encore les étoiles. — *Et tunc* (vers. 30): alors que tout sera perdu dans ce cataclysme universel. — C'est la croix qui est désignée, d'après l'interprétation presque unanime des Pères et des commentateurs catholiques, par les mots *signum filii hominis*. Elle est vraiment le signe caractéristique du Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'instrument de la rédemption. Il est juste qu'elle soit honorée par lui au jour du jugement général. — *Tunc plangent...* Tous les hommes se frapperont la poitrine en reconnaissant, les uns celui qu'ils auront méprisé, outragé, rejeté; les autres celui qu'ils auront fidèlement servi, et qui sera, mais qui n'en sera pas moins leur juge redoutable. — *Veniet in nubibus...* est une allusion évidente à l'épisode merveilleux de Daniel, VII, 13. Cf. xvi, 81. — *Mittet angelos...* (ver-

set 31): pour rassembler les hommes au lieu où ils devront être jugés. — *Cum tuba et voce...* D'après le grec: avec une trompette à grande voix. Ce détail doit être pris à la lettre, d'après I Cor. xv, 52 et I Thess. iv, 16. — *A quatuor ventis*: des quatre points cardinaux. *A summis...*: d'une extrémité du monde à l'autre extrémité.

32-35. Conclusion de la première partie du discours: la comparaison tirée du figuier. Cf. Marc. XIII, 28-32; Luc. XXI, 26-33. — *Discite parabolam*. C.-à-d., faites un rapprochement qui contiendra une excellente leçon morale. — *Cum... ramus... tener...*: lorsque la sève s'est remise à circuler, au printemps. — *Ita et vos...* Application de cette petite parabole, vers. 33. Les mots *hæc omnia* se rapportent à toutes les prédictions contenues dans ce discours. — *Prope est...*: à savoir, soit la ruine de Jérusalem, soit l'avènement du Fils de l'homme et la fin du monde. *In januis*: sur le seuil, tout prêt à entrer. — *Generatio hæc* (vers. 34). C.-à-d., d'une manière générale, la génération contemporaine des faits prophétisés. Par conséquent, en premier lieu, celle qui devait être témoin de la destruction de Jérusalem et du temple; en second lieu, celle qui doit assister aux derniers événements historiques du monde. — *Cælum et terra...* (vers. 35). Assertion très solennelle, par laquelle Jésus appose pour ainsi dire le sceau de la vérité divine sur les prédictions qu'il vient de faire. Le ciel et la terre, image de ce qu'il y a de plus stable dans l'univers, seront transformés à la

36. Quant à ce jour et à cette heure, personne ne les connaît, pas même les anges des cioux, mais le Père seul.

37. Ce qui arriva aux jours de Noé arrivera aussi à l'avènement du Fils de l'homme.

38. Car de même que, dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche,

39. et qu'ils ne surent rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emporta tous, ainsi en sera-t-il à l'avènement du Fils de l'homme.

40. Alors deux hommes seront dans un champ : l'un sera pris, et l'autre laissé.

41. Deux femmes moudront à la meule : l'une sera prise, et l'autre laissée.

42. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.

36. De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli caelorum, nisi solus Pater.

37. Sicut autem in diebus Noe, ita erit et adventus Filii hominis.

38. Sicut enim erant in diebus ante diluvium, comedentes et bibentes, nubentes et nuptii tradentes, usque ad eundem quo intravit Noe in arcam,

39. et non cognoverunt, donec venit diluvium et tulit omnes, ita erit et adventus Filii hominis.

40. Tunc duo erunt in agro : unus assumetur et unus relinquetur.

41. Duae molentes in mola : una assumetur et una relinquetur.

42. Vigilate ergo, quia nescitis quia hora Dominus vester venturus sit.

fin des temps; mais la parole du divin Maître demeurera ferme et s'accomplira infailliblement.

2^e Seconde partie du discours : exhortation à la vigilance. XXIV, 36 — XXV, 30.

Comp. Marc. XIII, 32-37; Luc. XXI, 34-36. Ainsi qu'il a été dit plus haut, la rédaction de saint Matthieu est de beaucoup la plus développée.

36-31. Il faut veiller. — *De die... et hora...* : le jour et l'heure où le Messie apparaîtra pour juger le monde. — *Nemo scit...* Pas même le Fils de l'homme, est-il ajouté dans le second évangile; du moins, en tant que Fils de l'homme, car Jésus a prouvé depuis le commencement de ce discours qu'il connaissait parfaitement l'époque en question.

— *Sicut autem...* (verset 37). Saint Luc, XVII, 26-30, 34-36, rattache à une autre occasion les paroles contenues dans les vers. 37-42, et il est probable que Notre-Seigneur les aura prononcées plusieurs fois. Elles ont pour but de montrer, au moyen d'exemples saisissants, la soudaineté de l'avènement du Messie aux derniers jours, et par conséquent la nécessité d'une perpétuelle vigilance. — *In diebus Noe*. Premier exemple, emprunté à l'histoire du déluge, vers. 37-39. Comp. Gen. VII, 7 et 28. Quoique avertis d'avance du fléau qui les menaçait, les contemporains de Noé ne s'inquiétèrent de rien, et continuèrent de se

livrer à leurs occupations ordinaires, surtout à leurs plaisirs (*comedentes et...*, vers. 38); aussi furent-ils terriblement surpris (*et tulit...*, verset 39). — *Tunc duo...* Deux autres exemples, empruntés cette fois à la vie quotidienne, vers. 40-41. Ils nous montrent deux personnes occupées de la même manière à l'heure finale, et les destinées tout à fait contraires qui les attendront. *Assumetur* : emporté au ciel par les anges. *Relinquetur* : laissé à son malheureux sort. — *Duae molentes...* (vers. 41). Dans l'Orient biblique, ce sont d'ordinaire les femmes qui sont chargées de moudre, avec le petit moulin



FEMMES SYRIENNES OCCUPÉES À MOUDRE. (D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.)

à bras qui fait partie du mobilier de chaque ménage, la provision de grain nécessaire pour le pain de la journée. Voyez *FAÛL. SYRIENNE*, pl. 121, 1-3. — *Vigilate ergo* (vers. 42). La moné-

43. Illud autem scitote, quoniam si sciet paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique, et non siberet perfodi domum suam.

44. Ideo et vos estote parati, quia quæ nescitis hora Filius hominis venturus est.

45. Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?

46. Beatus ille servus quem, cum venerit dominus ejus, invenerit sic facientem.

47. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.

48. Si autem dixerit malus servus ille in corde suo: Moram facit dominus meus venire;

49. et cœperit percutere conservos suos, manducet autem et bibat cum ebriosis,

50. veniet dominus servi illius in die qua non sperat, et hora qua ignorat,

51. et dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis; illic erit fletus et stridor dentium.

43. Sachez-le bien, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement, et ne laisserait pas percer sa maison.

44. C'est pourquoi, vous aussi, soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne savez pas.

45. Quel est, pensez-vous, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses gens, pour leur distribuer leur nourriture en temps convenable?

46. Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant ainsi!

47. En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens.

48. Mais si ce serviteur est méchant, et dit en son cœur: Mon maître tarde à venir,

49. et s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes,

50. le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne connaît pas,

51. et il le séparera, et lui assignera sa part avec les hypocrites; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

CHAPITRE XXV

1. Tunc simile erit regnam cœlorum decem virginibus, quæ accipientes lam-

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris

quæce pratique, plusieurs fois répétée dans cette partie du discours. Comp. le vers. 44; xxv, 13. — *Illud... scitote*. Dix petites paraboles, versets 43-51, pour mieux mettre en relief cette importante leçon. — *Si sciet...* La parabole du père de famille et du voleur, vers. 43-44. C'est précisément parce que le propriétaire de la maison ignore le moment précis du danger, qu'il est tenu à une vigilance perpétuelle. Cette comparaison du voleur est comme classique dans le Nouveau Testament pour représenter la fin des temps. Cf. I Thim. v, 2; II Petr. iii, 10; Apoc. vi, 2, etc. — *Perfodi*. La maison en question est percée à terre seulement en terre ou en briques crues; dans ce cas, les voleurs pourront passer au-dessus pour y pénétrer. — *Quis, putas...* Parabole du serviteur, vers. 45-52. La question soulevée au début est destinée à frapper l'attention. — *Fidelis... et prudens*. Les deux qualités exigées dans un serviteur de confiance, posées à tous les maîtres, comme c'est ici le cas (*super familiam suam*...). — *Beatus...* (vers. 46). Il est bienheureux celui que son maître le récompensera généreusement de sa noble conduite :

super omnia bona... (vers. 47); il deviendra le majordome, l'intendant universel. — *Si autem...* C'est le revers du tableau, vers. 48-51. — *Moram facit...* Lorsqu'un serviteur fait en lui-même des observations de ce genre, c'est mauvais signe: il est bientôt démoralisé et s'abandonne à ses mauvais penchants, n'ayant plus l'amour du devoir pour se maintenir dans l'ordre: *et cœperit...* (vers. 49). Triste surprise, quand le maître, après une absence prolongée, reviendra à l'improviste; puis châtement terrible (vers. 50-51). — *Dividet*. Le grec διχοτομήσει signifie à la lettre: couper en deux; genre de supplice qui n'était pas rare dans l'antiquité. Cf. II Reg. xii, 31, etc. Ici, il paraît avoir simplement le sens de séparer du reste de la famille. — *Cum hypocritis*: puisqu'il s'était conduit envers son maître comme un misérable hypocrite. — *Illic...* fletus... Cf. xiii, 42. Image de violentes souffrances et d'un épouvantable désespoir.

CHAP. XXV. — 1-13. Parabole des dix vierges. Saint Matthieu nous l'a seul conservée. Sous une image des plus simples, elle exprime des pensées d'une haute gravité. — *Tunc*: au mo-

leurs lampes, allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse.

2. Or, cinq d'entre elles étaient folles, et cinq étaient sages.

3. Les cinq folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent pas d'huile avec elles;

4. mais les sages prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes.

5. L'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes, et s'endormirent.

6. Mais, au milieu de la nuit, un cri se fit entendre : Voici l'époux qui vient; allez au-devant de lui.

7. Alors toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes.

8. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.

9. Les sages leur répondirent : De peur qu'il n'y en ait pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous.

padēs suas, exierunt obviam sponso et sponsæ.

2. Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes.

3. Sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum;

4. prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus.

5. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt.

6. Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.

7. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ, et ornaverunt lampades suas.

8. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro, quia lampades nostræ extinguuntur.

9. Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes et emite vobis.

ment de l'apparition subite du Fils de l'homme pour le jugement général. Cf. xxiv, 40, 50-51. — *Decem virginibus*. C.-à-d. : à dix jeunes filles; car l'idée de la virginité proprement dite est très secondaire dans cette parabole. Le nombre dix est celui de l'universalité; aussi ces jeunes filles représentent-elles tous les chrétiens en général. Les principaux traits de ce tableau, si délicatement tracé, sont empruntés aux usages suivis par les anciens Juifs pour la célébration des mariages. La fête avait lieu le soir. Entourée de ses amies, la fiancée attendait, le plus souvent dans la maison de ses parents, le fiancé, qui venait la chercher en grande et joyeuse pompe, et qui la conduisait dans leur futur domicile. — *Lampades*. Le substantif grec *λάμπας* désigne d'ordinaire une torche; mais il a ici le sens de *λύχνος*, et désigne les petites lampes d'argile en usage dans l'antiquité et dont on voit des spécimens si nombreux dans les musées (*Att. archaeol.*, pl. xviii, pl. 4, 5, 8, 14, etc.). — *Obviam sponso*. L'époux n'est autre que le Christ, venant célébrer ses noces éternelles avec l'Église. Cf. ix, 12; II Cor. xi, 2; Apoc. xix, 7, etc. C'est par respect pour sa dignité qu'on va au-devant de lui, contrairement à l'usage indiqué plus haut. — *Quinque... fatuæ* (vers. 2). C.-à-d., d'après le contexte, dénuées de sagesse pratique, de prévoyance. Ce sont elles qui jouent le rôle principal dans la parabole. — *Non sumpse-*

runt... (vers. 3). Voilà précisément en quoi consiste leur folie. La quantité d'huile contenue dans les lampes anciennes était fort petite; aussi, dans la pensée que l'époux n'arriverait pas immédiatement, les vierges sages en avaient-elles



Les vierges sages et les vierges folles. (D'après une fresque antique.)

emporté une provision avec elles. Comp. le verset 4. Cette huile est la figure des bonnes œuvres dont tout chrétien doit remplir sa vie. — *Moram... faciente...* (vers. 5). C'est à ce fait que se rapporte toute la partie morale du discours. Cf. xxiv, 36, 42, 44, 46, 48, etc. — *Dormitaverunt*. Elles commencèrent d'abord par s'endormir; puis elles ne tardèrent pas à s'endormir complètement, *dormierunt*. Elles étaient sans doute entrées dans une maison pour attendre l'arrivée de l'époux. — *Ecce sponsus...* (vers. 6). Parole brève, stridente, qui retentit subitement au milieu de la nuit. — *Ornaverunt...* (vers. 7). C'est en arrangeant ainsi leurs lampes, afin de donner plus de vie et d'éclat à la lumière, que

emporté une provision avec elles. Comp. le verset 4. Cette huile est la figure des bonnes œuvres dont tout chrétien doit remplir sa vie. — *Moram... faciente...* (vers. 5). C'est à ce fait que se rapporte toute la partie morale du discours. Cf. xxiv, 36, 42, 44, 46, 48, etc. — *Dormitaverunt*. Elles commencèrent d'abord par s'endormir; puis elles ne tardèrent pas à s'endormir complètement, *dormierunt*. Elles étaient sans doute entrées dans une maison pour attendre l'arrivée de l'époux. — *Ecce sponsus...* (vers. 6). Parole brève, stridente, qui retentit subitement au milieu de la nuit. — *Ornaverunt...* (vers. 7). C'est en arrangeant ainsi leurs lampes, afin de donner plus de vie et d'éclat à la lumière, que

10. Dum autem irent emere, venit sponsus : et que paratae erant intraverunt eum eo ad nuptias, et clausa est janua.

11. Novissime vero veniunt et reliquae virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis.

12. At ille respondens ait : Amen dico vobis, nescio vos.

13. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam.

14. Sicut enim homo peregre proficiens vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.

15. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim.

16. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque.

17. Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo.

18. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui.

19. Post multum vero temporis, venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis.

20. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta,

10. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée.

11. Enfin les autres vierges viennent aussi, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.

12. Mais il leur répondit : En vérité, je vous le dis, je ne vous connais point.

13. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure.

14. Car il en sera comme d'un homme qui, partant pour un long voyage, appela ses serviteurs et leur remit ses biens.

15. Il donna à l'un cinq talents, à un autre deux, et à un autre un seul, à chacun selon sa capacité; puis il partit aussitôt.

16. Celui qui avait reçu cinq talents s'en alla, les fit valoir, et en gagna cinq autres.

17. De même, celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, s'en alla, creusa dans la terre et cacha l'argent de son maître.

19. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte.

20. Et celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, et présenta cinq autres ta-

les vierges folles s'aperçurent de leur imprudent oubli. — *Ne forte...* (vers. 9). On a parfois taxé

d'égoïsme cette réponse, qui pourtant était très sage dans la circonstance. Ce n'est là d'ailleurs qu'un ornement; car, dans l'autre vie, les réprouvés ne pourront pas emprunter les mérites des élus. — *Intraverunt...* (verset 10) : pour participer au festin nuptial. — *Clausus est...* : tous les invités devant être alors entrés. — *Domine...* (vers. 11). Appel pressant, tragique, mais trop tardif, qui ne recevra qu'une terrible réponse : *Nescio vos...* (verset 12). — *Vigilate...* (vers. 13). Application et

Appelle à s'écarter, d'après les manuscrits romains.

11-12. Variante des talents. Elle est propre à

certaines Bibles, comme la précédente. On a parfois essayé de l'identifier à celle des mines, mais par erreur. Luc, xix, 11-28, et avec laquelle elle a une certaine ressemblance de fond et de forme. Mais les différences de temps, de lieux, de circonstances, sont trop frappantes encore, et il vaut mieux s'en tenir aux deux morceaux comme étant très distincts l'un de l'autre. Même pensée

que ci-dessus : nécessité de la vigilance, en vue du compte qu'on devra rendre au souverain Juge, à la fin des temps. — *Homo peregre...* Image de Notre-Seigneur Jésus-Christ retournant au ciel jusqu'à son second avènement. Les serviteurs sont l'emblème des chrétiens pris individuellement. Notez le pronom *suos* (plus fortement dans le grec : *ἰδίους*) : ses propres serviteurs, qui étaient strictement tenus, à ce titre, de veiller aux intérêts de leur maître. — *Quinque, duo, unum* (vers. 15). Non pas au hasard, mais d'après la capacité de chacun : *secundum propriam...* Sur la valeur du talent, voyez les notes de xviii, 24. — *Abiit...* Les versets 16-18 décrivent brièvement la conduite des trois serviteurs. Le premier et le second font preuve d'un grand zèle et d'une grande habileté : *lucratus... quinque..., duo...* : cent pour cent. Le troisième, sans être malhonnête, était indolent, paresseux; sans s'inquiéter des ordres de son maître, lequel voulait que son argent profitât le plus possible, il se contenta de déposer en lieu sûr le talent qu'il avait reçu. — *Post multum...* Les vers. 19-20 racontent ce qui se passa au retour du maître. — *Et accedens...* Les deux premiers serviteurs rendent joyeusement leurs comptes, et reçoivent des félicitations, avec la promesse d'une généreuse récompense, vers. 20-23. — *Euge*. Le grec a simplement l'interjection εὖ,

lents, en disant : Seigneur, vous m'avez remis cinq talents; voici que j'en ai gagné cinq autres.

21. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.

22. Celui qui avait reçu deux talents s'approcha aussi, et dit : Seigneur, vous m'avez remis deux talents; voici que j'en ai gagné deux autres.

23. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.

24. Celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approcha aussi, et dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, qui moissonnez où vous n'avez pas semé, et qui ramassez où vous n'avez pas répandu;

25. c'est pourquoi j'ai eu peur, et j'ai caché votre talent dans la terre; le voici, vous avez ce qui est à vous.

26. Mais son maître lui répondit : Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que je ramasse où je n'ai pas répandu;

27. il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré avec usure ce qui est à moi.

28. Enlevez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a dix talents.

29. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais, à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il semble avoir.

30. Quant à ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratum sum.

21. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui.

22. Accessit autem et qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum.

23. Ait illi dominus ejus : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui.

24. Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es; metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti;

25. et timens abii; et abscondi talentum tuum in terra : ecce habes quod tuum est.

26. Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger, sciebas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi;

27. oportuit ergo te committere pecuniam meam numulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura.

28. Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta.

29. Omni enim habenti dabitur, et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo.

30. Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores; illic erit fletus et stridor dentium.

bien! — L'expression *in gaudium domini...* est un peu obscure. Elle signifie probablement : Tu participeras à la joie même de ton maître. Elle représente tel le bonheur éternel du ciel. — *Accedens... et qui...* (vers. 24). La scène change subtilement. Toute la fin de la parabole, vers. 24-30, est consacrée à ce mauvais serviteur. — *Scio quia...* Il commence par une insulte, sous prétexte de s'excuser. — *Durus* : un maître qui prend tout pour lui et qui n'offre aucun avantage à ceux qui le servent, comme l'explique le langage proverbial et figuré qui suit : *metis ubi...* La seconde phrase, *congregas ubi...* est à peu près équivalente à la première : *sparsisti* désigne sans doute l'opération du semail. Dans

les deux cas, il s'agit de gagner beaucoup sans avoir travaillé. — *Timens* (vers. 25) : craignant de perdre le talent reçu, s'il s'en servait pour trafiquer d'une manière ou de l'autre. — *Habes quod tuum...* Encore une parole outrageante, pour conclure. — *Sciebas quia...* (vers. 26). Le maître ferme la bouche à cet insolent par un argument « ad hominem » irréfutable. — *Committere* (vers. 27). Le grec a *παρίειν*, jeter; opération des plus simples. — *Cum usura*. C.-à-d., avec intérêt. L'expression grecque fait usage : *σύν τόκῳ*, l'intérêt étant supposé « engendré » par le capital. — *Tollite...* La septième, vers. 28-30, à la suite des justes et sèches reproches. La phrase *omni enim...* (vers. 29) exprime un

31. Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis sue.

32. Et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis;

33. et statuet oves quidem a dextris suis, hædos autem a sinistris.

34. Tunc dicet rex his qui a dextris ejus erunt: Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.

35. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi bibere; hospes eram, et collegistis me;

36. nudus, et cooperuistis me; infirmus, et visitastis me; in carcere eram, et venistis ad me.

37. Tunc respondebunt ei justi, dicen-

31. Or, lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa majesté.

32. Toutes les nations seront rassemblées devant lui; et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs;

33. et il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'établissement du monde.

35. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli;

36. j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi.

37. Alors les justes lui répondront:

princepe général déjà énoncé plus haut, XIII, 12. Sur l'expression *in tenebras exteriores* (vers. 30), voyez VIII, 12 et le commentaire.

4^e Troisième partie du discours: description du jugement dernier. XXV, 31-46.

Description dramatique et grandiose, qu'on ne trouve que dans le premier évangile. Elle sert de digne conclusion à ce beau discours.

31-33. Introduction: le début et l'appareil du jugement. — *Cum... in majestate...*: ainsi qu'il a été dit à la fin de la première partie. Cf. XXIV, 30. — *Et omnes angeli...* Ils formeront la cour glorieuse du Messie. Cf. II Thess. I, 7, etc. — *Sedebit*: dans l'attitude d'un juge suprême. — *Omnes gentes* (vers. 32). Tous les peuples du

— *Venite*. Appel tout aimable et accueillant. — *Benedicti...* C'est, en effet, par suite d'un choix spécial et de grâces spéciales du Seigneur que les élus se seront sanctifiés et auront gagné le ciel. Cf. XI, 25-27, etc. — *Possidete*: comme un héritage qui appartient en propre à celui qui le reçoit (*κληρονομήσατε*). Cf. Rom. VIII, 17. — *A constitutione...* Dès l'instant même de la création. Le décret d'élection date de toute éternité; mais Dieu n'a commencé à l'exécuter qu'à partir du moment où il créa le monde. — *Esurivi enim...* La bienheureuse sentence est motivée par une description éloquente de ce que les bons auront fait ici-bas pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, vers. 35-36. Il affirme avoir été



Jésus séparant les brebis et les boucs. (Ancien bas-relief.)

comme esclave. Cf. Jac. III, 5 et sa. — *Sicut pastor*... Cette comparaison relève la facilité avec laquelle le Fils de l'homme accomplira son rôle judiciaire. — *Oves... a hædis...*: à la place d'Israël. Cf. Gen. XLVIII, 13, 17; III Reg. II, 18; Ps. CXX, 1, etc. Les brebis, dociles et paisibles, sont l'élément naturel des bons; les boucs, méchants et étourdis, celui des méchants.

34-35. Le jugement des bons. — *Dicit rex*. C'est comme le roi de l'humanité, comme roi-Messie, que le Fils de l'homme jugera le monde.

soulagé par eux dans toutes ses nécessités extérieures et dans toutes ses souffrances morales. *Nudus*: c.-à-d., peu et mal vêtu (cf. Jac. II, 5). *Hospes*: un étranger sans asile, qu'on a recueilli charitablement chez soi (*collegistis*). Toutes ces œuvres, dites de miséricorde, sont citées par manière d'exemple; car, à elles seules, elles ne suffiraient point pour conduire au salut; mais leur présence suppose d'ordinaire une riche floraison des grandes et principales vertus. — *Tunc respondebunt...* (vers. 37-39). Les élus seront

Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger; avoir soif, et que nous vous avons donné à boire?

38. Quand est-ce que nous vous avons vu sans asile, et que nous vous avons recueilli; ou nu, et que nous vous avons vêtu?

39. Ou quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus à vous?

40. Et le roi leur dira: En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

41. Il dira ensuite à ceux qui seront à gauche: Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.

42. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire;

43. j'étais sans asile, et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

44. Alors ils lui répondront, eux aussi: Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou sans asile, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne vous avons pas assisté?

45. Alors il leur répondra: En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.

46. Et ceux-ci iront au supplice éternel, mais les justes à la vie éternelle.

tes: Domine, quando te vidimus esurientem, et pavimus te; sitientem, et dedimus tibi potum?

38. Quando autem te vidimus hospitem, et collegimus te; aut nudum, et cooperuimus te?

39. Aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, et venimus ad te?

40. Et respondens rex, dicet illis: Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.

41. Tunc dicet et his qui a sinistris erunt: Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus.

42. Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare; sitivi, et non dedistis mihi potum;

43. hospes eram, et non collegistis me; nudus, et non cooperuistis me; infirmus, et in carcere, et non visitastis me.

44. Tunc respondebunt ei et ipsi, dicentes: Domine, quando te vidimus esurientem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, et non ministravimus tibi?

45. Tunc respondebit illis, dicens: Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.

46. Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

tout étonnés, ne se souvenant pas, dans l'humble sentiment qu'ils auront d'eux-mêmes, d'avoir jamais eu l'occasion de rendre ces services au Messie. Comme contraste, voyez VII, 22-23. — *Respondens...* (vers. 40). Le roi divin explique sa pensée. Il daigne donner le nom de « frères » aux plus petits de ses serviteurs, aux derniers des chrétiens selon le monde.

41-46. La sentence des méchants. Elle est aussi effrayante que celle des bons est douce. — *Discedite...* L'opposé de « venite ». Les réprouvés seront repoussés loin du Fils de l'homme, loin de Dieu, de la vraie source du bonheur. — *Maledicti*: par opposition à « bénis ». Mais Jésus ne dit point: Maudits de Dieu, car, à proprement parler, Dieu ne maudit personne; c'est l'homme qui se jette lui-même sous les coups de la malédiction, lorsqu'il offense Dieu. — *In ignem...*:

par contraste avec le royaume où l'on goûtera une félicité sans fin. Jésus parle souvent du feu et de la durée éternelle des souffrances, lorsqu'il décrit le châtement des damnés. Cf. XII, 32; XIII, 50; XVIII, 8, 9, etc. — *Paratus... diabolo...* C'est, en effet, pour Satan et pour les anges rebelles que l'enfer a été directement préparé, leur chute ayant été antérieure à celle d'Adam. — *Esurivi enim...* (vers. 42-43). Comme plus haut, vers. 35 et 36, le Christ motive la sentence, et de la même manière. — Les réprouvés lui opposeront un vain essai de justification: *Domine, quando...* (vers. 44). Comp. les vers. 37-39. Il les réduira aisément au silence: *Quamdiu non...* (vers. 45). Comp. le vers. 40. — *Et ibunt...* (vers. 46). Conclusion non moins majestueuse que l'ensemble du tableau. Elle constate l'exécution de la double sentence.

CHAPITRE XXVI

1. Et factum est, cum consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :

2. Scitis quia post biduum Pascha fiet, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur.

3. Tunc congregati sunt principes sacerdotum et seniores populi in atrium principis sacerdotum, qui dicebatur Caiphas ;

4. et consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent.

5. Dicebant autem : Non in die festo, ne forte tumultus fieret in populo.

1. Et il arriva que, lorsque Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. Alors les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre, appelé Caiphe ;

4. et ils tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse, et le faire mourir.

5. Mais ils disaient : Que ce ne soit pas pendant la fête, de peur qu'il n'y ait du tumulte parmi le peuple.

SECTION II. — HISTOIRE DE LA PASSION DU SAUVEUR. XXVI, 1 — XXVII, 60.

Cette histoire est racontée « avec une plénitude et une minutie exceptionnelles de détails » par les quatre évangélistes réunis. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elle est le point central et culminant de la vie humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La rédaction de saint Matthieu conserve ici plus que jamais son caractère de grandeur et de majesté royales. — Voyez les beaux récits de MM. Fomard et Le Camus dans leurs vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'éloquent ouvrage du P. Ollivier, *la Passion, Essai historique*, Paris, 1891 ; Friedlieb, *Archéologie de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduite et annotée par M. l'abbé F. Martin, Paris, 1895 ; E. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, 2^e édition, Paris, 1896, p. 169 et ss. : la Passion au point de vue archéologique. Voyez aussi notre grand commentaire.

§ I. — Les conjurateurs, la sépulture anticipée, les deux cœurs. XXVI, 1-35.

1^o Introduction : encore une prophétie de Jésus relativement à sa passion ; ses ennemis prennent la résolution de le faire disparaître au plus tôt. XXVI, 1-5.

CASE. XXVI — 1-2. La prophétie. Ce détail est une particularité du premier évangile. — La formule *scitis hos omnes* ne semble désigner évidemment que les discours contenus dans les chap. xxiv et xxv. On peut tout au plus la rapporter aux paroles prononcées par le divin Maître à partir du XXI, 22. — *Post biduum*. La date est très précise. La Pâque commençait le soir du 14 tombé, par la célébration du festin ou l'on mangeait l'agneau pascal, et le 14 tombait cette année un jeudi ; c'est donc le mardi

que fut prononcée la prédiction. — *Pascha*. *Péсах* en hébreu, c.-à-d. passage. La plus grande fête religieuse des Juifs, établie pour rappeler le souvenir de la sortie d'Égypte. Cf. Ex. xii, 13, 27, etc. — *Tradetur ut...* Livré par Judas aux hiérarques, et par ceux-ci à Pilate : le crucifiement devait être le résultat final.

3-5. Conspiration du sanhédrin contre Jésus. Comp. Marc. xiv, 1-2 ; Luc. xxii, 1-2. — *Tunc*. Deux jours avant la Pâque, ainsi qu'il vient d'être dit. — *Principes... et seniores...* Formule abrégée, pour désigner le sanhédrin tout entier. Comp. II, 4 et les notes. Saint Marc et saint Luc la complètent en mentionnant aussi les scribes. — *In atrium* (αὐλήν). C.-à-d. dans le palais du grand prêtre. Ce dernier était en même temps le président du sanhédrin. — *Caiphas*. Dans le grec : Καϊάφα. Ce n'était là qu'un surnom (cf. Josèphe, *Ant.*, xviii, 2, 2 et 4, 3) ; mais il est demeuré plus célèbre que le vrai nom, Joseph. Caiphe avait été nommé grand prêtre par le gouverneur romain Valerius Gratus, prédécesseur de Pilate, et il conserva cette dignité pendant dix-sept ans ; il fut déposé par Vitellius, l'an 789 de Rome (37 après J.-C.). — *Dolo* (vers. 4). Par ruse, d'une manière secrète. Le projet sanguinaire était depuis longtemps arrêté ; il ne s'agissait plus que de déterminer le mode de son exécution, ce que l'on fit dans cette séance. — *Non in die...* (verset 5). Dans le grec : μή ἐν τῇ ἑορτῇ, pendant la fête. Or la Pâque durait huit jours. — *Ne forte...* Motif de cette restriction. Jésus avait alors à Jérusalem de nombreux amis, venus de Galilée et d'ailleurs pour la fête, et les hiérarques en avaient peur. Nous savons par l'historien Josèphe, *Bell. jud.*, I, 4, 9, etc., que la Pâque fut plus d'une fois troublée à cette époque par des mouvements séditieux. La trahison de Judas vint bientôt prouver aux ennemis de Jésus qu'on pouvait tenter un coup hardi contre lui, même

6. Or, comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux,

7. une femme s'approcha de lui avec un vase d'albâtre, plein d'un parfum de grand prix, et elle le répandit sur sa tête, pendant qu'il était à table.

8. Les disciples, voyant cela, s'indignèrent et dirent : A quoi bon cette perte ?

9. Car on aurait pu vendre ce parfum très cher, et en donner le prix aux pauvres.

10. Mais Jésus, sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? car elle a fait une bonne œuvre à mon égard.

11. En effet, vous avez toujours des pauvres avec vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours.

12. Cette femme, en répandant ce parfum sur mon corps, l'a fait en vue de ma sépulture.

6. Cum autem Jesus esset in Bethania, in domo Simonis leprosi,

7. accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis.

8. Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc ?

9. Potuit enim istud vendari multo, et dari pauperibus.

10. Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me.

11. Nam semper pauperes habetis vobiscum, me autem non semper habetis.

12. Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit.

pendant la fête, puisqu'il avait des adversaires jusque dans son entourage le plus intime ; c'est pour cela qu'ils renoncèrent à leur résolution : « Non in die festo. »

2^e Marie, sœur de Lazare, parfume la tête de Jésus. XXVI, 6-13.

Comp. Marc. xiv, 3-9 ; Joan. xii, 1-8. Scène touchante, dont la baine des grands prêtres (cf. vers. 3-5) et la trahison de Judas (comp. les versets 14 et ss.) ne font que mieux ressortir la beauté.

6-7. L'onction. — *Cum autem... esset...* D'après le témoignage très explicite de saint Jean, xii, 1, ce trait nous ramène de six jours en arrière, vraisemblablement au dernier samedi de la vie de Notre-Seigneur. Saint Matthieu et saint Marc ont sans doute retardé jusqu'à ce moment le récit de l'onction de Marie, parce que c'est à son occasion que le traître paraît s'être décidé à commettre son crime. Comp. les vers. 8-9 et Joan. xii, 4.



Alabastrum phœnicum en terre émaillée.

— *In Bethania*. Voyez xxi, 17 et le commentaire. — *Simonis leprosi*. Personnage ainsi nommé parce qu'il avait été autrefois lépreux ; le surnom lui resta même après sa guérison, pour le distinguer de ses nombreux homonymes. — *Mulier* (vers. 7). Marie, sœur de Lazare, d'après Joan. xii, 3.

— *Alabastrum*. C'est dans des vases d'albâtre que les anciens conservaient le plus souvent les parfums précieux (Pline, *Hist. nat.*, III, 3, etc.) ; aussi le mot « alabastrer » avait-il fini par désigner tous les récipients de ce genre,

alors même qu'ils étaient faits d'une autre matière. — *Unguentum*... Du naril, d'après les deux autres narrateurs. Voyez F. Vigouroux, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques*, p. 163 et ss. de la 2^e édit. — *Effudit super...* On agissait parfois ainsi, chez les anciens, lorsqu'on voulait honorer très spécialement les convives.

8-9. Mécontentement des disciples. — *Videntes... discipuli*. L'expression est générale ; mais nous savons par saint Marc que quelques-uns seulement des apôtres se permirent des réflexions désobligeantes. — *Ut quid perditio... ?* Pour ces hommes à l'esprit étroit, l'onction était une perte, une prodigalité inutile. Ils développent leur pensée (vers. 9), en indiquant un usage, meilleur à leur sens, qu'on aurait pu faire de ce riche parfum : *potuit enim...* — *Multo*. Trois cents deniers, d'après les passages parallèles.

10-13. Notre-Seigneur justifie la conduite de sa sainte amie. — *Sciens* (trait spécial) : par sa science surnaturelle, s'il n'entendait pas les autres paroles des apôtres. — *Opus... bonum* : et non pas une œuvre inutile, comme on avait osé l'affirmer. L'amour de Jésus est beaucoup au-dessus de la charité pour les pauvres. D'ailleurs, l'occasion de secourir les indigents ne devait pas manquer aux disciples (*nam semper...*, vers. 11), tandis que Jésus était sur le point de mourir, et bientôt ses amis ne pourraient plus lui témoigner leur affection d'une manière sensible : *me autem non...* On a dit, très justement, que ces derniers mots sont une « litote pathétique ». — *Mittens... hæc...* (vers. 12). Le Sauveur donne maintenant une belle interprétation symbolique de l'acte de Marie, pour en relever toute la portée : en l'accomplissant, elle avait pour ainsi dire rendu d'avance les honneurs de la sépulture au corps de son Maître. — Cette noble action

13. Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.

14. Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iscariotes, ad principes sacerdotum;

15. et ait illis : Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam? At illi constituerunt ei triginta argenteos.

16. Et exinde querebat opportunitatem ut eum traderet.

17. Prima autem die azymorum, accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha?

18. At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, et dicite ei : Magister dicit : Tempus meum prope est ; apud te facio Pascha cum discipulis meis.

13. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en souvenir d'elle, ce qu'elle vient de faire.

14. Alors un des douze, appelé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres,

15. et leur dit : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent.

16. Depuis ce moment, il cherchait une occasion favorable pour le livrer.

17. Or, le premier jour des azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Où voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la pâque?

18. Jésus leur répondit : Allez dans la ville, chez un tel, et dites-lui : Le Maître dit : Mon temps est proche ; je ferai la pâque chez toi avec mes disciples.

aura sa récompense, même ici-bas, et acquerra à celle qui en était l'auteur une gloire perpétuelle, universelle : *ubicumque...* (vers. 13). — *Evangelium istud*. Le pronom fait allusion à la mort de Jésus, mentionnée dans les vers. 11 et 12 : l'évangile qui racontera sa passion. — *In memoriam ejus*. L'acte de Marie a été, en effet, et continuera d'être jusqu'à la fin des temps un mémorial très vivant de son amour.

2° L'horrible marché de Judas. XXVI, 14-16. Comp. Marc. xiv, 10-11; Luc. xxii, 3-6.

14-16. L'un des Douze vient offrir aux membres du sanhédrin de leur livrer Jésus. — *Tunc*. Cet adjectif, souvent très vague dans le premier évangile, rattache cet épisode au vers. 5 et bien au vers. 13. Voyez les notes du vers. 6°. — *Unus de duodecim*. Les trois rédactions soulignent ce triste détail. Comp. le vers. 47, etc. — *Quid vultis...* (vers. 15). L'offre de Judas a un caractère revoltant et cynique. « Le monde n'a jamais rien entendu de plus infâme. » L'esprit mercenaire du traître est moins apparent dans les deux autres récits. — *Constituerunt*. C.-à-d., « ils se sont engagés à donner la somme en question, après que la condition aurait été remplie. Le verbe *ἔστησαν* peut fort bien être interprété ainsi. — *Triginta argenteos*. Ces pièces d'argent n'étaient autres que des sicles. Le sicle ou séquel était une monnaie juive, qu'on estimait à 2 fr. 83. Saint Matthieu est seul à indiquer exactement le prix de la trahison.

— *Exinde querebat...* (vers. 16). Imparfait très expressif ; à partir de cet instant, la bête fauve se met à agir, cherchant l'occasion favorable.

— *Ite in civitatem...* Jésus célèbre la cène pascale avec ses apôtres. XXVI, 17-29.

17-19. Les préparatifs. Cf. Marc. xiv, 12-16 ;

Luc. xxii, 7-13. — *Prima azymorum*. Azyne est un mot grec (*ἄζυμα*), qui signifie : sans levain. L'usage du levain était rigoureusement interdit durant toute l'octave de la Pâque (cf. Ex. xii, 15 et ss.) ; c'est pourquoi cette solennité était souvent appelée fête des Azymes. Le premier jour des azymes coïncidait avec le 14 nisan, comme la manducation de l'agneau pascal. Sur la chronologie de la Passion, voyez notre grand commentaire, p. 498-502. La grande difficulté porte sur ce point : Jésus célébra-t-il la Pâque le même jour que ses coreligionnaires? Oui, à coup sûr, d'après les synoptiques, qui ne laissent subsister aucun doute sur ce point. Mais de nombreux interprètes supposent que le récit de saint Jean (surtout aux trois passages suivants : xiii, 1 ; xviii, 28 ; xix, 14) nous oblige de fixer la manducation de l'agneau pascal par Jésus-Christ et ses apôtres un jour plus tôt que l'époque ordinaire. Nous étudierons ces passages en temps et lieu, et nous verrons qu'on peut fort bien ramener la date du quatrième évangile à celle des synoptiques. Voyez aussi Friedlieb-Martin, *Archéologie de la passion*, p. 225-231. — *Comedere pascha*. C.-à-d., ici, manger l'agneau pascal. Plus bas, vers. 18°, l'expression « faire la Pâque » a le même sens. — *Ite in civitatem...* Réponse assez mystérieuse de Jésus (vers. 18) ; mais elle est plus explicite et plus claire dans les autres narrations. Ainsi qu'on l'a fort bien conjecturé depuis longtemps, Notre-Seigneur recourut sans doute à ce moyen détourné, pour cacher jusqu'au soir à Judas le lieu où serait célébrée la cène. Le Maître voulait être tranquille avec les siens jusqu'après l'institution de la sainte Eucharistie. — *Ad quemdam*. Dans le grec : *πρός τὸν δεῖνν*, vers un tel. Il est évident que Jésus n'employa pas

19. Les disciples firent ce que Jésus leur avait ordonné, et préparèrent la pâque.

20. Le soir étant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.

21. Et pendant qu'ils mangeaient, il dit : En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira.

22. Vivement attristés, ils commencèrent chacun à lui dire : Est-ce moi, Seigneur ?

23. Il leur répondit : Celui qui met avec moi la main au plat est celui qui me trahira.

24. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il aurait mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

19. Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, et paraverunt Pascha.

20. Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.

21. Et edentibus illis, dixit : Amen dico vobis quia unus vestrum me traditurus est.

22. Et contristati valde, coeperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine ?

23. At ipse respondens, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.

24. Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de illo ; vae autem homini illi per quem Filius hominis tradetur ! Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.

cette formule ; mais saint Matthieu, voulant abrégé, se borne à une désignation sommaire. — *Invite et...* Il est probable que le Sauveur s'était entendu d'avance avec le propriétaire de la maison, qui était son disciple et son ami. — *Tempus meum* : le temps de sa passion et de sa mort. Comparez Joan. vii, 30 ; viii, 20, etc. — *Cum discipulis...* Avec les douze apôtres. A la cène pascale, les convives devaient être en nombre suffisant pour consommer en entier l'agneau, dont il fallait que rien ne restât après le repas. Cf. Ex. xii, 4, 43. Les rabbins avaient réglé qu'on ne serait pas moins de dix à table, et pas plus de vingt. Cf. Joseph, *Bell. Jud.*, vi, 9, 3.

20-26. Célébration de la cène légale, durant laquelle Jésus annonce qu'il sera trahi prochainement par l'un de ses apôtres. Cf. Marc. xiv, 17-21 ; Luc. xxii, 14, 21-23 ; Joan. xiii, 18-20. — *Vespere... facto*. Après six heures, selon la coutume.

— *Discumbebat cum...* Autrefois, les Hébreux mangeaient la pâque debout et dans l'attitude de voyageurs, afin de rappeler ainsi les circonstances de son institution (cf. Ex. xii, 11) ; mais, à l'époque de Jésus, l'usage s'était introduit depuis assez longtemps de s'étendre sur des divans, comme pour les autres repas. Cf. Marc. xvi, 18, etc. (*Att. arch.*, pl. xxii, fig. 4, 6 ; pl. xxiii, fig. 1, 3, 4, 6). Saint Matthieu et les trois autres narrateurs glissent complètement sur la cène légale, pour laquelle Jésus se

conforma évidemment aux détails du cérémonial juif, très ancien et très minutieux. Voyez notre grand commentaire, *h. l.* Ils se contentent de signaler une révélation terrible que Jésus leur fit alors : *Unus vestrum me...* (vers. 21). — La douloureuse surprise et la conduite des apôtres sont décrites d'une manière très vivante : *contristati... coeperunt...* (vers. 22). — Réponse du

Maître à leurs questions anxieuses : *Qui intingit...* (vers. 23). Dans l'Orient biblique, les cuillers et les fourchettes étant inconnues, chaque convive porte directement la main au plat commun, à chaque bouchée qu'il consomme, ainsi qu'on le voit par la figure ci-dessous. Cette nouvelle désignation du traître était donc aussi générale que celle du vers. 21. Du moins, elle fait ressortir le caractère particulièrement odieux de la trahison, dont l'auteur était un commensal habituel, un compagnon intime de Jésus. Cf. Ps. xi, 10 ; Joan. xiii, 18. — *Filius quidem...* (vers. 24). Parole profonde, majestueuse, pathétique. Elle montre que le Sauveur connaissait parfaitement le sort qui l'attendait, et qu'il acceptait avec générosité ses humiliations et ses souffrances. *Vadit* (ὀπάξει) est, en effet, un



Repas. (Scène de l'Orient moderne.)

euphémisme pour désigner la mort. — *Sicut scriptum...* Maint oracle de l'Ancien Testament avait prédit cette mort ignominieuse. Cf. Ps. xxi ; Is. liii, etc. — *Vae autem...* Grave avertissement donné à Judas. La nécessité de la passion du Christ ne diminue en rien le crime du traître. — *Bonum erat...* Expression populaire pour désigner un malheur beaucoup plus

25. Respondens autem Judas qui tradidit eum, dixit : Numquid ego sum, Rabbi? Ait illi : Tu dixisti.

26. Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comedite : hoc est corpus meum.

27. Et accipiens calicem, gratias egit, et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes;

28. hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

29. Dico autem vobis, non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.

30. Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.

25. Judas, celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : Est-ce moi, Maître? Jésus lui répondit : Tu l'as dit.

26. Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps.

27. Et, prenant le calice, il rendit grâces, et le leur donna, en disant : Buvez-en tous ;

28. car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour beaucoup, pour la rémission des péchés.

29. Or, je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour où je le boirai de nouveau avec vous, dans le royaume de mon Père.

30. Et, après avoir dit l'hymne, ils allèrent à la montagne des Oliviers.

à redouter que la mort. » C'est de l'enfer que Judas est menacé ici, au cas où il exécuterait son noir dessein. — *Numquid ego...* (vers. 25). Il a l'impudence de poser, lui aussi, cette question à Notre-Seigneur. *Tu dixisti*, lui fut-il répondu à voix basse, de sorte qu'il entendit seul cette parole.

26-29. Institution de la sainte Eucharistie. Cf. Marc. xiv, 22-25 ; Luc. xxii, 15-20. — *Cœnantibus...* Même formule qu'au vers. 21, pour introduire « un autre incident mémorable de la cène ». On ne saurait fixer avec certitude la place exacte qu'occupait la cène eucharistique par rapport au festin pascal : les commentateurs l'ont insérée tantôt avant, tantôt pendant, tantôt après ce dîner. Il paraît probable, d'après Luc. xxii, 20, qu'il approchait alors de sa fin. — *Panem* : un pain azyme, très mince, de forme ronde, large d'environ vingt centimètres, très facile à rompre avec les doigts. Un seul pain fut consacré et brisé. C'est du verbe ἔλασεν (*fregit*) qu'est venue l'expression très ancienne *κλάσει τὸν ἄζυμον*, fraction du pain, pour désigner la sainte Eucharistie. Cf. Act. ii, 42, etc. — *Hoc est corpus...* Paroles d'une étonnante clarté et simplicité. Dans la langue araméenne, dont se servait Notre-Seigneur, le verbe ne fut pas exprimé, de sorte que la pensée fut encore plus nette et plus énergique : « Ceci mon corps » ; et plus bas : « Ceci mon sang ». C. A. D. : Ce que je vous présente est réellement mon corps, réellement mon sang, malgré les apparences. C'est bien là ce que comprennent les apôtres et l'ancienne Église. Voyez I Cor. xi, 26 et ss. ; et c'est aussi ce que le Sauveur avait autrefois promis dans la synagogue de Cafarnaüm (Joan. vi, 26-28). Il n'y a en cela ni trope, ni symbole, mais la transsubstantiation, la présence réelle. Voyez notre grand commentaire, *h. l.*, et les théologiens, au traité de l'Eucharistie. — *Cal-*

icem (vers. 27). Les coupes des anciens étaient généralement basses et larges. Les Juifs se servaient habituellement de vin rouge pour le festin pascal, et ils le trempaient d'un peu d'eau. — *Gratias egit* équivalant à *benedixit* du vers. 26. En grec : εὐχαριστήσας, d'où vient le beau nom d'Eucharistie. — *Bibite...* De même que Jésus avait dit plus haut : Prenez et mangez. Il y eut une grande ressemblance entre les deux consécutions. — *Sanguis... novi...* (vers. 28). L'ancienne Alliance avait été scellée par le sang des victimes (cf. Ex. xxiv, 8) ; la nouvelle Alliance, depuis longtemps promise (cf. Jer. xxxi, 31 et ss. ; Ez. xvi, 60, etc.), devait être ratifiée de la même manière : avec cette différence que, cette fois, c'est le sang de l'Homme-Dieu qui va couler. Cf. Hebr. viii, 8 ; ix, 15-20, etc. — *Qui pro multis...* Répandu pour tous les hommes sans exception, ce sang divin ne profitera malheureusement pas à tous, parce que plusieurs refuseront de s'en appliquer les mérites. — *Effundetur*. Le grec emploie le participe présent : ἐνχυόμενον. Déjà la passion avait commencé. — *Non bibam amodo...* (vers. 29). Cette parole annonce aussi la mort prochaine de Jésus : ce repas est le dernier qu'il prend avec les siens. Mais, à la triste pensée de la séparation, il associe aussitôt celle du joyeux revoir dans le ciel. Sur l'image d'un banquet somptueux pour symboliser le bonheur des élus, voyez le Ps. xxxv, 9 ; Is. xxiv, 6, etc.

5° Jésus prédit le reniement de saint Pierre. XXVI, 30-35.

Comp. Marc. xiv, 26-31 ; Luc. xxii, 31-34 ; Joan. xiii, 36-38.

30. Transition : Notre-Seigneur quitte le cenacle et se dirige avec ses disciples vers le mont des Oliviers. — *Hymno* est ici une expression technique, pour désigner l'action de grâces après la cène pascale. On la nommait *hallel*, louange, et

31. Alors Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés cette nuit à mon sujet. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées.

32. Mais, après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée.

33. Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand même tous seraient scandalisés à votre sujet, moi je ne serai jamais scandalisé.

34. Jésus lui dit : En vérité, je te le dis, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.

35. Pierre lui dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. Et tous les disciples parlèrent de même.

36. Alors Jésus vint avec eux dans un domaine appelé Gethsémani ; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici, pendant que j'irai là pour prier.

37. Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être attristé et affligé.

31. Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis.

32. Postquam autem resurrexero, precedam vos in Galilæam.

33. Respondens autem Petrus, ait illi : Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor.

34. Ait illi Jesus : Amen dico tibi quia in hac nocte, antequam gallus canet, ter me negabis.

35. Ait illi Petrus : Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter et omnes discipuli dixerunt.

36. Tunc venit Jesus cum illis in vilam quæ dicitur Gethsemani, et dixit discipulis suis : Sedete hic, donec vadam illuc et orem.

37. Et assumpto Petro et duobus filiis Zebedæi, cœpit contristari et mœstus esse.

elle consistait probablement dans les Ps. CXLV-CXLVII. — *Exterant.* Le point de départ était le cénacle, situé, d'après une tradition très vénérable, au sommet du mont Sion (*Att. géogr.*, pl. XIV et XV).

31-35. Deux prophéties. — *Omnes vos...* C'est la première (vers. 31-32), qui concernait indistinctement tous les membres du collège apostolique. — *Scandalum... in me.* Durant cette nuit même, Jésus devait être pour ses amis les plus intimes une occasion de chute, à cause de leur grande faiblesse morale. Mais cela aussi (comp. le vers. 24*) avait été annoncé d'avance par les Écritures : *Scriptum est...* Le passage que le Sauveur cite librement d'après l'hébreu, est emprunté à Zacharie, XIII, 7 (voyez le commentaire). Jéhovah, prenant la parole, proclame qu'il va frapper le bon Pasteur, le Messie, et il indique ce qui en résultera pour le troupeau : *dispergentur...* Mais, ne voulant pas laisser ses apôtres sous une impression de découragement, Jésus ajoute cette promesse consolante : *Postquam autem... precedam...* (vers. 32). Cf. xxviii, 16 et ss. — *Respondens... Petrus* (vers. 33). Toujours ardent, et se croyant absolument incapable d'abandonner son Maître, qui lui était si cher. — Son langage est d'une énergie remarquable : *Si omnes... ego nunquam...* Pierre était sincère en parlant ainsi, mais il s'abîmait sur sa propre force. — *Amen dico...* C'est la seconde prédiction (vers. 34). Elle est d'une parfaite netteté : *in hac nocte* ; puis le moment est précisé davantage encore, *antequam gal lus...* par conséquent avant l'aurore ; *ter me...* le reniement aura lieu sous une forme particulièrement grave. — *Etiam...* (vers. 35). L'apôtre réitère sa protes-

tation de fidélité, en l'accentuant davantage encore. — *Similiter et...* Les autres protestèrent aussi avec énergie, ne voulant pas rester en arrière.

§ II. — *L'agonie de Jésus à Gethsémani et son arrestation ; il est jugé et condamné par le sanhédrin.* XXVI, 36-75.

1° L'agonie. XXVI, 36-46.

Ce fut le début du drame sanglant. Comp. Marc, XIV, 32-42 ; Luc, xxii, 39-46 ; Joan, xviii, 1.

36-38. Introduction. — *Villam.* Le grec *χορὴν*, qui est traduit par « pradium » au passage parallèle de saint Marc, désigne une propriété foncière, une sorte de ferme. L'emplacement traditionnel, au pied du mont des Oliviers (*Att. géogr.*, pl. xv, xv), remplit toutes les conditions d'authenticité. — Le nom *Gethsemani* vient des mots hébreux *gat semen*, pressoir d'huile, et on l'avait probablement donné à la propriété parce qu'il y avait eu là, à l'origine, un pressoir pour écraser les olives. — *Discipuli* : les apôtres, à part Judas, qui avait quitté le cénacle longtemps avant Jésus. Cf. Joan, xiii, 30. — *Sedete hic...* Jésus voulait être seul avec Dieu, durant ces heures de mortelle agresse. Il prit cependant avec lui ses trois disciples les plus intimes (*Petro et duobus...*, vers. 37), afin de pouvoir, au besoin, recevoir d'eux quelque consolation ; mais il les laissa à une certaine distance (comp. le vers. 39). — *Contristari et...* Dans le grec : *λυπηθῆναι καὶ ἀνταρῆσθαι*, être affligé et être pourvu plus de tristesse. — *Tunc ait...* (vers. 38). « L'homme de douleurs » révèle à ses amis l'extrême affliction où se trouvait son âme : *Tristis*

38. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem ; sustinete hic, et vigilate mecum.

39. Et progressus pusillum, procidit in faciem suam, orans et dicens : Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste ; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.

40. Et venit ad discipulos suos, et invenit eos dormientes ; et dicit Petro : Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?

41. Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.

42. Iterum secundo abiit, et oravit, dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua.

43. Et venit iterum ; et invenit eos dormientes ; erant enim oculi eorum gravati.

44. Et relictis illis, iterum abiit, et oravit tertio, eundem sermonem dicens :

45. Tunc venit ad discipulos suos, et

38. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez avec moi.

39. Et s'étant avancé un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant, qu'il'en soit non pas comme je veux, mais comme vous voulez.

40. Et il vint vers ses disciples, et les trouva endormis ; et il dit à Pierre : Ainsi, vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation. L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

42. Il s'en alla encore une seconde fois, et il pria, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.

43. Il revint de nouveau, et il les trouva endormis ; car leurs yeux étaient appesantis.

44. Et les quittant, il s'en alla encore, et il pria pour la troisième fois, en disant les mêmes paroles.

45. Puis il vint à ses disciples, et leur

est... *Πενθηνος* du grec équivaut à un superlatif. *Usque ad mortem* n'est pas une hyperbole ; si elle n'eût été soutenue par la nature divine, la nature humaine de Jésus aurait été écrasée sous ce pesant fardeau. — *Sustinete et...* Touchant appel à la compassion des trois apôtres.

38-41. La lutte et la victoire. — *Procidit in faciem...* dans l'attitude de la prière la plus humble et la plus respectueuse, comme aussi de l'angoisse la plus profonde. — *Pater mi.* Apôtre toute remplie de piété filiale, et destinée à satisfaire le cœur de Dieu. — *Si possibile est...* Question si pressante, la demande est exposée d'une manière conditionnelle, et marque un abandon complet entre les mains du Seigneur : Si cela est compatible avec vos éternels décrets. — *Calice iste* : la coupe amère dont Jésus avait récemment parlé aux fils de Zébédée. Cf. xx, 22. — *Verumtamen...* Encore l'acte de soumission et de résignation entière. Les évangélistes ne demandent qu'un résumé de la prière de Jésus, qui fut se prolonger pendant un temps considérable, tenant sur ce même thème. Comp. le même orant. — *Et abiit...* (vers. 40) : pour donner au peu de susceptible dans son angoisse. — *Dormientes...* La fatigue, l'émotion, la tristesse avaient produit cet effet, malgré la bonne volonté et le très-ardent dévouement des trois disciples. — *Dicit Petro.* Le doux reproche adressé à Pierre, mais Jésus l'a-t-il particulièrement à Pierre, à cause des belles promesses faites naguère par celui-ci. — Les mots *tunc hora* indiquent au moins d'une manière approximative, le temps qu'avait duré la première phase

de l'agonie. — *Vigilate et...* (vers. 41). Recommandation d'une haute portée. Les apôtres étaient alors exposés à de très grands périls sous le rapport moral, comme le leur avait prédit leur Maître (cf. vers. 31-34) ; ils avaient donc besoin de veiller, afin de mieux observer les embûches de l'ennemi, et de prier, pour obtenir les grâces qui rendent victorieux. — *Ut non intretis...* C.-à-d., pour ne pas succomber. Cf. v, 13. — *Spiritus quidem...* Cette assertion générale a pour but d'appuyer la recommandation qui précède. L'esprit, c'est ici la partie supérieure de l'homme, la volonté ardente et généreuse (*promptus*), par opposition à la chair, à notre pauvre nature envisagée dans son infirmité, sa faiblesse (*caro... infirma*). Pierre et les autres apôtres devaient démontrer tour à tour par leur conduite la vérité des deux parties de l'axiome. Cf. vers. 35 et 56^b, 69-75. — *Iterum secundo...* Versets 42-43, seconde phase de l'agonie du Sauveur. Cette fois, Jésus ne demande pas directement que le calice amer soit écarté de ses lèvres, car il sait que cette requête ne sera pas exaucée ; il se contente donc de renouveler son acte de parfaite soumission : *fiat...* — *Dormientes...* (vers. 43). Ce sommeil paraît si étonnant, que le narrateur croit nécessaire d'en donner l'explication : *erant enim...* — *Oravit tertio...* (verset 44). La dernière phase est simplement indiquée d'un mot. Elle fut suivie d'une complète victoire.

45-46. Conclusion. — *Dormite jam...* Cela fut dit sans ironie, sans sévérité. Jésus avait héroïquement surmonté ses répugnances et sa tris-

dit : Dormez maintenant et reposez-vous; voici que l'heure approche, et le Fils de l'homme sera livré aux mains des pécheurs.

46. Levez-vous, allons; voici que celui qui doit me trahir approche.

47. Comme il parlait encore, voici que Judas, l'un des douze, arriva, et avec lui une foule nombreuse, armée d'épées et de bâtons, envoyée par les princes des prêtres et par les anciens du peuple.

48. Or, celui qui le trahissait leur avait donné un signe, en disant : Celui que je baiserais, c'est lui; saisissez-le.

49. Et aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit : Je vous salue, Maître. Et il le baisa.

50. Jésus lui dit : Mon ami, pourquoi es-tu venu? Alors ils s'avancèrent, mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.

51. Et voici qu'un de ceux qui étaient avec Jésus, étendant la main, tira son épée, frappa le serviteur du grand prêtre, et lui coupa l'oreille.

dicit illis : Dormite jam et requiescite : ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum.

46. Surgite, eamus; ecce appropinquavit qui me tradet.

47. Adhuc eo loquente, ecce Judas, unus de duodecim, venit, et cum eo turba multa cum gladiis et fustibus, missi a principibus sacerdotum et senioribus populi.

48. Qui autem tradidit eum dedit illis signum, dicens : Quemcumque osculatus fuero, ipse est; tenete eum.

49. Et confestim accedens ad Jesum, dixit : Ave, Rabbi. Et osculatus est eum.

50. Dixitque illi Jesus : Amice, ad quid venisti? Tunc accesserunt, et manus iniecerunt in Jesum, et tenuerunt eum.

51. Et ecce unus ex his qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum, et percussit servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus.

tesse; il n'avait donc plus besoin désormais du secours de ses amis : c'est pourquoi il les engage à prendre un peu de repos, en attendant Judas et sa bande criminelle (*peccatorum*). — *Surgite...* (vers. 46). Il y eut une pause plus ou moins longue entre ces mots et les précédents. Notre-Seigneur éveilla les disciples lorsqu'il entendit le bruit des pas de ses ennemis, afin d'aller vaillamment au-devant de ces derniers.

2° Jésus est arrêté par les envoyés du sanhédrin. XXVI, 47-56.

Comp. Marc. xiv, 43-52; Luc. xxii, 47-55; Joan. xviii, 2-11.

47-50. — Le traître accomplit son œuvre ignominieuse. — *Turba multa*. Foule très mélangée, composée d'un certain nombre de membres du sanhédrin (cf. Luc. xxii, 52), d'un détachement de la milice lévitique, habituellement chargée de la garde du temple, et aussi de soldats romains (cf. Joan. xviii, 3). C'est pour cela qu'elle était si diversement armée (*cum gladiis et...*). — *Dedit... signum* (vers. 48).

Signal digne de Judas et du rôle qu'il remplissait alors. — (*Osculatus est...*, vers. 49). Le grec exploite le verbe composé *καταφιλιε* (il baisa à plusieurs reprises), d'autant plus caractéristique en cet endroit, que nous lisons au vers. 48 le verbe simple (*φιλιε*). — *Amice* (vers. 50). Non pas *φιλος*, le titre réservé aux amis proprement dits; mais *συναιτε*, compagnon,

disciple. Ce mot correspond au nom de *rabbi*, que Judas avait adressé à Jésus. — *Ad quid...?* C'est là plutôt une exclamation qu'une interrogation : Voilà donc pourquoi tu es venu! Notre-Seigneur montre au traître qu'il n'est pas dupe de ses témoignages extérieurs d'affection. — *Manus iniecerunt...* Il semble, d'après le récit



Le baiser de Judas. (D'après une ancienne mosaïque.)

de saint Jean, xviii, 12, qu'on ne fit pas immédiatement Jésus, mais seulement après la tentative de résistance faite par saint Pierre.

51-54. Le glaive inutilement tiré pour défendre Notre-Seigneur. — La particule *et*, chère à notre évangéliste, introduit un nouvel incident. Comp. le vers. 47. — *Unus ex discipulis*. C. A. d., un des apôtres. C'était saint Pierre,

52. Tunc ait illi Jesus : Convertite gladium tuum in locum suum ; omnes enim qui acceperint gladium gladio peribunt.

53. An putas quia non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi modo plus quam duodecim legiones angelorum ?

54. Quomodo ergo implebuntur Scripturæ, quia sic oportet fieri ?

55. In illa hora dixit Jesus turbis : Tamquam ad latronem existis cum gladiis et fustibus comprehendere me ; quotidie apud vos sedebam docens in templo, et non me tenuistis.

56. Hoc autem totum factum est ut adimplerentur scripturæ prophetarum. Tunc discipuli omnes, relicto eo, fugerunt.

57. At illi tenentes Jesum, duxerunt ad Caïpham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant.

58. Petrus autem sequebatur cum a longe, usque in atrium principis sacerdotum ; et ingressus intro, sedebat cum ministris, ut videret finem.

52. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.

53. Penses-tu que je ne puisse pas prier mon Père, qui m'enverrait à l'instant plus de douze légions d'anges ?

54. Comment donc s'accompliront les Écritures, qui annoncent qu'il en doit être ainsi ?

55. En même temps, Jésus dit à la foule : Vous êtes venus comme après un voleur, armés d'épées et de bâtons, pour vous emparer de moi ; tous les jours j'étais assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez pas arrêté.

56. Mais tout cela s'est fait afin que ce que les prophètes ont écrit fût accompli. Alors tous les disciples, l'abandonnant, s'enfuirent.

57. Mais ceux qui avaient arrêté Jésus le conduisirent chez Caïphe, le grand prêtre, où les scribes et les anciens s'étaient rassemblés.

58. Or, Pierre le suivait de loin, jusqu'à la cour du grand prêtre ; et étant entré, il s'assit avec les serviteurs, pour voir la fin.

d'après Jean. xviii, 10. — *Gladium suum...* Probablement l'un des deux glaives mentionnés par saint Luc, xxii, 38. — *Auriculam.* Le diminutif *ωρίων* ne désigne peut-être que le lobe inférieur de l'oreille. — *Convertite...* Jésus proteste, vers. 52-54, contre ce recours à la violence sous prétexte de le défendre, et il donne coup sur coup trois raisons de sa protestation. La première, vers. 52, est toute générale, et consiste en un sorte d'axiome légal (*omnes enim qui...*), qui revient à dire : Prends garde, il est dangereux de manier l'épée, surtout lorsqu'on n'en a pas strictement le droit. — *An putas...* (vers. 53). Seconde raison, propre à saint Matthieu, comme la précédente : Jésus n'a nullement besoin du glaive ; si son Père voulait le lui donner, il recourrait à des moyens plus rapides et plus sûrs. La légion romaine se composait de 6000 ou 8000 soldats. Le chiffre douze fut peut-être exagéré par celui des apôtres. — *Convenerunt ergo...* (vers. 54). Troisième raison : les disciples s'étaient rassemblés, et il fallait qu'elles s'accomplissent.

52-54. Jésus proteste généralement contre le mode de son arrestation ; fuite des apôtres. — *Turbis...* La douce victime, toute résignée qu'elle soit, ne veut pas laisser voler impunément sa liberté personnelle. — *Ad latronem.* Comme à un brigand, qui est prêt à résister à main armée, tandis que Jésus avait pacifiquo-

ment passé dans le temple la plus grande partie des derniers jours, et qu'on aurait pu l'y arrêter sans peine. — *Hoc autem...* (vers. 56). Encore un appel aux oracles divins qui avaient prédit les humiliations du Christ. Cette réflexion est de Jésus, et non de l'évangéliste, comme on l'a parfois supposé. Comp. Marc. xii, 49, où nous la trouvons également, quoique l'auteur du second évangile ne cite presque jamais de lui-même les oracles de l'Ancien Testament. — *Tunc... fugerunt.* « Tous » sans exception ; même saint Pierre, même saint Jean. Cf. xxvi, 31.

3° Jésus-Christ est jugé et condamné à mort par le sanhédrin. XXVI, 57-68.

Comp. Marc. xiv, 53-65 ; Luc. xxii, 54, 63-65 ; Joan. xviii, 19-23.

57-58. Il est conduit chez Caïphe. — *Ad Caïpham.* La réunion du sanhédrin eut donc lieu, comme précédemment (cf. vers. 3), dans le palais du grand prêtre. — *Ubi scribæ et seniores...* Et aussi les princes des prêtres. Cf. Marc. xiv, 53. L'assemblée fut plénière. Seuls, peut-être, les membres amis de Jésus, tels que Nicodème et Joseph d'Arimateïe, durent s'abstenir. — *Petrus autem...* (vers. 58). Après le mouvement de panique auquel il avait été incapable de résister, Pierre avait repris possession de lui-même, et avait suivi son Maître jusqu'à l'intérieur de la cour du palais (*ingressus intro*). — *Finem* : l'issue de toute l'affaire, la sentence qui serait portée contre Jésus.

59. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, pour le faire mourir ;

60. et ils n'en trouvèrent point, quoique beaucoup de faux témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux témoins,

61. qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours.

62. Alors le grand prêtre, se levant, lui dit : Tu ne réponds rien à ce que ces hommes déposent contre toi ?

63. Mais Jésus se taisait. Et le grand prêtre lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu.

64. Jésus lui répondit : Tu l'as dit. Car je vous le dis, désormais vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la

59. Principes autem sacerdotum, et omne concilium, quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent ;

60. et non invenerunt, cum multi falsi testes accessissent. Novissime autem venerunt duo falsi testes,

61. et dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum Dei, et post triduum recædificare illud.

62. Et surgens princeps sacerdotum, ait illi : Nihil respondes ad ea quæ isti adversum te testificantur ?

63. Jesus autem tacebat. Et princeps sacerdotum ait illi : Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus, Filius Dei.

64. Dicit illi Jesus : Tu dixisti. Verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris vir-

59-61. Les faux témoins. — *Omne concilium.* Dans le grec : τὸ συνέδριον ὄλον, le sanhédrin entier. — *Falsum testimonium.* Les ennemis de Notre-Seigneur étaient décidés d'avance à le faire mourir; mais ils voulaient agir avec une certaine apparence de légalité. Pour cela, ils avaient besoin de témoins qui vîssent déposer contre Jésus, et ils en subornèrent eux-mêmes de faux, n'en pouvant pas d'ailleurs trouver



Tour d'une maison de Pompéi.

d'autres. — *Non nulli.* (vers. 60). Ce trait met en relief la sainteté et l'innocence du Sauveur; aucune charge sérieuse ne pouvait être alléguée contre lui. — *Venerunt duo.* Ce nombre était requis par la loi pour que l'accusation fût valable. Cf. Deut. xix, 15. — *Possum id struere.* (vers. 61). Jésus avait, en réalité, prononcé une parole de ce genre, au début de sa vie publique; mais elle avait un sens tout différent de celui qui lui est attribué ici, et elle est en outre citée inexactement. Cf. Joan. II, 19. Aux Juifs qui lui demandaient un signe de sa mission divine, il avait répondu : Détruisez ce temple (c.-à-d., son

propre corps), et en trois jours je le rétablirai (par la résurrection).

62-64. Sur la demande du grand prêtre, Jésus proclame solennellement qu'il est le Messie. — *Surgens princeps.* Comme s'il eût été saintement indigné en face d'un grand blasphème. — *Tacebat* (vers. 63). Jésus se renferma dans ce rigoureux silence, parce qu'il savait qu'une apologie eût été inutile, Caïphe et ses juges juques l'ayant déjà condamné en principe. — *Princeps.* ait. Voyant qu'il ne pouvait pas faire usage de l'accusation relative au temple (cf. Marc. xiv, 59), le pontife va essayer d'embarrasser et de compromettre Jésus par une question directe, qui portait sur le rôle de Messie, qu'il avait hautement revendiqué le jour de son entrée triomphale et depuis. — *Adjuro te per.* Formule solennelle, par laquelle Caïphe contraignait Jésus de répondre, « en même temps qu'il plaçait sa réponse sous le sceau du serment. » En soi, il n'est pas impossible, comme le pensent divers interprètes, qu'en cet endroit l'expression *Filius Dei* soit simplement synonyme de *Christus*; mais Jésus ayant souvent affirmé, spécialement à Jérusalem, qu'il était vraiment le Fils de Dieu, il nous paraît meilleur de dire que c'est d'après leur signification stricte et supérieure que Caïphe employait ces mots. — *Tu dixisti* (vers. 64). C. à-d.: Oui, je suis le Christ, le Fils de Dieu. Cette fois, Jésus ne pouvait point ne pas répondre, puisque la question répondait au but entier de sa venue en ce monde et de toute sa vie. Il devait à Dieu, à lui-même, à la vérité, à ses amis et à ses ennemis, l'affirmation publique et franche qu'il vient de donner. — *Verumtamen* a le sens de « bien plus ». Notre Seigneur annonce qu'il ne tardera pas à démontrer par des faits la vérité de son assertion. Le temps est proche (amodo, ἄπ' ἔφρα) où il manifesterá sa puissance de Messie, de Fils de Dieu. C'est ce qui est lieu, en effet, dès après sa mort et sa résurrection,

tutis Dei, et venientem in nubibus caeli.

65. Tunc princeps sacerdotum scidit vestimenta sua, dicens: Blasphemavit; quid adhuc egemus testibus? Ecce nunc audistis blasphemiam.

66. Quid vobis videtur? At illi respondentes dixerunt: Reus est mortis.

67. Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt; alii autem palmas in faciem ejus dederunt,

68. dicentes: Prophetiza nobis, Christe; quis est qui te percussit?

69. Petrus vero sedebat foris in atrio; et accessit ad eum una ancilla, dicens: Et tu cum Jesu Galilaeo eras.

70. At ille negavit coram omnibus, dicens: Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, et ait his qui erant ibi: Et hic erat cum Jesu Nazareno.

72. Et iterum negavit cum juramento: Quia non novi hominem.

puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

65. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant: Il a blasphémé; qu'avons-nous encore besoin de témoins? Voici que vous venez d'entendre le blasphème.

66. Que vous en semble? Ils répondirent: Il mérite la mort.

67. Alors ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing; d'autres lui donnèrent des soufflets,

68. en disant: Prophétise-nous, Christ; qui est-ce qui t'a frappé?

69. Cependant Pierre était assis dehors, dans la cour; et une servante s'approcha de lui, en disant: Toi aussi, tu étais avec Jésus de Galilée.

70. Mais il le nia devant tous, en disant: Je ne sais ce que tu dis.

71. Et comme il franchissait la porte, une autre servante le vit, et dit à ceux qui étaient là: Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.

72. Et il le nia de nouveau avec serment: Je ne connais point cet homme.

par la fondation de l'Église, la ruine de l'État juif, etc.; mais l'accomplissement de cet oracle sera plus complet, plus évident, à l'époque de son second avènement pour le jugement général. — *Sedentem... et venientem...* Allusion manifeste à la prophétie messianique de Daniel, VII, 13. « Ce que Jésus proclame ici, c'est la certitude de la victoire, au moment même où sa cause paraît être irrévocablement perdue. »

65-66. La sentence de mort. — *Scidit...*: ainsi qu'il était prescrit aux Juifs lorsqu'ils entendaient proférer un blasphème. Mais, de nouveau, l'insignation de Caïphe paraît avoir été toute de commande, toute théâtrale; d'ailleurs, de la part du président d'un tribunal, en une circonstance aussi grave, elle était tout à fait déplacée, puisqu'elle déshonorait a priori la chose en question, d'une manière très préjudiciable à l'accusé. Dans un pays où l'on attendait un Messie, il n'était nullement blasphématoire, en soi, de prétendre qu'on était ce Messie. L'affirmation de Jésus devait donc être contrôlée sérieusement, et non pas regardée en elle-même comme un crime. — *Ecce adhuc...*? On sent la jolote de Caïphe à travers ces mots; il a trouvé ce qu'il cherchait. — *Reus... mortis* (vers. 65). Chez les Juifs, tout blasphémateur était puni de mort. Cf. Luc. xxiv, 14.

67-68. Jésus est indignement outragé par les vaines et méprisantes. D'après saint Marc, XIV, 65, plusieurs des hiérarques se rougirent pas de s'approcher à ses insultes. « Hélas! spectacle d'une cour suprême de justice se ruant sur un homme enchaîné, et joignant d'ignobles plaisanteries aux voies de fait les plus grossières. » — *Expue-*

runt. La dernière des injures. Cf. Num. XII, 14; Deut. xxv, 4, etc. — *Colaphis*: des coups de poing. *Palmas*: des soufflets. — *Prophetiza...*; *quis est...*? Avant de poser à Jésus ces questions d'une manière dérisoire, on lui avait d'abord bandé les yeux (saint Marc et saint Luc). Le Messie devait être en même temps prophète. Cf. Deut. XVIII, 15 et ss.

4° Le reniement de saint Pierre. XXVI, 69-75.

Comp. Marc. XIV, 68-72; Luc. XXII, 55-62; Joan. XVIII, 15-18, 25-27. Chacune des narrations présente un certain nombre de divergences, mais qui ne sont nullement contradictoires. La meilleure explication qu'on en puisse donner consiste à dire qu'il y eut, dans ce petit drame, trois actes principaux, dont chacun eut plusieurs scènes convergentes; les évangélistes ont fait leur choix parmi ces scènes particulières, l'essentiel consistant pour eux dans les trois actes, à cause de la prophétie récente de Jésus. Comp. le verset 34.

69-74. Les trois dénégations. — Les mots *Petrus vero...* nous ramènent au vers. 58. — *Sedebat...*: tandis que Jésus comparaisait devant le sanhédrin. — *Et tu*. Toi aussi! La servante avait sans doute vu Pierre en compagnie de son Maître. — *Coram omnibus* (vers. 70). Circonstance très aggravante. — *Nescio quid...* Pierre affecte de ne pas comprendre, de ne savoir absolument rien sur le point en question. — *Januam* (vers. 71). *Πυλῶνα*: la porte principale, le grand portique donnant sur la rue ou sur la cour extérieure. — *Cum juramento* (vers. 72). Cette fois, l'apôtre nia sous la foi du serment, et en termes très directs: *Non novi...* Il ne craignit pas de

73. Peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent, et dirent à Pierre : Certainement tu es aussi de ces gens-là; car ton langage te fait reconnaître.

74. Alors il se mit à faire des imprécations, et à jurer qu'il ne connaissait pas cet homme. Et aussitôt le coq chanta.

75. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus avait dite : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

73. Et post pusillum accesserunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es; nam et loquela tua manifestum te facit.

74. Tunc cœpit detestari et jurare quia non novisset hominem. Et continuo gallus cantavit.

75. Et recordatus est Petrus verbi Jesu quod dixerat : Priusquam gallus cantet, ter me negabis. Et egressus foras, flevit amare.

CHAPITRE XXVII

1. Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tiurent conseil contre Jésus, pour le faire mourir.

2. Et l'ayant lié, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce Pilate, le gouverneur.

1. Mane autem facto, consilium iniierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.

2. Et vinctum adduxerunt eum, et tradiderunt Pontio Pilato præsidi.

désigner Jésus par le mot *hominem*. — *Qui stabant...* (vers. 73). Voyant l'embarras de Pierre, ils se firent une joie maligne de l'accoltre. — *Loquela tua...* Ils venaient de l'entendre parler, et ils avaient aisément reconnu son accent galiléen très marqué. Les Galiléens, en effet, prononçaient mal les gutturales, qu'ils supprimaient en grande partie, et ils assimilaient plusieurs consonnes. Voyez notre grand commentaire, *h. l.*

— *Tunc cœpit...* (vers. 74). Il y eut encore gradation dans le roulement; Pierre, de plus en plus troublé, a perdu tout contrôle sur lui-même.

— *Detestari, καταθεματιζειν* (ou *καταναθεματιζειν*) : lancer des malédictions contre soi, pour le cas où l'on ne dirait pas la vérité. — *Continuo gallus...* : juste au moment où Pierre parlait avec le plus de passion.

75. Douleur de saint Pierre. — *Recordatus est...* Le chant du coq opéra en lui « une soudaine révolution de sentiments », et lui rappela aussitôt la prédiction faite à son sujet. — *Egressus...* : pour donner un libre cours à son repentir. — *Flevit*. Le grec *ἐδάκρυεν* a la signification de pleurer à haute voix, en sanglotant.

§ III. — Jésus au tribunal de Pilate. XXVII, 1-26.

C'est le procès civil de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la suite du procès religieux.

1^o Jésus est livré au gouverneur romain par les hiérarques. XXVII, 1-2.

Comp. Marc. xv, 1; Luc. xxiii, 1; Joan. xviii, 28.

CHAP. XXVII. — 1. Seconde séance du sanhédrin. Notre auteur et saint Marc ne font que

la mentionner. Saint Luc, qui n'a point parlé de la séance de nuit, donne quelques détails sur cette assemblée du matin, qui ne fut d'ailleurs qu'une reproduction abrégée de la précédente. Cf. Luc. xxi, 66-71. — *Mane... facto*. Il était interdit, chez les Juifs, de prononcer une sentence de mort pendant la nuit : les membres du sanhédrin se réunirent donc de grand matin, pour donner une apparence de légalité à celle qu'ils avaient portée contre Jésus.

2. Jésus est remis aux mains de Pilate. — *Vinctum* : comme un criminel condamné à mort. Notre-Seigneur avait déjà été lié à Gethsémani, au moment de son arrestation. Cf. Joan. xvii, 12. — *Tradiderunt*. Les Juifs avaient perdu depuis quelque temps ce qu'on nomme le « jus gladii », ou le droit d'exécuter les sentences capitales portées par leur tribunal suprême; c'est donc pour obtenir la ratification de leur arrêt de mort contre Jésus que les hiérarques allèrent avec leur condamné chez le représentant de l'autorité romaine. Cf. Joan. xvii, 31. — *Præsidi*, *ἑγερμόνι*. Le titre exact était « procurator » (*πίτροπος*). Cf. Tacite, *Ann.* xv, 44, etc. Le gouverneur de la Judée résidait habituellement à Césarée de Palestine, sur le rivage de la Méditerranée (*Att. géogr.*, pl. VIII); mais il venait passer à Jérusalem le temps de la Pâque, avec un fort détachement de soldats, pour parer à toute éventualité, car les Juifs réunis en très grand nombre et de tous pays dans la ville se montraient alors fort turbulents, et une insurrection était toujours à craindre. — *Pontio Pilato*. C'est cet homme, rendu si célèbre par l'histoire évangélique, qui gouverna la Judée

3. Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quod damnatus esset, poenitentia ductus, refulit triginta argenteos principibus sacerdotum et senioribus,

4. dicens : Peccavi, tradens sanguinem justum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? tu videris.

5. Et projectis argenteis in templo, recessit, et abiens laqueo se suspendit.

6. Principes autem sacerdotum, acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in carbonam, quia pretium sanguinis est.

7. Consilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in sepulturam peregrinorum.

8. Propter hoc vocatus est ager ille Haceldama, hoc est, ager sanguinis, usque in hodiernum diem.

9. Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos, pretium

3. Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, poussé par le repentir, rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens,

4. en disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ? c'est ton affaire.

5. Ayant jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira, et alla se pendre.

6. Mais les princes des prêtres, ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il ne nous est pas permis de les mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang.

7. Et ayant tenu conseil, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

8. C'est pourquoi ce champ a été appelé jusqu'à ce jour Haceldama, c'est-à-dire champ du sang.

9. Alors s'accomplit ce qui avait été prédit par le prophète Jérémie : Ils ont reçu les trente pièces d'argent, prix de

depuis l'an 26 de notre ère, et il demeura en charge ju-qu'à l'année 36. Le portrait que les écrivains juifs Philon et Josèphe tracent de lui montre qu'il ne craignait ni Dieu ni les hommes, comme le juge de la parabole (cf. Luc. xviii, 2), et qu'il détestait les Juifs de toute son âme. Et pourtant, dès l'abord il fut frappé de l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et fit plusieurs efforts pour le délivrer ; mais les hiérarques, plus énergiques, lui tinrent tête et finirent par obtenir de lui tout ce qu'ils désiraient, en le menaçant de la colère de l'empereur.

2^e Désespoir de Judas. XXVII, 3-10.

Aucun autre évangéliste ne raconte ce tragique incident.

3-5. Le traître rend aux prêtres le prix de sa trahison et se pend. — *Tunc videns...* En voyant que son Maître, condamné par le sanhédrin, allait être livré à Pilate, Judas comprit que le drame sanglant ne tarderait pas à s'achever, et une réaction terrible s'opéra dans son âme. Aveuglé par son avarice, il avait peut-être espéré que Jésus échapperait sans peine à ses ennemis, en recourant à sa puissance surnaturelle (saint Jérôme, etc.). Les cœurs comme le sien sont étrangement complexes et difficiles à sonder. — *Poenitentia ductus*. Il est remarquable que le narrateur n'emploie pas ici le verbe μετανοέω, qui sert d'ordinaire dans le grec à exprimer un repentir sincère, mais μεταμέτεται, qui ne marque en cet endroit qu'un changement superficiel. Ce que Judas éprouva fut donc simplement du remords. — *Refulit triginta*. Comme si, en rendant l'argent, il avait pu effacer sa trahison ! Mais on comprend que les trente pièces lui brûlassent, pour ainsi dire, les mains. — *Peccavi, tradens...* (vers. 4). Il présente hautement son crime et l'innocence de Jésus. — *Sanguinem justum*. Dans le grec : le

sang innocent. C.-à-d., le sang d'un juste, d'un innocent. Cf. Deut. xxv, 25, etc. — *Quid ad nos ?* Réponse infâme, digne de Caïn. Cf. Gen. iv, 9. — *Et projectis...* (vers. 5). C'est dans le sanctuaire même (εις τὸν ναόν, par opposition au ἱερόν en général, à l'ensemble des bâtiments du temple), bien que l'entrée n'en fût permise qu'aux seuls prêtres, que Judas, agissant en désespéré, alla jeter le prix de son trafic honteux. Il avait réussi par là même à le rendre aux princes des prêtres. — *Laqueo se...* : comme autrefois Achitophel, cet autre traître qui avait été le type de Judas. Cf. II Reg. xvii, 23. Voyez au livre des Actes, I, 18, quelques détails tragiques qui complètent celui-ci.

6-10. L'emploi des trente deniers. — *Non licet...* La loi mosaïque interdisait (cf. Deut. xxiii, 18) de recevoir dans le trésor sacré l'argent qui provenait de sources mauvaises ; les hiérarques se condamnaient donc eux-mêmes en traitant comme tel le *pretium sanguinis*. Le mot *carbonam* (plus exactement dans le grec : χορβανῶν) a été calqué sur l'hébreu qorbân, qui désignait soit les offrandes sacrées, soit le trésor du temple. Cf. Marc. vii, 11, etc. — *Agrum figuli* (vers. 7). Avec deux articles dans le grec : le champ du potier ; champ connu de tous à Jérusalem sous cette dénomination. D'après une tradition très ancienne, il était situé au sud du mont Sion, de l'autre côté de la vallée d'Hinnom (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Peregrinorum*. C.-à-d., les Juifs étrangers qui, venus à Jérusalem pour les fêtes religieuses ou pour leurs affaires, y mouraient durant leur séjour. — *Haceldama*. Nom araméen, formé du substantif haqal, champ, et d'mâ, sang. Nous trouverons au livre des Actes, I, 19, une explication analogue de ce nom. — *Tunc impletum est...* (vers. 9). Jusqu'au bout saint Matthieu demeure

celui qui a été évalué, qu'on a évalué de la part des enfants d'Israël,

10. et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.

11. Or Jésus comparut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea en ces termes : Es-tu le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Tu le dis.

12. Et comme il était accusé par les princes des prêtres et les anciens, il ne répondit rien.

13. Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas quels graves témoignages ils portent contre toi ?

14. Mais il ne lui répondit pas un seul mot, de sorte que le gouverneur en fut très étonné.

15. Or, le jour de la fête, le gouverneur avait coutume de délivrer un prisonnier, celui que le peuple demandait.

16. Il avait alors un prisonnier insigne, nommé Barabbas.

appretiati, quem appretiaverunt a filiis Israel;

10. et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.

11. Jesus autem stetit ante præsidem; et interrogavit eum præses, dicens : Tu es rex Judæorum? Dicit illi Jesus : Tu dicis.

12. Et cum accusaretur a principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit.

13. Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ?

14. Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer.

15. Per diem autem solemnem consueverat præses populo dimittere unum vinctum, quem voluissent.

16. Habebat autem tunc vinctum insignem, qui dicebatur Barabbas.

fidèle à sa méthode et à son but, se complaisant à démontrer, par l'accomplissement des anciens oracles, que Jésus était le Messie. Voyez l'Introduction, p. 18. — *Per Jeremiam*. Plutôt par Zacharie, xi, 13 (voyez le commentaire); mais Jérémie a aussi plusieurs passages analogues (cf. Jer. xviii, 2-3; xxxii, 6-15), et l'évangéliste semble avoir combiné ensemble ces divers passages des deux prophètes, dont il ne cite aucun d'une manière littérale; puis il a attribué au plus célèbre des deux auteurs l'alliage ainsi composé. Voyez Marc, i, 2-3 et les notes. « Pour saint Matthieu, deux points de cette prophétie avaient une importance spéciale : d'abord ce fait, que le peuple (théocratique), en payant ce salaire ridicule, s'était lui-même séparé de son Dieu; ensuite ce autre fait, que l'infidélité en question avait été nettement prédite. A la façon des parajuristes (juifs), notre évangéliste a donc cité le texte hébreu à la manière dont il s'harmonisait le mieux avec l'accomplissement historique. »

3^e Jésus devant Pilate. XXVII, 11-26.

11-14. Il est interrogé par le gouverneur et accusé par les membres du sanhédrin. Comp. Marc, xv, 2-5; Luc, xxiii, 2-5; Joan, xviii, 25-38. Saint Matthieu et saint Marc ne donnent qu'un pâle sommaire de cette scène; saint Luc est un peu plus complet; mais c'est le quatrième évangile qui nous donne le meilleur récit des faits. — *Tu es rex...* Cette question suppose que les hiérarques, mis en présence de Pilate, avaient aussitôt accusé Jésus de s'être insurgé contre l'autorité romaine, en prenant le titre de roi. Cf. Luc, xxiii, 2, 5. Pour impressionner le gouverneur, ils donnaient ainsi un aspect politique au rôle de Messie, que Jésus avait solennellement revendiqué naguère. Cf. xxvi, 64. — *Tu dicis*. Ici encore, cette réponse équivaut à

une affirmation claire et énergique. Voyez-en le développement dans saint Jean, xviii, 34 et ss. — *Nihil respondit* (vers. 12) : comme lorsqu'il avait été accusé devant le sanhédrin par les faux témoins, et pour un motif semblable. Cf. xxvi, 62-63. — *Non audis...* (vers. 13). Vif étonnement de Pilate, qui n'avait jamais rencontré d'accusé aussi digne, aussi noble, présentant de telles garanties d'innocence. C'est pourquoi, loin de s'effusquer du silence de Jésus, il ressent une impression plus favorable encore. Cf. Luc, xxiii, 4; Joan, xviii, 38.

15-23. Jésus et Barabbas. Comp. Marc, xv, 6-14; Luc, xxiii, 13-23; Joan, xviii, 39-40. Le vers. 15 sert d'introduction à cet épisode. — *Per diem autem...* L'expression grecque *κατά τὴν ἑορτήν* est plus générale et signifie : pendant la fête; c.-à-d. pendant l'octave pascale. — *Consueverat...* On ne connaît pas d'une manière certaine l'origine de cet usage, qui avait force de loi d'après saint Luc, xxiii, 17. Il est possible que ce fût un privilège accordé par les Romains après la conquête; mais il est plus probable que c'était une coutume entièrement juive, reconnue par les conquérants : la délivrance d'un prisonnier s'accordait très bien avec l'esprit de la Pâque, puisque le peuple théocratique avait été tout entier délivré du joug des Égyptiens lorsqu'il célébra cette fête pour la première fois. — *Habebat...* (vers. 16). Dans le grec : ils avaient (Pilate et les Romains). — *Insignem* est pris en mauvaise part. Les deux autres synoptiques disent que le prisonnier était un séditionnaire, qui avait commis un meurtre dans un mouvement insurrectionnel. — *Barabbas*. De la racine *bar*, fils, et *abbâ*, père : fils du père; dans le sens de fils du maître, du rabbin. — *Quem voluissent* (vers. 17). D'après saint Marc, c'est le *popu-*

17. Congregatis ergo illis, dixit Pilatus: Quem vultis dimittam vobis? Barabbam, an Jesum qui dicitur Christus?

18. Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.

19. Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus, dicens: Nihil tibi et justo illi; multa enim passa sum hodie per visum propter eum.

20. Principes autem sacerdotum et seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam, Jesum vero perderent.

21. Respondens autem præses ait illis: Quem vultis vobis de duobus dimitti? At illi dixerunt: Barabbam.

22. Dicit illis Pilatus: Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus?

23. Dicunt omnes: Crucifigatur. Ait illis præses: Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes: Crucifigatur.

24. Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, sed magis tumultus fieret, accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens: Innocens ego sum a sanguine justi hujus; vos videritis.

17. Comme ils étaient donc assemblés, Pilate leur dit: Qui voulez-vous que je vous délivre? Barabbas, ou Jésus, qui est appelé Christ?

18. Car il savait que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19. Pendant qu'il était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire: Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste; car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe, à cause de lui.

20. Mais les princes des prêtres et les anciens persuadèrent au peuple de demander Barrabas, et de faire périr Jésus.

21. Le gouverneur, prenant la parole, leur dit: Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? Ils dirent: Barabbas.

22. Pilate leur dit: Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ?

23. Ils répondirent tous: Qu'il soit crucifié! Le gouverneur leur dit: Mais quel mal a-t-il fait? Et ils crièrent encore plus fort, en disant: Qu'il soit crucifié!

24. Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte allait croissant, prit de l'eau, et se lava les mains devant le peuple, en disant: Je suis innocent du sang de ce juste; c'est à vous de voir.

qui prit l'initiative de la demande; Pilate posa ensuite sa question, dans l'espoir de diriger le choix de la foule en faveur de Jésus. — *Sciebat enim...* (vers. 18). Un juge expérimenté comme le gouverneur avait pu aisément comprendre que la passion était l'unique mobile de la conduite des hiérarques. — *Sedente autem...* (vers. 19). Tous les détails de ce verset sont propres à notre auteur. Au lieu de *pro tribunali*, il faudrait, d'après le grec: sur le tribunal. — *Misit... uxor...* Un édit qui interdisait aux hauts fonctionnaires romains d'emmener avec eux leurs femmes dans les provinces où ils exerçaient leurs fonctions avait été rapporté naguère (Tacite, *Ann.*, III, 33-34); il n'est donc pas étonnant que l'épouse de Pilate fût alors avec lui à Jérusalem. — *Nihil tibi et...* C.-à.-d.: Garde-toi bien de le condamner. Le mot de « juste » qu'elle dit de Jésus est remarquable. Elle avait évidemment entendu parler de lui, de sa sainteté, de ses miracles. — *Passa... per visum*. Ce songe, dont l'auteur douteur eux, était surnaturel dans sa source, comme le pensent la plupart des interprètes. Toutefois, il serait singulier de l'attribuer au démon, avec quelques auteurs; c'est Dieu même qui l'avait envoyé, pour faire proclamer de plus en plus l'innocence de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Hodie*: le matin même, durant la dernière partie de la nuit. Il était alors vers six ou sept heures. Comp. le vers. 1. — *Principes autem...* (vers. 20). Il n'était

pas impossible que le peuple, livré à lui-même, eût demandé la délivrance de Jésus; de là la crainte et l'intervention active des membres du sanhédrin. — *Quem vultis...* (vers. 21). Après la pause occasionnée par le message de sa femme, Pilate réitère sa question. Cf. vers. 17. — *Quid igitur...* (vers. 22). Il dut éprouver un moment d'embarras, en entendant la réponse de la foule; mais il se ressaisit aussitôt, et essaya d'obtenir des Juifs la demande de l'élargissement de Jésus, prêt à les exaucer encore sur ce point. Un cri horrible, cruel, retentit à l'instant: *Crucifigatur!* Les Juifs réclamèrent spécialement ce supplice parce que c'était alors, chez les Romains, le châtimeut accoutumé des condamnés à mort, lorsqu'ils ne jouissaient pas du droit de cité. — *Quid enim...?* Pilate, ne se tenant pas encore pour battu, fait une nouvelle tentative en vue de sauver l'accusé, dont il atteste la parfaite innocence; mais en vain, car les instincts les plus barbares de la multitude étaient déchaînés.

24-26. Pilate dégage sa responsabilité par un acte symbolique, puis il fait flageller Notre-Seigneur et le condamne à être crucifié. Comp. Marc. xv, 15; Luc. xxiii, 24-25; Joan. xix, 1. — *Nihil proficeret*. Chacune de ses paroles en faveur de Jésus avait eu pour résultat de rendre plus violente la frénésie populaire. — *Lavit manus...* Conformément à une coutume juive qu'il pouvait fort bien connaître. Cf. Deut. xxi, 6-7. D'ailleurs, cet acte est un symbole

25. Et tout le peuple répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !

26. Alors il leur délivra Barabbas, et après avoir fait flageller Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

27. Alors les soldats du gouverneur, emmenant Jésus dans le prétoire, rassemblèrent autour de lui toute la cohorte.

28. Et l'ayant dépoillé, ils le revêtirent d'une chlamyde écarlate ;

29. puis, tressant une couronne d'épines, ils la mirent sur sa tête, et un roseau dans sa main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Salut, roi des Juifs !

30. Et crachant sur lui, ils pre-

25. Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.

26. Tunc dimisit illis Barabbam, Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.

27. Tunc milites præsidis, suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem.

28. Et exuentes eum, chlamydem coccineam circumdederunt ei ;

29. et plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus, et arundinem in dextera ejus. Et genu flexo ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave, rex Judæorum.

30. Et expuentes in eum, acceperunt

très naturel, dont la pensée vient d'elle-même à l'esprit. — *Innocens ego...* Pilate avait beau protester ; l'histoire le regardera toujours à bon



Dieu se lave les mains. (Ancien bas-relief.)

droit comme un juge lâche et criminel, quoique sa culpabilité ait été beaucoup moindre que celle des Juifs. — *Vox utilitatis*, C'est votre affaire. Comp. le vers. 4^e. — *Sanguis ejus...* (vers. 25). Eux, du moins, ils acceptent toute leur part de responsabilité. Leur souhait affreux se réalisa d'une manière terrible quarante ans plus tard, pendant le siège et après la prise de Jérusalem par Titus. — *Flagellatum* (vers. 26). Les évangélistes ne désignent que d'un mot ce supplice barbare, qui servait d'ordinaire de prélude au crucifiement. Dans les provinces, on l'infligeait d'ordinaire avec des fouets (Matth. et Marc. : *ῥαπτῆλῶσται*, le mot latin « flagello » grécoisé ; Jean. : *ἑμπτῆγῶσται*) ; à Rome et en Italie, avec des verges. Il n'était pas rare que le condamné mourût sous les coups. Voyez Tit.-Live, xxxiii, 36 ; Quinte-Curce, vii, 11, 28 ; Tacite, Ann., ii, 32 ; Cicéron, in *Verr.*, passim, etc. ; *Atl. archéol.*, pl. lxxxii, fig. 5, 8, 9, 1)

4^e Jésus est cruellement outragé par les soldats de Pilate. XXVII, 27-30.

Comp. Marc. xv, 16-19 ; Joan. xix, 2-3.

27-30. Le couronnement d'épines et d'autres insultes. — *Suscipientes in...* La flagellation avait eu lieu devant le palais, dans la cour extérieure ou dans la rue. — *Prætorium*. Ce mot, qui désignait parfois la tente d'un général, la caserne de la garde prétorienne, etc., représente ici la résidence officielle du gouverneur. On croit assez généralement que Pilate était alors installé au nord-ouest du temple, dans la citadelle Antonia (*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv). — *Cohortem*. La cohorte romaine, lorsqu'elle était complète, se composait d'environ six cents hommes. Les soldats de Pilate, tous païens, furent heureux de trouver un passe-temps qui leur permettait de manifester leur mépris pour les Juifs, dans la personne de celui qui avait avoué être leur roi. C'est, en effet, comme roi qu'ils vont traiter Jésus, mais par une ignoble et inhumaine parodie. — *Exuentes...* (vers. 28) : lui enlevant son manteau ; peut-être même sa tunique, dont il avait déjà été dépoillé pour la flagellation. — *Chlamydem*. C'était le nom (*χλαμύς*) du petit manteau écarlate (*coccineam*) que portaient les soldats de Rome (*Atl. archéol.*, pl. ii, fig. 7). On l'appelait « *sagum* » ou « *paludamentum* » en latin. Il figurait ici la pourpre royale. — *Plectentes coronam* (vers. 29). Douloureux diadème, dont il fut aisé de trouver les matériaux ; car les arbustes épineux, tels que le lysleu, le nerprun, le jubulier, ne manquent pas à Jérusalem. — *Arundinem...* Ce fut le sceptre. — Vint ensuite la cérémonie de l'intronisation, d'abord simplement dérisoire (*genu flexo...*, vers. 29^b ; *expuentes...*, vers. 30), puis bientôt cruelle (*percutiebant...*).

§ IV. — *Jésus est conduit au Calvaire, où il meurt sur la croix ; sa sépulture*. XXVII, 31-66.

1^o Les préliminaires du crucifiement. XXVII, 31-64.

arundinem, et percutiebant caput ejus.

31. Et postquam illuserunt ei, exuerunt eam chlamyde, et induerunt eum vestimentis ejus, et duxerunt eum ut crucifigerent.

32. Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem; hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.

33. Et venerunt in locum qui dicitur Golgotha, quod est, Calvariæ locus.

34. Et dederunt ei vinum bibere cum felle mistum; et cum gustasset, noluit bibere.

35. Postquam autem crucifixerunt eum, diviserunt vestimenta ejus, sortem mit-

naient le roseau, et lui frappaient la tête.

31. Lorsqu'ils se furent moqués de lui, ils lui ôtèrent la chlamyde, lui remirent ses vêtements, et l'emmenèrent pour le crucifier.

32. Comme ils sortaient, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33. Et ils vinrent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, lieu du Calvaire.

34. Et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel; mais, quand il l'eut goûté, il ne voulut pas boire.

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent *entre eux* ses vêtements, les

Comp. Marc. xv, 20-23; Luc. xxii, 26-32; Joan. xix, 16^b-17.

31-33. La voie douloureuse. — *Et exuerunt...* Rien n'est dit de la couronne d'épines, qui, d'après Origène, Tertullien et d'autres anciens écrivains, serait demeurée jusqu'au bout sur la tête sacrée de Jésus. — *Duxerunt eum...* « Le prétoire, qui était au nord du temple..., marque le commencement de la voie douloureuse; l'église du Saint-Sépulcre, dont l'enceinte renferme le Calvaire, en indique le terme: c'est donc entre ces deux points extrêmes que s'étendait la route par où Jésus marcha au supplice. » (Fouard, *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 396 de la 2^e édit.). Et c'est précisément cette région de la ville que traverse la « via dolorosa » actuelle, qui est exacte dans son ensemble, sinon dans tous ses détails. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. xiv et xv. — *Exeuntes* (vers. 32). C.-à.-d., lorsqu'ils sortirent de l'enceinte fortifiée de Jérusalem. En effet, c'était un ancien usage, chez les Juifs, d'exécuter les sentences capitales en dehors des villes. Cf. Num. xv, 35; II Reg. xxi, 13; Act. vii, 58, etc. — *Cyrenæum*. Simon était donc originaire de la lointaine et importante cité de Cyrène, en Libye (*Atl. géogr.*, pl. i). — Sur le sens du mot *angariaverunt*, voyez v, 41 et le commentaire. — *Ut tolleret...* Ceux qui avaient été condamnés à être crucifiés portaient eux-mêmes leur croix jusqu'au lieu du supplice. Cf. x, 38. C'est ce qu'avait fait Jésus depuis le prétoire (cf. Joan. xix, 17); mais, quand les bourreaux le virent tellement épuisé qu'il ne pouvait plus avancer, ils craignirent qu'il n'arrivât par hasard au Calvaire, et ils le déchargèrent de sa lourde fardeau. — *Calvariæ locus*, ou « le lieu du crâne » (Καλιβάρης τόπος; dit le texte grec), ou « le lieu du crâne » (Calvaria), dit le mot latin *Golgatha* (plus exactement, *Gulgoltha*; en hébreu: קלבאר), qui signifie: crâne. On a donné deux interprétations principales de ce nom. D'après une, il présen- tait de ce que le Golgotha était le lieu habituel des exécutions capitales, ou qu'il était rempli d'ossements et de crânes (saint Jérôme, etc.). D'après d'autres, on se réfère au sentiment de saint Grégoire

de Jérusalem, il aurait été dû plutôt à la forme extérieure de la colline en question, qui aurait été celle d'un crâne. Le Calvaire était à cette époque en dehors de Jérusalem, à l'ouest; mais, peu d'années après la mort de Notre-Seigneur, Hérode Agrippa agrandit considérablement l'enceinte des remparts, de sorte que toute la région du Golgotha fut alors enclavée dans la ville. Il est actuellement renfermé dans l'église du Saint-Sépulcre. Sur l'authenticité de cet emplacement traditionnel, voyez J. Langen, *Die letzten Lebenstage Jesu*, Fribourg-en-Brisgau, 1864, p. 363-421.

34. Le vin mêlé de fiel. — *Vinum*. Telle est la vraie leçon: οἶνον, et non ὄξος, vinaigre. — *Cum felle*. Dans le grec: μετὰ χολῆς. Le substantif χολή désigne proprement le fiel; mais il représente aussi, dans un sens dérivé, toute sorte de breuvages amers, et ce second sens est ici le meilleur. Saint Marc, xv, 23 (voyez les notes), parle de « myrrhatum vinum », c.-à.-d., de vin dans lequel on avait fait infuser de la myrrhe avant de l'offrir à Jésus. C'est bien le même incident que mentionnent les deux évangélistes; mais saint Matthieu le présente à un point de vue spécial, comme un autre mauvais traitement infligé à Jésus, parce qu'il pensait, en citant ce trait, au vers. 22 du Ps. lxxviii: Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre. — *Noluit bibere*: parce que c'était en réalité une potion soporifique, destinée à amoindrir les premières douleurs du crucifiement. Or, Jésus voulait souffrir et mourir sans le moindre soulagement.

2^e Jésus en croix. XXVII, 35-50.

35-37. Le crucifiement du Sauveur; les bourreaux se partagent ses vêtements. Comp. Marc. xv, 24-26; Luc. xxiii, 33-34, 38; Joan. xix, 18-24. — *Postquam... crucifixerunt...* Les quatre évangélistes glissent rapidement sur ce supplice, infamant et cruel, qu'ils se bornent à indiquer d'un mot. Sur la croix et le crucifiement, voyez Fulda, *Das Kreuz und die Kreuzigung*, Breslau, 1878; F. Vigouroux, *le N. T. et les Découvertes archéol.*, p. 179 et es. de la 2^e édit.; notre

tirant au sort, afin que s'accomplît ce qui avait été prédit par le prophète : Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma tunique au sort.

36. Et s'étant assis, ils le gardaient.

37. Ils mirent au-dessus de sa tête une inscription, indiquant le sujet de sa condamnation : Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs.

38. En même temps, on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.

39. Et les passants le blasphémaient, braulant la tête,

40. et disant : Allons, toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

41. Les princes des prêtres se moquaient aussi de lui, avec les scribes et les anciens, et disaient :

42. Il a sauvé les autres, et il ne peut

tentes, ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem : Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.

36. Et sedentes servabant eum.

37. Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam : Hic est Jesus, rex Judæorum.

38. Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones : unus a dextris, et unus a sinistris.

39. Prætereuntes autem blasphembant eum, moventes capita sua.

40. et dicentes : Vah ! qui destruis templum Dei et in triduo illud reedificas, salva te ipsum ; si Filius Dei es, descende de cruce.

41. Similiter et principes sacerdotum, illudentes cum scribis et senioribus, dicebant :

42. Alios salvos fecit, seipsum non

grand commentaire, h. l. On commençait par dresser la croix, qui était d'ordinaire assez basse ; puis on faisait monter le supplicié (le « cruciarius », comme on l'appelait) à cheval sur une sorte de pieu fixé vers le milieu de la tige principale. Habituellement, les pieds aussi bien que les mains étaient percés par de gros clous. — *Diviserunt vestimenta...* : suivant la coutume romaine, qui attribuait aux bourreaux les vêtements des condamnés à mort. On croit que, le plus souvent, les crucifiés étaient attachés à la croix dans un état de complète nudité ; il est cependant probable qu'à Jérusalem, par égard pour les Juifs, les Romains plaçaient une ceinture autour des reins des condamnés. — *Ut impleatur...* Ces mots et les suivants, jusqu'à la fin du vers. 35, manquent dans un certain nombre



Tablette à inscription (Bas-relief de l'arc de triomphe de Titus.)

de manuscrits grecs ; mais leur authenticité semble suffisamment garantie par ailleurs. Ils sont du reste parfaitement conformes au genre de saint Matthieu.

— *Diviserunt sibi...* Texte emprunté au Ps. xxi (voyez le commentaire du verset 12), qui est directement messianique et dont la première partie concerne précisément la passion du Christ. — *Sedentes servabant...* (vers.

36) : pour empêcher les parents et les amis du crucifié de venir le détacher de la croix. — *Imposuerunt...* (vers. 37). Cette opération eut

lieu vraisemblablement avant qu'on eût dressé la croix. *Causam ipsius* : c.-à-d., son crime, la cause de sa condamnation. — *Hic est...* L'inscription diffère légèrement dans les quatre récits. Les mots *rex Judæorum*, qui en forment la partie principale, sont reproduits par tous les rédacteurs.

38-41. Les deux larrons ; les insultes. Comp. Marc. xv, 27-32 ; Luc. xxiii, 35-37, 39-43. — *Tunc crucifixi...* C'est encore par dérision et pour jouer sur son titre de roi que l'on crucifia Jésus entre deux criminels (*latrones*, ἑρπεταί, des bandits). — *Prætereuntes...* (vers. 39). Nouvelle scène d'outrages, comme chez Caïphe et au prétoire. Cf. xxvi, 67-68 ; xxvii, 27-30. Dans les temps anciens, on était sans pitié pour les condamnés à mort, et l'on aggravait encore leurs tourments par de grossiers outrages. — *Blasphemantes*. Dans le cas présent, les insultes étaient des blasphèmes, puisqu'elles s'adressaient au Messie, au Fils de Dieu. — *Moventes...* Geste de moquerie et de mépris. — Rien, dans la plupart des manuscrits grecs, ne correspond à l'exclamation *Vah* (vers. 40), qui est peut-être un emprunt fait à la rédaction de saint Marc. — *Qui destruis...* et... Écho de l'accusation lancée la nuit précédente contre Jésus par les faux témoins. Cf. xxvi, 60^b-61. — *Incedens...* Le Messie, à plus forte raison le Fils de Dieu, était assurément capable de se délivrer lui-même. — *Similiter et...* (vers. 41). Les membres du synédrique ne quittent pas un instant leur victime, se repaissant de ses humiliations et de ses souffrances, et l'insultant comme la vile populace.

— *Alios salvos...* (vers. 42). Précieux aveu, provenant de telles bouches : la vérité des miracles de Jésus est admise par ses adversaires les plus violents. — *Et crucifixus et...* Arrivent-ils eux-mêmes en face d'un tel prodige, eux qui ont

potest salvum facere; si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei.

43. Confidit in Deo : liberet nunc, si vult eum; dixit enim : Quia Filius Dei sum.

44. Idipsum autem et latrones qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.

45. A sexta autem hora tenebræ factæ sunt super universam terram, usque ad horam nonam.

46. Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, Eli, lamma sabachthani? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?

47. Quidam autem illic stantes et audientes, dicebant : Eliam vocat iste.

48. Et continuo currens unus ex eis, acceptam spongiam implevit aceto, et imposuit arundini, et dabat ei bibere.

49. Ceteri vero dicebant : Sine, videamus an veniat Elias liberans eum.

50. Jesus autem iterum clamans voce magna, emisit spiritum.

51. Et ecce velum templi scissum est

se sauver lui-même; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.

43. Il a confiance en Dieu : que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu.

44. Les voleurs qui avaient été crucifiés avec lui, lui adressaient les mêmes outrages.

45. Or, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, il y eut des ténèbres sur toute la terre.

46. Et vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : Eli, Eli, lamma sabachthani? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

47. Quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Il appelle Élie.

48. Et aussitôt l'un d'eux, accourant, prit une éponge et la remplit de vinaigre; et l'ayant attachée à un roseau, il lui donnait à boire.

49. Mais les autres disaient : Laisse, voyons si Élie viendra le délivrer.

50. Mais Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.

51. Et voici que le voile du temple se

récente résurrection de Lazare n'avait pas convaincus? — La suite de leurs railleries (verset 43) est empruntée au Ps. xxi, 9. *Si vult eum* est un hébraïsme : s'il l'aime. — *Idipsum... latrones...* (vers. 44). Troisième catégorie d'insulteurs. Toutefois, le bon larron fut aussitôt ramené à de meilleurs sentiments par la patience et la perfection de Jésus. Cf. Luc. xxiii, 39 et ss. On peut dire aussi que saint Matthieu et saint Marc généralisent pour abrégé, et qu'un seul des larrons se fit insulteur.

45-46. L'agonie et la mort du Sauveur. Comp. Marc. xv, 33-37; Luc. xxiii, 44-46; Joan. xix, 25-30. — *A sexta...* C.-à-d. : à partir de midi jusqu'à trois heures du soir (*ad... nonam*); durant la période la plus brillante du jour. — *Tenebræ factæ...* Phénomène absolument surnaturel, car on ne peut pas alléguer l'existence d'une éclipse au temps de la pleine lune. — *Super universam...* Origenes et beaucoup d'autres interprètes ont vu l'application de cette locution à la Palestine, mais elle paraît désigner davantage, tout symbolique qu'elle soit probablement. — *Et circa...* (vers. 46). Les angoisses qui remplissaient l'âme de Jésus, abandonnée en quelque sorte par la Divinité, étaient encore plus affreuses que les douleurs du dehors. Elles lui arracheront une expression douloureuse : *Eli Eli...*, qui forme le début du Ps. xxi (Héb., xxii), et que les deux évangélistes ont citée en araméen, telle qu'elle fut prononcée (au lieu de *sabachthani*, on disait *azabthani* en hébreu). *Idem motus hoc est...* *derel-*

iquisti... ont été ajoutés par le traducteur du texte hébreu de saint Matthieu. — *Quidam autem...* (vers. 47). Il est possible que ces hommes fussent des Juifs de Jérusalem, qui, ayant fort bien compris les paroles de Jésus, les détournèrent de leur véritable sens par moquerie. D'autres exégètes préfèrent voir en eux des Juifs étrangers, qui ne comprenaient pas l'araméen, et dont la réflexion fut faite de bonne foi. — *Currens unus...* (vers. 48) : mû par un sentiment de pitié, et sous l'impression que l'auguste victime souffrait de la soif, le grand tourment des crucifiés. — *Spongiam*. Peut-être était-elle là précisément pour cet usage. On la trempa dans ce qu'on nommait la « posca », mélange d'eau et de vinaigre (*aceto*), qui servait de breuvage aux soldats romains. Cf. Joan. xix, 20. — *Sine...* (vers. 49). C.-à-d. : laisse-le, ne lui donne pas à boire, jusqu'à ce que nous ayons vu si Élie viendra le secourir. — *Iterum clamans* (vers. 50). Cf. vers. 46. Si le narrateur a voulu parler d'un cri articulé, ce cri se confondit avec le « consummatum est » de Joan. xix, 30, ou avec le « Pater, in manus tuas commendo... » de Luc. xxiii, 46. — *Emisit spiritum*. On trouve la même expression dans le quatrième évangile, avec une simple nuance (« edidit »). Les deux autres synoptiques ont ἐξέπνευσεν, « exspritavit ».

3° Ce qui suivit la mort de Jésus. XXVII, 51-56. Comparez saint Marc, xv, 38-41; saint Luc, xxiii, 45^b, 47-49.

51-53. Divers prodiges éclatants. — *Velum*

déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, et la terre trembla, et les pierres se fendirent,

52. et les sépulcres s'ouvrirent, et beaucoup de corps des saints qui s'étaient endormis ressuscitèrent,

53. et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils vinrent dans la ville sainte, et apparurent à beaucoup de personnes.

54. Le centurion et ceux qui étaient avec lui pour garder Jésus, ayant vu le tremblement de terre et tout ce qui se passait, furent saisis d'une grande frayeur, et dirent : Vraiment, cet homme était le Fils de Dieu.

55. Il y avait là aussi, à quelque distance, des femmes nombreuses, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, pour le servir ;

56. parmi elles étaient Marie Madeleine. Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

57. Lorsque le soir fut venu, il vint un homme riche d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus.

in duas partes a summo usque deorsum, et terra mota est, et petrae scissae sunt,

52. et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt,

53. et exentes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis.

54. Centurio autem, et qui cum eo erant custodientes Jesum, viso terrae motu et his quae fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste.

55. Erant autem ibi mulieres multae a longe, quae secutae erant Jesum a Galilea, ministrantes ei ;

56. inter quas erat Maria Magdalene, et Maria Jacobi et Joseph mater, et mater filiorum Zebedaei.

57. Cum autem sero factum esset, venit quidam homo dives, ab Arimathaea, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu.

tempit. Ce voile, très riche et très épais, séparait les deux parties les plus intérieures du sanctuaire juif, le Saint et le Saint des saints (Att. archéol., pl. xvii, fig. 4). En se déchirant d'une manière miraculeuse, à l'heure même où mourait Jésus, il symbolisait, suivant l'heureuse pensée d'Origène et des Pères, que désormais tous les hommes pourraient s'approcher librement de Dieu. Cf. Hebr. ix, 1-8. Il annonçait en outre l'abrogation de l'ancienne Alliance, la fin du judaïsme. — *Et terra...* Ce second phénomène et tous les suivants, jusqu'à la fin du vers. 53, ne sont signalés que par saint Matthieu. — *Mota est.* Tremblement de terre auquel se rattacha sans doute la merveille qui suit : et *petrae...* « La nature fut comme épouvantée de la scélératesse des hommes, » et elle manifesta à sa manière sa sympathie pour la mort du Christ. — *Monumenta aperta...* (vers. 52). La suite du récit est plus étonnante encore : et *multa...* *surrexerunt.* Ce ne furent pas, sans doute, comme pour Lazare, des résurrections permanentes ; ces saints personnages n'apparurent que pendant quelques jours, comme témoins de la résurrection de Jésus-Christ. Voyez dans Knäbenbauer, *Comment., h. l.*, les diverses opinions qui se sont formées sur ce point parmi les exégètes et les théologiens. — *Post resurrectionem* : après la résurrection du Sauveur. Le verset 57, du moins dans sa seconde partie, est donc placé ici par anticipation.

54. Sentiments remarquables du centurion et des soldats romains. — *Centurio autem...* L'officier qui commandait la petite escouade des sol-

dats chargés de crucifier Jésus et les deux larrons. Ceux-ci sont désignés par les mots qui *cum eo...* — *Timuerunt* : d'une crainte surnaturelle. Dans les prodiges dont il était témoin, il vit des marques de la colère divine, excitée par la condamnation d'un homme tout saint et innocent. Le titre de *Filius Dei* n'avait pas pour eux, évidemment, la signification qu'il a pour nous ; mais c'est lui qui traduisait le mieux l'idée que ces païens se faisaient des relations de Jésus avec Dieu.

55-56. Les saintes femmes au pied de la croix. — *Erant autem...* En terminant le récit de la mort du Sauveur, les trois synoptiques citent de concert ce trait touchant et digne, qui met en relief la fidélité de ces saintes amies de Jésus. — *Ministrantes ei* : comme le raconte expressément saint Luc, viii, 1-3. — *Inter quas...* Trois d'entre elles, les plus connues, sont nommées à part. Sur Marie Madeleine, ou de Magdala, voyez Luc, viii, 2 et le commentaire — *Jacobi et Joseph.* Deux des « frères » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cf. xiii, 55 et les notes.

57. La sépulture de Jésus. XXVII, 57-61. Comp. Marc, xv, 42-47 ; Luc, xxiii, 50-56 ; Joan. xix, 38-42.

57-58. Joseph d'Arimathie obtient de Pilate le corps de Jésus pour l'ensevelir. — *Venit* : au Calvaire d'abord, pour se rendre compte des faits. — *Homo dives* : jouissant, par conséquent, d'une grande influence. Les deux autres synoptiques nous apprennent qu'il était membre du sénat. — *Ab Arimathaea.* Cette ville n'a pas encore été identifiée avec certitude. De nous-

58. Hic accessit ad Pilatum, et petit corpus Jesu. Tunc Pilatus jussit reddi corpus.

59. Et accepto corpore, Joseph involvit illud in sindone munda.

60. Et posuit illud in monumento suo novo, quod exciderat in petra; et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit.

61. Erat autem ibi Maria Magdalene, et altera Maria, sedentes contra sepulcrum.

62. Altera autem die, quæ est post Parasceven, convenerunt principes sacerdotum et pharisæi ad Pilatum,

63. dicentes : Domine, recordati su-

58. Cet homme alla trouver Pilate, et demanda le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna qu'on rendît le corps.

59. Et ayant pris le corps, Joseph l'enveloppa d'un linceul blanc.

60. Et il le déposa dans son sépulcre neuf, qu'il avait fait tailler dans le roc; puis il roula une grande pierre à l'entrée du sépulcre, et il s'en alla.

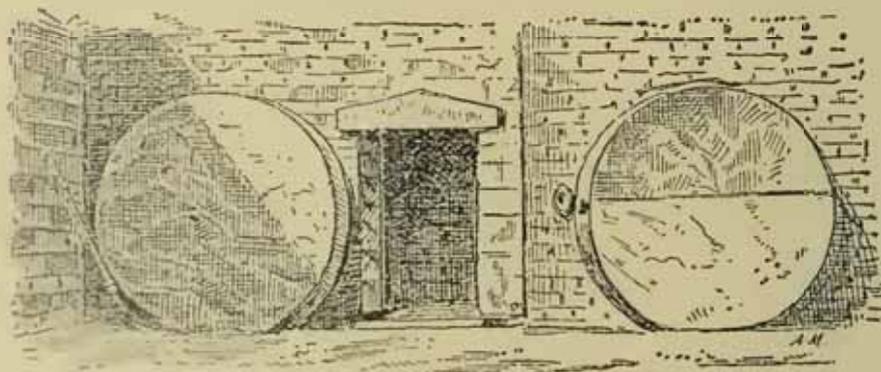
61. Or, Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du sépulcre.

62. Le lendemain, qui était le jour après la Préparation, les princes des prêtres et les pharisiens allèrent ensemble trouver Pilate,

63. en disant : Seigneur, nous nous

breux auteurs la placent à Ramleh, sur la route de Jaffa à Jérusalem, et le célèbre palestino-logue V. Guérin trouve dans cette opinion une vraisemblance allant presque à la certitude. D'autres la confondent avec Rama, patrie du prophète Samuel, dont le nom complet était, en hébreu, Ramathaim-Sophim. Voyez I Reg. I, 1

fig. 3, 8; pl. xxxi, fig. 3-6). — *Advolvit saxum...* C'est ainsi que l'on fermait d'ordinaire ces sortes de tombeaux (*Atl. archéol.*, pl. xxx, fig. 6), et l'on nommait en hébreu *gâtal* (ce qu'on roule) l'énorme pierre qui remplissait ce rôle. — *Erat autem...* (vers. 61). Joseph et ses autres disciples se retirèrent après la sépulture; mais



Pierre roulée et scellée en avant de l'ouverture d'un tombeau.
(A gauche, on voit le sépulcre ouvert.)

et le commentaire; *l'Atl. géogr.*, pl. VII, x. — *Cui et ipse...* Ce trait est ajouté pour expliquer le zèle déployé en cette circonstance par Joseph. — *Petit corpus...* (vers. 58). Il fallait une permission spéciale pour enterrer les corps des crucifiés, qui souvent se décomposaient sur la croix ou y étaient dévorés par les oiseaux de proie. Parfois, cette autorisation se payait fort cher.

En 61 Jésus est mis au tombeau. — *In sindone*. Dans un linceul de lin. L'épithète *munda* a ici la signification d'entièrement neuf, n'ayant encore servi à aucun usage. — *In monumento...* (vers. 60). Le mot *monumentum*, est aussi mentionné par saint Luc. En Palestine, les riches aiment à se faire creuser d'arcades dans le roc un tombeau de famille. On trouve de très beaux et de très nombreux monuments de ce genre aux environs de Jérusalem (*Atl. archéol.*, pl. xxix,

les deux saintes femmes demeurèrent pieusement auprès du sépulcre.

5° Précautions prises par les Juifs pour empêcher la tombe de Jésus d'être violée. XXVII, 62-66. Passage important, propre à saint Matthieu.

62-66. Les hiérarques demandent à Pilate et obtiennent l'autorisation de faire garder le sépulcre. — *Alteram... die...* A cette époque, le mot *parasceve*, préparation, calqué sur le grec *παρασκευή*, était devenu une expression technique pour désigner le vendredi, parce qu'on faisait, ce jour-là, de nombreux préparatifs pour n'avoir pas ensuite à rompre le repos sacré. Cf. Marc. xv, 42; Luc. xxiii, 54; Joan. xix, 31. C'est donc le samedi matin que les hiérarques se présentèrent chez Pilate. — *Principes... et pharisæi*. Ces derniers représentent sans doute ici les scribes du sanhédrin, qui appartenaient au parti pharisaïque.

sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai.

64. Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts ; dernière imposture qui serait pire que la première.

65. Pilate leur dit : Vous avez des gardes ; allez, gardez-le comme vous l'entendez.

66. Ils s'en allèrent donc, et pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre et y mirent des gardes.

mus quia seductor ille dixit adhuc vivens : Post tres dies resurgam.

64. Jube ergo custodiri sepulcrum usque in diem tertium, ne forte veniant discipuli ejus, et furentur eum, et dicant plebi : Surrexit a mortuis ; et erit novissimus error peior priore.

65. Ait illis Pilatus : Habetis custodiam ; ite, custodite sicut scitis.

66. Illi autem abeuntes munierunt sepulcrum, signantes lapidem, cum custodibus.

CHAPITRE XXVIII

1. Le sabbat passé, lorsque le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie-Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2. Et voici qu'il se fit un grand trem-

1. Vespere autem sabbati quæ lucescit in prima sabbati, venit Maria Magdalene et altera Maria videre sepulcrum.

2. Et ecce terramotus factus est

— *Seductor ille* (vers. 63). Ils insultent Jésus même après sa mort, tant leur haine était profonde. — *Dixit adhuc vivens*... L'allusion porte probablement sur ce que Jésus avait dit en public au sujet du signe de Jonas, symbole de sa résurrection. Cf. xii, 39-40 ; xvi, 4. En tout cas, les hiérarques étaient fort bien informés, et ils eurent très exactement la prophétie de Jésus. Cf. xvi, 21 ; xvii, 22 ; xx, 19. — *Jube ergo*... (vers. 64). Derrière cette requête se cache une crainte bien réelle que la prédiction de Jésus ne se réalisât. — *Novissimus error*. La première erreur ou illusion du peuple, d'après les chefs d'Israël, avait consisté à regarder leur ennemi comme le Messie ; la dernière, c'eût été la foi à la résurrection de Jésus. — *Habetis custodiam* (vers. 65). Si l'on traduit le verbe ἔχετε comme l'a fait la Vulgate, le gouverneur se borna à rappeler aux Juifs qu'il avait déjà mis plusieurs de ses soldats à leur disposition. On peut le regarder aussi comme un impératif : Ayez une garde ; et ces mots exprimeront alors un consentement pur et simple. — *Signantes lapidem* (vers. 66). Un cordon fut étendu sur toute l'ouverture de la tombe et scellé aux deux extrémités, comme le montre la figure ci-jointe. Ces précautions, comme le disent à l'envi les Pères, servirent à mettre hors de doute le fait de la résurrection.

SECTION III. — LA RÉSURRECTION DE JÉSUS. XXVIII, 1-20.

Aucun des auteurs inspirés n'a raconté directement ce grand fait ; les évangélistes et saint

Paul, I Cor. xv, 4 et ss., se bornent à décrire quelques-unes des circonstances qui le suivirent immédiatement, et à raconter plusieurs apparitions du divin ressuscité. Comme ils n'exposent pas tous les mêmes faits, et que leurs récits diffèrent souvent, alors même qu'ils portent sur des points identiques, on éprouve parfois quelque difficulté à les concilier entre eux ; mais personne n'a pu démontrer qu'ils se contredissent véritablement.

1^o Les saintes femmes au sépulcre. XXVIII, 1-10.

CHAP. XXVIII. — 1. Marie-Madeleine et l'autre Marie viennent de grand matin au tombeau de Jésus. Comp. Marc. xvi, 1-4 ; Luc. xxiv, 1-2 ; Joann. xx, 1. — *Vespere... sabbati* est ici une expression figurée, pour marquer la fin du sabbat et le commencement du jour suivant, comme l'indiquent les mots *quæ lucescit in...* (*prima sabbati* : le premier jour après le sabbat, c.-à-d. le dimanche). — *Venit Maria... et...* Saint Matthieu mentionne deux saintes femmes ; saint Marc et saint Luc en nomment trois, mais ce dernier suppose que d'autres encore les accompagnaient ; saint Jean n'en cite qu'une seule. Chacun d'eux a raison, d'après son point de vue spécial. — *Videre*. ἑταρῆσαι du grec est plus expressif : pour contempler. Et aussi, comme l'ajoutent les autres synoptiques, pour embaumer le corps du sauveur.

2-4. Un ange culève la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre ; frayeur des gardes. Tout ce passage est propre à saint Matthieu ; les incidents qu'il relate s'étaient passés avant l'arrivée

magnus; angelus enim Domini descendit de caelo, et accedens revolvit lapidem, et sedebat super eum.

3. Erat autem aspectus ejus sicut fulgur, et vestimentum ejus sicut nix.

4. Præ timore autem ejus exterriti sunt custodes, et facti sunt velut mortui.

5. Respondens autem angelus, dixit mulieribus: Nolite timere vos; scio enim quod Jesum qui crucifixus est quæritis.

6. Non est hic; surrexit enim, sicut dixit. Venite, et videte locum ubi positus erat Dominus.

7. Et cito euntes, dicite discipulis ejus quia surrexit, et ecce præcedit vos in Galilæam; ibi eum videbitis. Ecce prædixi vobis.

8. Et exierunt cito de monumento cum timore et gaudio magno, currentes nuntiare discipuli ejus.

9. Et ecce Jesus occurrit illis, dicens:

blement de terre; car un ange du Seigneur descendit du ciel, et s'approchant, il renversa la pierre et s'assit dessus.

3. Son visage était comme l'éclair, et son vêtement comme la neige.

4. A cause de lui les gardes furent atterrés d'effroi, et devinrent comme morts.

5. Mais l'ange, prenant la parole, dit aux femmes: Ne craignez point, vous; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6. Il n'est point ici; car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité, et voici qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez. Voici, je vous l'ai prédit.

8. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle à ses disciples.

9. Et voici que Jésus vint au-devant

des saintes femmes. — *Ecce terræmotus...* Comme après la mort de Jésus (xxvii, 51), mais pour un motif bien différent. — *Angelus.* Il n'y a pas d'article dans le grec; un ange du Seigneur. La description de ses actes est très vivante: *accedens revolvit... sedebat.* Jésus était déjà ressuscité lorsque l'ange apparut, et celui-ci était précisément envoyé pour montrer que le sépulcre était vide. — *Erat autem...* (vers. 3). Son apparence extérieure rappelait celle de Notre-Seigneur lui-même au jour de sa transfiguration. Cf. xvii, 2. — Elle inspira un très vif effroi aux soldats postés auprès du tombeau: *præ timore...* (vers. 4). — *Sicut mortui:* stupéfaits, comme paralysés et incapables d'agir.

5-7. Les deux messages consolants pour les saintes femmes. Comp. Marc. xvi, 5-7; Luc. xxiv, 3-8. — L'ange commence par les rassurer (*nolite...*; cf. Luc. i, 12, 13; ii, 9, etc.), car elles avaient été, elles aussi, terrifiées en l'apercevant. Le pronom *vos* établit un contraste entre elles et les ennemis de Jésus. L'ange sait qu'elles viennent en anges dévouées (*scio enim...*). — *Non est hic...* (vers. 6). C'est le premier message. « Avec quelle sublime simplicité et quelle concision est dite l'étonnante histoire! » En ajoutant les mots *scio enim*, qui faisaient allusion aux prophéties relatives à Jésus au sujet de sa résurrection (cf. par ex. xxvi, 63 et les notes), l'ange soulignait son témoignage par celui du divin Maître. — *Venite et videte...* Il fallait qu'elles voient de leurs propres yeux que le tombeau était vide. — *Cito euntes...* (vers. 7). C'est le second message. *Præcedit*, = précède: au temps présent, comme si Jésus était déjà mis en route pour aller au-devant des siens en Galilée. —

Ibi eum...: conformément à une autre prédiction du Maître. Cf. xxvi, 32. Mais, avant d'apparaître aux apôtres en Galilée, Jésus devait se manifester à eux, plusieurs fois, le jour même de sa résurrection. Cf. Luc. xxiv, 36-43; Joan. xx, 19 et ss.

8-10. Jésus lui-même apparaît aux saintes femmes, tandis qu'elles allaient porter la bonne



Scènes de la résurrection de Jésus.
(Sarcophage de Milan.)

nouvelle aux disciples. Le vers. 8 correspond à Marc. xvi, 8 et à Luc. xxiv, 9; les vers. 9-10 sont propres à notre auteur. — *Cum timore et gaudio.* Ce mélange d'impressions et d'émotions diverses se conçoit aisément dans la circonstance. — Le trait *currentes* dépeint fort bien le joyeux empressement des deux Marie. — *Et ecce...* (verset 9). La plus merveilleuse et la plus douce

d'elles, en disant : Je vous salue. Elles s'approchèrent, et embrassèrent ses pieds, et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point ; allez, dites à mes frères de partir pour la Galilée ; c'est là qu'ils me verront.

11. Lorsqu'elles furent parties, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et annoncèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé.

12. Ceux-ci s'étant rassemblés avec les anciens, et ayant tenu conseil, donnèrent une forte somme d'argent aux soldats,

13. en leur disant : Dites : Ses disciples sont venus pendant la nuit, et ils l'ont enlevé tandis que nous dormions.

14. Et si le gouverneur l'apprend, nous le persuaderons, et nous vous mettrons à couvert.

15. Les soldats, ayant reçu l'argent, agirent d'après ces instructions ; et ce bruit s'est répandu parmi les Juifs jusqu'à ce jour.

16. Or, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait indiquée.

17. Et le voyant, ils l'adorèrent ; cependant, quelques-uns eurent des doutes.

Avete. Ille autem accesserunt, et tenuerunt pedes ejus, et adoraverunt eum.

10. Tunc ait illis Jesus : Nolite timere ; ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galileam ; ibi me videbunt.

11. Quæ cum abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, et nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant.

12. Et congregati cum senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,

13. dicentes : Dicite quia discipuli ejus nocte venerunt et furati sunt eum, nobis dormientibus.

14. Et si hoc auditum fuerit a præside, nos suadebimus ei, et securos vos faciemus.

15. At illi, accepta pecunia, fecerunt sicut erant edocti ; et divulgatum est verbum istud apud Judæos usque in hodiernum diem.

16. Undecim autem discipuli abierunt in Galileam, in montem ubi constituerat illis Jesus.

17. Et videntes eum, adoraverunt ; quidam autem dubitaverunt.

récompense de leur affection généreuse et fidèle. — *Avete*. La salutation de Jésus consista sans doute dans la formule accoutumée : Paix à vous, prononcée en araméen. — *Tenuerunt pedes...* Se jetant à ses pieds, elles les saisirent respectueusement pour les baiser. — *Nolite...* (vers. 10). Après les avoir rassurées à son tour (cf. vers. 8^b), Jésus répéta le second message de l'ange (cf. vers. 7) : *Ite, nuntiate...* Il faut noter le beau nom de frères qu'il donne à ses apôtres, malgré leur défection momentanée, pour les inviter et les encourager. Jamais encore il ne les avait appelés ainsi dans le récit sacré.

2° Le silence des gardiens du sépulture est acheté à prix d'argent. XXVIII, 11-15. Autre particularité de saint Matthieu : elle achève le récit commencé plus haut (xxvii, 62 et suivants).

11. Les soldats romains vont avertir les prêtres. — *Nuntia que...* Du moins, tout ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux.

12-15. Mensonge inventé par le sanhédrin pour empêcher les Juifs de croire à la résurrection de Jésus. — *Congregati... cum...* Ce fut donc une réunion proprement dite du grand conseil. — *Pecuniam copiosam...* Les ennemis de Jésus ne reculent devant aucune infamie pour arriver à leurs fins honteuses. Ils mirent eux-mêmes sur les lèvres des soldats le récit mensonger que ceux-ci devaient ébruiter : *dicite quia...* (vers. 13). Étrange récit, dont la seconde partie, *nobis dor-*

mientibus, détruit complètement la première (*discipuli... furati sunt...*), comme on l'a si souvent fait observer depuis saint Augustin. — *St... auditum...* (vers. 14). Les hiérarques prévalent tout, et rassurent les soldats du côté du gouverneur, qui aurait fort bien pu, en effet, châtier sévèrement des sentinelles endormies à leur poste. — *Suadebimus ei* : en recourant aussi à l'argent, s'il le fallait ; car les grands fonctionnaires de Rome étaient eux-mêmes très accessibles à ce genre de corruption. Cf. Act. xxiv, 26. — *Et divulgatum est...* (vers. 15). Ce faux bruit n'avait pas cessé à l'époque de la composition du premier évangile (*usque in...*). Saint Justin, *Dial. c. Tryph.*, xvii, 108, et Tertullien, *ad Nat.*, i, 14, etc., le mentionnent encore.

3° Jésus apparaît à ses apôtres en Galilée. XXVIII, 16-20. Saint Matthieu est seul aussi à raconter cet épisode.

16-17. L'apparition. — *In montem (tò ὄρος, avec l'article) ubi...* On ne saurait dire quelle fut cette montagne, fixée antérieurement comme lieu du rendez-vous. — *Et videntes...* (vers. 17). Le narrateur se contente de décrire en quelques mots l'attitude et les sentiments des apôtres en face de leur Maître ressuscité ; les paroles prononcées par Jésus sont évidemment à ses yeux la chose essentielle. — *Quidam... dubitaverunt*. Fait surprenant, si l'on se rappelle que le Sauveur s'était manifesté plusieurs fois à ses apôtres depuis sa résurrection (notes du vers. 7). Il est

18. Et accedens Jesus locutus est eis, dicens : Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.

19. Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti;

20. docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.

18. Et Jésus, s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.

19. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,

20. et leur enseignant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.

donc probable que le doute ne dura qu'un instant rapide (saint Grégoire de Nyse, saint Jean Chrysostome, etc.), ou bien, que les apôtres n'étaient pas seuls dans cette circonstance (saint Cyrille d'Alexandrie), ou encore, que saint Matthieu, tout en racontant une apparition très spéciale, généralise pour ce détail, et rappelle le mouvement d'hésitation qui saisissait d'ordinaire les disciples chaque fois que le divin ressuscité leur apparut. Cf. Marc. xvi, 14; Luc. xxiv, 37, 41, etc.

18-20. Jésus donne à ses apôtres la mission de prêcher l'évangile aux nations, et il leur promet de les assister, eux et leurs successeurs, dans cette œuvre difficile. — *Accedens* : aimablement, familièrement, quoique ses paroles soient d'une majesté et d'une gravité extraordinaires. — *Data est mihi...* : par Dieu le Père. Et cette toute-puissance de Jésus-Christ est la base des pouvoirs qu'il confie lui-même à ses apôtres. — *In caelo et in...* : Puissance universelle, de même qu'elle est absolue, illimitée (*omnis...*). — *Docete*. Le grec μαθητεύσατε (vers. 19) signifie à la lettre : Faites des disciples. — *Omnes gentes*. Plus de barrières mises, cette fois, au ministère des apôtres (cf. x, 5), l'évangile étant destiné à tous les peuples sans exception. — *Baptizantes*. Rite par lequel on deviendra membre de l'Église du

Christ. — *In nomine...* D'après le grec, « in nomen », à l'accusatif du mouvement; ce qui dit plus, et qui marque une relation très étroite entre le baptisé et les trois personnes divines, une vraie consécration de celui-là à celles-ci. Les trois personnes de la sainte Trinité ne pouvaient pas être désignées plus clairement qu'elles le sont dans ce passage. — *Docentes* (ici, διδάσκοντες) *servare...* Le but de la prédication évangélique ne devait donc pas être simplement théorique; Jésus veut qu'avant tout il soit pratique et conduise à l'obéissance. Les mots *omnia quaecumque* sont très accentués. — *Et ecce...* Promesse d'une importance extrême (vers. 20^b), par laquelle saint Matthieu termine son évangile. Rien n'était plus capable d'encourager les missionnaires de Jésus-Christ parmi leurs difficultés et leurs périls. Le pronom *ego* est particulièrement solennel en cet endroit. L'emploi du temps présent, *sum*, n'est pas moins significatif : Je suis et je demeure sans cesse avec vous, *omnibus diebus*, comme il est immédiatement ajouté. — *Usque ad...* : jusqu'à la fin du monde actuel et jusqu'au second avènement du Christ. « Cette grande parole finale de Jésus est digne de celui qui l'a prononcée, et digne aussi de la situation. »

